This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

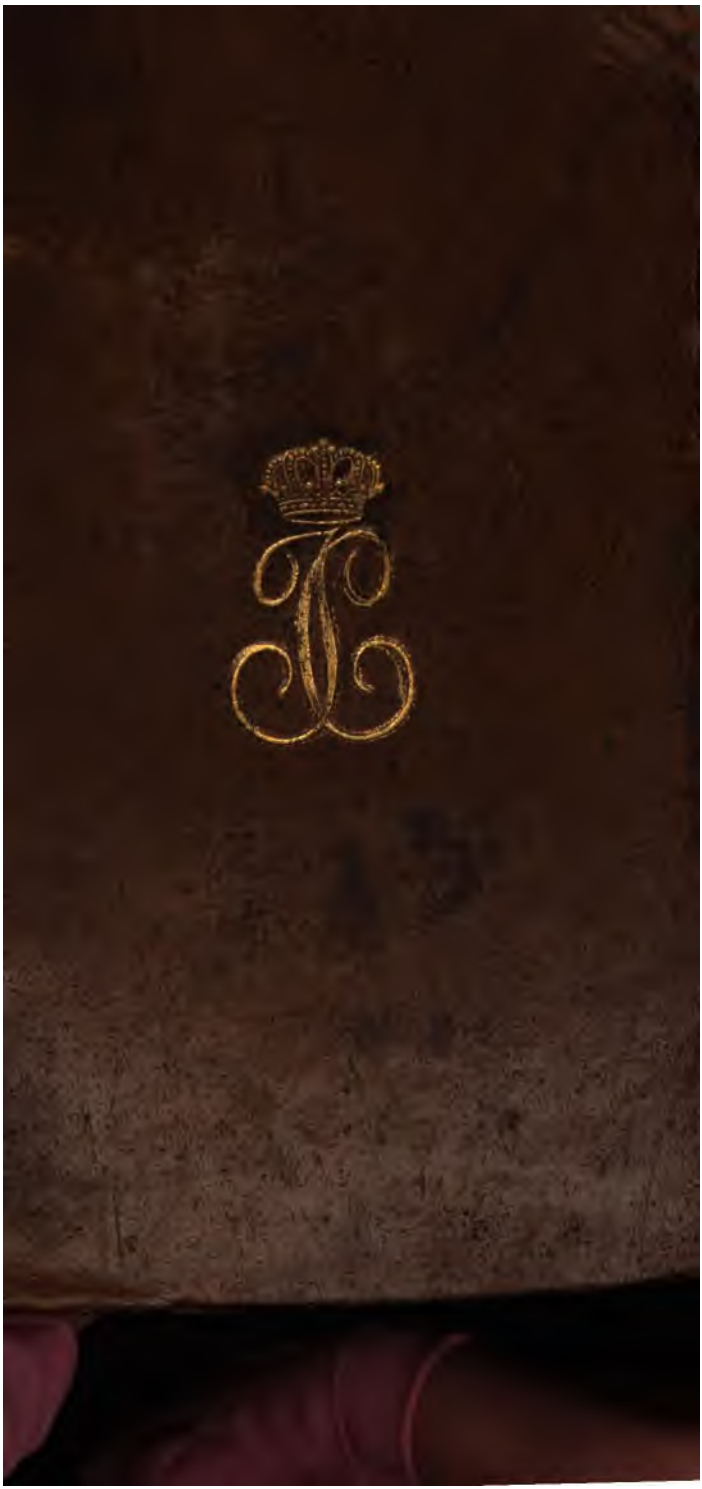

600027743T

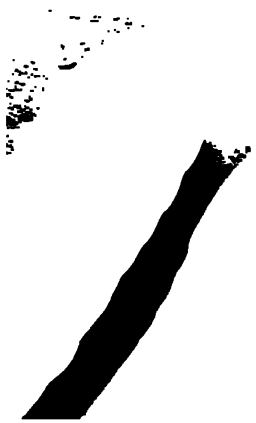

&
..e-
tems.
elter a

E. 492 05

1.

TUTELAE GALLICAE FIDELITAS.
ELECTOR TREVIRENSIS IN
INTEGRUM RESTITUTUS
MDCXLV.

3.

DIVERSO EX HOSTE.
XI. URB. AUT ARC CAPTAE
MDC. XLVII.

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT de la Monarchie juſqu'à préſent.

Par M. D'AUVIGNY,

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM.

Et ſe vend

A PARIS, chez KNAPEN, Libraire-Imprimeur, au bas du Pont Saint Michel.

M. DCC. XXXIX.

210. c. 401.

BODLEIAN LIBRARY
17 JUL 83
OXFORD.

PREFACE.

M. PERRAULT eſt celui qui m'a donné l'idée de l'Ouvrage que je préſente au Public. Cependant je n'ai ſuivi ni ſon plan ni ſa façon de le remplir. Ce n'eſt pas que je lui veuille dérober la gloire d'avoir conçu le premier, celui de tous les projets en matiere de Littérature, qui ſoit capable de faire le plus d'honneur à la Nation en général, & de lui procurer le plus d'utilité. Mais il arrive rarement que l'Inventeur d'un deſſein, quelque eſprit qu'il aye, le puiſſe exécuter de façon qu'il ne laiſſe beaucoup à corriger: créer eſt l'ouvrage du génie, & quelquefois du haſard; la perfection ne peut être que celui du tems. Si l'Auteur que je viens de citer a

donné au Public la Vie de quelques-uns des grands Hommes de la France, il en a obmîs un plus grand nombre ; mêlant confuſément les Généraux d'Armée avec les Miniſtres d'Etat, les Peintres & les Sculpteurs : le plus ſouvent ſans obſerver d'ordre chronologique ; ce qui jette une grande confuſion dans les faits, & occaſionne des répétitions ſans nombre. J'ai cru devoir ſuivre une route entierement oppoſée, & diviſer mon Livre en pluſieurs parties. Les grands Miniſtres compoſent la premiere ; les Capitaines formeront la ſeconde ; une troiſiéme contiendra peut-être dans la ſuite les Hommes illuſtres dans la Litterature, les Sciences & les Arts.

L'Hiſtoire doit les mêmes éloges à tous les hommes à talens. La naiſſance, les richeſſes, les grandeurs, la prééminence accordée à certains genres, ſont des circonſtances étrangeres, des objets fantaſti-

ques, des vapeurs que le tems diſſipe; & le nom de Praxitelle au même rang que celui d'Alexandre.

Par le moyen de cette diviſion obſervée dans mon Ouvrage, je pourrai, ſans riſquer de confondre les faits, leur donner une juſte étendue, & dire ce qui regarde perſonnellement mes Héros : ſans me ſervir de l'Hiſtoire générale, que pour la liaiſon & l'intelligence des actions particulieres. Ce ſont ces mêmes actions, qui, priſes enſemble, ſervent de correction & d'exemples; plus capables que les faits généraux, d'intéreſſer, de regler la vie des Particuliers, & de perfectionner la vie civile, leur récit excite l'émulation; & ces grands Hommes dont elles ſont émanées, ſont pour ainſi dire comme des miroirs devant leſquels on ne ſe contemple que pour ſe corriger.

Je me ſuis vû obligé de faire la vie de quatre à cinq Miniſtres, leſ-

quels ont vêcu ſous le même Regne & dans le même tems. Il a été néceſſaire, pour éviter les répétitions, de donner ſouvent moins d'étendue à certains faits expliqués ailleurs plus en détail. Ainſi l'on prévient le Lecteur, que la vie d'un Miniſtre n'eſt pas ſeulement renfermée ſous l'article qui porte ſon nom; mais qu'elle eſt encore dans ce qui précede cet article, & dans ce qui le ſuit. Je dis, par exemple, de M. Colbert, la part qu'il eut dans certains évenemens détaillés dans la vie du Miniſtre contemporain, que l'évenement regarde plus que lui. J'ajouterai qu'il y a dans cet Ouvrage quelques vies, qu'il a été néceſſaire d'écrire dans le ſtile purement hiſtorique, & d'autres comme des Mémoires particuliers.

En ne donnant qu'un récit tout ſimple des principales actions des Hommes illuſtres, M. Perrault a évité les inconvéniens auſquels je me ſuis trouvé expoſé, en voulant

inſtruire le Public des motifs qui les faiſoient agir, des reſſorts de leur politique, des circonſtances qui leur furent favorables ou contraires, pour les heureux ſuccès de ce qu'ils devoient à leur génie, & au haſard, plus favorable ſouvent que la prudence; & à l'égard des entrepriſes malheureuſes, ce qu'il étoit permis d'imputer à la mauvaiſe volonté. Pour répondre à ce projet, j'ai été obligé d'entrer dans de certains détails qui exigeoient le plus grand ménagement. Ce n'eſt pas néanmoins cette circonſpection qui m'a gêné le plus.

L'Hiſtoire, de quelque genre que ce ſoit, ne peut être utile qu'autant qu'elle eſt conforme à la vérité; eſt-il moins dangereux encore de la rendre mal, que de la taire? L'Hiſtorien eſt le Juge de tous ceux dont il va tranſmettre la mémoire à la poſterité; mais le Public prononce à ſon tour ſur les jugemens qu'il a rendus. S'il adopte les pré-

jugés aveugles de la multitude, les gens ſenſés le condamnent avec juſtice; s'il attaque les préventions reçues, le grand nombre eſt contre lui, ſurtout ſi elles ſont au déſavantage des Hommes illuſtres dont il traite. Le gros du Public préfere ce qui peut le récréer à ce qui eſt capable de l'inſtruire; & il n'approuve d'ordinaire que ce qui lui paroît hardi & méchant. On exige ſurtout de l'aigreur dans l'Hiſtoire moderne, & plus encore dans les vies particulieres. Le Lecteur inſtruit de quelques traits qui circulent dans le monde, lit avec une intention décidée de condamner l'Auteur, & de révoquer en doute tous les faits qu'on lui rapporte, s'ils ne ſont accompagnés de ces tours malins qui les lui ont fait goûter ailleurs. Il trouve mauvais qu'on les lui repréſente ſous une forme différente, & regarde ce qu'il a entendu dire par des gens mal inſtruits & prévenus, ce

qu'il a lû dans un Auteur *hardi*, comme des anecdotes certaines; & ce qu'il lit enſuite, comme des faits corrompus par la flatterie, ou déguiſés par la crainte. Ceux qui penſent de cette ſorte l'emportent au moins par le nombre; ils décident en quelque façon de la deſtinée préſente des Ouvrages; & pour jouir de la gloire d'être lû, combien d'Auteurs ont ſacrifié le reſpect dû à la vérité, & porté des coups mortels à la réputation de ceux qu'ils pouvoient aiſément juſtifier, s'ils avoient eu le courage de s'oppoſer à l'effet des calomnies répandues par leurs ennemis, & adoptées par cette multitude d'eſprits pervers, qui ſe perſuadent que pour dire le vrai, il faut dire du mal. Pluſieurs, loin de réſiſter au torrent, ſe ſont fait un mérite de ſatisfaire ce goût corrompu, & ont ſacrifié ſans ſcrupule la réputation du cœur à celle de l'eſprit.

Le Vaſſor en eſt un exemple:

Cet Auteur écrivit avec force, il ſçut expoſer ſes faits dans le plus beau jour, & les ſemer à propos de réflexions ſolides; en en mot, il auroit fait un chef-d'œuvre de ſon Hiſtoire de Louis XIII, ſi montrant moins de paſſion, il ne ſembloit avoir compoſé ſon Livre exprès, pour outrager la mémoire du Cardinal de Richelieu. On avouë avec lui que ce Cardinal eut des défauts; mais il ne convient avec perſonne de ſes grandes qualités. Il ſe ſert pour le peindre des plus noires couleurs; épuiſé de venin, il employe celui des autres, & va chercher dans les plus affreux Libelles de quoi compoſer un nouveau poiſon. Souvent même cet Hiſtorien ſe contredit & cite faux; il tronque des phraſes entieres, ſupprime adroitement ce qui peut ſervir à la juſtification, & ne rapporte d'une action du Cardinal, que ce qui eſt capable de la rendre odieuſe. De cette ſorte, ſans pa-

roître manquer à la vérité, on conſerve dans un Ouvrage d'affreux menſonges. Eſt-ce l'amour du vrai qui fait diſtiller le fiel de la plume de cet Hiſtorien, & qui l'engageant à anticiper ſur les tems, rend Louis XIV l'objet des invectives qu'il n'a pû appliquer à Richelieu? Il auroit été admirable, mais il préfera d'être lû & de plaire; il crut n'y pouvoir parvenir qu'à force d'injuſtices & de calomnies. Deſorte que par une diſpoſition biſarre, bien humiliante pour notre façon de penſer, le poiſon de la Satire ſemble être devenu un breuvage délicieux, dont on eſt continuellement alteré : marque funeſte de la corruption du cœur, plus encore que de la dépravation du goût.

Limiers a voulu ſuivre la route tracée par le Vaſſor; mais bien inférieur à ce dernier en mérite, il le ſurpaſſa en méchanceté. On peut dire que ſon Livre n'eſt qu'un tiſſu

de menſonges groſſierement arrangés, une mauvaiſe compilation de Lettres, de Mémoires, de Traités de Paix, de Relations de Batailles, répétées juſqu'à quatre fois. Je croirai avoir tout dit, quand j'ajouterai que les dix volumes de Limiers ont été compoſés en ſix mois. Enfin on ne trouve de ſupportable dans cet Ouvrage que ce que l'Auteur a tranſcrit des Mémoires du M. D. L. F. qui écrivit ſans doute plus pour ſatisfaire ſa malignité, & peut-être ſa vengeance, que pour ſervir d'autorité. Cependant on achete Limiers, & l'on dédaigne Larrei; non parce qu'il rapporte tous les faits en Gazetier, ſans choix, ſans intérêt, ſans développer de motif, enfin comme Limiers, ſans ſentiment & ſans réflexion; mais parce qu'il loue quelquefois ceux que les autres ont blâmés, & qu'en général il ne paroît point encore aſſez méchant. Ainſi on ne trouve notre

Hiſtoire, & ce qui regarde nos grands Hommes, que dans ces Mémoires fugitifs, Ouvrages du reſſentiment & de la haine, ou dans les Libelles dictés par la jalouſie de nos voiſins. Ces divers Ecrits ſi contraires à la vérité & à l'honneur de la France, ont été reçus avidement dans ſon ſein; deſorte que l'on n'a qu'une idée fauſſe des grands évenemens operés ſous le Regne de Louis XIV, ainſi que des Miniſtres qui ont gouverné l'Etat ſous ſes ordres.

C'eſt de-là que j'oſe avancer qu'il n'y a point de Peuple au monde ſi ennemi des éloges, que l'ont paru juſqu'ici les François. On auroit dit qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'il y ait eu de grands Hommes parmi eux; ils s'efforçoient, non d'imiter leurs vertus, mais de détruire leur réputation. Selon eux, les plus grands Miniſtres n'avoient agi que par des motifs d'intérêt ou d'ambition parti-

culiers ; ils les rendoient reſponſables de tout ce qui s'étoit fait de repréhenſible durant le cours de leur adminiſtration : donnant ſeulement au haſard ce qui s'eſt exécuté de grand & d'heureux. Encore n'a-t'on pû ſouffrir alors qu'on tentât de ramener les eſprits là-deſſus. Cet honneur étoit reſervé au tems heureux où nous vivons ; les Belles-Lettres plus floriſſantes que jamais, plus épurées, dirigées avec une attention extraordinaire ; un Gouvernement doux, tranquille, favorable à tous les Etats, auront ramené les eſprits à la modération & à l'amour du vrai ; la reconnoiſſance qu'on témoigne aujourd'hui pour les Auteurs du bonheur public, ſemble aſſurer qu'on recevra avec plaiſir la vie des grands Hommes qui ont fait jouir nos peres des mêmes biens dont nous jouiſſons.

On reconnoîtra ſurtout l'injuſtice des bruits qui ont été répan-

dus à l'occaſion des évenemens fâcheux des dernieres guerres de Louis-le-Grand. On n'a pas voulu croire alors qu'un ſeul Peuple, ſans que l'on fît jouer d'intrigues ſecretes, pût être à la fin vaincu par une foule de Nations réunies. Il ſembloit que le Ciel, en accordant à ce Peuple un grand nombre de victoires, ſe fût engagé à le rendre éternellement invincible. Avec quelle hardieſſe n'a-t'on pas débité toute ſorte de conjectures ſur ces tems malheureux du Regne de Louis XIV? Ce que l'on dit alors de plus contraire au bon ſens, & au reſpect dû aux Puiſſances, fut aiſement adopté par une multitude mécontente. De quels noms odieux n'auroit-on pas chargé dans ces tems de délire, quiconque auroit oſé dire que les François pouvoient avoir été vaincus par les ſeuls efforts des Ennemis, ſans qu'il fût beſoin d'accuſer de ce malheur les perſonnes qui mé-

ritoient le plus de reſpect & de ménagement ? Montfort contre les Albigeois, le Prince de Galles dans les plaines de Poitiers, Charles VIII. à Fournoue, ne triompherent-ils du courage & de la ſuperiorité de leurs ennemis que par des intrigues de Cour ? Vit-on à ce ſujet des Princeſſes coupables de trahiſon, & des Miniſtres infideles ? Et ne fut-il permis que ſous le Regne de Louis XIV d'oublier que la valeur, le nombre & les autres avantages qui dépendent de la prévoyance des hommes, furent toujours un préſage heureux, mais non pas de ſurs garans de la victoire ? De combien d'évenemens imprévus les ſuccès ne dépendent-ils pas ? Il ſeroit difficile de dire ſi le haſard en donne moins que la conduite ; mais on refuſa de croire que nos diſgraces euſſent été occaſionnées par des moyens naturels. Ce ſentiment qui fut d'abord particulier, devint bientôt général.

Cependant on n'a jamais rien allegué de certain à cet égard. Cette foule de Mémoires, ouvrages de mécontens & de proſcrits, n'ont jamais cité à ce ſujet que des conjectures, dont la fauſſeté ſe manifeſte par leur contrarieté. Y a-t'il quelques Généraux qui ayent laiſſé en expirant, & dans ces momens où les Puiſſances de la terre ne ſont plus conſiderées que comme des objets communs, la moindre preuve de ces diſcours? En tout cas il vaudroit mieux reſpecter l'obſcurité d'une telle matiere, que de l'éclaircir par des ſyſtêmes injurieux. L'Hiſtoire n'adopte point des ſentimens aveugles; ſon témoignage continueroit-il d'être reſpectable, ſi elle accuſoit ſans preuve?

On ne peut être trop circonſpect dans le tribunal de l'Hiſtoire. Il ſeroit à ſouhaiter pour cet égard, que l'on ne rapportât que les faits dont on a été témoin. Je ne ſçai ſi

l'on doit approuver le ſentiment de ceux qui ont écrit que l'on regretteroit bien davantage l'Hiſtoire de Louis XIV promiſe par Racine & par Deſpreaux, & qu'ils n'ont point donnée, s'ils n'avoient été payés pour la faire? En ſuppoſant même qu'ils auroient flatté, cette Hiſtoire auroit toujours été plus utile qu'aucune autre; approuvés du Roi même, à portée de le conſulter ainſi que ſes Miniſtres: au lieu de ces conjectures vagues dont on orne la plûpart des faits hiſtoriques, ils auroient enrichi le Public d'anecdotes certaines. On auroit vû que la plûpart des actions avoient d'autres reſſorts & un objet différent de ceux qu'on avoit ſuppoſés. On auroit dit les motifs qui ſont l'ame de l'action, & qui la juſtifient. Ces avantages ſont bien ſupérieurs aux inconvéniens qu'il y avoit peut-être à craindre de quelque partialité de la part des Auteurs que je viens de citer.

Ce qu'on ne put exécuter alors, il ſeroit tems de l'achever aujourd'hui, qu'il y a plus de modération dans les eſprits, & autant de lumieres. C'eſt ce que j'ai entrepris de faire en partie. Je me ſuis étendu ſur les Miniſtres modernes, & loin de diſſimuler que j'ay cherché à les juſtifier des accuſations de leurs ennemis, j'avouerai que j'ai reſſenti une véritable joye, quand j'ai pû venir à bout de réuſſir, ſans donner atteinte à la vérité. Lorſqu'il s'agit de prononcer ſur la réputation des hommes, doit-on jamais les condamner ſans regret?

Que ces eſprits formés pour dégrader le genre humain, appellent flatterie la juſtice que l'on rend aux ſervices & aux vertus, il n'eſt pas moins eſſentiel de la rendre. A-t'on blâmé les éloges accordés à Pompée & à Céſar? Cependant on peut dire que nous ne trouvons dans notre Hiſtoire aucuns François, quelque méchans qu'ils

ayent été, qui ayent fait à leur Patrie autant de maux que ces deux Romains en ont cauſé à leur République.

Le Lecteur en ces occaſions ne doit pas être moins ſoupçonné que l'Hiſtorien ; ſi celui-ci eſt ſouvent partial, l'autre eſt preſque toujours prévenu. Sans cette prévention, ne conviendroit-on pas qu'il eſt de la ſageſſe & de l'équité de dérober à la connoiſſance des ſiécles à venir ceux des défauts de nos grands Hommes, qui n'ont pû nuire qu'à eux-mêmes, & dont le ſouvenir devient inutile à tout le monde. On doit rapporter les fautes qu'ils ont commiſes ; mais il faut excuſer les foibleſſes, & quelquefois les injuſtices qui regardent la fortune ; elles ſont d'autant plus pardonnables aux Gens élevés en dignité, que tout concourt à les ſéduire & à les tromper. La vertu eſt modeſte, & ſouvent n'oſe ſe produire ; l'ambition au-contraire

eſt impudente, elle ſe maſque, rampe, s'inſinue, & emporte ſous le nom de mérite ce qu'on ne deſtinoit qu'à lui. De plus, avant de juger les Miniſtres, raproche-t'on les tems, examine-t'on les vûes? Et le ſouvenir des circonſtances capables de les juſtifier, eſt-il bien conſervé?

D'ailleurs, ces mêmes eſprits, amis de la critique, ſe plaindroient avec aigreur d'un Hiſtorien qui haſarderoit des faits contraires à la réputation de leurs ancêtres; & comme différens Spectateurs s'intéreſſent tour à tour aux Acteurs, dans cet Ouvrage on court riſque à chaque inſtant de les mécontenter dans les éloges ou dans les reproches. Au reſte j'ai fait tous mes efforts pour découvrir la vérité, & pour la diſtinguer de ſa reſſemblance; mais on a pris tant de ſoin de donner à ce phantôme qu'on lui ſubſtitue des ornemens ſemblables aux ſiens, qu'il eſt aiſé de s'y mé-

prendre, & qu'il eſt preſque impoſſible de faire croire qu'on ne s'y eſt pas mépris.

Pour ce qui concerne la naiſſance des Hommes illuſtres dont j'ai fait l'Hiſtoire, j'ai mieux aimé me taire quelquefois, que de m'égarer avec ceux qui en ont mal-à-propos vanté l'ancienneté, ou de ſuivre le préjugé du Public, qui trouve une ſorte de ſatisfaction à donner aux grands Perſonnages une origine obſcure; les Gens de qualité pour avoir au moins ſur eux l'avantage de la naiſſance; les autres, pour avoir lieu d'eſperer de devenir illuſtres ſans ce ſecours. Je m'en ſuis rapporté pour les origines, ſur leſquelles j'ai cru devoir m'étendre, non-ſeulement à des titres qui m'ont été remis, mais encore aux Généalogiſtes les plus célébres, & je n'ai rien dit qu'ils n'ayent écrit long-tems avant moi, & que je n'aye jugé conforme à la vérité.

LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le premier Volume.

SUGER, *Abbé de Saint Denis, Régent du Royaume ſous Louis VII.* page 1

GUILLAUME DE BLOIS, *dit* LE CARDINAL DE CHAMPAGNE, *premier Miniſtre ſous Philippe Auguſte,* 72

GUERIN, *Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, depuis Evêque de Senlis, Chancelier de France, & principal Miniſtre ſouis Louis VIII.* 93

PIERRE DE VILLEBEON, *Chambellan & principal Miniſtre ſous Louis IX.* 115

MATHIEU DE VENDÔME, *Abbé de Saint Denis, Régent du Royaume ſous Louis IX. & principal Miniſtre ſous Philippe-le-Hardi,* 123

PIERRE LA BROSSE, *Miniſtre d'Etat ſous le Regne de Philippe-le-Hardi,* 130

ENGUERRAND DE MARIGNY, *Comte de Longueville, principal Miniſtre ſous Philippe-le-Bel.* 136
PIERRE DE LA FOREST, *Archevêque de Rouen, Chancelier, Cardinal & premier Miniſtre ſous le Regne du Roi Jean.* 173
JEAN DE LA GRANGE, *dit* LE CARDINAL D'AMIENS, *Surintendant des Finances, & premier Miniſtre ſous le Regne de Charles V.* 196
JEAN DE MONTAGU, *Surintendant des Finances, ſous Charles VI.* 205
PIERRE DES ESSARS, *Surintendant des Finances ſous Charles VI.* 213
GEORGE DE LA TREMOUILLE, *Miniſtre d'Etat ſous Charles VII.* 217
JACQUES CŒUR, *Surintendant des Finances ſous Charles VII.* 266
JEAN DE LA BALUE, *Evêque d'Evreux, Cardinal & principal Miniſtre d'Etat ſous Louis XI.* 310
GUILLAUME BRIÇONNET, *Cardinal & Miniſtre ſous Charles VIII.* 355
FLORIMOND ROBERTET, *Secrétaire d'Etat & des Finances ſous Charles VIII, Louis XII, & François Premier.* 424

LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

SUGER,

ABBÉ DE S. DENIS,

RÉGENT DU ROYAUME SOUS LOUIS VII.

SUGER nâquit l'an 1081, de parens pauvres & inconnus. Quoiqu'un Hiſtorien* de notre ſiécle lui donne un origine illuſtre, nous avons bien plutôt lieu de croire qu'il étoit de baſſe extraction, puiſqu'on ne connoit ni le lieu de ſa naiſſance, ni ſa famille; il

1081. Naiſſance de Suger.

* Dupin, 12. ſiécle.

dit lui-même, que Dieu l'a tiré d'un état pauvre & indigent, pour le faire asseoir entre les Chefs de son peuple *. On peut même avancer qu'entre tous les hommes d'un mérite distingué, dont l'Histoire a immortalisé le nom & les actions, il s'en trouve peu qui aient eu une origine plus obscure. Mais loin que cette bassesse de la naissance de Suger nuise à sa gloire, elle en tire au contraire tout son éclat : le mérite, qui fait la véritable noblesse, est rarement héréditaire ; & celui-là est digne des plus grands éloges, qui se rend le premier illustre de sa race.

1081. & suiv.

Quelques-uns ont cru qu'il étoit de Toury en Beauce, fondés apparemment sur ce que ce petit lieu se vante encore aujourd'hui d'avoir vû naître un si grand homme. D'autres le font sortir de la Ville de Saint Denis même ; mais ce ne sont que des conjectures. Ce qu'il y a de certain, est qu'en l'an 1091, selon un ancien Nécrologe de l'Eglise de S. Denis, lorsqu'il n'étoit encore que dans sa dixiéme année, ses parens le consacrerent

1091. Il est consacré à l'état Monastique.

* *Repræsentans mihi quomodo valida Dei manus me pauperem de stercore erexerit & cum Principibus Ecclesiæ & Regni consedere fecerit.* Sug. Testam.

à l'état Monaſtique dans cette Abbaye. Cette coutume de fixer ainſi le ſort des enfans, avant qu'ils euſſent atteint l'âge de diſcernement, étoit déja aſſez ancienne. Elle a été ſagement abolie par l'Egliſe, qui a déclaré nuls ces engagemens involontaires, à moins qu'ils ne fuſſent confirmés par l'enfant même à l'âge de 16 à 17 ans. 1091. & ſuiv.

Pour donner plus de poids à cette conſécration, on y ajoutoit des cérémonies. Le pere & la mere étoient obligés de préſenter leur enfant à l'Autel, dans le tems qu'on alloit commencer le Saint Sacrifice; & là, après avoir offert le pain & le vin deſtinés à la célébration des Miſteres, ils enveloppoient ſa main, ſa promeſſe, & ſon oblation dans la nappe qui couvroit l'Autel. Par cette offrande il contractoit des obligations ſi étroites, qu'il ne pouvoit plus retourner dans le monde; il étoit cenſé dès-lors appartenir au Monaſtere. Comme il faiſoit vœu de pauvreté, il n'avoit plus de prétentions ſur les biens de ſes parens; & ceux-ci promettoient avec ſerment de ne lui rien donner, de quelque maniere que ce fût, de peur de lui faire violer la religion de ſon vœu. Il falloit Forme de cette conſécration.

cependant avant toutes choſes, que l'Abbé eût agréé l'enfant, & que ſes parens en euſſent fait une donation par écrit. Cet Acte * étoit chargé d'anathêmes & de malédictions contre ceux qui y contreviendroient directement.

1091. & ſuiv.

Idée qu'on avoit alors des Moines.

De quelqu'eſprit que fuſſent pouſſés les parens de Suger, lorſqu'ils le conſacrerent à l'état Monaſtique, on peut dire qu'ils firent cette démarche dans un tems aſſez favorable. La réputation de ſainteté que l'Ordre de Saint Benoît s'etoit acquiſe dans les premiers tems de ſon Inſtitut, étoit encore ſi grande, que le vulgaire, autrefois accoutumé à voir des Saints ſous l'habit Monacal, croyoit encore qu'il ſuffiſoit de le porter pour être un Chrétien prédeſtiné : rien de plus ordinaire alors, que de voir des perſonnes de la plus haute naiſſance renoncer à tout, pour ſe renfermer dans un Cloître. Les Rois eux-mêmes, pleins de ces préjugés favorables, y faiſoient élever leurs enfans, & confioient à des Solitaires le ſoin de leur éducation. C'étoit-là (qui le croiroit ?) où

* On en voit une formule dans les Annales de Cîteaux.

les Princes apprenoient à regner, & où ſe formoit l'homme de guerre & l'homme d'Etat. Cependant les Moines, à dire le vrai, avoient dès-lors bien dégénéré des mœurs de leurs Peres. 1091. & ſuiv.

L'Abbaye de Saint Denis n'avoit pas été exempte de cette dépravation répanduë dans tout l'Occident. Dès le huitiéme ſiécle, on n'y obſervoit plus de Regle; & les Moines en étoient venus à cet excès de relâchement, qu'avec l'eſprit de Religion, ils en avoient même quitté l'habit. Ce n'eſt pas qu'on n'eût tenté pluſieurs fois d'y mettre la Réforme, & qu'on n'eût indiqué pluſieurs Conciles à cet effet; mais on n'avoit rien avancé: les Moines bravoient également la puiſſance Royale & l'autorité Eccléſiaſtique. Etat de l'Abbaye de Saint Denis.

Enfin le Concile de Paris, qui s'aſſembla l'an 829 ſous Louis le Débonnaire, vint pourtant à bout d'y mettre une Réforme, mais qui ne fut pas de longue durée. Vers la fin du dixiéme ſiécle, les Moines ſe trouvant réduits à vivre du travail de leurs mains, par le ravage des Normans, qui avoient pillé le Tréſor de leur Egliſe, & déſolé leurs terres, leur indigence fit qu'on

eut moins de peine à rétablir la régularité parmi eux. Il eſt aſſez ſingulier de voir la licence militaire contribuer à la réformation de la licence monacale. Odilon, Religieux de Cluny, vint en 994 pour les remettre dans le chemin de la perfection Religieuſe. Mais cinquante ans s'étoient à peine écoulés depuis la mort de ce Saint Abbé, que le déſordre & le luxe, qui en avoient été bannis par ſes ſoins, y rentrerent avec l'oiſiveté & l'opulence.

1091. & ſuiv.

Suger eſt envoyé au Prieuré de l'Etré.

Ce fut dans des circonſtances ſi peu propres à inſpirer de la piété à un jeune Novice, que Suger entra dans cette Maiſon. Faut-il s'étonner de l'eſprit mondain & profane qu'il eut toute ſa vie? Peu après ſa réception, Yve, qui pour lors étoit Abbé de Saint Denis, l'envoya au Prieuré de Saint Martin de l'Etré, où il paſſa le tems à dormir, à chanter, & à ne rien faire. On ne peut excuſer cette faute que ſes Supérieurs commirent dans ſon éducation, qu'en ſuppoſant qu'ils ne voulurent pas qu'un enfant fût témoin de la guerre ſcandaleuſe, allumée entre les Religieux & l'Abbé, au ſujet de l'élection de ce dernier,

que ceux-ci prétendoient n'être point Canonique.

L'Abbé Yve étant mort, Adam qui lui ſuccéda, entrevit dans le jeune Suger d'heureuſes diſpoſitions; il le retira de Saint Martin, & l'envoya près de Poitiers, pour y étudier les Humanités. Il revint de-là à Saint Denis, pour y commencer ſon cours de Philoſophie. Alors ſe développerent ces rares talens, qui le firent dans la ſuite admirer. Il fit en peu d'années des progrès ſurprenans. Sa pénétration lui rendoit aiſé ce qu'il y a de plus épineux. La ſupériorité de ſon génie, jointe à une prudence au-deſſus de ſon âge, le fit dès-lors regarder comme un excellent ſujet, né pour le commandement. Il ſçavoit ſaiſir en tout le ſolide & le vrai; le faux ne lui impoſoit point; ſa vivacité lui faiſoit quelquefois former des deſſeins, que ſon génie fécond en expédiens ſçavoit toujours accomplir. Il parloit avec beaucoup de facilité, & les choſes les plus communes avoient de l'agrément dans ſa bouche. Souple & adroit, il s'entendoit ſur-tout à manier l'eſprit de ſes Supérieurs, & à s'inſinuer dans leurs bonnes graces.

1091. & ſuiv.

Etudes de Suger.

1091. & ſuiv.

Ce fut en ce tems-là, que Loüis ſurnommé le Gros, fils de Philippe I. Roi de France, fut envoyé à Saint Denis pour y être élevé. Ce Prince qui, à toutes les graces du corps, joignoit une ame & des inclinations dignes de ſon rang, gagnoit le cœur de tous ceux qui l'approchoient. Ce n'eſt pas qu'il admît ſans diſtinction toutes ſortes de Moines dans ſa familiarité, & qu'il ne choisît ſes amis avec beaucoup de diſcernement. Il falloit avoir un vrai mérite pour obtenir ſon eſtime & ſon amitié.

Louis, fils né de Philippe I. eſt élevé à Saint Denis.

Il ne connut pas plutôt Suger, qu'il conçut pour lui cette inclination qui ne s'eſt jamais démentie. Ses manieres douces & inſinuantes, ſon air enjoué & ſpirituel, le charmerent. Car c'étoit dans les Monaſteres que ſe trouvoient alors ces hommes d'un eſprit cultivé, qui forment aujourd'hui la bonne compagnie. Notre jeune Religieux ménagea les bonnes graces de Loüis avec tant de prudence, que ce Prince n'eut pas lieu de ſe repentir de ſon choix. Ce furent-là les premiers dégrés, par leſquels Suger s'éleva à ce haut point de grandeur où il parvint dans la ſuite. Loüis étant retourné à

Suger gagne les bonnes graces.

la Cour pour prendre part au Gouvernement, n'oublia pas ſon favori. Il lui donna d'abord quelques emplois, & dont il s'acquitta avec ſuccès; ce qui fit juger à ce Prince qu'il étoit capable de remplir les Charges les plus importantes. Peu à peu il vint à lui accorder toute ſa confiance, & il n'entreprit rien dans la ſuite ſans le conſulter. 1091. & ſuiv.

Il devient Favori de l'Abbé Adam

Le jeune Moine poſſédoit déja tout ce qui fait l'homme de Cour. L'Abbé Adam, courtiſan délié, ayant chaque jour de nouvelles preuves de l'eſprit admirable de Suger, qui lui étoit très-attaché, ne laiſſoit paſſer aucune occaſion de le produire, & de le faire valoir. Comme il ne ſe traitoit rien d'important en la Cour en ce tems-là, que les Abbés de S. Denis n'y fuſſent appellés, Adam s'appliquoit à former le jeune Suger aux grandes affaires, pour leſquelles il lui voyoit de rares diſpoſitions.

Suger ſe mêle de quelques affaires importantes.

Un jour Adam ayant été mandé au Conſeil, & ne pouvant s'y rendre, il nomma Suger pour aller tenir ſa place. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-trois ans, il ne laiſſa pas de propoſer un projet, qui marquoit déja ſon habileté

dans les affaires, & dont l'exécution fut heureuſe. C'étoit au ſujet de l'alliance que Philippe avoit deſſein de contracter avec le Comte de Montlhéry, dont Loüis devoit épouſer la fille. Ce fut encore par l'avis de Suger, que Philippe reçut favorablement Guy de Rochefort à ſon retour de la Terre-Sainte, & qu'il lui rendit la Charge de Sénéchal. Vers le même-tems, Brunon Légat du Saint Siége, étant arrivé en France, indiqua par ordre du Pape un Concile à Poitiers, où Suger accompagna ſon Abbé. Il s'agiſſoit de regler dans cette Aſſemblée, comment on envoyeroit des ſecours aux Chrétiens d'Orient contre les Sarazins, qui vouloient les chaſſer de la Paleſtine.

1091 & ſuiv.

Il défend ſon Abbaye contre les reproches de l'Evêque de Paris, en préſence du Pape.

Après la tenue de ce Concile, qui aboutit à faire prendre les armes à pluſieurs Princes & Seigneurs, le Pape Paſchal II. épouvanté des menaces de l'Empereur Henri V. avec lequel il étoit en differend au ſujet des Inveſtitures, réſolut de ſe refugier en France, pour ſe mettre à couvert de ſa perſécution. Suger fut encore député par ſon Abbé, qui ne put y aller en perſonne, pour complimenter ce Pon-

tiſe au nom de l'Abbaye. Mais par malheur Galon Evêque de Paris, qui ſe trouva à cette cérémonie, voulut profiter de l'occaſion, pour ſe plaindre au Saint Pere des Moines de S. Denis. Suger, qui repréſentoit la perſonne de ſon Supérieur, eſſuya pour lui des reproches de la part de ce Prélat, qui accuſa hautement ces Religieux de mener une vie licentieuſe, & ce qui lui déplaiſoit davantage, de s'être ſouſtraits à ſon obéiſſance. Suger repréſenta modeſtement les Privileges de l'Abbaye. Mais le Saint Pere y eut ſi peu d'égard, pour le cas dont il s'agiſſoit, que ſi l'on veut s'en rapporter à l'Auteur de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris, Suger fut obligé de faire ſatisfaction à ce Prélat, & de promettre au nom de l'Abbé & de l'Abbaye, qu'à l'avenir on auroit pour lui plus de déférence. Mais c'eſt un fait dont Suger ne convient pas. * » Je défendis, dit-il, ma cauſe avec tant » de chaleur, & je produiſis des titres ſi autentiques, que le Pape & » l'Evêque furent obligés d'avouer

1091 & ſuiv.

* *Contra Dominum Epiſcopum viriliter ſtando, aperta ratione, & canonico judicio ſatisfecimus.* Sug. pag. 289.

» que le bon droit étoit de mon côté.
1091. Cependant la lettre que ce Pontife écrivit à cette occaſion à l'Abbé & aux Moines de Saint Denis, nous donne lieu de douter de la ſincérité de Suger. Le Pape les reprend de ce qu'ils renverſoient l'Ordre Hiérarchique de l'Egliſe, en recevant le crême & les ordres d'un autre que de leur Evêque, & il défend à tous Evêques & Métropolitains, de leur donner ni l'un ni l'autre, ſans une permiſſion expreſſe de l'Evêque de Paris. Il blâme encore ces Moines, de ce que contre la défenſe des Canons, ils entendoient les confeſſions des Laïcs, & il leur enjoint de ne plus le faire à l'avenir.

Le Pape ient à Saint enis.

Quoiqu'il en ſoit, Suger ne laiſſa pas de prononcer un Diſcours à la louange de ce Pape, au nom de l'Abbé & des Religieux de Saint Denis. Il accompagna enſuite le Saint Pere dans le voyage qu'il fit à la Charité, pour conſacrer l'Egliſe de cette Ville, & dans celui qu'il fit à Tours, pour viſiter le tombeau de Saint Martin. Au retour de ce Pélerinage, il conduiſit le Pape à l'Abbaye de Saint Denis, où il arriva ſur la fin du Carême de
1106. 1106. Le Roi & le Prince ſon fils

vinrent l'y trouver ; & après les cérémonies ordinaires, ils eurent enſemble une conférence ſecréte, dans laquelle le Pontife les conjura de ſoutenir le Siége Apoſtolique contre les invaſions de l'Empereur. Ce que ces deux Princes lui promirent. 1106.

L'année ſuivante, le Pape ayant convoqué un Concile général à Troye, pour y agiter la queſtion des Inveſtitures, dont l'Empereur prétendoit s'attribuer le droit, Suger y accompagna l'Abbé de Saint Denis, en qualité de Chapelain du Roi. Comme le détail de ce qui ſe paſſa en cette Aſſemblée n'eſt point de notre ſujet, nous nous contenterons de dire, que de part & d'autre, il y eut de grandes conteſtations, qui ne ſervirent qu'à aigrir les eſprits de plus en plus ; de ſorte que le Pape ſe diſpoſa à retourner à Rome, dans le deſſein d'y convoquer un autre Concile général, où cette grande affaire fut enfin décidée. Concile de Troye.

Nous remarquerons en paſſant, que Suger rapporte qu'entre tous les Prélats Allemands, qui aſſiſterent au Concile de Troye, l'Archevêque de Tréves qui parloit au nom de l'Empereur, étoit le ſeul qui n'avoit rien, de cette

fierté barbare qu'on remarquoit dans les autres. Au contraire, il étoit, dit-il, ſi poli & ſi affable, qu'on l'auroit pris pour un François : tant on avoit bonne opinion de la Nation Françoiſe dès ce tems-là. Nous ajouterons que le Pape charmé des grands talens qu'il avoit remarqués dans Suger, l'invita en partant à ſe trouver au Concile de Rome, qui ne s'aſſembla que pluſieurs années après.

1106.

Philippe ayant laiſſé le Trône à Louis ſon fils, par ſa mort arrivée le 29 Juillet 1108, le crédit de Suger augmenta conſidérablement à la Cour. Le nouveau Roi le chargea de conduire le corps de ſon pere à Saint Benoît ſur Loire, où ce Prince par ſon Teſtament avoit choiſi ſa ſépulture, n'ayant pas voulu qu'on le portât à Saint Denis, à cauſe de quelques mécontentemens qu'il avoit reçus des Moines de cette Abbaye. Suger, qui apparemment n'avoit pas lieu de ſe loüer de lui, dit fort hardiment qu'il ne méritoit pas d'y être inhumé, parce qu'il n'avoit pas aſſez honoré cette Egliſe. Au retour des funérailles de Philippe, il aſſiſta au Sacre de Louis, qui ſe fit à Orléans, avec les cérémonies ordinaires.

1108.

Louis VI. monte ſur le Trône.

L'Abbé Adam, ravi de voir ſon élé-
ve ſi avant dans les bonnes graces du
Roi, voulut pour complaire à ce Prin-
ce revêtir Suger des premieres digni-
tés de l'Abbaye. Pour cet effet, quoi-
qu'il ne fût encore que dans ſa 28e.
année, il le fit Prévôt de Berneval &
de Toury. C'étoient les deux Charges
les plus importantes de la Maiſon. Ces
emplois, auſſi commodes qu'honora-
bles, donnoient à l'heureux Moine qui
en étoit pourvû, beaucoup de liber-
té, & le diſpenſoient de la triſte vie
du Cloître. Le Prevôt n'avoit d'autre
devoir à remplir, que celui de faire va-
loir les terres de ſa dépendance.

1108. & ſuiv.

Suger eſt fait Prevôt de Berneval & de Toury.

Dès que Suger ſe vit en poſſeſſion
de ces deux Prévôtés, il employa le
crédit qu'il avoit à la Cour, pour dé-
livrer celle de Berneval de l'oppreſſion
des Officiers de Henri Roi d'Angle-
terre. Mais il eut beſoin de tout ſon
courage & de toute ſon habileté,
pour affranchir celle de Toury de la
tirannie d'un Seigneur de ſon voiſi-
nage, nommé Hugue, Baron du Pui-
ſet, qui mettoit à contribution toutes
les terres ſituées aux environs des ſien-
nes. Retranché dans ſon Château qu'il
avoit fortifié, il exerçoit impunément

Sa querelle avec le Seigneur du Puiſet.

toutes ſortes de violences, & bravoit même la puiſſance royale.

1108. & ſuiv. Le nouveau Prevôt ayant appris qu'entre tous ceux qui avoient des ſujets de plaintes contre ce Seigneur, la Comteſſe de Chartres & le Comte de Blois ſon fils, étoient les plus maltraités, & par conſéquent les plus aigris, il perſuada à la Comteſſe de préſenter une Requête au Roi, ſignée d'elle, de l'Archevêque de Sens, & des Evêques de Chartres & d'Orléans, qui comme elle, étoient intéreſſés à faire ceſſer les violences du Seigneur du Puiſet, s'offrant de l'appuyer de ſon crédit auprès du Roi. Après bien des difficultés, que cette Dame ne lui oppoſa que parce qu'elle craignoit que le Roi ne pût venir à bout de réduire ce Seigneur plus aiſément que Philippe ſon pere, qui l'avoit tenté pluſieurs fois inutilement, elle conſentit enfin, raſſurée par les promeſſes du Prevôt, à faire cette démarche.

Suger ne la vit pas plutôt dans cette diſpoſition, qu'il prit les devants, & ſe rendit à la Cour pour exciter l'indignation du Roi contre l'ennemi commun, & le diſpoſer à donner une audience favorable à la Comteſſe. Il

lui fit une peinture affreuſe des ravages que le Baron du Puiſet faiſoit ſur les terres de ſes voiſins, où il n'épargnoit ni le ſacré ni le profane. Louis, qui haïſſoit naturellement l'injuſtice & la violence, fut ému à ce récit, & jura qu'il châtiroit un ſujet rebelle, que l'impunité avoit rendu inſolent. La Comteſſe arriva dans le même tems à la Cour, & ſa Requête confirma tout ce que le Prevôt avoit dit. 1108. & ſuiv.

Le Roi ayant mandé ſon Conſeil, où Suger ſe rendit avec l'Abbé Adam, l'Archevêque de Sens, & quelques autres Prélats intéreſſés dans cette affaire, il fut arrêté qu'on procéderoit d'abord contre le Seigneur du Puſſet, ſelon les formes ordinaires de la Juſtice. On lui fit donc à cet effet pluſieurs ſommations, auſquelles ce Baron n'ayant répondu qu'avec mépris, le Roi après l'avoir déclaré criminel de Leze-Majeſté, ſe mit à la tête d'une armée, pour aller exécuter lui-même la Sentence. Suger ayant par ordre du Roi levé des Troupes & fortifié Toury, s'y renferma pour attendre l'arrivée de ce Prince.

Le Roi fait la guerre au Baron.

Le Roi fit d'abord inveſtir la Place, & ſe mit en devoir de l'aſſiéger dans

les formes. Mangonneaux, Beliers, Baliſtes, furent mis en uſage ; mais le Rebelle avoit ſi bien pris ſes meſures, & il ſe défendit avec tant de courage, qu'après pluſieurs aſſauts inutiles, le Roi fut contraint de ſe retirer avec perte.

1108. & ſuiv.

Suger fut ſenſiblement touché de ce mauvais ſuccès : d'autant plus, qu'étant auteur de cette guerre, il craignoit les reproches qu'on lui en pouvoit faire ; mais il ne perdit point courage, & prit le parti d'employer la ruſe où la force étoit inutile. Comme on alloit travailler à l'exécution du projet qu'il avoit formé, qui étoit de faire tomber les murailles du Château, par une eſpece de mine, un certain Curé du Diocèſe de Chartres, pouſſé autant par ſon reſſentiment contre le Baron, que par ſon courage, ſe préſente ſeul à la bréche, renverſe ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, & crie aux ſoldats du Comte de Chartres de le ſuivre. Le Comte, honteux de voir un Prêtre lui montrer l'exemple, fait promptement avancer ſes Troupes, & monte à l'aſſaut avec tant de furie, que malgré la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés, il ſe rend maître du rem-

part, & y fait arborer ſon Drapeau.

A cette vûe, l'Armée Royale confuſe ſe préſente pour partager avec les Chartrains la gloire de cette action; elle ſe joint à l'armée du Comte, & la ſeconde avec tant de vigueur, qu'après les plus grands efforts, tant du côté des aſſiégés, que des aſſiégeans, la Place fut enfin emportée, & livrée à la fureur du ſoldat victorieux. 1108. & ſuiv.

Le Baron ayant été bleſſé, lorſqu'il ſe retiroit dans le Donjon du Château pour ſe défendre juſqu'à la fin, il fut obligé de rendre les armes, & de ſe laiſſer conduire devant le Roi. Ce Prince après lui avoir fait quelques reproches, l'envoya ſous bonne garde à Château-Landon, en attendant qu'il fût décidé de quelle maniere on le traiteroit. Il fit enſuite démolir ſon Château, & vendre ſes meubles & ſes équipages à l'enchere. Le Baron eſt bleſſé & fait priſonnier.

Après que cette guerre eut été ainſi heureuſement terminée, Suger repréſenta au Roi qu'il étoit de ſa gloire & de ſa piété, de dédommager les terres de l'Abbaye de Saint Denis, des pertes qui leur avoient été cauſées par les incurſions du Baron. Le Roi écou-

ta favorablement ſa demande, & on donna que la Ville de Toury ſeroit fortifiée à ſes dépens, nommant Suger pour Gouverneur de la Place.

1108. & ſuiv.

Il fait ſa paix avec le Roi.

Cependant le Baron du Puiſet, ſortit de priſon quelque tems après, & fit ſa paix avec le Roi, moyennant la Seigneurie de Corbeil, qu'il ne voulut céder qu'à condition qu'il ſeroit rétabli dans ſon Château. Suger, à qui cette clauſe ne plaiſoit point, & qui ne s'étoit donné tant de mouvement, que pour être délivré de ce fâcheux voiſin, fit toutes les inſtances poſſibles pour la faire changer; mais il ne put rien obtenir, & le Baron l'emporta.

Lorſque ce Seigneur ſe vit rétabli dans ſon Château, il commença par en faire relever les tours & les murailles. Son dépit enſuite le portant à chercher les moyens de ſe venger de Suger, qu'il regardoit comme l'Auteur de ſon déſaſtre, il forma ſecrétement le deſſein de ſurprendre Toury.

Ruſe du Baron.

Comme l'entrepriſe n'étoit pas facile à exécuter, tant que le Prevôt y ſeroit, il eut recours à la ruſe pour l'en tirer. Pour cet effet, ayant com-

muniqué ſon deſſein au Comte de Chartres avec lequel il s'étoit racommodé, & qui pour lors étoit diſgracié du Roi; celui-ci, ſelon qu'ils en étoient convenus, ſe rendit à Toury, ſous prétexte de quelques affaires d'importance qu'il avoit à communiquer au Prevôt. Le Comte en l'abordant, lui demanda d'abord ſon amitié, & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il l'engagea à aller trouver le Roi qui étoit en Flandre, pour lui promettre de ſa part une entiere ſoumiſſion, & faire ſa paix avec lui. 1108. & ſuiv.

Suger va trouver le Roi.

Suger, qui ne ſoupçonnoit pas le Comte capable d'une auſſi lâche traîſon, offrit tout ce qui dépendoit de lui, & promit de ne rien négliger pour que cette démarche eût un heureux ſuccès. Cependant par une précaution qui ne fut pas inutile, il donna, avant de partir pour la Flandre, le commandement de la Place à un homme dont la fidélité & le courage lui étoient connus, & il augmenta la garniſon. Les traîtres ne le virent pas plutôt éloigné, qu'ils inveſtirent la Ville de toutes parts.

Cependant Suger s'entretenoit pendant la route du plaiſir qu'il alloit cau-

ſer au Roi, en lui apprenant que le Comte de Chartres vouloit rentrer dans ſon devoir, & qu'il l'avoit même chargé de venir lui demander ſa grace, il comptoit ſurprendre agréablement le Roi en lui annonçant cette nouvelle; mais il fut étrangement ſurpris lui-même, lorſqu'il en apprit une autre à laquelle il ne s'attendoit pas, & qui étoit plus vraye que celle qu'il appertoit.

1108. & ſuiv.

Le Roi, qui avoit des Eſpions, ayant été averti de ce qui ſe tramoit contre le Prevôt, revenoit à la hâte pour châtier les factieux. Suger le rencontra près de Corbeil, & lui ayant expoſé le ſujet de ſon voyage, ce Prince le railla ſur ſa crédulité, & le renvoya à Toury, où il lui promit de ſe rendre inceſſamment pour le ſecourir. Suger, auſſi confus qu'indigné, ſe met à la tête de ſes gens, reprend le chemin de Toury, & enrolle tout ce qu'il rencontre d'hommes capables de porter les armes. Il arriva ſur le ſoir, & ayant paſſé avec autant de bonheur que de hardieſſe à travers le Camp ennemi, il fut reçu dans la Place. Il ſoutint pluſieurs aſſauts en attendant l'arrivée du Roi; & les aſſiégeans fu-

rent toujours repouſſés avec perte.

Tandis que le Baron s'obſtinoit à ce ſiége, il reçut avis qu'un détachement commandé par le Sénéchal Garlande, s'avançoit au ſecours de Toury. Il leva le ſiége auſſi-tôt, & ſe retira avec précipitation dans ſon Château, réſolu de s'y bien défendre. Le Sénéchal y arriva preſqu'auſſi-tôt que lui, & trouva ſes gens encore occupés aux travaux. Le lendemain matin le Roi parut devant Toury ; & le jour ſuivant toute ſon armée ſe trouva raſſemblée au pied des murailles du Puiſet. 1108. & ſuiv.

Le Baron ſe retire à l'arrivée du Roi.

Ce Prince, pour mettre ſes ſoldats dans la néceſſité de vaincre ou de mourir, fit renvoyer tous les chevaux, & ſe propoſa d'attaquer la Place par deux endroits. Il donna la conduite de la premiere attaque au Sénéchal ; & ſe mettant lui-même à la tête de la Nobleſſe, il ſe chargea de la ſeconde, malgré les inſtances de pluſieurs Seigneurs, qui ne vouloient pas qu'il expoſât ainſi ſa perſonne. Mais la fortune ne ſeconda point ſon courage : il perdit plus de monde à ce ſecond ſiége qu'au premier ; & après avoir couru riſque lui-même à deux différentes fois d'y perdre la vie, il fut contraint

Le Roi aſſiége le Puiſet & eſt contraint de lever le ſiége.

de le lever & d'aller cacher ſa honte dans Toury, avec le reſte de ſon armée. Telle étoit alors la foibleſſe de nos Rois.

1108. & ſuiv.

Les Rebelles retournent au ſiége de Toury.

Les ennemis devenus inſolens par cet avantage, & par un renfort de cinq cens lances que le Roi d'Angleterre leur envoya dans le même tems, prirent la réſolution d'aller forcer le Roi juſques dans Toury. Ils s'avancerent effectivement en bon ordre, ne comptant pas moins que de ſe rendre Maîtres de ſa perſonne. Mais ils le trouverent qui les attendoit avec une armée plus nombreuſe & plus forte que la premiere; ce qui leur fit rebrouſſer chemin avec précipitation, & remettre l'exécution de leur deſſein à une occaſion plus favorable. Le Roi les ſuivit de près, & arriva preſqu'auſſitôt qu'eux devant le Puiſet. Comme il ſe diſpoſoit à une attaque, les aſſiégés firent une ſortie ſur ſes troupes; mais ils furent repouſſés, & obligés de ſe renfermer dans l'enceinte du Château. Cependant le long ſéjour que les troupes du Roi faiſoient à Toury, commençant à incommoder le Prevôt, à cauſe des dommages qui en ſont les ſuites ordinaires, il conſeilla

à

à ce Prince de s'aller poſter à une demie-lieue du Puiſet. Ce qu'il fit, plus par conſidération pour Suger, que pour ſon propre intérêt. 1108. & ſuiv.

Tandis que l'armée Royale étoit occupée à ſe retrancher dans ce nouveau Camp, le Comte de Chartres, averti du déſordre où elle étoit, vient fondre ſur elle à la tête des ſiens, & la met en déroute. Il alloit la diſſiper entierement, ſi le Roi ſecondé des principaux Seigneurs de ſa Cour, après avoir rallié une partie des fuïards, ne l'eût repouſſé avec tant de vigueur, qu'il le contraignit lui-même de prendre la fuite, & de ſe retirer plus vîte qu'il n'étoit venu. Il le pourſuivit juſqu'au Puiſet, où le Comte ne rentra pas ſans beaucoup de peine avec les débris de ſon armée. Le Roi le met en fuite.

Le lendemain matin, pendant que le Roi tenoit Conſeil ſur les meſures qu'on devoit prendre pour la réduction de la Place, le Comte de Chartres, qui avoit été bleſſé dans ſa déroute, députa ſecretement un homme de confiance, pour demander au Roi la permiſſion de ſe faire tranſporter à Chartres, avec promeſſe de quitter les armes, & le parti du Baron. Ce Prince

eut la générosité d'accorder cette
1108. grace au Comte. Alors le Baron se
& suiv. voyant seul, sa garnison réduite à un petit nombre, & sans aucune ressource, craignant d'ailleurs le ressentiment du Roi, qui pour cette fois ne pouvoit que lui être funeste, songea sérieusement à pourvoir à sa sureté. Ainsi la nuit suivante, ayant pris ce qu'il avoit de plus précieux, il s'évada par une porte secrete. Le Roi souffrit avec peine que ce rebelle eût échappé à sa justice, mais il fallut qu'il se contentât de faire ruiner pour la seconde fois son Château.

Suger va au Conseile de Rome.

Ce fut ainsi qu'après trois ans de guerre Suger se vit enfin paisible possesseur de sa Prévôté. Lorsqu'il eut reparé ses pertes & remis toutes choses en un meilleur état, il songea à acquitter la promesse qu'il avoit faite au Saint Pere, de se trouver au Concile de Rome. Il y arriva avec les Prélats François au mois d'Avril de l'année
1112. 1112. Ce voyage ne lui fut pas inutile. Pendant tout le tems qu'il demeura à Rome, il étudia le caractere & le génie des Italiens; il apprit chez eux l'Art de la Politique, & s'appliqua à connoître les affaires étrangeres,

& à démêler les intérêts de la Cour Romaine, d'avec ceux de l'Empereur. Ces connoiſſances lui furent d'un grand ſecours, comme nous le verrons dans la ſuite. Il s'inſinua dans les bonnes graces du Saint Pere, par les preuves qu'il lui donna de ſa capacité, gagna l'eſtime & l'amitié des Cardinaux, & partit enfin avec les autres Prélats du Royaume pour revenir en France, où il trouva à ſon arrivée un changement auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre. 1112. & ſuiv.

Nouvelles hoſtilités du Baron du Puiſet.

Le Seigneur du Puiſet profitant de ſon abſence, avoit fait agir des perſonnes d'une ſi grande conſidération, que le Roi lui avoit accordé une ſeconde fois ſa grace. Il ne fut pas plûtôt rétabli dans ſon Château, que la Prévôté de Toury ſe vit comme auparavant expoſée aux incurſions continuelles de ce Seigneur. Suger en fut très-affligé. Il connoiſſoit le génie du Baron, & ſçavoit bien qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer avec lui. Il étoit parti pour Rome, dans l'idée qu'il n'auroit jamais rien à craindre de ſa part, & il n'avoit pris aucune précaution. Ses gens n'attendoient que ſon arrivée, pour lui porter de nou-

velles plaintes contre les violences du Baron. Il voulut avoir un éclairciſſement avec ce Seigneur, qui ſelon ſa coutume lui allégua de mauvaiſes raiſons.

1112. & ſuiv.

Honteux d'aller encore implorer le ſecours du Roi, & craignant d'ailleurs de fatiguer ſa bonté, il réſolut de faire tête lui ſeul au Baron, & de lui rendre guerre pour guerre. Pour cet effet il augmenta ſes troupes de pluſieurs Compagnies de Cavalerie, & les deſtina à faire des courſes ſur l'ennemi. Il ſe mit lui-même à leur tête, & porta le fer & le feu ſur les terres du Baron. Un de ſes partis ayant enlevé adroitement le Commandant de la Citadelle du Puiſet, il le fit conduire dans les priſons du Monaſtere. On dira peut-être que cette conduite ne s'accordoit guere avec ſa profeſſion; mais la coutume autoriſoit en ce tems-là toutes ſortes de perſonnes à ſe faire juſtice elles-mêmes. Quoique l'Egliſe eût déja fait ſes efforts pour abolir ce déſordre, il ne ceſſa que ſous le regne de Charles V. qui ſçut y remedier par la ſageſſe de ſes Ordonnances.

Suger fait lui-même la guerre au Baron.

Cependant Suger n'auroit vû de long-tems la fin de cette guerre, ou auroit peut-être ſuccombé, ſi le Ba-

Le Roi prend les armes.

ron, joignant l'ingratitude à l'injuſtice, & oubliant qu'avec ſon rétabliſſement, il devoit la vie à ſon Roi, n'eût par un excès de perfidie pouſſé à bout la patience de ce Prince, en faiſant entrer les Anglois en France. Le Roi prit les armes, & après avoir repouſſé l'ennemi, il réſolut de mettre enfin le Seigneur du Puiſet hors d'état de jamais ſe révolter. C'eſt ce que Suger attendoit avec impatience. Il étoit fatigué de ſe voir harcelé continuellement, & expoſé à tout moment à perdre la vie, ou la liberté. 1112. & ſuiv.

Le Puiſet fut donc aſſiégé pour la troiſiéme fois. Ce dernier ſiége ne fut ni moins meurtrier, ni moins difficile que les deux précédens, & il auroit peut-être duré plus long-tems, ſi le Baron dans une ſortie, n'eût tué de ſa main le Sénéchal Garlande, qui s'oppoſoit à ſa retraite. Il comprit qu'après avoir privé le Roi d'un homme qui lui étoit ſi cher, il n'y avoit rien à eſpérer de ſa clémence; c'eſt pourquoi il prit la fuite & alla ſe jetter dans les troupes qui partoient pour l'expédition de la terre Sainte, où il périt. Le Baron prend la fuite.

Le Roi, qui pendant les trois ſiéges Suger va

du Puiſet avoit remarqué dans toutes
1112. les occaſions l'induſtrie & le courage
& ſuiv. de Suger, l'employa depuis toutes les
au-devant du Pape. fois qu'il eut beſoin d'un homme de tête. Mais ce qui fait bien voir en quelle conſidération il étoit à la Cour, c'eſt que le Pape Gelaſe ayant réſolu de paſſer en France, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, pour ſe mettre à couvert des perſécutions de l'Empereur Henri, il fut député pour aller recevoir ce Pontife. Le S. Pere le vit avec beaucoup de plaiſir. Les Cardinaux qui le connoiſſoient, pour l'avoir vû à Rome au Concile de Latran, lui firent tout l'accueil poſſible. Il aſſura le Pape, au nom de ſon Maître, de ſa ſoumiſſion & de celle de ſes peuples au Vicaire de J. C. & le pria de marquer un lieu, où ce Prince pût conferer avec lui des moyens les plus propres pour le rétablir ſur le Siége de Saint Pierre. Il revint à la Cour avec la réponſe du Saint Pere, & donna de ſa part au Roi la bénédiction Apoſtolique.

Concile de Reims. Ce Pape étant mort peu de tems après ſon arrivée en France, Calixte III. lui ſuccéda. Ce fut lui qui indiqua un Concile général à Reims, pour

l'affaire des inveſtitures qui duroit depuis ſi long-tems, & qui loin d'être terminée, étoit plus embrouillée que jamais. Le Roi s'y rendit, accompagné de Suger & des Seigneurs les plus qualifiés de ſa Cour. Entr'autres Canons de ce Concile, on en fit un, qui défendoit au Clergé de recevoir l'inveſtiture d'aucun bien de l'Egliſe de la main d'une perſonne Laïque. Suger ayant remontré au Roi que ce Réglement préjudicioit aux droits de la Couronne, le Prince s'y oppoſa, & demanda que le Canon fût réformé; ce qui lui fut accordé. 1112. & ſuiv.

Comme le deſſein du Pape étoit de terminer le Concile par l'excommunication de l'Empereur, qui avoit refuſé de s'y trouver, le Roi de France qui n'étoit pas en bonne intelligence avec ce Prince, étoit réſolu de laiſſer agir le Saint Pere. Mais Suger, dont les vûes s'étendoient plus loin, & qui prévoyoit que l'Empereur ne manqueroit pas de venger cet affront ſur la France, fit toutes les inſtances poſſibles pour engager le Roi à s'y oppoſer. Il ne put rien obtenir, & la Sentence d'excommunication fut prononcée. L'Empereur Henri y eſt excommunié.

Ce que Suger avoit prévû ne man-

qua pas d'arriver. L'Empereur, indigné de ce qui s'étoit fait contre lui en ce Concile, jura que la France & la Ville de Reims en particulier, éprouveroient les effets de ſon reſſentiment. Il ne put mettre ces terribles menaces à exécution. Etant retourné en Allemagne pour faire de nouvelles levées, il donna le loiſir au Roi de France d'en faire autant de ſon côté, & de ſe mettre en état de ſe faire craindre lui-même.

1112. & ſuiv.

Suger eſt envoyé à Rome.

Après la tenue du Concile, le Pape, à la ſollicitation des Italiens, retourna à Rome. Le Roi ayant à traiter avec lui d'une affaire d'importance, chargea Suger de cette négociation, & nomma l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, pour l'accompagner dans ce voyage.

Le Pape le reçut avec toutes les marques de diſtinction qui convenoient à la dignité de celui qui l'envoyoit. Il étoit connu du Saint Pere qui l'avoit vû au Concile de Reims. Lorſqu'après avoir terminé ſa négociation, Suger ſe diſpoſa à partir, le Pontife qui avoit une haute idée de ſes talens, voulut le retenir & l'attacher à ſa perſonne; mais il remercia Sa Sainteté de l'honneur qu'Elle lui vou-

aire, & reprit la route de France.
ependant Adam Abbé de S. De- 1122.
étant mort le 19 Février de l'an- Il eſt élû
1122, pendant que Suger étoit Abbé du S.
ore en chemin, les Religieux ſans Denis.
ıdre ſon retour, l'élurent d'une
: commune pour remplir la place
ınte. Il apprit lui-même cette nou-
e par un Domeſtique de l'Ab-
: que les Religieux envoyerent
levant de lui, & qu'il rencontra
leçà des Monts. Il apprit en même-
s que cette élection s'étant faite
l'agrément du Roi, il avoit fait
tre en priſon ceux des Religieux
étoient venus lui préſenter le dé-
t pour le confirmer, & qu'il l'avoit
laré nul. Dans cette conjoncture,
er, après avoir premierement don-
les larmes à la mémoire d'Adam
lui avoit ſervi de pere, & qu'il re-
loit comme l'auteur de ſon élé-
on, renvoya une partie de ſes gens
ome, pour conſulter Sa Sainteté
la conduite qu'il devoit tenir dans
affaire ſi délicate; & il donna or-
à une autre partie de ſe rendre à
ndes journées à la Cour de Fran-
pour y reconnoître la diſpoſition
eſprits; pendant que de ſon côté

il s'avançoit lentement, à deſſein de
1122. ne pas entrer dans le Royaume, ſans avoir des nouvelles poſitives de l'une ou l'autre Cour.

Il n'étoit pas encore arrivé à Lyon, lorſque ceux qu'il avoit envoyés en France, revinrent avec des nouvelles plus favorables qu'il n'avoit lieu de l'eſpérer. Le Roi avoit rendu la liberté aux priſonniers, & n'attendoit que ſon arrivée pour confirmer ſon élection. En effet, ce Prince, par une diſtinction bien glorieuſe, ſe rendit à S. Denis le jour que Suger y arriva. Il le reçut avec toutes les marques d'eſtime & d'affection qu'un ſujet puiſſe déſirer, & confirma le décret de ſon élection.

Il reçoit l'Ordre de Prêtriſe.

Suger rendit compte au Roi de la négociation dont il l'avoit chargé pour la Cour de Rome; & après avoir été rendre ſes devoirs à ſon Prédéceſſeur ſur ſon tombeau, il ſe diſpoſa à recevoir la Prêtriſe que l'Evêque de Senlis lui confera le lendemain de ſon arrivée. Le jour ſuivant l'Archevêque de Bourges lui donna la bénédiction Abbatialle, en préſence du Roi & de toute la Cour.

Lorſque l'Abbé Suger ſe vit tran-

quille, tous ſes ſoins furent de connoître les devoirs de ſa nouvelle dignité. 1122.
Un certain jour on vint l'avertir qu'un Evêque & un Religieux de ſon Ordre, lui demandoient une audience particuliere. C'étoit Manaſſez Evêque de Meaux qui lui amenoit le célebre Pierre Abelard, échappé des priſons de Saint Denis où ſes Confreres l'avoient fait mettre pour avoir oſé ſoutenir que Saint Denis l'Aréopagite n'étoit jamais venu en France & n'avoit pû ſouffrir le martyre ſous Dece.

Pierre Abelard à S. Denis.

Suger reçut l'Evêque & le Religieux avec cette politeſſe qui lui étoit naturelle. Il connoiſſoit Abelard depuis long-tems, & étoit à peu près de même âge. Comme il n'avoit point eu de part aux pourſuites que ſes Confreres avoient faites contre cet homme célebre, il ſembloit qu'il dût être plus diſpoſé à le favoriſer. Mais le contraire arriva.

Abelard, ſcandaliſé depuis long-tems des déſordres qui regnoient dans l'Abbaye de Saint Denis, ayant pris le deſſein de ſe retirer ailleurs, étoit venu pour cet effet avec l'Evêque de Meaux, en demander la permiſſion au nouvel Abbé. Suger après pluſieurs

réflexions, déclara qu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, faisant entendre que la sortie d'un tel homme ne donneroit pas une idée avantageuse de la conduite de ses Religieux. 1122.

Abelard ne se rebuta point, & résolut de tenter d'autres voyes. Il étoit aimé du Sénéchal Etienne de Garlande, qui par le poste qu'il occupoit, & par la faveur dont le Roi l'honoroit, étoit en état plus que personne de lui rendre service. Ce fut à lui qu'il s'adressa. Le favori agit si efficacement auprès du Roi, que Suger à sa sollicitation fut obligé d'accorder à son Religieux la permission qu'il lui demandoit.

Suger assiste au premier Concile de Latran.

Quelque tems après, il partit pour Rome, dans le dessein de mettre son Abbaye & tout ce qui en dépendoit, sous la protection du Saint Siége. Le Saint Pere lui fit une réception convenable à sa dignité ; & les Cardinaux surtout, qui l'avoient vû en France, & qui connoissoient son mérite, s'empresserent de lui donner des marques de leur estime. Le Pape confirma son élection, & l'invita à assister au Concile général de Latran, dont l'ouver-

ture ſe fit peu de tems après ſon arrivée à Rome en 1123. Suger parut en cette aſſemblée, non plus en qualité de Député, comme auparavant, mais comme Abbé d'un des plus célebres Monaſteres qu'il y eût alors. 1123.

Les Evêques firent de grandes plaintes dans ce Concile contre les Abbés, de ce qu'ils s'ingeroient de faire les fonctions Epiſcopales. On peut croire que l'Abbé de S. Denis ne demeura pas dans le ſilence; mais malgré tout ce que lui & ſes Confreres purent alléguer, le Concile fit un Canon, qui ſoumettoit les Abbés aux Evêques Diocéſains pour l'Ordination des Clercs, la conſécration des Autels, &c. avec défenſes de ſe ſervir des Ornemens Epiſcopaux, & qui interdiſoit aux Moines les *fonctions Curiales.*

Il va au Mont-Caſſin.

Pendant la tenue de ce Concile, il fit connoiſſance avec Oderiſe nouvellement élû Abbé du Mont-Caſſin. Il étoit venu à Rome, pour être beni des mains du Pape. Cette cérémonie ſe fit à la fin du Concile. Comme Oderiſe ſe diſpoſoit à retourner à ſon Abbaye, il invita Suger à venir voir ce Monaſtere célebre, où l'Ordre de S. Benoît avoit pris naiſſance. Suger ac-

cepta ſes offres, & partit avec lui. Ce ne fut pas le ſeul voyage qu'il fit dans l'Italie; il viſita tous les lieux que la dévotion des peuples rendoit célebres.

1123. & ſuiv.

Son retour en France.

Peu de tems après ſon arrivée, le Pape lui écrivit de la maniere la plus obligeante, pour l'inviter à venir à Rome tenir dans l'Egliſe un rang plus élevé. Ses amis comptoient que c'étoit pour être Cardinal; peut-être ſe flatoit-il lui-même de cette eſpérance. Quoiqu'il en ſoit, il n'alla pas juſqu'à Rome; car ayant appris dans ſa route la mort du Pape arrivée le 12 Décembre de l'année 1124, & l'élection de Lambert d'Oſtie, qui lui ſuccéda ſous le nom d'Honoré II, il revint ſur ſes pas, & arriva à Paris vers le milieu du Carême de 1125.

Affaires dont il eſt chargé.

Son retour fit plaiſir au Roi, qui avoit appréhendé de perdre un ſi fidéle ſerviteur. Pour l'attacher entierement à l'Etat & à ſa Perſonne, il lui donna des emplois plus conſiderables que ceux dont il l'avoit revêtu juſqu'alors. Il avoit l'Intendance de la Juſtice, & la rendoit dans ſon Abbaye, où il connoiſſoit des cauſes ordinaires. Les affaires de la guerre, & les né-

gociations étrangeres étoient encore de ſon département. 1125.

Le 23 Mai de l'année 1125, l'Empereur Henri V. qui avoit eu de ſi grands demêlés avec le Saint Siége, au ſujet des Inveſtitures, ayant laiſſé par ſa mort le Trône Imperial vacant, la Diete s'aſſembla à Mayence pour procéder à l'élection de ſon Succeſſeur. Le Roi, que cette affaire intereſſoit, y envoya l'Abbé de Saint Denis, qui s'y rendit avec un train convenable. Il traverſa par ordre du Roi l'élection des deux neveux de l'Empereur Henri, à qui ce Prince en mourant avoit envoyé les marques de l'Empire, témoignant par-là que ſon intention étoit qu'ils lui ſuccédaſſent. Mais les Electeurs peu contens du gouvernement de Henri, & pouſſés par Suger, donnerent l'excluſion aux deux Princes, & proclamerent Empereur Lothaire Duc de Saxe, qu'ils firent couronner à Aix-la-Chapelle, au mois de Septembre de la même année 1125.

Suger envoyé en Allemagne

Après cette affaire terminée à l'avantage de la France, Suger penſa aux intérêts de ſon Abbaye. Il ſe fit faire une reſtitution par le Comte de

A ſon retour il veille aux intérêts de ſon Abbaye.

Morſpec, qui s'étoit emparé d'une
1125. terre voiſine de ſa Seigneurie, appar-
& ſuiv. tenant à l'Abbaye de Saint Denis. Le Comte fit un échange de cette terre, avec d'autres biens qu'il avoit en France, aux environs de Metz, qu'on nomme à préſent le Prieuré de la Celle.

Guerre contre le Comte d'Auvergne.

Dans le même-tems, l'Evêque de Clermont ayant été chaſſé de ſon Egliſe par les violences du Comte d'Auvergne, le Roi pouſſé autant par ſon zéle pour la Religion, que par ſon amour pour la Juſtice, prit les armes afin de rétablir ce Prélat ſur ſon Siége. Suger l'accompagna dans cette expédition, à la tête des troupes qu'il avoit levées ſur les terres de l'Abbaye. C'eſt à cette guerre qu'on peut rapporter l'origine de ſa converſion, c'eſt-à-dire, le deſſein qu'il forma de rétablir la régularité parmi ſes Religieux, & de mener lui-même une vie conforme à ſon état. L'armée de France mit le ſiége devant Clermont: les attaques & la défenſe furent vives de part & d'autre; il y périt beaucoup de monde, & Suger lui-même manqua d'y perdre la vie. La Ville fut enfin obligée de ſe rendre, & de reconnoître ſon Evêque.

Au retour de ce ſiége, Suger faiſant réflexion à la fragilité de la vie, & aux dangers dont la Providence l'avoit préſervé, penſa plus ſérieuſement qu'il n'avoit encore fait, à remplir les devoirs de ſa profeſſion. La connoiſſance qu'il avoit faite pendant cette guerre avec Charles Comte de Flandres, ſurnommé le Bon, Prince auſſi recommandable par ſa piété que par ſa valeur, & les entretiens fréquens qu'il avoit eus avec lui, contribuerent beaucoup à lui faire prendre cette réſolution; mais la fin malheureuſe de deux de ſes amis, dont l'un étoit Ponce Abbé de Cluny, & l'autre Oderiſe Abbé du Mont-Caſſin, que le Pape indigné de leurs déſordres avoit dépoſés, & traités avec ſévérité, acheva entierement de le déterminer; de ſorte qu'il ne penſa plus qu'à ſe réformer, lui & ſes Religieux. 1125. & ſuiv.

Il forme le deſſein de réformer ſa conduite & ſon Abbaye.

Il commença à mettre la main à cette pieuſe entrepriſe en l'année 1127, la 5e de ſon adminiſtration, la 2e du Pontificat d'Honoré II, & la 19e du Regne de Louis le Gros. Il trouva heureuſement beaucoup de docilité dans ſes Religieux, qui, à ſon exemple, 1127.

1127. embraſſerent la réforme ſans aucune oppoſition. Cette nouvelle ne ſe fut pas plutôt répandue dans le monde, que tout ce qu'il y avoit alors de perſonnes de piété, lui écrivirent pour le féliciter. S. Bernard * avoue dans une de ſes lettres, qu'il n'en eſpéroit pas tant de lui; qu'il auroit été ſatisfait, s'il avoit voulu ſeulement retrancher ſon équipage & cette pompe mondaine, avec laquelle il paroiſſoit en public; mais qu'il avoit plus fait, puiſque non content de ſe réformer lui-même, il avoit procuré le même bien à ſa Communauté.

Les perſonnes du monde n'eurent plus dèſlors un ſi libre accès dans l'Abbaye. L'adminiſtration de la Juſtice fut transferée ailleurs. Les gens d'épée & d'affaires n'y parurent plus. Si notre Abbé paroiſſoit en public, c'étoit avec la ſimplicité qu'exigeoit ſon état. Il avoit même formé le deſſein de ne plus aller à la Cour; mais la diſgrace du Sénéchal Etienne de Garlande, qui arriva dans le même tems, l'y rengagea tout de nouveau. Le Roi le chargea de toutes les affaires de l'Etat, & voulut ſe repoſer entierement

* Bernard, Ep. 78.

ſur lui. On le vit donc encore dans le grand monde; mais ce fut avec une modeſtie qui édifia. Le ſoin des affaires publiques ne lui fit point négliger celles de ſon Monaſtere. Il tenoit la main à l'obſervation des Réglemens, & rien n'y ſouffroit de ſon abſence. 1128.

Il fait réunir à ſon Abbaye le Monaſtere d'Argenteuil.

Peu de tems après cette réforme, c'eſt-à-dire, l'an 1128, il entreprit de réunir à l'Abbaye de Saint Denis, celle d'Argenteuil, qu'il croyoit lui appartenir, fondé ſur des piéces qu'il avoit trouvées, étant encore jeune Religieux, dans les papiers de la Maiſon de Saint Denis. Il envoya deux Députés à Rome, avec ordre de repréſenter au Pape le contrat de fondation, & ſurtout d'inſiſter beaucoup ſur la vie peu édifiante des Religieux de cette Abbaye.

Le Pape chargea ſon Légat d'examiner cette affaire. Suivant les intentions de Sa Sainteté, on aſſembla un Concile Provincial à Saint-Germain-des-Prés, au commencement de l'année 1129, où ſe trouva un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Le Roi, à la perſuaſion de Suger, y aſſiſta avec la Reine, ſon fils aîné, & le

me dans la poſſeſſion des anciens. Le Pape alla de Saint Denis à Rouen, & ayant enſuite employé près de deux ans à viſiter les principales Egliſes du Royaume, il indiqua un Concile général à Reims pour la Saint Luc de la même année 1131.

1131. & ſuiv.

Mort du fils aîné du Roi.

Pendant que toutes choſes ſe diſpoſoient pour le Concile, un malheur plongea le Roi & toute la France dans la triſteſſe. Louis ayant fait couronner Philippe ſon fils aîné âgé de 14 ans, il arriva un jour, que ce jeune Prince ſe divertiſſant aux environs de Paris, un pourceau s'étant embarraſſé entre les jambes de ſon cheval, le fit tomber. Le Prince ſe bleſſa ſi dangereuſement, qu'il mourut la nuit ſuivante. Le Roi à cette nouvelle s'abandonna à la douleur, & ce fut inutilement que Suger, qui ne le quittoit point, mit tout en uſage pour lui donner quelque conſolation.

Son ſecond fils eſt couronné.

Pendant que toute la France étoit dans la déſolation, Suger uniquement occupé du bien de l'Etat, & prévoyant les troubles qui arriveroient, ſi le Roi venoit à manquer, engagea ce Prince à faire couronner Louis ſon ſecond fils. Cette cérémonie ſe fit au Concile

de Reims, en préſence du Roi, & de tous les Etats du Royaume aſſemblés à cet effet. L'Election d'Innocent y fut auſſi confirmée, & Pierre de Léon Antipape ſolemnellement excommunié. 1131. & ſuiv.

Lorſque le Roi, par l'avis de Suger, ſe fut aſſuré un Succeſſeur, il ne mit plus de bornes à la faveur dont il l'honora. L'Abbé de Saint Denis ne quittoit preſque plus la Cour, excepté lorſque le Roi alloit à quelque expédition; alors il profitoit de ſon loiſir, pour réparer ſon Abbaye, & y affermir de plus en plus le bon ordre. Ce Prince, dont toute la vie s'étoit paſſée dans les fatigues de la guerre, revenant du Château de Saint Brice ſur Loire, dont le ſiége lui avoit coûté beaucoup de peine, tomba malade ſur la route, & fut obligé de s'arrêter à Mont-Richard en Touraine. Suger, qui y fut mandé, n'abandonna point le Roi pendant toute cette maladie, & il en reçut dans cette extrêmité les marques de la plus tendre affection. Ce Prince laiſſa par ſon teſtament de grands biens à l'Abbaye de Saint Denis, & ſe diſpoſa à la mort qu'il crut proche. Mais ſa maladie n'eut pas de Maladie du Roi.

suite ; il recouvra même la santé en
1131. peu de tems, & vint à Saint Denis
& suiv. en rendre à Dieu ses actions de graces.

Suger se disposé à la mort. Suger, qui avoit été témoin des sentimens de piété, que ce Prince avoit fait paroître aux approches de la mort, en fut si touché, qu'il pensa serieusement à se disposer à la sienne. Il fit son testament, où il témoigne sa reconnoissance envers Dieu, pour toutes les graces dont il l'avoit comblé pendant le cours de sa vie, & où il ordonne des prieres & des aumônes pour le repos de son ame, faisant à cet effet différentes fondations. C'est ainsi qu'il se préparoit à la mort ; mais il avoit encore un grand rôle à jouer sur la scêne de ce monde, avant d'en sortir. Tous les honneurs, dont nous l'avons vû revêtu jusqu'à présent, n'étoient, pour ainsi dire, que les préludes de celui auquel la Providence le destinoit. Nous allons bientôt le voir assis, comme il le dit lui-même dans son testament, non-seulement entre les Princes, mais même *à la tête des Princes du peuple.*

Mariage du jeune Pendant que Suger étoit occupé à mettre ordre aux affaires de sa conscience

cience, & de ſon Monaſtere, la Cour de ſon côté ſe trouvoit aſſez embarraſſée ſur la réponſe qu'elle devoit rendre aux Ambaſſadeurs du Duc d'Aquitaine, qui offroit la Princeſſe Eléonore ſa fille en mariage au jeune Roi Loüis VII, lui conſtituant pour ſa dot l'Aquitaine & le Poitou. Suger, qui fut mandé au Conſeil, enviſageant les grands avantages que la réunion de ces Provinces apportoit à la France, perſuada au Roi d'accepter les offres du Duc. Tout le Conſeil acquieſça à ſon ſentiment. Ainſi les Ambaſſadeurs furent renvoyés, avec aſſurance que le jeune Roi ſe rendroit inceſſamment à Bordeaux, pour y épouſer la Princeſſe Eléonore.

1131. & ſuiv. Roi, avec Eléonore d'Aquitaine.

Il partit en effet peu de tems après, avec une ſuite convenable à ſa dignité, ſous la conduite de Raoul Comte de Vermandois, & de Thibaud Comte de Blois. Suger, & deux autres Miniſtres des plus expérimentés, lui furent donnés pour Conſeillers. Le jeune Prince fit ſon entrée à Bordeaux, avec une magnificence digne de la Majeſté Royale. La cérémonie de ſon mariage fut auſſi auguſte que pompeuſe, & elle fut terminée par

le Couronnement de la jeune Reine de France.

1137. Mort de Louis VI.

Peu de tems après la célébration de ce mariage, arriva à Bordeaux la nouvelle de la mort du Roi, décédé le premier d'Août de l'an 1137 âgé de ſoixante ans, dont il en avoit regné 29. Toute la Cour du jeune Roi en fut conſternée. Suger ſentit la perte qu'il venoit de faire dans un Prince qui n'avoit ceſſé de le combler de bienfaits. Cet évenement faiſant changer entierement les choſes de face, il fallut penſer à prendre de nouvelles meſures. Suger, comme Chef du Conſeil, fit comprendre au Roi, qu'un prompt retour à Paris, préviendroit les troubles, que ſon abſence pourroit occaſionner. Le jeune Prince défera à ſon avis, & partit ſur le champ de Bordeaux avec toute ſa Cour. Il paſſa par Orléans, où il calma quelques émotions populaires, & arriva à Paris, où il fit ſon entrée avec la Reine ſon épouſe, au milieu des acclamations d'un peuple nombreux.

Guerre contre le Comte de Toulouſe.

Lorſque Loüis VII. ſe vit affermi ſur le Trône, il penſa à recouvrer le Comté de Toulouſe, qui faiſoit partie de la ſucceſſion de la Reine ſa femme.

Il fut arrêté dans le Conſeil, qu'après avoir fait au Comte de Toulouſe les ſommations ordinaires, on lui déclareroit la guerre en cas de refus. Suger, qui étoit un des Chefs du Conſeil, ne fut point de ce ſentiment. Le droit d'Eléonore ſur le Comté de Toulouſe ne lui paroiſſoit pas évident, d'autant qu'Alphonſe, qui en étoit le poſſeſſeur, produiſoit un contrat de vente en bonne forme. Il crut d'ailleurs qu'il étoit dangereux de commencer un regne par la guerre, qui entraîne avec elle des frais immenſes, & qui occaſionne toujours quelques déſordres dans un Etat. Mais les ſollicitations de la jeune Reine l'emporterent ſur ſon avis. Le malheureux ſuccès de cette entrepriſe ſervit à mettre au jour l'habileté & l'expérience de l'Abbé de S. Denis, à qui le Roi donna dès-lors toute ſa confiance. 1137. & ſuiv.

Pendant tout le tems que dura cette guerre, Suger, retiré dans ſon Abbaye, exécuta le projet qu'il méditoit depuis pluſieurs années. C'étoit de donner plus d'eſpace à la nef de ſon Egliſe. Le plan qu'il en avoit tracé lui-même, ayant été rempli en moins de trois ans, il invita pluſieurs Evêques

& Prélats à en venir faire la conſécration. Comme la partie ſupérieure de l'Egliſe, qu'on nomme le Chevet, n'avoit point de rapport avec cette nef qu'il venoit d'élever, il la fit rebâtir ſur le même Plan. Le Roi vint en poſer lui-même la premiere pierre. Cette cérémonie ſe fit avec beaucoup de magnificence. L'Abbé de S. Denis reçut de ce Prince de grands témoignages de bienveillance en cette occaſion.

1137. & ſuiv.

Différend entre la Cour de France & la Cour de Rome.

Il s'éleva dans le même tems de grandes conteſtations entre la Cour Romaine & celle de France, au ſujet de l'élection de Pierre de la Châtre, que le Pape Innocent II, malgré l'oppoſition du Roi, vouloit inſtaller ſur le Siége Epiſcopal de Bourges. Le Saint Pere excommunia le Roi, & mit le Royaume en interdit. Les choſes alloient être pouſſées bien loin de part & d'autre, ſi l'Abbé de S. Denis n'eût enfin perſuadé à ce Prince de conſentir à ce que Sa Sainteté exigeoit.

Guerre contre le Comte de Champagne.

Ces troubles étoient à peine appaiſés, qu'il en ſurvint de plus grands. Raoul, Comte de Vermandois, ayant conçu une forte paſſion pour Petronille, ſœur de la Reine, fit caſſer ſon mariage avec la niéce du Comte de

Champagne, pour épouſer cette Princeſſe. Le Pape s'oppoſa à ce divorce, & excommunia le Comte. Le Roi entra avec une armée dans les terres du Comte de Champagne qu'il regardoit comme l'Auteur des cenſures; mit le ſiége devant Vitry en Pertois, & réduiſit la Ville en cendres, ſans épargner la principale Egliſe, où s'étoient retirés, comme dans un azile inviolable, pluſieurs milliers de perſonnes de tout âge & de tout ſexe. 1137. & ſuiv.

Saint Bernard, qui ſçavoit que ce Prince ne ſe conduiſoit que par les conſeils de l'Abbé de Saint Denis, lui écrivit d'une maniere très-forte à ce ſujet. Celui-ci ne répondit qu'en s'excuſant avec modération. L'Abbé de Clairvaux adreſſa enſuite une lettre véhémente au Roi lui-même *, dans laquelle il lui repréſente l'énormité de ſon crime, & le menace des Jugemens de Dieu, qui étoient prêts d'éclater ſur lui. Cette démarche ne fut pas ſans ſuccès; le Roi ouvrit les yeux, reconnut ſa faute, & ſe condamna lui-même. Que de réflexions à faire ſur cette ſainte hardieſſe d'un Sujet!

Suger, qui pendant la guerre que

* S. Bern. Ep. 22.

le Roi fit au Comte de Champagne, avoit fait travailler continuellement à la partie ſupérieure de ſon Egliſe, voyant enfin tout l'édifice achevé, invita grand nombre d'Evêques & de Prélats à en venir faire la Dédicace. Le Roi, avec toute ſa Cour, rendit cette cérémonie plus auguſte par ſa préſence, & fit de riches dons à l'Egliſe de Saint Denis.

1145. L'Egliſe de Saint Denis achevée par les ſoins de Suger.

Les Ambaſſadeurs des Princes Chrétiens d'Orient arriverent en France cette même année 1145. Ils avoient paſſé par Rome, & le Saint Pere les avoit chargés d'une Lettre pour le Roi, par laquelle il l'exhortoit à envoyer des ſecours aux Chrétiens de la Paleſtine, contre les Sarazins qui faiſoient tous les jours de nouveaux progrès. Ce Prince, ravi de trouver une occaſion ſi favorable pour expier le maſſacre de Vitry, dont ſa conſcience étoit continuellement allarmée, convoqua les Etats du Royaume à Bourges, où il fut réſolu que le Roi paſſeroit en Orient avec une armée.

Voyage de la Terre Sainte réſolu.

Suger, qui prévoyoit que les ſuites d'un voyage ſi long pourroient être préjudiciables à l'Etat, après avoir mis tout en uſage pour détourner le

Roi d'aller en perſonne à cette expédition, le conjura du moins de ne s'engager à rien, ſans avoir conſulté auparavant l'Abbé de Clairvaux. Il écrivit enſuite ſecretement au Pape, pour lui repréſenter de quelle conſéquence il étoit que le Roi ne ſortît point de ſes Etats. Le Saint Pere lui fit réponſe, que le zele du Roi lui paroiſſoit ſi ardent & ſi ſincere, qu'il ne pouvoit s'y refuſer; qu'au reſte il étoit plus à portée de connoître ce qui étoit le plus expédient. 1145. & ſuiv.

La Bulle, par laquelle Saint Bernard étoit chargé de prêcher la Croiſade, étant arrivée en France, le Roi fit aſſembler les Etats à Vezelai, & y reçut la Croix des mains de l'Abbé de Clairvaux. Son exemple fut ſuivi d'une infinité de perſonnes, de toutes conditions, & de tout ſexe; mais entr'autres de la Reine & des premieres Dames de ſa ſuite, qui voulurent avoir part à la ſainte expédition.

Le Roi, avant ſon départ, convoqua une autre aſſemblée à Etampes, pour y faire choix d'un Miniſtre, qui gouvernât le Royaume pendant ſon abſence. Saint Bernard lui nomma l'Abbé Suger, qui fit de grands inſ- Suger déclaré Régent du Royaume.

tances pour ne point accepter cet emploi important, & ne ſe rendit qu'au commandement exprès du Pape. Il étoit âgé alors d'environ ſoixante ans. Tout le monde étoit convaincu qu'il ne lui manquoit aucun des talens néceſſaires pour bien gouverner; on le regardoit même comme le plus habile Miniſtre qu'il y eût alors dans l'Europe. Doux, poli, affable, ferme dans ſes réſolutions, intrépide dans le danger, bien loin qu'il eût brigué cette dignité, toutes ſes penſées n'étoient que pour la retraite qu'il méditoit depuis long-tems. Obligé enfin de ſe rendre à l'autorité du Pape & du Roi, l'humilité qu'il fit paroître en refuſant cet honneur, ne ſervit qu'à l'en faire juger plus digne.

1145. & ſuiv.

Pendant que toutes ces affaires ſe traitoient, le Pape Innocent II. fut obligé de ſe refugier en France, pour ſe ſouſtraire à la fureur des Arnaldiſtes. Le Roi s'avança juſqu'aux portes de Paris pour le recevoir. Suger ne parut point dans cette cérémonie; mais le Pape l'envoya chercher, & lui commanda de nouveau de ſe ſoumettre à la volonté du Roi, qui n'étoit autre que celle de Dieu. Depuis ce

jour-là tous les Ordres du Royaume le reſpecterent, comme celui qui repréſentoit la perſonne du Roi. 1145. & ſuiv.

Un démêlé, qui ſurvint dans le même tems entre les Officiers du Pape, & le Chapitre de Sainte Genevieve, lui fournit la premiere occaſion de faire uſage de l'autorité qui venoit de lui être confiée; car le Roi lui renvoya la connoiſſance & le jugement de cette affaire. Il y avoit long-tems que Suger avoit formé le deſſein de faire remplacer les Chanoines de cette Egliſe, par des Moines de ſon Abbaye. Il ſaiſit cette circonſtance pour ſe plaindre de la vie ſcandaleuſe qu'ils menoient, & remit l'exécution de ce projet après le départ du Roi.

Ce Prince alla à Saint Denis paſſer les Fêtes de Pâques de cette année 1147, & y retourna à la Pentecôte, auquel jour il prit l'Oriflame, & reçut du Pape, qui s'y étoit rendu, la Bénédiction Apoſtolique, la Pannetiere & le Bourdon. Enſuite de cette cérémonie, il dîna au Refectoire avec les Religieux, & après avoir remis entre les mains de l'Abbé les Lettres Patentes de ſa Régence, il partit enfin pour ſe rendre à Mets, où tou- 1147.

tes ſes troupes devoient ſe raſſem-
1147. bler.

Il introduit des Chanoines Réguliers de Saint Victor dans la Maiſon de Sainte Génevieve.

Ce fut peu après ſon départ, que malgré les oppoſitions du Chapitre de Sainte Geneviéve, Suger vint à bout d'introduire dans cette Maiſon, des Chanoines Reguliers de S. Victor. Son intention étoit, comme nous venons de le dire, d'y mettre de ſes Religieux; mais il rencontra des difficultés qu'il ne put vaincre.

Le Roi étant arrivé en Hongrie, écrivit à ſon Miniſtre, & lui enjoignit ſurtout de ne point le laiſſer manquer d'argent. La place que Suger occupoit étoit trop élevée, pour ne lui pas faire des envieux; les Evêques, ſurtout, montrerent beaucoup de répugnance à lui obéïr. Il en porta ſes plaintes au Saint Pere, qui menaça de l'excommunication ceux qui lui réſiſteroient.

L'année d'après le départ du Roi,
1148. qui étoit 1148, il reçut une ſeconde lettre de ce Prince, qui ne lui avoit point écrit depuis qu'il étoit ſorti de Hongrie, par laquelle il lui marquoit qu'il ſe diſpoſoit à partir de Conſtantinople pour la Syrie, & lui enjoignoit, comme dans la premiere, de lui en-

voyer de l'argent. Après les Fêtes de Noël de la même année, le Régent tint Conſeil à Paris, pour remédier aux troubles qui s'étoient excités en quelques Provinces. On y décerna des peines contre ceux de Reims entr'autres, qui s'étoient revoltés contre leur Archevêque. 1148.

Il ſe répandit au même tems un bruit par toute la France & l'Allemagne, que l'armée du Roi & celle de l'Empereur avoient été taillées en piéces par celle des Turcs. Le Régent en fut allarmé; mais il apprit bientôt la vérité, qui étoit que les ſeules troupes Impériales avoient été défaites, & que la perfidie des Grecs étoit cauſe de ce malheur.

Condamnation de la doctrine de Gilbert de la Porée.

L'ouverture du Concile de Reims s'étant faite le Dimanche d'après la mi-Carême de la même année, la Doctrine de Gilbert de la Porée Evêque de Poitiers, qui ſoutenoit que les qualités formelles qui ſont en Dieu ne ſont pas Dieu, y fut examinée. Les Evêques du Clergé de France, ſans attendre la déciſion du Pape, dreſſerent une Formule de Foi, & choiſirent, par le conſeil de Saint Bernard, l'Abbé de Saint Denis pour la

préſenter au Pape, non-ſeulement par-
1148. ce qu'en qualité de Régent, il étoit le Superieur du Clergé, mais encore par l'opinion qu'ils avoient de ſa prudence & de ſa fermeté. Ils n'avoient d'autres vues en cela, que de prévenir les deſſeins de certains Cardinaux, qui paroiſſoient favoriſer les ſentimens de Gilbert.

Cette démarche n'eut pas le ſuccès dont on s'étoit flatté ; le Pape trouva mauvais que le Clergé de France voulût lui preſcrire des Loix. Il fit même une ſevere reprimende à l'Abbé de Clairvaux, & ayant aſſemblé de nouveau les Peres du Concile, il condamna lui-même les propoſitions de Gilbert. On n'avoit pas alors des idées auſſi claires qu'aujourd'hui de la ſupériorité des Conciles ſur le Pape, & des bornes de la puiſſance du Saint Siége.

Conduite de Suger dans le Gouvernement.

Le Concile fini, le Régent s'appliqua à remedier aux déſordres cauſés par l'avarice de certains particuliers, qui profitoient de l'abſence du Roi pour s'emparer des biens de l'Egliſe. Il fit des Reglemens ſeveres contre eux. Ses ſoins s'étendoient ſur tout. La brigue, non plus que le crédit de ceux qui étoient en place, ne put rien

ſous ſon Miniſtere. Il ménagea le tré-
ſor Royal avec tant d'œconomie, que 1148.
ſans charger les peuples, il trouva le
moyen d'envoyer de l'argent au Roi,
toutes les fois qu'il lui en demanda.
Fléau des oppreſſeurs, & protecteur de
l'innocence, il étoit craint & reſpecté
de ce qu'il y avoit de plus grand dans
le Royaume, ainſi que le témoignent
les titres de Grandeur & d'Alteſſe, qui
lui étoient donnés par les perſonnes
de la premiere conſidération. La crain-
te que ſon autorité imprimoit, parut
ſurtout à l'occaſion que nous allons
dire. Geofroi, Duc de Normandie, Sa fermeté.
ayant refuſé de ſervir dans l'armée de
France, en qualité de Vaſſal de la Cou-
ronne, le Régent, après avoir employé
d'abord les prieres, parla en Maître, &
lui commanda de ſe rendre inceſſam-
ment à ſon devoir, ſinon qu'il le trai-
teroit comme un ſujet rebelle. Le Duc,
qui le connoiſſoit capable de faire ce
qu'il diſoit, prit le parti d'obéïr.

La réputation de ſa ſageſſe étoit ré- Son autorité.
pandue chez tous les Etrangers. Henri
Roi d'Angleterre, le prit pour arbi-
tre du démêlé qu'il eut avec la Fran-
ce. Robert, Roi de Sicile, ayant ap-
pris qu'il devoit paſſer ſur ſes terres,

vint au-devant de lui. David Roi d'Ecoſſe, lui envoya une ambaſſade pour
1148. lui demander ſon amitié. Voici encore un fait, qui prouve que les Princes du Sang même n'étoient pas diſpenſés de lui obéïr. Le Comte de Vermandois, que le Roi avoit nommé ſon Lieutenant Général, pour commander les armées en ſon abſence, s'étoit emparé de la groſſe Tour de Bourges, dont Sa Majeſté, en partant, avoit confié la garde à l'Archevêque de cette Ville. Le Prélat s'en plaignit au Régent, qui commanda au Comte d'un ton ſi abſolu de ſe déſiſter de ſon entrepriſe, que ce Prince obéït ſur le champ.

On reçoit de fâcheuſes nouvelles.

Sur la fin de l'année 1148, le Roi lui écrivit d'Antioche, qu'il avoit perdu la plus grande partie de ſes troupes par la perfidie des Grecs: & qu'après avoir couru lui-même les plus grands dangers, il étoit arrivé dans cette Ville avec ce qui lui reſtoit de monde. Ces nouvelles accablantes jetterent l'allarme dans toute la France; on reconnut trop tard combien on auroit agi ſagement, ſi on eût ſuivi le conſeil de Suger, qui avoit tâché de détourner le Roi d'aller en perſonne

à cette périlleuſe expédition. Le Régent écrivit au Roi, & le conjura de 1148.
ſe rendre inceſſamment en France, où ſa préſence étoit néceſſaire. Il appréhendoit que quelques mécontens, ſoutenus par le Roi d'Angleterre, ne ſaiſiſſent cette occaſion, pour cauſer des ſoulevemens dans le Royaume. Il crut néanmoins qu'il étoit de ſa prudence d'agir, dans de ſi triſtes conjectures, en homme qui ne craignoit rien, & de faire courir des bruits contraires à ces fâcheuſes nouvelles.

Le Roi, outre le mauvais ſuccès de ſes armes, étoit encore accablé de chagrins domeſtiques, que lui cauſoit la Reine ſa femme, qui ſe comportoit en Orient d'une maniere peu convenable à ſa dignité. Il fit confidence de ſa peine à Suger, le priant de lui marquer comment il devoit agir. Cette circonſtance augmentoit encore la douleur du Régent, d'autant plus que c'étoit par ſon conſeil, que la Reine avoit ſuivi le Roi à cette guerre. Il pria inſtamment ce Prince, dans la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet, de ſuſpendre l'effet de ſon reſſentiment, juſqu'à ce qu'il fût de retour en France, où il prendroit le parti qu'il jugeroit le meilleur.

1149. & ſuiv.

Sa Majeſté y arriva enfin dans le mois de Novembre de l'an 1149, après deux ans & quatre mois d'abſence. Elle fit une entrée auſſi magnifique à Paris, que ſi ſon armée fût revenuë triomphante; on frappa même pluſieurs médailles à ce ſujet. Suger remit entre les mains de ſon Prince les rênes de l'Etat, avec plus de joye qu'il ne les avoit acceptées: ſa fidelité fut comblée des éloges qu'elle méritoit. Le Roi crut ne pouvoir mieux lui témoigner ſa reconnoiſſance, qu'en lui donnant le nom de Pere de la Patrie, & il voulut qu'au titre de Régent près, il eût toujours la même autorité.

Retour du Roi en France.

Ce fut environ vers ce tems-là, que Suger, à la ſollicitation du Pape, entreprit de mettre la réforme dans l'Abbaye ſeculariſée de S. Corneille de Compiegne. Deſſein d'autant plus difficile à exécuter, que les Chanoines de cette Egliſe avoient à leur tête Philippe de France frere du Roi. Il leur fit d'abord ſignifier les ordres du Pape & du Roi, auſquels ayant refuſé non-ſeulement de ſe ſoumettre, mais s'étant même revoltés contre les Officiers de Sa Majeſté, le Roi y alla en-

Suger réforme l'Abbaye de S. Corneille de Compiégne.

perſonne, les fit chaſſer de leur Maiſon, dont il mit en poſſeſſion les Religieux de Saint Denis, ſous la conduite d'Eudes qu'il nomma leur Abbé. 1149. & ſuiv.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant allumée entre le Roi & Henri Duc d'Anjou & de Normandie, Suger repréſenta avec tant de prudence & de ſageſſe que cette guerre étoit contraire à leurs intérêts, que la paix fut auſſitôt conclue & ſignée. Il avoit ſes vues particulieres en leur perſuadant de quitter les armes. Les affaires des Chrétiens d'Orient étoient preſque déſeſpérées; le zèle de ceux d'Occident étoit tellement rallenti par le mauvais ſuccès de la derniere Croiſade, que perſonne ne ſe trouvoit plus diſpoſé à leur porter du ſecours. Or, il craignoit que cette nouvelle guerre, que le Roi avoit reſolu de faire au Duc de Normandie, ne reculât & ne détruisît même le projet que ce Prince avoit formé de faire paſſer des troupes en Orient. Il empêche la guerre entre le Roi & le Duc de Normandie.

Dans le même tems le Patriarche d'Antioche & le Pape lui écrivirent conjointement, le priant d'employer ſon crédit auprès du Roi, pour l'engager à tenir la promeſſe qu'il a

faite aux Chrétiens en quittant la Paleſtine Le Roi, à la perſuaſion de Suger, convoqua une aſſemblée des Prélats du Royaume à Chartres; on y fit la lecture des lettres du Pape & du Patriarche d'Antioche; mais on ſe ſépara ſans rien décider.

1149. & ſuiv.

Il entreprend une nouvelle Croiſade.

Dans ce refroidiſſement univerſel des eſprits, l'Abbé de Saint Denis ne ſe rebuta point. Comme il meſuroit ſes forces à ſon zèle & à ſon courage, il réſolut de faire lui ſeul ce que les autres n'oſoient entreprendre enſemble. Il expoſa ſes intentions au Pape dans une lettre qu'il lui écrivit, & tint ſon deſſein ſecret juſqu'à ce que la réponſe fût venuë de Rome. Le Saint Pere, après avoir fait des réflexions ſur le grand âge de Suger, & ſur le peu d'apparence qu'un Religieux pût réuſſir, où les forces réunies de tant de Rois avoient été inutiles, ne laiſſa pas cependant, en conſidération de ſon zèle & de ſa piété, de lui faire expédier le Bref qu'il demandoit.

Il aſſemble une armée.

Il ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il rendit ſon deſſein public. Pour tenir une conduite oppoſée à celle des premiers Croiſés, il réſolut de ne mener en Orient qu'une armée de 12 mille hom-

mes, mais compoſée de l'élite du Royaume. Il trouva bientôt plus de monde qu'il ne lui en falloit; tous vouloient ſervir ſous un Chef, dont la prudence avoit toujours fait réuſſir les entrepriſes les plus difficiles. Il employa une année à faire les préparatifs néceſſaires pour cette guerre. Une ſeule choſe l'inquiétoit; c'étoit de voir le Trône ſans héritier : il ſollicita vivement le Roi d'y pourvoir avant ſon départ, en demandant la diſſolution de ſon mariage avec Eléonore, dont il n'y avoit pas d'apparence qu'il eût jamais d'enfans mâles, & qu'il avoit réſolu d'ailleurs de répudier à cauſe de ſes déſordres. 1149. & ſuiv.

Tandis que cette affaire délicate ſe traitoit à la Cour de France & à celle de Rome, Suger, qui ne perdoit point ſon projet de vûë, avoit déja pris des meſures pour faire embarquer ſes troupes au mois de Mars de l'année ſuivante. Il ſe diſpoſoit lui-même à ce voyage par toutes ſortes d'actions de piété. S'étant rendu à Tours, il renouvella ſur le tombeau de Saint Martin le vœu qu'il avoit fait de paſſer dans la Paleſtine. Mais Dieu, qui ſe contenta de ſon zèle, & de la ſainteté de ſes intentions, permit qu'il tombât malade au retour Il tombe malade.

de ce voyage de pieté. Il ne laiſſa pas,
1145. & ſuiv. tout foible, & tout accablé qu'il étoit, de prévenir les difficultés que ſa mort pourroit apporter à l'exécution de ſon pieux deſſein, en chargeant du ſoin de cette expédition le plus vaillant & le plus expérimenté de ſes Capitaines, à qui il aſſigna des fonds néceſſaires pour l'entretien des troupes.

Jugement ſur les Croiſades.

Je dirai à cette occaſion, que quoiqu'un grand Hiſtorien * ait condamné ces guerres d'outre-mer, elles me paroiſſent néanmoins dignes d'un courage chrétien, guidé par la raiſon, puiſqu'il s'agiſſoit de délivrer de l'oppreſſion, les Fidèles de l'Orient, & de chaſſer des Uſurpateurs cruels & impies. Quelles guerres furent jamais plus conformes à l'équité naturelle & à l'eſprit de la Religion? Si les Croiſades n'ont eu aucun ſuccès, & ſi elles ont fait périr des milliers de Chrétiens, c'eſt que les meſures étoient mal priſes, & que la diſcorde regnoit toujours entre les Chefs. Les Princes avoient tort d'abandonner leurs Etats, & d'aller en perſonne à cette guerre; ils auroient dû ſe contenter d'y envoyer des Généraux expérimentés & de bonnes troupes, après avoir fait

* M. Fleury.

entr'eux un Traité, par rapport à la conduite de la guerre, & au partage des conquêtes. En ce cas je crois que l'entrepriſe auroit réuſſi. Mais en ce tems-là un courage féroce, où il entroit un peu de religion, tenoit lieu de lumieres & de prudence. 1149. & ſuiv.

Cependant Suger ſongea ſérieuſement à mettre ordre pour la derniere fois à l'affaire de ſon ſalut. Ayant fait aſſembler ſes Moines, il les conjura de ne pas attendre après ſa mort, pour lui choiſir un ſucceſſeur. En même tems il fit écrire à Saint Bernard, ſon fidéle ami, pour le prier de venir l'aſſiſter dans ces derniers momens; mais le Saint Abbé n'ayant pû quitter ſon Monaſtere, les Evêques de Noyon, de Senlis & de Soiſſons lui rendirent ce pieux office. Ce fut entre leurs bras qu'il expira le treiziéme Janvier de l'an 1152, dans la ſoixante-dixiéme année de ſon âge, & la ſoixantiéme de ſa profeſſion. Mort de Suger. 1152.

Le Roi honora ſes funérailles de ſa préſence, & témoigna par ſes larmes combien il étoit ſenſible à la perte qu'il faiſoit d'un ſi ſage & ſi fidel Miniſtre. La France le regretta, comme celui qui méritoit, à juſte titre, le nom de Pere de la Patrie.

GUILLAUME DE BLOIS,

dit LE CARDINAL DE CHAMPAGNE,

Premier Miniſtre ſous Philippe Auguſte.

1135. Naiſſance de Guillaume de Blois.

LA Maiſon de Champagne venoit de s'allier à celle de France. Loüis VII, dit le Jeune, qui regnoit alors, prit ſoin de l'avancement des cadets de cette illuſtre Maiſon, & ſurtout de Guillaume, depuis ſurnommé de Blois. Il étoit quatriéme fils de Thibaud le Grand, ou le Vieux, IIIe. du nom, Comte de Champagne, dont Loüis VII. avoit épouſé la fille. Guillaume nâquit vers l'an 1135. A peine étoit-il ſorti de la premiere enfance, que Thibaud écrivit à Saint Bernard, pour le prier d'employer ſon crédit en faveur de ſon fils, afin de l'avancer dans l'Etat Eccléſiaſtique.

La

La protection de Saint Bernard valoit mieux à cet égard que celle des Souverains mêmes : le peuple avoit pour lui une vénération profonde, & les Eccléſiaſtiques de tous les Ordres lui témoignoient une déférence entiere ; il aſſura le Comte de Champagne de la diſpoſition favorable où il étoit pour le jeune Prince ; mais il ſe défendit en même-tems de ſolliciter pour lui les dignités de l'Egliſe, alleguant qu'il étoit retenu par la crainte de charger ſa conſcience en faveur d'un jeune homme, qui avoit peut-être moins de vocation pour l'état que pour la fortune eccléſiaſtique ; cependant il promit de s'employer en tout ce qui pourroit lui être avantageux, après qu'il auroit eu le tems d'examiner ſes diſpoſitions. Saint Bernard mourut, avant que Guillaume eût été nommé Evêque de Chartres ; dignité qu'il obtint onze années après la mort de ce Saint Abbé. Peu de tems après, on le transfera de Chartres à l'Archevêché de Sens.

1135. & ſuiv.

Il eſt fait Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens.

1164.

Alexandre III. Souverain Pontife, étant alors en France, avoit beſoin de gagner l'affection des Grands du Royaume ; & lorſqu'il fut queſtion

1168.

de nommer un Légat, à l'occaſion du différend ſurvenu entre Thomas, Archevêque de Cantorbéri, Primat d'Angleterre, & le Roi Henri, il revêtit de ce titre le nouvel Archevêque de Sens. Tout le monde ſçait la fin ſcandaleuſe & tragique de ce funeſte differend. Le Roi d'Angleterre trouva des Courtiſans trop dévoués à ſervir ſon reſſentiment; & la Chaire Archiépiſcopale de Cantorbéri ſe vit ſouillée par le meurtre de celui qui l'occupoit. L'opiniâtreté de ce Prélat contre un puiſſant Roi étoit à la vérité une faute; mais elle fut punie par un crime. L'Archevêque de Cantorbéri eut à peine rendu le dernier ſoupir, que ſon tombeau devint célébre par les miracles, qu'on crut qui s'y opéroient. Les Prélats de tous les Royaumes de la Chrétienté bientôt embraſſerent hautement ſa défenſe. Alexandre III. fut ſollicité de toutes parts de reconnoître Thomas pour Saint & pour Martyr; mais le Pontife avoit alors des ménagemens à garder. La canoniſation du Primat d'Angleterre ne pouvoit que lui attirer le reſſentiment d'un Monarque, qui ne croyoit pas avoir fait un Martyr.

1168. & ſuiv.

Il eſt nommé Légat du Pape.

Meurtre de Thomas de Cantorbéri.

Cependant Guillaume Archevêque de Sens, rempliſſant avec exactitude ſes fonctions de Légat, rendit compte au Saint Pere de la mort tragique de Thomas, & lui conſeilla de lancer les foudres de l'Egliſe ſur le meurtrier de ce Prélat. Il étoit vivement preſſé d'en agir ainſi auprès du Pape, par ſon ſucceſſeur à l'Évêché de Chartres, qui étant l'éleve de l'Archevêque de Cantorbéri, ſollicitoit, par reconnoiſſance, la vengeance de la mort de ſon Maître. L'Evêque de Chartres, dans ſes lettres à Guillaume, lui donne le titre de Sainteté, titre alors attaché à la dignité d'Evêque, auquel on a cru devoir ſubſtituer le titre de Révérence, & enſuite celui de Grandeur. 1168. & ſuiv.

La prudence & le zéle, que Guillaume de Champagne avoit fait paroître durant ſa légation, tant pour tout ce qui concernoit les intérêts du Pape, que pour ce qui regardoit le ſervice de Louis le Jeune, lui mériterent d'être placé ſur le Siége Archiépiſcopal de Reims, alors le plus conſidérable du Royaume; il eſt à croire qu'il quitta Sens ſans regret pour un Siége éminent, qui avoit été plus d'une fois le partage des Princes du Sang Royal de France.

Peu de tems après, il ſe détermina à paſſer en Angleterre, pour être témoin des miracles qui s'opéroient, diſoit-on, ſur le tombeau de l'Archevêque de Cantorbéri. Le Roi Henri II. regnoit encore, & témoignoit un grand repentir de la fureur qu'il avoit exercée contre le Primat. Pour ſe reconcilier avec le Clergé, il recevoit avec de grands honneurs tous les Prélats qui ſe rendoient dans ſes Etats pour honorer le tombeau de Thomas, qualifié par-tout de Saint & de Martyr. Guillaume de Champagne méritoit une diſtinction particuliere par ſa naiſſance, par ſa dignité, & par l'honneur qu'il avoit d'être beau-frere du Roi de France, dont le Roi Henri étoit le Vaſſal. Auſſi ce Prince n'oublia-t'il rien de ce qui pouvoit rendre plus magnifique la réception qu'il fit à l'Archevêque. Il vint lui-même au-devant du Prélat avec toute ſa Cour, & le combla de préſens.

1168. & ſuiv.

Il paſſe en Angleterre.

Sacre de Philippe Auguſte.

Guillaume reſta peu en Angleterre. Il pouvoit s'appercevoir aiſément du chagrin que ſon ſéjour en ce Païs-là cauſoit au Roi Henri. Quelque effort qu'il fît pour le cacher, ce Prince ne pouvoit que ſouffrir beaucoup, lorſqu'il voyoit les plus grands Prélats de l'Egliſe ve-

nir honorer le tombeau de celui qu'il avoit fait aſſaſſiner. L'Archevêque revint donc en France, & ſe rendit à Reims, où il eut bientôt après l'honneur de ſacrer ſon neveu Philippe Auguſte, que Louis le Jeune aſſocioit au Trône, imitant en cela Louis le Gros ſon pere, dont la même politique, alors néceſſaire, avoit pris une ſemblable précaution à ſon égard. Le Sacre des Rois de France ne s'étoit jamais fait avec tant de dignité & de magnificence. Louis voulut que tous les Pairs s'y trouvaſſent, ainſi que tous les Vaſſaux de la Couronne, le Roi d'Angleterre en qualité de Duc de Normandie, Philippe Comte de Flandres, &c. 1168. & ſuiv.

Le Roi auroit bien voulu pouvoir aſſiſter au Sacre de ſon fils, qu'il aimoit tendrement, mais ſa mauvaiſe ſanté l'en empêcha. Il avoit attendu long-tems la naiſſance de ce Prince, qui fut pour cela ſurnommé *Dieu-donné*. Le pieux Monarque, par rapport à une maladie de ſon fils, avoit voulu aller, ſuivant la mode, au tombeau de Thomas de Cantorbéri, implorer le Ciel pour le recouvrement de ſa ſanté. Il en revint malade lui-même, & attaqué d'une paralyſie. Pour cette rai-

ſon il ſe hâta de faire ſacrer Philippe.

1168. & ſuiv. Guillaume de Champagne profitant de ſon grand crédit ſur l'eſprit du Roi, obtint un Réglement, par lequel on aſſuroit à perpétuité aux Archevêques de Reims le privilége de pouvoir ſeuls ſacrer les Rois de France. Ce Réglement, ouvrage de Louis le Jeune, fut confirmé par une Bulle du Pape. Le Roi mourut peu de tems après, & laiſſa le Trône à ſon fils.

Mort de Louis le Jeune.

Le crédit de l'Archevêque de Reims ne fut plus le même au commencement de ce nouveau Regne. Les ennemis, que lui avoit ſuſcités ſon autorité paſſée, ſe liguerent tous pour l'éloigner de la Cour. Ce fut en vain qu'il eſſaya de s'y ſoutenir. Le parti qui lui étoit contraire, l'emporta : il fut diſgracié, & quoique ſa naiſſance ſemblât l'appeller à la tutelle du jeune Roi, elle fut confiée au Comte de Flandres, ſous qui les freres Clement furent chargés du Miniſtere. On n'a pas jugé qu'il fût utile d'en rapporter l'Hiſtoire, à cauſe du peu d'éclat de leur adminiſtration. Guillaume s'inquiéta médiocrement d'une diſgrace ſi peu méritée, & tourna toute ſon attention du côté de la Cour de

1181.

Rome, dont il obtint peu de tems après le chapeau de Cardinal : alors le Prélat prit le nom de Cardinal de Champagne. 1181. Guillaume eſt fait Cardinal.

Cette éminente dignité, quoiqu'elle ne fût pas encore arrivée au dégré de ſplendeur où on la voit aujourd'hui, donna un nouveau luſtre à celui qui venoit d'en être revêtu ; & Philippe Auguſte rendant juſtice à ſon mérite & à ſa capacité, le remit dans ſa premiere faveur, & le fit Miniſtre d'Etat. Alors le Cardinal s'occupa uniquement à réparer les déſordres qui s'étoient gliſſés dans les affaires, & à extirper ſur-tout l'héréſie des Vaudois, qui menaçoient l'Etat des plus grands troubles. Il employa pour la détruire un moyen, qui ne lui auroit pas attiré en ce tems-ci les éloges qu'il reçut dans ce ſiécle de barbarie. On brûla par ſon ordre à Arras un grand nombre d'Hérétiques ; mais ce ſupplice, loin d'intimider & de corriger ceux qui reſterent, ne fit qu'augmenter la prévention de leur Secte, contre une Religion qui ſe montroit cruelle & ſanguinaire. On peut excuſer le Miniſtre, en diſant qu'il n'uſa de cette rigueur qu'à la ſollicitation du Comte de Flandres. Il fait brûler les Hérétiques.

1181. Pendant que le Cardinal de Champagne s'efforçoit de détruire les Vaudois par le feu, Philippe Auguſte employoit le fer contre d'autres Hérétiques appellés Cotereaux, qui infeſtoient le Berri; ils eurent l'audace de combattre contre ce Prince, mais ils furent punis de leur témérité, & l'armée du Roi les tailla en piéces. A cette guerre contre les Cotereaux & les Vaudois, ſuccéda celle qu'il fit au Comte de Flandres, qui avoit été ſon Tuteur, & avec qui il avoit été long-tems dans une liaiſon intime. Le Cardinal de Champagne avoit été auſſi étroitement uni avec ce puiſſant Vaſſal de la Couronne; mais ſollicité par les Comtes de Clermont, par le Seigneur de Couci & par pluſieurs autres, à qui le Comte avoit fait quelque injuſtice, il porta ſon Maître à lui déclarer la guerre: elle fut ſanglante, & punit bien le Comte de toutes ſes uſurpations.

1183. Il porte le Roi à faire la guerre au Comte de Flandres.

Si la guerre avoit été faite à l'inſtigation du Cardinal Miniſtre, la paix fut auſſi ſon ouvrage; mais avant qu'elle pût être conclue, il ſe donna une ſanglante bataille entre les Flamands & les François. Les premiers paſ-

ſerent la Somme, & voulant ſe rendre redoutables par des ruines & des ravages, ils pillerent & brûlerent tout ſur leur chemin. Ils ne prétendoient pas moins que de ſaccager toutes les Villes qui ſont depuis la Somme juſqu'à Paris, de s'emparer de cette Capitale, & de la réduire en cendres après l'avoir pillée. La rue, qui porte aujourd'hui le nom de la Calendre, étoit dès-lors ainſi appellée ; c'étoit-là ſur-tout que les Flamands vouloient aller, pour y planter, diſoient-ils, leurs *Dragons* : ils donnoient ce nom à leurs étendards. Ces idées de carnage & de conquêtes firent bientôt place à la terreur & à la conſternation ; les Flamands ayant appris que le Roi s'avançoit contre eux à la tête d'une puiſſante armée, reculerent au-delà de nos frontieres, & abandonnerent même la défenſe des leurs. Alors le Comte de Flandres, craignant qu'on ne lui rendît les ravages qu'il avoit exercés en France, demanda humblement la paix, & on la lui accorda. 1183. & ſuiv.

Le Comte mérita cette indulgence du Miniſtre de France, par la franchiſe avec laquelle il en uſa avec lui ; il lui écrivit, & reconnut qu'il ne pou- Le Cardinal lui accorde la paix.

voit obtenir ſa paix que par ſon moyen, & que c'étoit de lui qu'il la vouloit tenir. L'amour propre du Cardinal fut flatté de cette confiance : il calma l'eſprit de ſon Maître, & remit le Comte dans ſes bonnes graces. Philippe, quoique juſtement irrité, ne lui faiſoit la guerre qu'à regret; il avoit été ſon Pupille, & regardoit comme un trait d'ingratitude la deſtruction d'un Souverain, qui avoit eu ſoin de ſon enfance. Il fut donc bien aiſe que ſon Miniſtre, en ménageant l'honneur du Trône & l'intérêt de l'Etat, lui épargnât une guerre indécente & ruineuſe.

1183. & ſuiv.

Il ſçut ſi bon gré au Prélat de ce ſervice important, que dans une lettre que ce Monarque envoya au Pape par Etienne de Tournay, Abbé de Sainte Geneviéve de Paris, il déclare au Saint Pere, qu'il ne peut conſentir à laiſſer partir pour Rome un homme auſſi néceſſaire à ſon Etat, que le Cardinal de Champagne, & qu'il le prie de trouver bon que ce Prélat n'obéiſſe point aux Brefs réïterés, que Sa Sainteté lui envoyoit pour l'attirer auprès d'Elle; ajoûtant qu'il étoit l'*œil de ſes conſeils, & le bras droit de ſes deſſeins*, qu'il

l'avoit rendu le dépositaire & le défenseur de ses intérêts, qu'il le regardoit *comme aussi vaillant que la lance qu'il portoit*, & reconnoissoit que sans lui, *il se croiroit incapable de faire la guerre ou la paix.* Des expressions aussi fortes de la part d'un Roi tel que Philippe, qui ne pouvoit ignorer que sa lettre deviendroit publique, témoignent le cas extrême que ce Prince faisoit de son principal Ministre, le premier des Cardinaux qui en France ait été revêtu de cet Emploi. 1183. & suiv.

Malgré la lettre du Roi & les vives instances de ce Prince auprès du Pape Lucius III. qui l'aimoit tendrement, comme l'ayant vû naître étant Légat en France; malgré, dis-je, les instances du Roi, le S. Pere insista pour que le Cardinal de Champagne se rendît auprès de lui. Le Ministre voyant le Royaume dans une grande tranquillité, & que les affaires pourroient, durant quelque tems, se passer de sa présence, fit le voyage de Rome, & vit enfin le Pape, qui l'avoit tant désiré. Le Cardinal va à Rome.

Le Pontife mourut peu de jours après l'arrivée du Cardinal, qui assista à l'élection d'Urbain III. son successeur. Il fit encore dans la suite un voyage en 1185.

Italie, ſans pour cela quitter le Miniſtère; ce qui prouve la différence des affaires de ce tems-là à celles de ce tems-ci. Aujourd'hui un premier Miniſtre de France ne ſeroit gueres en état de faire de ſuite deux voyages en Italie.

1185. & ſuiv.

Philippe va à la Terre Ste.

Philippe, ſuivant la coutume des Princes de ſon tems, voulut entreprendre le voyage de la Terre Sainte; ce qui étoit partir exprès de l'Occident, pour aller tuer des hommes dans l'Orient, & s'en revenir enſuite, ſans rapporter d'autre fruit que celui d'avoir témoigné un zéle inutile. On faiſoit de grands & vains préparatifs pour ces expéditions. Les guerres contre les peuples voiſins épuiſent les Etats: des guerres ſi éloignées devoient coûter beaucoup à ceux qui les entreprenoient. Le Cardinal de Champagne étoit trop éclairé pour ne pas reconnoître l'abus de ces pieux voyages d'outre-mer; mais il étoit Cardinal, & ne pouvoit s'oppoſer avec bienſéance à une œuvre que Rome ſouhaitoit, & que l'on regardoit alors comme la plus agréable à Dieu, & la plus favorable à ſon Egliſe.

L'impétueux Richard I. regnoit alors en Angleterre; ce Prince étoit d'autant

plus puiſſant, qu'outre les forces de ſon Iſle, il en avoit encore de conſi- 1185.
dérables dans la France, dont il poſ- & ſuiv.
ſedoit les plus riches Provinces. Philippe Auguſte lui avoit rendu des ſervices eſſentiels; mais la reconnoiſſance n'étoit pas une des vertus de Richard; il ne reſpiroit que la guerre & les combats; & cette inclination ſanguinaire eſt rarement accompagnée de la juſtice & de l'équité. Ayant fait la paix avec le Roi de France & le Comte de Flandres, il vouloit chercher une occaſion de ſe ſignaler en Orient. Philippe conſentit à être du voyage; mais il n'étoit pas dans le deſſein de partir avant le Roi d'Angleterre, de peur que ce Prince entreprenant n'attaquât ſes Etats en ſon abſence. Pour obvier à tous les inconveniens, le Roi confia la Régence de ſon Royaume à la Reine Alix de Champagne ſa mere 1190.
& au Cardinal de Champagne, frere de cette Princeſſe.

Après cette précaution, Philippe ſe rendit à Saint Denis pour y prendre le bourdon, la beſace, & les ſandales qui y étoient en dépôt, & il les reçut des mains du Cardinal de Champagne, qui, après le départ du Roi,

exerça, de concert avec la Reine, les
1190. fonctions de Régent. Ainſi on vit alors
& ſuiv. la Maiſon de Champagne gouverner ſeule le Royaume de France ; ce qu'elle fit avec l'applaudiſſement des peuples. Quelques-uns prétendent que malgré la qualité de Reine, Alix ne poſſedoit qu'un pouvoir ſubordonné à celui de ſon frere, & la plûpart des Hiſtoriens le nomment toujours le premier.

Son retour. Il ne jouit pas long-tems de cette autorité. Philippe, attaqué d'un mal dont la cauſe & le remede étoient inconnus, ſe hâta de revenir en France, & reprit les rênes du gouvernement. Reconnoiſſant alors combien ces voyages de Terre Sainte étoient nuiſibles aux Souverains & à leurs Etats, il ſe promit bien de reſter dans le ſien, & de laiſſer aux autres Princes la gloire d'acquérir de l'expérience ſur ce point, au même prix que lui.

Son arrivée penſa être ſignalée par une guerre contre Baudoüin IV, Comte du Hainault, qui venoit d'hériter du Comté de Flandres, par la mort de Philippe d'Alſace Souverain de cet Etat, mort au ſiége d'Acre. Le Roi

de France demandoit au Comte Baudoüin l'hommage du nouvel Etat qu'il venoit d'acquérir, & la propriété de l'Artois pour la dot de la Reine ſa femme, fille de Baudoüin IV, & niéce du feu Comte de Flandres. Le Comte de Hainault ne voulut point d'abord ſe deſſaiſir, en faveur de ſa fille, d'une Souveraineté auſſi conſidérable. Poſſeſſeur de la Flandres & du Hainault, il lui étoit d'une grande importance de ne pas voir le Roi de France maître de l'Artois. Cette Province donnoit une trop grande facilité pour attaquer les deux autres. Baudoüin avoit pour lui une raiſon de politique, qui eût ſuffi, ſi ſes forces euſſent été moins bornées; car les loix les plus équitables cédent toujours à celui qui peut les mépriſer impunément. Mais il avoit affaire à un Monarque belliqueux, qui loin de céder une Province à la crainte de combattre contre ſon beau-pere, lui auroit fait la guerre pour une bicoque. Baudoüin ſe vit donc obligé de ſuccomber; l'Artois devint une partie du domaine de Philippe, & cet accommodement fut l'ouvrage du Cardinal de Champagne, qui le négocia avec beaucoup d'habileté. 1190. & ſuiv.

Philippe ſuivoit en tout les vûes de ſon Miniſtre, qui étoient droites & conformes à la néceſſité des affaires. Les Miniſtres ſubalternes, dirigés par un Chef ſi attentif & ſi clair-voyant, concouroient tous au bien de la choſe publique; aucun ne s'écartoit de la route preſcrite: on ne voyoit point alors à la Cour d'embarras, d'incertitude, de confuſion, de lenteur dans l'expédition des affaires.

1190. & ſuiv.

Le Cardinal fait le pélerinage de Saint Jacques en Galice.

Outre les deux voyages que Guillaume avoit entrepris en Italie, il eut encore le tems d'en faire un à Saint Jacques en Galice. C'étoit un vrai pélerinage, & non un voyage politique. Après cette pieuſe équipée, le Cardinal de Champagne flétrit la gloire de toutes les bonnes actions qu'il avoit faites, par ſa trop grande condeſcendance pour le Roi ſon Maître; & il fit voir en cette occaſion qu'auprès des Princes il n'eſt preſque point de vertu réelle.

1193.

Le Roi répudie ſa femme Ingelburge.

La Reine étant morte, Philippe épouſa en ſecondes nôces Ingelburge, fille du Roi de Dannemarck. La cérémonie du mariage ſe fit dans l'Egliſe de Notre-Dᵉ. d'Amiens. Le ſéjour des Rois de France n'étoit pas, comme il

l'a été depuis, fixé dans la Capitale, Ville alors peu conſidérable, par rapport à ce qu'elle eſt aujourd'hui. Philippe avoit paru d'abord éperduement amoureux d'Ingelburge, qui étoit en effet une très-belle Princeſſe; mais par un changement ſi incompréhenſible que pluſieurs l'attribuerent à un ſortilege, dès le lendemain du mariage, ce Prince reſſentit pour ſa nouvelle épouſe un éloignement invincible: ſa préſence lui devint inſupportable; & ne pouvant ſouffrir qu'elle partageât plus long-tems le Trône, il entreprit de faire caſſer ſon mariage. 1193. & ſuiv.

Un pareil lien, formé à la face des Autels & aux yeux de toute l'Europe, avoit paru juſques-là indiſſoluble; le Roi même fut d'abord effrayé des obſtacles qu'il auroit à ſurmonter pour réuſſir; mais il trouva des lâches courtiſans, qui, pour plaire à leur Souverain, dépouillant tous ſentimens d'honneur, de vertu & de religion, lui applanirent la route qui devoit le conduire au crime: ils lui dirent que les Rois avoient des privileges au-deſſus du vulgaire; que ce qui étoit ſacré & inviolable pour les autres hommes, ne devoit point l'être pour les Potentats;

1193. & ſuiv. Le Cardinal juge en faveur du divorce.

Le Roi avoit plus de confiance au Cardinal qu'en tout autre ; & ſi ce Prélat avoit été d'un avis contraire à ſes ſentimens, peut-être en auroit-il changé. Mais le Miniſtre applaudit au dégoût de ſon Maître, & en qualité de Légat Apoſtolique, il déclara nul le mariage de Philippe avec Ingelburge, ſous prétexte qu'elle étoit parente de la feue Reine. Tout le monde ſe récria ſur un divorce auſſi ſcandaleux. On reprocha au Roi & encore plus au Cardinal, qu'ils n'avoient pû ignorer avant le mariage cette alliance qu'ils faiſoient ſervir de prétexte pour le rompre. Ingelburge chaſſée du Trône, réclama la protection du Pontife ; pluſieurs Evêques François s'aſſemblerent à ce ſujet par ſon ordre. On blâma hautement la conduite du Cardinal & des autres Prélats qui avoient avec lui décidé cette affaire. Enfin le Roi voyant qu'il alloit être condamné, ne voulut point attendre le Jugement définitif, & termina tout d'un coup la procédure, en reprenant de lui-même Ingelburge.

La conduite du Cardinal de Champagne, en cette occaſion, l'avoit mis en mauvaiſe odeur dans l'eſprit des

gens de bien : mais le grand monde, toujours partiſan du crédit & de la faveur, ſçut bientôt l'excuſer. Le Pape le déclara même ſon Légat dans toutes les Gaules. Il ne ſurvêcut pas longtems à ce ſurcroît d'honneur ; & après avoir vû mourir les deux aînés de ſa Maiſon, le Cardinal mourut lui-même à Laon, âgé de ſoixante-ſept à huit ans : de Laon on tranſporta ſon corps dans l'Egliſe Cathédrale de Reims, où il eſt enterré.

1193. & ſuiv.

Sa mort.

1202.

Il poſſedoit les Titres d'Archevêque de Reims, de Cardinal Légat partout l'Allemagne & les Gaules, & de principal Miniſtre d'Etat. On lui reproche d'avoir préferé les marques extérieures de la Religion à l'exercice intérieur des vertus qui en font l'eſſence ; de ne s'être pas aſſez oppoſé à quelques actions injuſtes de Philippe Auguſte ; d'avoir eu un zéle cruel pour la conſervation du dépôt de la foi ; d'avoir témoigné une dureté odieuſe à l'égard d'un Evêque Prince de Liége, perſécuté par l'Empereur, qui s'étoit réfugié dans la Ville de Reims, & qu'il y laiſſa mourir de faim, pendant qu'une dévotion mal entendue le conduiſoit juſques dans la Ga-

lice, pour y offrir des préſens à Saint
1202. Jacques. Au reſte, on l'a mis au nombre des bons Miniſtres, parce qu'il n'a pas commis autant de mal, que le grand nombre de ceux que l'Hiſtoire compte au nombre des méchans.

S. Bernard dit qu'on l'avoit deſtiné à l'Egliſe dès ſon enfance. Preſque tous les Auteurs conſidérables de ſon tems parlent de lui avec eſtime. Pierre de Blois lui adreſſa deux lettres. Etienne de Tournai lui en écrivit 25 ſur divers ſujets. Pierre Comeſtor lui dédia ſon *Hiſtoire Scholaſtique*, & le Poëte Gautier ſon *Alexandriade*. Les Hiſtoriens l'appellent quelquefois le Cardinal de Reims, & il fut ſurnommé *aux Blanches mains*. Si Philippe Auguſte eſt le premier de nos Rois depuis Hugues Capet, qui ait eu un plan de politique régulier & ſuivi, on en peut faire honneur à ſon premier Miniſtre.

GUERIN,

CHEVALIER DE S. JEAN DE JERUSALEM;

Depuis Evêque de Senlis, Chancelier de France, principal Miniſtre ſous le Regne de Louis VIII.

L'Hiſtoire ne parle point des Miniſtres que Philippe Auguſte a pû avoir après la mort du Cardinal de Champagne; ſoit que ce Prince gouvernât par lui-même, de quoi il étoit fort capable, ſoit que le train des affaires méritât peu qu'on en fit mention. Louis VIII. ſuccéda à Philippe ſon pere, & confia le principal Miniſtere à Guérin, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem. Ce dernier Titre prouve qu'il étoit noble d'extrac-

1223. Elévation de Guérin au Miniſtere.

tion. A l'égard de ſa capacité, Philippe lui-même en avoit jugé avantageuſement, en recommandant au Cardinal de Champagne ſon oncle, de lui donner entrée dans les Conſeils. Ses avis ſervirent beaucoup au Cardinal durant ſa régence, & Philippe eut depuis une grande confiance en lui. Il l'employa dans l'affaire qui ſurvint entre Hugues Comte de S. Pol, & Renaut Comte de Boulogne. Ils en vinrent aux invectives, & le premier s'emporta ſi fort, qu'il frappa l'autre très-rudement au viſage, & le mit tout en ſang. Alors tous deux mirent l'épée à la main, & la querelle ne ſe ſeroit terminée que par la mort de l'un ou de l'autre Comte, ſi pluſieurs perſonnes ne les avoient ſéparés. Le Comte de Boulogne promit de ſe venger avec éclat de l'affront ſanglant qu'il avoit reçu.

1223. & ſuiv.

Philippe, qui avoit voulu prévenir les ſuites d'une affaire auſſi fâcheuſe, envoya Guérin au Comte de Boulogne, comme à l'offenſé, pour le prier de ſa part de lui ſacrifier le reſſentiment de l'injure que lui avoit faite le Comte de Saint Pol; mais il répondit au Miniſtre, qu'il ne pardonneroit

jamais à ſon ennemi, *à moins qu'il ne trouvât moyen de lui remettre dans le viſage le ſang qui en étoit ſorti.* Cette réponſe déplut fort au Roi, & le Comte de Boulogne s'en étant apperçu, quitta la Cour avec le Comte de Flandres, & les principaux Vaſſaux de la Couronne. Ils ſe révolterent bien-tôt après contre le Roi, & Guérin, alors Evêque de Senlis, le ſervit non-ſeulement de ſes conſeils, mais encore de ſon bras. 1223. & ſuiv.

Guerre contre le Comte de Flandres.

Ferrand ou Ferdinand de Portugal, fils du Roi Sanche, par l'entremiſe du Roi de France, avoit épouſé une fille de Baudoüin Comte de Flandres, & ſon mariage l'avoit rendu Souverain de ce Pays. Par une ingratitude extrême, il oublia que ſa fortune étoit l'ouvrage de Philippe, & ſe ligua contre lui avec le Roi d'Angleterre, & Otton Empereur d'Allemagne. Les Comtes de Flandres & de Boulogne commencerent par s'emparer de Tournay, Place qui appartenoit au Roi, & menacerent pluſieurs autres Villes. Philippe, qui s'apprêtoit à paſſer en Angleterre, envoya Guérin, & Gaucher de Chatillon, un des aïeux du fameux Gaucher de Chatillon,

Connêtable de France, V^e. du nom
1223. pour reprendre Tournay, avec ordre
& ſuiv. de porter la guerre enſuite dans le pays des deux Vaſſaux rebelles. Guérin & Gaucher, quoique de beaucoup inferieurs en troupes à leurs ennemis, reprirent Tournay, & ſe rendirent les maîtres de la campagne ; ce qui leur donna lieu de s'emparer de pluſieurs Villes de Flandres.

Le Comte ſe conſoloit de ſes pertes, par l'eſpoir de les réparer bientôt avec avantage. Le Roi d'Angleterre Jean Sans-terre, à qui Philippe venoit d'enlever la Normandie, avoit fait des levées extraordinaires, non-ſeulement pour recouvrer une ſi belle & ſi riche Province, mais encore pour envahir le reſte de la France : ſes forces, quoique grandes, n'étoient point encore proportionnées à un tel deſſein. Voulant aſſurer mieux le ſuccès de ſon entrepriſe, il appella à ſon ſecours, comme je le viens de dire, avec les Comtes de Flandres, de Boulogne & les autres Vaſſaux mécontens, Otton Empereur d'Allemagne. Les confederés raſſemblerent toutes leurs troupes. L'Anglois paſſe en Anjou, pour faire diverſion & occuper en ce Pays-là, une

une partie des troupes de Philippe Auguſte ; & Otton, avec les Comtes de Flandres & de Boulogne, s'avance vers Tournay. Guérin, Gaucher de Chatillon, & les autres fidéles ſerviteurs du Roi conſeillerent à ce Prince, de ſe porter du même côté avec ſon armée, malgré la ſupériorité des ennemis. Philippe & Otton ſe trouverent donc campés à trois lieues l'un de l'autre. Le premier à Tournay, & le ſecond au Château de Mortagne ſitué ſur l'Eſcaut ; le Roi avoit envie de combattre les ennemis en arrivant ; mais on l'en détourna, en lui repréſentant, que leur ſupériorité les favoriſeroit trop dans un terrein auſſi déſavantageux que le chemin qui conduiſoit de Tournay à Mortagne. Le Comte de Louvain, gendre du Roi, & qui, pour être du Pays, en connoiſſoit mieux les routes, conſeilla à Philippe de laiſſer au contraire les ennemis dans leur poſte, & d'aller ravager le Hainaut par le Pont de Bouvines. 1223. & ſuiv.

Cette marche avoit auſſi ſes difficultés, & ne pouvoit s'exécuter ſans riſque, en préſence d'un ennemi ſupérieur en forces, qui n'attendoit que Bataille de Bouvines. 1214.

l'inſtant favorable pour attaquer. Ce-
1223. pendant le lendemain qui étoit un Di-
& ſuiv. manche, Philippe décampa & prit la route du Pont de Bouvines. Auſſi-tôt que l'Empereur Otton l'eut appris, il ne douta point que ce ne fût une fuite, & marcha à la tête de toute ſon armée pour attaquer les François dans leur retraite. Les Troupes du Roi continuerent leur route, & ce Prince voulut les voir paſſer devant lui, ayant auprès de ſa perſonne les plus grands Seigneurs du Royaume, & ſurtout l'Evêque Guérin, que Rigord, Breton, Hiſtorien contemporain, Chapelain, & Médecin de Philippe Auguſte, qualifie de Généraliſſime des armées de France, & qu'il appelle *le cœur du Roi*, qui lui faiſoit part en tout de l'autorité Royale; il ne lui donne pas néanmoins le titre de Miniſtre. Rigord fut témoin oculaire de cette fameuſe action, n'ayant pas quitté le Roi durant la bataille; c'eſt de lui qu'on tient ce récit.

Guérin apperçut les Coureurs qui revenoient à toute bride; ils lui apprirent qu'Otton s'avançoit en diligence, & que dans peu de momens il auroit joint l'arriére-garde des François;

l'Evêque courut alors vers l'endroit où étoit Philippe, & en lui rendant compte de la marche de l'ennemi, lui prouva la néceſſité du combat. Le Roi lui laiſſa toute la liberté d'agir comme il le jugeroit à propos. Guérin ayant pris avec lui le Vicomte de Melun, & quelques eſcadrons, monta ſur une petite colline, d'où ils examinerent à loiſir l'ordre de bataille, & à peu près le nombre des ennemis. Après avoir fait ſes obſervations, Guérin s'en retourna ſeul auprès du Roi, pour lui déclarer qu'il étoit tems de ſe préparer à la bataille, ſi on ne vouloit voir mettre en piéces l'arriere-garde, & perdre tous les bagages. Les principaux Chefs de l'armée, qui environnoient alors Philippe, étoient d'un avis contraire à celui de Guérin. Gaucher de Chatillon même opinoit pour la retraite. Plus ſcrupuleux que l'Evêque, il alleguoit qu'il ſeroit ſcandaleux de combattre un Dimanche, & qu'on ne pouvoit le faire dans le lieu où les troupes étoient alors; que ſi on vouloit attendre au lendemain, elles pourroient choiſir un poſte plus favorable, & s'en prévaloir avec ſuccès. La premiere de ces raiſons fait connoître la force de piété 1223. & ſuiv.

qu'on avoit en ce tems-là ; l'autre ne
1223. pouvoit être goutée, en ce que les en-
& suiv. nemis étoient trop près, pour permettre qu'on passât impunément le Pont de Bouvines. L'Evêque Guérin avoit remarqué qu'Otton & les siens s'avançoient avec une vitesse extraordinaire, les étendarts deployés, les *Satellites*, qu'on nomma depuis Archers, à pied, & enfin comme des gens qui avoient impatience de combattre.

Cependant ayant égard à l'infériorité de ses troupes, Philippe parut vouloir suivre le conseil de Gaucher, & de ceux qui demandoient la retraite. Pour la faciliter & la rendre plus prompte, ce Prince donna ordre qu'on élargît le Pont de Bouvines, & pendant qu'on y travailloit, il se fit désarmer à demi, & se mit à l'ombre. Il ne resta pas long-tems en cet état : on lui vint dire, que les ennemis alloient joindre son arriere-garde ; que le Vicomte de Melun, à la tête de quelque Cavalerie, escarmouchoit déja avec eux ; & que ce Seigneur accablé par le nombre demandoit du secours. Le Roi reconnut alors que l'avis de Guérin étoit le seul qu'on avoit dû suivre ; il reprend ses armes en

diligence, rappelle les troupes qui étoient déja paſſées, fait revenir l'Oriflamme, ordonne aux trompettes de ſonner la charge, & toutes ſes troupes crient à la fois *bataille, bataille.* 1223. & ſuiv.

Pendant que Guérin, Gaucher de Chatillon, & les autres Chefs les mettoient en ordre, le Roi entre dans une petite Egliſe dédiée à Saint Pierre; il y dit quelques prieres, & monte enſuite à cheval: *Allons, dit-il, enfans, ſecourir les nôtres; les Machabées en ont fait de même au jour du repos; les aſſemblées des fidéles prient Dieu pour nous, & en commun.* Auſſi-tôt il paſſe à l'arriere-garde de ſon armée, & ſuivi d'un eſcadron compoſé de tout ce que la France avoit de plus illuſtre Nobleſſe, ce Prince ſe fait voir aux ennemis. Ils le remarquerent avec ſurpriſe; on les avoit aſſurés que le Roi avoit déja paſſé le Pont de Bouvines, avec une grande partie de ſon armée, & qu'on auroit bon marché du reſte. Sa préſence les allarma; ils changerent leur premier ordre d'attaque; & voulant prendre les François en flanc, ils ſe mirent le ſoleil aux yeux. Ce mouvement retardant le combat, donna plus de tems pour ſe mettre en

ordre. L'armée Françoiſe fut diviſée
1223. en trois corps ; le Roi environné de
& ſuiv. tous ſes courtiſans, des volontaires, & du reſte de la Nobleſſe, prit le commandement du corps de bataille ; l'Evêque de Senlis ſe mit à la tête de l'aîle droite, ayant pour le ſeconder, Eude Duc de Bourgogne, Prince du Sang de France, & proche parent du Roi, le Comte de Saint Pol, Gaucher de Chatillon, le Comte de Beaumont, & le Baron de Montmorenci. L'aîle gauche combattit ſous les ordres de Robert Comte de Dreux, & de Philippe Evêque Comte de Beauvais ſon frere, tous deux Princes du Sang. Les Communes, qui n'avoient point encore eu le tems d'arriver à l'armée, mais qui alloient la joindre dans peu d'heures, furent deſtinées à former un corps de reſerve, pour ſoutenir les corps de troupes qui pourroient plier pendant le combat.

L'Oriflamme étoit déployée à la tête du centre que le Roi commandoit : les ſoldats qui attachoient de grandes vertus à cet étendart, le voyoient voltiger avec joye. Les ennemis de leur côté étoient auſſi ſéparés en trois corps ; Otton ſe reſerva, comme Phi-

lippe, le corps de la bataille ; il vouloit l'avoir en tête : cet Empereur étoit monté dans un chariot magnifique, sur le haut duquel il avoit fait arborer l'Aigle impériale qui déchiroit un dragon. Le Comte de Flandres se mit à la tête de l'aîle gauche, & la droite fut donnée au Comte de Salisberi ; ce Seigneur en l'absence du Roi d'Angleterre, qui étoit alors en Anjou, commandoit les troupes Angloises. Les armées étant prêtes à se charger, l'Evêque de Senlis parcourut tous les rangs, exhortant les troupes à combattre avec valeur contre des ennemis seulement redoutables par leur nombre. Il représenta à la Noblesse, qu'elle étoit née pour défendre l'Etat, & que le Roi attendoit tout de son courage. Ce Prélat recommanda surtout aux soldats, de se donner dans la mêlée le plus d'espace qu'il leur seroit possible, afin de combattre plus à l'aise, & de montrer un plus grand front aux ennemis. L'Evêque joignit ensuite le Comte de Saint Pol. Ce Seigneur conservoit un vif ressentiment contre plusieurs personnes, qui l'avoient accusé auprès du Roi, d'avoir des correspondances avec l'enne- 1223. & suiv.

mi. Si-tôt qu'il apperçut l'Evêque, il
1223. lui cria : *vous verrez aujourd'hui ſi je*
& ſuiv. *ſuis bon traître.* Auſſi-tôt après on commença les Pſeaumes ; les trompettes les entonnerent, pendant que Rigord avec un Clerc de Chapelle, les chantoit derriere Philippe Auguſte. Alors toute l'armée demanda au Roi, qu'il lui donnât ſa bénédiction : ce qu'il fit avec d'autant plus de joye, qu'une demande de cette eſpéce témoignoit une vénération & une confiance de bon augure.

Guérin avoit déja fait charger l'ennemi. Les Archers du Soiſſonnois attaquerent d'abord ; ils étoient fort adroits à tirer des fléches, & ils mirent le déſordre parmi les Flamans qu'ils avoient en tête. Ceux-ci reprirent bientôt leur premiere place, & lançant à leur tour un grand nombre de traits contre les Archers Soiſſonnois, ils en tuerent pluſieurs, & les quitterent enſuite, pour chercher à combattre des troupes plus renommées. Gaucher de Chatillon, qui avoit promis d'effacer dans le ſang des ennemis, le ſoupçon de l'intelligence qu'on l'accuſoit d'avoir avec eux, ſuivit les Flamans à la tête des Dragons

ou Sergens, perça leurs rangs, entra au milieu de l'aîle droite qu'ils formoient, la paſſa toute entiere, revint enſuite ſur ſes pas, & ſe promena, pour ainſi dire, parmi ces troupes en déſordre, qui fuioient par tout devant lui. L'EvêqueGuérin, qui s'étoit porté de ce côté-là, voyoit avec plaiſir les ſuccès de Gaucher de Chatillon; ce Seigneur faiſoit en effet des prodiges de valeur, & l'aîle droite des ennemis qu'il avoit en tête, fut entierement miſe en déroute au bout de trois heures de combat. 1223. & ſuiv.

Philippe de ſon côté ſe conduiſoit avec le même courage & la même prudence, que ſi la victoire avoit dépendu de lui ſeul. Guérin, à cauſe de ſon titre d'Evêque, ne vouloit donner la mort à perſonne; il ſe contentoit d'ordonner qu'on la donnât: ainſi faiſant l'office de Général, Philippe Auguſte crut pouvoir donner carriere à ſa valeur, & ſe conduire ſeulement en ſoldat. Ce Prince, accompagné de ce que la France avoit de plus vaillant, chargea Otton avec tant de vigueur, qu'il rompit ſes rangs; mais les Allemands ſe remettant promptement en ordre, chargent à leur tour les Fran-

çois & les font reculer. Alors les Communes, qu'on attendoit, arrivent; quoique mal armées, elles courent au ſecours de Philippe, & s'attachent aux Allemands; ceux-ci continuent de ſe battre avec un courage extraordinaire.

1223. & ſuiv.

Par l'ordre d'Otton les plus braves d'entr'eux cherchent le Roi de France: ſon courage le leur livra bientôt; il combattoit au milieu d'eux. Alors tous les coups s'adreſſent à lui, & tous les efforts ſe réuniſſent contre ſa perſonne; la plupart des ſiens ſont renverſés à ſes pieds; enfin il ſe trouve preſque ſeul. Mais il continua de ſe défendre le ſabre à la main, & tua tous ceux qui oſerent s'approcher. Galon de Montignac, à qui l'on avoit confié l'étendart royal, à cauſe de ſon extrême valeur, baiſſoit & relevoit ſans ceſſe cet étendart, pour faire entendre le péril où étoit le Roi, & appeller du ſecours. L'adreſſe, la force, & la bonté des armes de ce Prince le garantirent long-tems des coups qu'on lui porta; mais un ſoldat Allemand s'approchant avec un de ces javelots à deux crochets à chaque côté de la pointe, l'atteignit vers la gorge au dé-

faut de la cuiraſſe. Le Roi ne fut pas bleſſé de ce coup ; mais les crochets du javelot s'étant arrêtés entre la cuiraſſe & la mantonniere du caſque, le ſoldat tirant le Monarque de toutes ſes forces, l'entraîna de deſſus ſon cheval, & l'abatit par terre. Philippe déſeſpéré d'une chute, qui alloit le mettre au pouvoir de ſes ennemis, ne perd rien de ſon jugement, ni de ſon courage, il fait un puiſſant effort & ſe releve : le ſoldat le ſuit, le tenant toujours avec ſon javelot. L'Empereur s'appercevant de la ſituation du Roi, accourt vers lui pour le percer avec ſa lance ; mais un gros de Seigneurs François renverſant à grands coups de ſabre tous ceux qui vouloient les arrêter, arrive au ſecours du Roi. Pierre Triſtan deſcendit promptement de ſon cheval, & le préſenta à Philippe. 1223. & ſuiv.

Ce Prince étant remonté, pouſſa à ſon tour les ennemis, & arriva avec ſa troupe auprès de l'Empereur. Pierre de Mauvaiſon ſaiſit la bride de ſon cheval, & dans le même tems un autre Gentilhomme lui porta un grand coup d'épée dans l'eſtomach : l'épée plia ſur la cuiraſſe d'Otton, qui

1223. & ſuiv.

reſta ferme ſur ſon cheval : le François voulut redoubler ; mais le cheval de l'Empereur ayant fait un mouvement, reçut le coup dans l'œil ; alors s'agitant avec une force extraordinaire, il contraignit Mauvaiſon d'abandonner ſa bride, & emportant ſon Maître d'une extrême viteſſe, il le déroba aux coups de ſes ennemis ; ce vigoureux cheval tomba mort à quelque diſtance de-là, & Otton remonté ſur un autre ne penſa plus qu'à ſe ſauver. Le Comte de Dreux, le Prince de Courtenai, & l'Evêque de Beauvais, picqués d'émulation, redoubloient leurs efforts.

L'Evêque de Beauvais, doüé d'une ame martiale, & d'une force prodigieuſe, avoit donné des marques d'un courage ſupérieur dans pluſieurs combats où il s'étoit trouvé ; on lui reprochoit même d'aimer trop le carnage ; & c'étoit pour s'oppoſer à une inclination ſi peu convenable à un Evêque, que le Pape lui avoit défendu de ſe ſervir jamais *ni de traits, ni de glaive.* L'Evêque ſe ſoumit à cet ordre du Pape ; il ne ceignit plus l'épée ; mais il ſe trouva à la bataille de Bouvines armé d'une péſante maſſue,

dont il ſe ſervoit avec tant de force & d'adreſſe, qu'aucun guerrier ne renverſa cette journée-là autant d'ennemis que lui : quand avec ſa maſſue il les avoit étourdis & terraſſés, le Prélat ordonnoit aux gens de ſa ſuite de les égorger, ne voulant pas, diſoit-il, contrevenir à l'ordre du Pape, qui lui défendoit de tremper ſes mains dans le ſang. Le ſcrupule de l'Evêque de Senlis étoit d'un dégré de plus ; armé de toutes piéces, & l'épée à la main, il ſe contentoit d'animer les autres au carnage, ſans vouloir combattre lui-même. 1223. & ſuiv.

Enfin, les Princes de Dreux & de Courtenai, aidés de l'Evêque de Beauvais, vinrent à bout d'enfoncer les Anglois, & de les mettre en fuite. Renaut, Comte de Dammartin & de Boulogne, plus animé qu'aucun autre Chef, par le ſouvenir d'un affront qu'il avoit reçu, & par la crainte de tomber entre les mains du Roi, ne paroiſſoit point ébranlé du déſordre de ſes alliés. Il fait ferme avec ce qu'il a de troupes, & contraint l'armée victorieuſe de ſe raſſembler toute pour l'accabler. On lui offrit pluſieurs fois quartier, qu'il refuſa avec opiniâtreté ;

enfin abandonné de tous les ſiens, &
1223. & ſuiv. ſe défendant toujours en déſeſperé, pluſieurs Gentilshommes François ſe jetterent à la fois ſur lui, & vinrent à bout de le porter par terre : un ſoldat alloit le tuer, ſi l'Evêque Guérin, qui étoit préſent, n'eût retenu le coup qu'il lui portoit. La victoire reſta entierement à Philippe : l'ingrat Ferrand, Comte de Flandres, fut fait priſonnier, & on l'amena chargé de chaînes dans la Tour du Louvre à Paris, d'où il ne ſortit que ſous le regne de Louis IX. Otton ſe retira avec honte dans ſes Etats, & le Roi d'Angleterre, qui étoit reſté en Anjou, ſe vit contraint de reculer devant le Prince Louis, fils de Philippe Auguſte, qui le battit, & le força de ſe retirer dans ſes Etats.

Cependant Guérin n'exerçoit pas alors les ſeules fonctions d'un homme de guerre & d'Etat : il rempliſſoit ſouvent celles d'Evêque, & s'occupoit ſurtout à terminer les différends qui naiſſoient entre les particuliers ; il étoit en tout d'une équité & d'une exactitude extrême ; & le Roi ne rempliſſant point un vœu qu'il avoit fait à la bataille de Bouvines, qui étoit de fonder une Abbaye *en l'honneur de Dieu & de*

Notre-Dame, Guérin l'en fit ſouvenir; ce Prélat en avoit été, pour ainſi dire, le témoin & le garant. Philippe ne mépriſa point ſa remontrance, & voulut même que cette Abbaye fût bâtie dans ſon Dioceſe de Senlis, près de la Ville de ce nom, ſous celui de N. D. de la Victoire. Ce grand Prince mourut quelques années après. 1223. & ſuiv.

Louis VIII. monte ſur le Trône.

Louis VIII. ſon fils monta ſur le Trône, & honora d'abord l'Evêque de Senlis de la dignité de Chancelier. 1223. Ce Prince avoit des vertus; & elles furent même exaltées par les ſouverains Pontifes, qui le louerent beaucoup de ſon zéle pour l'extirpation de l'héréſie. Guérin, & l'Evêque de Paris le ſecondoient parfaitement à cet égard; les deux Prélats firent brûler un grand nombre d'hérétiques; ce qui leur attira de grands éloges de la Cour de Rome. On ne doit pas oublier de dire, que Guérin fut celui qui détermina Philippe Auguſte à bâtir un lieu deſtiné ſeulement à conſerver le tréſor des Chartres, & les titres de la Couronne. Avant lui ces archivès importantes ſuivoient par tout la perſonne du Prince, & étoient expoſées par-là à tous les inconvéniens des voïa-

ges & des guerres. Il arriva même
1223. qu'elles furent une fois pillées ; la plus
& ſuiv. grande partie des papiers ſe trouva perdue, & le reſte ne ſe recouvra qu'après beaucoup de tems & de peine. On remarque encore l'avantage de Guérin, qu'il ſignoit tous les actes immédiatement après le Roi, & avant tous les Princes du Sang. Les Courtenai jouiſſoient de ce grand titre ſans contredit, ſous les regnes de Philippe Auguſte & de Louis VIII. ſon fils. On voit par tout néanmoins leurs ſignatures au-deſſous de celle du Chancelier.

Priſe de la Rochelle. Louis, par le conſeil de ſon Miniſtre, ne donna point de repos aux Anglois, & alla même les aſſiéger juſques dans la Rochelle, Forteresſe que dès-lors on jugeoit imprenable. Timoleon de Savari étoit chargé de la défendre avec trois cens Chevaliers & un grand nombre de ſoldats ; il ſe vit cependant contraint de rendre cette Place importante à ſon légitime Souverain. Le Roi, pour gagner les habitans de la Rochelle, leur conſerva les mêmes Priviléges dont ils jouiſſoient ſous les Rois d'Angleterre, alors Ducs de Guyenne. Les Hiſtoriens ſont hon-

heur à Guérin du ſuccès de cette expédition. Il voulut dans le même tems que le Roi déterminât enfin quelle devoit être la place du Chancelier de France ; il obtint que ce premier Magiſtrat du Royaume auroit ſéance entre les Pairs ; ce qui étoit un rang bien glorieux dans un tems où les Pairs étoient Souverains. 1223. & ſuiv.

Guérin fait regler le rang du Chancelier.

Le Roi, qui avoit à cœur l'extinction de l'héréſie, ſe prépara à une Croiſade contre les Albigeois ; il partit donc pour le Languedoc, Province qu'ils occupoient preſque entierement. Ce Prince les vainquit partout où il les rencontra ; mais ſes travaux eurent une funeſte iſſue : il ſe ſentit attaqué d'une maladie dangereuſe, & mourut à Montpellier, âgé de quarante ans, après un regne de trois années & quelques mois. Guérin avoit été nommé l'Exécuteur Teſtamentaire de Philippe Auguſte ; il le fut encore de Louis VIII. ſon fils. Mais pénétré de douleur d'avoir été témoin de la mort de deux grands Rois, qui l'avoient honoré de toute leur confiance, il quitta le monde, remit la dignité de Chancelier à Blanche, mere de Louis IX. Régente du Royaume,

Mort de Louis VIII. 1226.

Retraite & mort de Guérin.

abdiqua ſon Evêché, & prit l'habit
1223. de Religieux dans le Monaſtere de
& ſuiv. Châlis, ſitué dans le Diocèſe de
Senlis. Il y vêcut ſeulement deux ans
nées, & mourut le dix-neuf d'Avril
mil deux cens trente, âgé de ſoi-
1230. xante & dix ans. On le regretta beau-
coup en France, & ſurtout parmi
les Moines, à qui ce Miniſtre avoit
fait beaucoup de bien.

PIERRE
E VILLEBEON;

mbellan & principal Miniſtre ſous Louis IX.

Près la mort de Loui[illegible]III. . Louis IX. ſon fils monta ſur le ne, & la Régence fut déférée à iche de Caſtille ſa mere, Prin- : à qui l'amour & les chanſons Thibaud de Champagne Roi de arre ont fait tort dans l'eſprit de oſtérité, mais qui a été parfaite- t juſtifiée par des Juges éclairés. ne nie point que le Comte de mpagne ne l'ait aimée ; on con- t auſſi qu'elle ménagea par ſa ceur l'eſprit de ce puiſſant Vaſſal a Couronne, dans un tems que

1226.

Régence de Blanche de Caſtille.

le nombre des mécontens n'étoit déja que trop redoutable; mais on réfute aiſément ceux qui prétendent qu'une ſi ſage Princeſſe répondît à un amour criminel; on le prouve par la conſtance du Comte: il eſt rare qu'on chante ſi long-tems une paſſion ſatisfaite.

1220.

Louis IX. choiſit Villebeon, pour ſon Miniſtre.

La Reine Blanche adminiſtra le Royaume durant la minorité de ſon fils, avec une ſageſſe & une prudence, qui ſoumit enfin les mécontens, & diſſipa tous les troubles qui s'étoient élevés dans le commencement de ſa Régence. Louis IX. devenu en état de gouverner par lui-même, lui conſ[illegible] toujours une partie de ſon autorité; & comme il ſçavoit que le ſeul moyen de parvenir à une adminiſtration équitable étoit de ſe ſervir d'hommes vertueux, il choiſit pour ſon principal Miniſtre Pierre de Villebeon, ſecond fils d'Adam de Villebeon, dit le Chambellan, & arriere-petit-fils d'un autre Villebeon, auſſi Chambellan de France.

Villebeon ſuit le Roi à la Terre-Sainte.

L'expérience que Louis avoit faite de l'affection de Villebeon pour ſa perſonne, & de ſon intelligence dans les affaires, fut ce qui détermina ce

Prince à le déclarer ſon premier Miniſtre. On ne lui reconnoît ce titre, 1226.
que durant la premiere Croiſade qu'entreprit Saint Louis en Egypte. Le Sire de Joinville Sénéchal de Champagne, témoin oculaire de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion, ayant été un des principaux Chevaliers de l'armée de S. Louis, rapporte qu'après la défaite de ce Prince près de Maſſoure, & la captivité de la meilleure partie de ſa Nobleſſe, il délibéra s'il devoit reprendre le chemin de France, ou tenter de continuer la guerre en Egypte; ce dernier avis prévalut, & le Roi ordonna à tout ce qui lui reſtoit de Chefs, de travailler à faire des recrues.

Alors chacun demanda de l'argent: il étoit rare à la Cour de Louis en Egypte; & pour faire des troupes, il falloit de grandes ſommes, qu'on n'étoit gueres en état d'accorder. Louis s'impatientant de la lenteur de ces levées, aſſembla ſon Conſeil, & en demanda la raiſon aux Miniſtres. Pierre de Villebeon, comme le premier de ceux qui portoient ce titre, répondit au nom de tous, que les Chefs de l'armée demandoient infiniment au-deſ-

ſus de ce qu'on étoit en état de leur
1226. accorder, & même de ce qu'ils avoient beſoin. Il accuſa ſurtout le Sire de Joinville d'avoir des prétentions exorbitantes. Celui-ci ſe défendit ſur le champ ; il repréſenta au Roi, avec combien de peine & de dépenſes il l'avoit ſuivi juſques dans le fond de l'Egypte ; & cependant il ne demandoit que deux mille livres, pour lever une compagnie entiere, toute compoſée de Chevaliers. Cette ſomme de deux mille livres étoit alors aſſez conſidérable : Louis ordonna qu'elle fût deſtinée au Sire de Joinville.

Cet Hiſtorien, quoique mécontent du premier Miniſtre, lui rend juſtice, & dit que *le Chambellan étoit le plus droit, & le plus loyal homme qu'il eût jamais connu en la Maiſon du Roi.* Joinville donna à Pierre de Villebeon une marque eſſentielle de l'eſtime qu'il avoit pour ſa perſonne. Dans un combat contre les Sarrazins, ce premier Miniſtre s'étoit engagé ſi avant dans les ennemis, qu'ils l'envelopperent ; & après une longue réſiſtance, ils le firent priſonnier. Joinville accourut à ſon ſecours, rompit les infidéles, &

l'arracha d'entre leurs mains. Je ne parlerai point ici du mauvais ſuccès de cette expédition, ni du triſte ſort du Roi qui fut fait priſonnier. Je renvoye pour ce détail à l'Hiſtoire de France, & à tout ce qui a été écrit ſur le regne de Saint Louis. 1226.

Retour du Roi.

Louis de retour en France, eut plus de confiance encore en ſon premier Miniſtre, & l'employa dans l'accommodement du Comte Henri de Luxembourg, avec Thibaud II. Comte de Bar ſon beau-frere, qui étoient en guerre au ſujet de la redevance d'une terre, dont celui-ci prétendoit devoir l'hommage au Comte de Champagne, & non à celui de Luxembourg ſon beau-frere.

Cependant le Roi, après avoir mis ordre aux affaires de ſon Etat, & rétabli ſes finances, partit une ſeconde fois pour la Terre-Sainte; il laiſſa la Régence du Royaume à Mathieu de Vendôme, Abbé de Saint Denis, voulant avoir auprès de lui ſon premier Miniſtre. Louis fit donc voile pour l'Afrique, & arriva au Port de Tunis. D'abord il s'en rendit Maître, & ſurprit la Ville de Carthage. Le Roi de Tunis avoit attiré le Monarque ſur

les côtes d'Afrique, par les promeſſes qu'il avoit faites à ce Prince d'embraſſer le Chriſtianiſme ; enſorte qu'on s'attendoit à recevoir de lui toutes ſortes de ſecours ; mais bien loin de paroître diſpoſé en faveur des François, on le vit venir au-devant d'eux à la tête d'une puiſſante armée. Louis ne fut point étonné de la perfidie du Sarrazin ; il monta à cheval, rangea ſon armée en bataille, & s'avança contre le Roi infidéle. Le Comte d'Artois frere du Roi, jeune Prince plein de courage, ſe mit à la tête d'un gros de Cavalerie, & ſe ſaiſit avec elle d'un poſte avantageux, qui le mettoit à portée d'envelopper les ennemis, en cas qu'ils vouluſſent combattre. Le Roi de France comptoit beaucoup ſur la haute valeur de ſon frere ; il en craignoit même la trop grande vivacité, & avoit mis pluſieurs perſonnes auprès de lui, pour le retenir.

1226.

Exploits de Villebeon.

L'armée de Tunis, remarquant qu'on l'attendoit en bon ordre, n'oſa s'avancer davantage, & s'arrêta comme pour faire ſes obſervations. Pierre de Villebeon voulut à ſon tour les reconnoître ; il monta à cheval avec Amauri Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem,

Jéruſalem, & environ trente autres, ſe coulant avec eux le long du rivage de la mer, il s'approche de l'endroit où le Comte d'Artois étoit en embuſcade avec la plus grande partie de la Cavalerie de l'armée. Les ennemis, qui n'avoient point apperçu l'embuſcade du Comte d'Artois, remarquerent la marche de Villebeon, & détacherent contre lui un certain nombre de gens à cheval, avec ordre de le repouſſer & de s'aſſurer de la côte. Le Miniſtre, loin de les éviter, fut à leur rencontre, & les chargea en flanc, dans le deſſein de les obliger à reculer juſque dans l'embuſcade du Comte d'Artois : leur lâcheté les ſauva de ce péril. Loin de combattre, ils reculerent avec précipitation, regagnerent le gros de leur armée, & laiſſerent la côte libre à Villebeon. 1226.

Le ennemis ne parurent point le lendemain de toute la journée ; c'étoit le jour du Sabat ; les autres jours on livra pluſieurs petits combats ; mais on n'entreprit rien de déciſif, juſqu'à l'arrivée du Comte d'Anjou, Roi de Sicile, frere du Roi. Ce Monarque n'eut point le plaiſir de voir ſon frere qu'il aimoit tendrement ; la conta- Il meurt de la peſte à Tunis.

gion ſe mit dans ſon armée, il y mou-
1226. rut, & ſon fils Philippe rapporta ſon corps en France. Pierre de Villebeon étoit mort de la peſte avant lui : ſes os furent, comme ceux du Roi, rapportés en France, & Philippe le Hardi, Succeſſeur de Louis IX, lui fit faire de magnifiques obſeques dans l'Egliſe de Saint Denis, où il voulut que ſon tombeau fût placé aux pieds du Roi ſon pere.

MATHIEU DE VENDÔME;

ABBE' DE S. DENIS,

Régent du Royaume ſous Louis IX, & principal Miniſtre ſous Philippe le Hardi.

LOrſque Saint Louis ſe ſentit attaqué devant Tunis de la maladie qui ravageoit ſon armée, il fit venir Philippe le Hardi ſon fils, & lui donna entr'autres conſeils, celui d'accorder à Mathieu de Vendôme la premiere place dans le Miniſtere, qui devenoit vacante par la mort de Pierre de Villebeon. Mathieu de Vendôme étoit Abbé de Saint Denis, & Louis IX. lui avoit confié durant ſon abſence la Régence de ſes Etats. Philippe ſuivit les intentions de ſon pere, & l'Abbé de Saint Denis, en ſe démettant de la

1270. De Régent il devient premier Miniſtre.

Régence, occupa la place de premier Ministre. Ce nouveau regne fut tout différent de celui de Louis IX. On ne parla plus de Croisades, ni de Terre-Sainte; Philippe s'occupa du soin de défendre son propre Pays, & de réparer les désordres, qui ne manquent jamais de se glisser dans les Etats abandonnés par leur Souverain.

1270. & suiv.

Mathieu de Vendôme lui fut extrêmement nécessaire, dans le commencement d'un Regne qui ne pouvoit être que fort difficile. Ses grands emplois font connoître assez son mérite. A l'égard de sa naissance, il étoit cadet de la Maison de Vendôme, qui, dans la suite des tems, s'est fondue dans l'auguste Maison de Bourbon. Ce fut à lui que Saint Louis remit les deux couronnes, dont on se sert au couronnement des Rois, avec une autre plus petite que les deux autres, que les Monarques avoient sur leur tête, durant le dîner de la cérémonie. Avant ce tems-là les Chambellans étoient les gardiens des couronnes royales.

Pierre la Brosse favori du Roi.

Durant un tems considérable, Mathieu de Vendôme posseda entierement la confiance de son Prince, qui le regardoit avec le même respect, que

s'il eût été ſon pere. Mais Pierre la Broſſe, qui avoit été, à ce qu'on prétend, ſimple Barbier, s'empara peu à peu de ſa faveur, & nuiſit beaucoup à celle du premier Miniſtre. Il voulut même entreprendre ſur la réputation de Marie de Brabant, ſeconde femme de Philippe le Hardi, qu'il accuſa d'avoir empoiſonné le Prince Louis de France, fils aîné de ce Monarque & d'une autre femme que cette Princeſſe. Il inſinua en ſecret à Philippe, que Marie de Brabant haïſſoit les enfans du premier lit, parce qu'ils excluoient du Trône ceux qu'elle eſperoit avoir; & que pour ſçavoir ſi elle étoit coupable ou non de la mort du Prince, il falloit conſulter les Devins, oracles infaillibles, qui découvroient le paſſé & l'avenir. Les Devins étoient alors fort à la mode en France; les plus grands Seigneurs même ſe mêloient de ce métier ridicule, & le Vidame de Laon l'exerçoit alors avec beaucoup de réputation; mais une *Beguine* du village de Nivelle, l'emportoit ſur tous les autres dans cette prétenduë ſcience. Ce fut à elle que Pierre la Broſſe conſeilla au Roi d'avoir recours, pour ſçavoir qui étoit la cauſe de la mort du 1270. & ſuiv.

Prince Louis, le ſuppoſant toujours mort empoiſonné.

1270. & ſuiv.

Le Roi prenant l'affaire fort à cœur, en parla à ſon premier Miniſtre ; celui-ci, un peu déchu de ſa faveur, vouloit la rétablir à quelque prix que ce fût, & ſupplanter, s'il étoit poſſible, l'inſolent la Broſſe, ſon concurrent & ſon ennemi. Mais il eut en cette occaſion une condeſcendance, qui lui fit perdre une partie de ſa réputation : loin de blâmer, comme il le devoit, la folle crédulité du Roi, il s'offrit d'aller lui-même à Nivelle, conſulter la nouvelle Sibille. Il fit même ſemblant d'ajouter foi à ſes prédictions, & dit à ſon Maître qu'il devoit cette démarche à la ſûreté de la Maiſon Royale, qui étoit en danger depuis qu'on ſoupçonnoit des empoiſonnemens à la Cour.

Villebeon va conſulter la Beguine de Nivelle.

On vit alors un principal Miniſtre de France, revêtu du caractere de Prêtre, de Religieux, & d'Abbé de S. Denis, quitter la Capitale, abandonner les affaires du Royaume, ſe livrer à la ſuperſtition, & aller dans un petit Village de Flandres, conſulter follement une fourbe accréditée par ſes impoſtures. Il prit pour compagnon de

ſon voyage Pierre Evêque de Bayeux, parent de la Broſſe, qui étoit dans ſon intime confidence; celui-ci voulant, comme la Broſſe, faire tomber ſur la Reine Marie de Brabant le ſoupçon de l'empoiſonnement du Prince Louis, prévint la Beguine de Nivelle, & l'inſtruiſit de ce dont il s'agiſſoit, lui promettant de grandes récompenſes, ſi elle vouloit charger la Reine. 1270. & ſuiv.

Cependant cette femme effrayée des noms de Roi & de Reine de France, & de la préſence d'un Miniſtre, qui l'interrogeoit d'un air ſevere, ſe montra embarraſſée & inquiete; elle ne répondit rien que d'incertain & d'obſcur; enſorte que Philippe ayant été inſtruit de ce qu'elle avoit dit, & de la démarche de l'Evêque de Bayeux, ne douta plus que la Broſſe ne l'eût trompé, & qu'il n'eût voulu perdre une Reine innocente, pour regner enſuite avec plus d'empire ſur ſon eſprit. Le Monarque réſolut dès-lors de le punir, mais il en differa l'exécution, pour s'inſtruire plus à fond des intrigues de ce ſcélérat; enfin ayant appris, par l'entremiſe d'un Moine, les liaiſons de la Broſſe avec les Eſpagnols ennemis de l'Etat, il fit arrêter

La Broſſe eſt diſgracié & condamné à mort.

ce traître, & l'envoya priſonnier au
1270. & ſuiv. Château de Vincennes, d'où il ne ſortit, que pour ſubir le ſupplice qu'il avoit mérité par ſes crimes.

Mathieu régent du royaume.

Mathieu de Vendôme recouvra alors ſa premiere autorité ſur l'eſprit du Roi, & ce Prince étant parti pour faire la guerre à Pierre d'Arragon, uſurpateur du Royaume de Sicile, ſur Charles Comte d'Anjou, frere de Saint Louis & oncle de Philippe, il laiſſa la Régence du Royaume à ſon premier Miniſtre, le préferant ainſi à la Reine ſa femme, & aux Princes de ſon ſang. Pendant l'abſence du Roi, Mathieu de Vendôme leva de grandes ſommes de deniers ſur le peuple; & ce qui arrive bien rarement, on paya ces nouveaux impôts avec joye, parce que la Finance en étoit deſtinée à faire la guerre à un Prince excommunié, ce qu'on regardoit comme une œuvre très-méritoire. Philippe s'empara de pluſieurs places du Roi d'Arragon, qui fut tué par un parti des François; ce qui n'empêcha pas que Philippe ne ſe vît peu de tems après obligé de revenir dans ſes Etats, ſans avoir tiré aucun fruit de cette expédition.

Sa mort.

Mathieu de Vendome ne ſurvêcut

pas long-tems au départ du Roi pour l'Arragon; il mourut dans un âge fort avancé au mois de Septembre de l'année 1286. Son corps fut inhumé à S. Denis, ſous une tombe de cuivre, qui touche à la porte de fer par laquelle on entre dans le chœur; on y voit encore aujourd'hui une inſcription. Pluſieurs Auteurs ont donné de grands éloges à ce Miniſtre, qui étoit lui-même Auteur. Il avoit mis en vers élegiaques l'Hiſtoire de Tobie, mais il ne nous reſte rien de cet Ouvrage, que Jean Hérold, Sçavant d'Allemagne, appelle néanmoins *un Livre d'or.* Quelques-uns auſſi l'ont regardé comme un Saint, ſurtout les Moines, que cet Abbé, Maître de toutes les Finances du Royaume, avoit comblés de bienfaits. Son voyage à Nivelle, pour conſulter une Devineresſe, ne s'accorde guères avec cette idée de ſainteté; mais on ne doit pas juger à la rigueur les Miniſtres des Rois. 1286.

PIERRE LA BROSSE,

Miniſtre d'Etat ſous le Regne de Philippe le Hardi.

1270. SI je fais cet Article pour un ſcélérat, tel que Pierre la Broſſe, ou la Broche, ce n'eſt pas que je croye qu'il ſe ſoit diſtingué par aucune action recommandable, ni qu'il mérite par lui-même d'avoir place parmi les hommes illuſtres, qui ſont l'objet de cet Ouvrage. Mais le titre dont il a été revêtu, le rang que le célebre du Puy lui a donné parmi les *Favoris*, dont il a publié l'Hiſtoire, ſon nom enfin qui ſe trouve dans tous les Hiſtoriens de France, m'obligent de le placer ici, comme Miniſtre d'Etat.

Sa naiſſance & ſa premiere condition.

Pierre la Broſſe, homme de la plus baſſe extraction, nâquit en Touraine, où il embraſſa la profeſſion de Chirur-

gien. Comme il avoit autant d'eſprit que d'habileté dans ſon Art, il jugea à propos de quitter le ſéjour de la Province, & de ſe faire connoître à la Cour : il s'y avança par ſes intrigues, & devint d'abord Chirurgien de Philippe de France, fils aîné de Louis IX. 1270. & ſuiv.

A peine Philippe fut-il parvenu à la Royauté, ſous le nom de Philippe III. ſurnommé le Hardi, qu'il fit la Broſſe ſon Chambellan. Il l'employa dans les plus grandes affaires, où il réuſſit, & enfin il l'éleva juſqu'au Miniſtere. * Cette élevation le rendit ſi inſolent, qu'il attenta même ſur la perſonne des Princes & des plus grands Seigneurs du Royaume. ** On prétend qu'il empoiſonna Louis de France, fils aîné du Roi Philippe III. & d'Iſabelle d'Arragon ſa premiere femme, & qu'il tâcha enſuite de perſuader au Roi que la Reine Marie de Brabant, ſa ſeconde femme, avoit été l'auteur de cet empoiſonnement, dans la vûe d'approcher de la Couronne quelqu'un des enfans, qu'elle eſpéroit avoir de ce Prince. Le P. Daniel le fait un peu moins criminel. » Quand le Roi, dit-» il, eût épouſé Marie de Brabant,

Il devient favori du Roi & Miniſtre.

1276.

* Le P. Daniel. ** V. l'Art. précedent.

» la Broſſe appréhendant que cette
1270. » Princeſſe, qui commençoit à pren-
& ſuiv. » dre beaucoup d'aſcendant ſur l'eſ-
» prit du Roi, ne ruinât ſon crédit,
» entreprit de les brouiller enſemble.
» Ce fut là au moins le ſoupçon de
» quelques courtiſans; car c'eſt ainſi
» qu'en parle fort ſagement l'Hiſtorien
» contemporain * ſans aſſurer la choſe
» trop fortement; perſuadé qu'il étoit,
» que la malignité attribue ſouvent à
» ceux qui ont la confiance des Prin-
» ces, des deſſeins qu'ils n'ont pas,
» par la ſeule raiſon qu'il ſeroit de
» leur intérêt de les avoir «. Quoi-
qu'il en ſoit, dans le tems que le Roi ſe préparoit à faire la guerre au Roi de Caſtille Alfonſe X. ſurnommé l'Aſtrologue, il perdit le Prince Louis ſon fils aîné, & le genre de ſa mort fit ſoupçonner qu'il avoit été empoiſonné. On prétend que la Broſſe fit naître au Roi cet odieux ſoupçon, & qu'il tâcha de lui perſuader que c'étoit la Reine qui avoit fait empoiſonner le Prince, & qu'elle avoit envie d'en faire autant à l'égard des deux autres fils de France, Philippe & Charles Comte de Valois, afin que leur

* Nangis.

mort pût ouvrir le chemin du Trône aux enfans qu'elle pourroit avoir de lui. Cette idée frappa tellement l'esprit du Roi, qu'il fit donner des Gardes à la Reine, & informer contre elle. 1270. & suiv.

La conduite que tint dans cette affaire Pierre Benoît Evêque de Bayeux, parent de la femme de la Broſſe, qui lui avoit procuré cet Evêché, fit que le Roi eut quelque défiance des intrigues de la Broſſe. Sur ces entrefaites, le Comte d'Artois, qu'il avoit envoyé à la tête d'une armée contre le Roi de Caſtille, & qui venoit d'avoir une entrevûe avec lui, comprit par les diſcours de ce Prince, qu'il avoit des intelligences à la Cour de France, & des eſpions dans le Conſeil, qui l'informoient de toutes les délibérations. Etant revenu à la Cour, il fit part au Roi de ce qu'il avoit découvert; les ſoupçons tomberent ſur la Broſſe, favori du Roi, & qui depuis quelque tems étoit preſque ſon ſeul Miniſtre.

Philippe néanmoins jugea à propos de diſſimuler, juſqu'à ce qu'il fût plus éclairci. Il tarda peu à l'être. On intercepta une Lettre en chiffres écrite au Roi de Caſtille, avec le cachet de Sa perfidie.

ce Miniſtre. On n'a jamais ſçû ce
1270. qu'elle contenoit ; mais ce qui arriva
: ſuiv. fit aſſez connoître qu'elle avoit été déchiffrée, & qu'on y avoit reconnu les intrigues & la trahiſon de la Broſſe. Le Roi aſſembla ſon Conſeil à Vincennes, dans l'abſence de la Broſſe, & il y fut réſolu de l'arrêter. Le Miniſtre la Broſſe fut conduit d'abord à Janville en Beauce, & enſuite ramené à Paris. Son Procès lui ayant été fait en préſence de quelques Barons, il fut condamné à être
eſt pendu. pendu, & tous ſes biens furent confiſqués au Roi. Le Duc de Bour-
1276. gogne, le Duc de Brabant, le Comte d'Artois & pluſieurs autres Seigneurs voulurent voir cette exécution, * & il s'y trouva beaucoup de Nobleſſe, à qui la mort de ce méchant homme étoit très-agréable, parce qu'il leur avoit rendu de mauvais ſervices auprès du Roi. Les Princes peuvent ſe convaincre par une infinité d'exemples ſemblables, qu'ils riſquent beaucoup, lorſqu'ils confient leurs ſecrets & leur autorité à des hommes nés pauvres, & d'une baſſe extraction. En général, que peut-on attendre

* Du Puy.

de ces gens, à qui la baſſeſſe & l'indigence ont refuſé l'éducation, & par conſéquent les ſentimens & les mœurs ?

ENGUERRAND DE MARIGNY.

COMTE DE LONGUEVILLE,

Principal Miniſtre ſous Philippe le Bel.

1240. & ſuiv.

Origine & Naiſſance de Marigny.

ENguerrand de Marigny étoit d'une famille ancienne de Normandie, au Bourg de Lyons, à quelques lieues de Rouen. Outre une moitié de ce Bourg, qui lui appartenoit, les Marigny jouiſſoient encore de pluſieurs Terres, entr'autres, de celle de Roſey. Le premier & véritable nom de ces Gentilshommes fut celui de le Portier, que Huge le Portier quitta pour prendre celui de Marigny, en épouſant Mahaud héritiere des biens, des armes, & du nom de cette Maiſon, que ſon mari & ſes deſcendans porterent depuis.

Leur premier fils fut Enguerrand de Marigny IIe. du nom, qui vivoit

en 1240; celui-ci eut auſſi un fils qui porta, comme ſon pere, le nom de Marigny, & le laiſſa à Enguerrand III, Sire de Marigny, Comte de Longueville, principal Miniſtre d'Etat du Roi Philippe le Bel. Quelques Auteurs prétendent qu'il ne poſſeda jamais cette dignité; mais qu'il fut ſeulement revêtu de celle de ſur-Intendant des Finances, ou d'une Charge équivalente. D'autres, au contraire, l'appellent, comme Guillaume de Champagne, & l'Evêque Guérin, *le cœur du Roi*; mais ce qu'ils accordent à celui-ci, au-deſſus de ces deux Miniſtres, ſont les titres de Gouverneur principal de l'Etat, & de Coadjuteur du Royaume. 1240. & ſuiv.

Il accompagna le Roi Philippe le Bel dans ſes expéditions de Flandres, & lui ſuggera les expédiens néceſſaires pour avoir de l'argent; ce qui lui mérita la confiance du Roi, & éleva ſa fortune à un tel point, que les François le traitoient avec le même reſpect que le Souverain même. Ses richeſſes augmenterent par l'adminiſtration d'un grand Royaume, & cauſerent de la jalouſie aux Seigneurs de la Cour. 1296.

Sa grande autorité.

Il fonda une Egliſe Collégiale dans le Bourg d'Ecouis, dont il étoit Seigneur. Pour faire ſa cour au Miniſtre, on lui apporta de tous côtés des Reliques ; le Pape Clément V. lui accorda en même-tems de grands priviléges pour ſa fondation, & le Roi ſon Maître ne lui refuſa rien de ce qui pouvoit rendre cet établiſſement auſſi glorieux que ſolide. Par reconnoiſſance, Enguerrand de Marigny déclara qu'il l'avoit formé, dans le deſſein de faire prier Dieu pour l'ame de la Reine Jeanne de Navarre, & pour la conſervation de la ſanté du Roi. Outre l'Egliſe Collégiale d'Ecouis, le Miniſtre fonda un Hôpital dans le même Bourg, pour y loger les pauvres paſſans ; ce qui rendit ſa piété recommandable parmi le peule, mais ne fit qu'augmenter l'envie des Grands.

1296. & ſuiv.

Il fonde la Collegiale d'Ecouis.

Haine du Comte de Valois pour Marigny.

Enguerrand portoit alors le titre de Comte de Longueville ; & comme je le viens de dire, il alloit de pair avec tous les Princes du Sang. Charles Comte de Valois, frere du Roi, avoit conçu une haine extrême pour ce Miniſtre. Ce Prince prenoit hautement la protection du Comte d'Harcourt, contre le Seigneur de Tancar-

ville, au ſujet d'un grand differend ſurvenu entre ces deux Seigneurs. La cauſe en étoit légere : c'étoit pour un moulin ; mais l'un & l'autre ſe le diſputoient avec acharnement, & la querelle s'étoit échauffée à un point, que le Roi même ſe vit obligé d'en prendre connoiſſance. Le jugement en fut renvoyé à Enguerrand, qui donna gain de cauſe à Tancarville, ſans ſe mettre en peine du Comte de Valois qui protégeoit l'autre; ce Prince fut outré du peu d'égard qu'Enguerrand avoit eu pour lui, dans une affaire où il s'étoit ſi vivement intéreſſé, & il jura dès-lors de s'en venger dans la ſuite; ce qu'il fit avec trop de ſuccès pour ſa réputation. 1296. & ſuiv.

Les guerres de Flandres, où le Roi ſe vit auſſi-tôt engagé, ſuſpendirent le reſſentiment du Comte, & on ne ſongea plus qu'à cette expédition. Enguerrand y eut beaucoup de part, & ſe trouva à la fameuſe campagne de 1302, où Philippe le Bel perdit la plus conſidérable partie des forces de ſon Etat. Pour l'intelligence d'un évenement, où Enguerrand ſe trouva compris, & qui fut à la fin l'occaſion de ſa perte, il eſt néceſſaire de remon- 1302.

ter juſqu'à la ſource de la querelle
1302. ſurvenue entre le Comte de Flandres & Philippe le Bel. Le premier s'étoit ligué avec le Roi d'Angleterre contre celui de France, dont il étoit Vaſſal; par-là regardé comme un rebelle, ſes Etats avoient été confiſqués au profit de ſon Seigneur Suzerain, s'il pouvoit s'en emparer; les Rois de France & d'Angleterre avoient depuis fait la paix, ſans y comprendre le Comte de Flandres.

Philippe auroit facilement pardonné la révolte de ſon Vaſſal, mais Robert Comte d'Artois s'oppoſa à cet acte de clémence; il ne ſouhaitoit rien que l'abaiſſement du Comte de Flandres ſon rival & ſon voiſin, & il ſçut mettre enfin de telles diſpoſitions dans l'eſprit du Roi, que ce Prince leva une armée pour entrer en Flandres, ſous les ordres du Comte de Valois, auſſitôt que la tréve, qui avoit été conclue, viendroit à expirer. Le Comte de Flandres étoit d'un âge trop avancé pour ſe mettre à la tête de ſes troupes; il en confia la conduite à Robert ſon fils. Hors d'état de tenir la campagne, Robert ne ſongea qu'à la conſervation des Villes, & ſe jetta dans

Guerre de Flandres.

Gand. Guillaume ſon frere ſe chargea de défendre Dam, & Gui ſon ſecond frere s'enferma dans Ypres. Le Comte de Valois fit le dégât autour de ces Places, n'oſant en former le ſiége, il s'empara ſeulement de Dixmude. La campagne ſuivante, le Prince ayant accordé aux Gantois la conſervation de tous leurs privileges, ils lui ouvrirent les portes de leur Ville. Le Comte de Flandres, déſeſperé de cette perte, demanda à s'aboucher avec le Comte de Valois; celui-ci y conſentit, & l'infortuné Souverain, après être convenu, avant d'aller trouver le Roi, que s'il ne pouvoit réuſſir à conclure la paix dans le cours de l'année, on le laiſſeroit revenir en Flandres, ſe mit à la diſcrétion du Comte de Valois, & ſe rendit à la Cour de Philippe, avec Robert, Gui, & Guillaume, trois de ſes fils, laiſſant les trois autres en Flandres. 1302.

Le Comte de Savoye, qui étoit alors en faveur, préſenta au Roi le Comte & ſes trois fils, avec une foule de Seigneurs Flamans, qui les accompagnoient; ils ſe jetterent tous enſemble aux pieds du Monarque, & pendant qu'ils étoient dans cette humi-

liante poſture, le Comte de Valois
1302. rendit compte au Roi ſon frere du traité qu'il avoit fait avec le Comte de Flandres, & de ſa promeſſe de le reconduire dans ſes Etats, en cas qu'on ne lui accordât point la paix. Cependant ce Prince accablé d'années étoit toujours à genoux, *demandant grace & pardon* pour tout le paſſé; les Princes ſes fils imitoient leur pere, & rien n'étoit plus touchant qu'un pareil ſpectacle. Le Roi, par le conſeil de ſon Miniſtre, garda quelque tems le ſilence, les regardant d'un air fort froid. Enſuite il leur dit qu'il leur accordoit la vie; mais qu'à l'égard du reſte du traité, il ne le tiendroit point, le Comte de Valois l'ayant fait ſans ſa participation. Cet Arrêt fut un coup de foudre pour le malheureux Comte de Flandres; on le conduiſit, lui & ſes fils, en différentes priſons, malgré les efforts du Comte de Valois, qui repréſentoit ſans ceſſe combien on l'outrageoit, en manquant à une parole ſolemnelle qu'il avoit donnée au nom du Roi.

Ce Prince ne fit aucune attention à ſes plaintes, & ſe rendit au contraire en Flandres, pour en prendre poſſeſſion, comme légitime Souverain; il fit

ſon entrée en cette qualité dans les plus grandes Villes de cet Etat, & y mena avec lui Jeanne ſa femme, Reine de Navarre. Cette Princeſſe, en entrant dans Bruges, fut jalouſe de la beauté & de la magnificence des femmes de cette Ville : le commerce l'avoit rendue floriſſante, & tous ſes habitans vivoient dans l'opulence ; le luxe en étoit une ſuite, & les femmes de Bruges parurent à cette entrée avec les habits les plus brillans. La Reine en les regardant, s'écria avec chagrin : *Je croyois être ici la ſeule Reine, & j'en crois voir cinq ou ſix cens.* Les Citoyens de Bruges payerent cher l'ajuſtement de leurs femmes : on les accabla d'impôts. Mais s'étant révoltés ſous la conduite des trois autres fils du Comte de Flandres, qu'il avoit laiſſés dans ſes Etats, la journée de Courtrai les vengea. Ils y firent périr l'élite de la Nobleſſe Françoiſe. 1302. Bataille de Courtrai.

Le Roi crut devoir retourner en Flandres, pour y châtier les rebelles ; il s'y rendit à la tête d'une armée de cinquante mille hommes de pied, & de douze mille chevaux, ayant pour Lieutenans Généraux, le Comte de Valois & Louis Comte d'Evreux ſes 1304.

freres. Philippe, après avoir inutilement tenté le paſſage d'un Pont ſur l'Eſcaut, vint camper à Mons en Puelle, à peu de diſtance de l'armée des ennemis. Elle étoit commandée par Philippe, un des fils du Comte de Flandres; ce Prince avoit combattu longtems en Italie ſous les ordres de Charles de Sicile, & avoit même obtenu un établiſſement conſidérable dans cette Iſle; mais il quitta tout, pour venir au ſecours de ſa Patrie, & venger la priſon de ſon pere & de ſes freres. Les Flamans le reçurent avec joye : ils comptoient beaucoup ſur l'expérience qu'il devoit avoir acquiſe dans les guerres d'Italie, & ils lui défererent auſſi-tôt le commandement de leur armée. Philippe de Flandres ne doutoit pas que ſes troupes n'euſſent du courage; mais elles manquoient de diſcipline, & il n'eut garde de les expoſer tout d'un coup à combattre contre les François; il ſongea au contraire à ſe retrancher à leur vûe; ce qu'il fit par une barricade en rond de tous ſes chariots; cette enceinte avoit environ une lieue & demie de tour; on avoit eu ſoin de laiſſer de diſtance en diſtance quelques ouvertures

1304. & ſuiv.

res pour faire des ſorties. Ce retranchement n'arrêta pas les François, ils vinrent eſcarmoucher, & leurs machines ayant fracaſſé quelques chariots, pluſieurs ſoldats monterent ſur les débris, & de-là tirerent une grande quantité de fléches contre les Flamands, dont ils tuerent quelques-uns & ſe retirerent ſans dommage. 1304. & ſuiv.

Les Flamands demanderent alors le combat à leurs Chefs; ils manquoient de vivres: la chaleur du jour avoit d'ailleurs été exceſſive; ils ne vouloient point être expoſés le lendemain à ſouffrir pareillement & de la faim & du chaud. Il fallut donc céder à leur impatience, & donner la bataille, quoiqu'il eût été bien plus à propos de la différer. Philippe de Flandres ordonna trois attaques à la fois; les trois troupes donnerent ſur le camp des François avec tant de fureur, que le quartier des Comtes de Valois & de Saint Pol furent enlevés en un moment. Un des Chefs des Flamands avoit chargé avec la même vigueur le quartier du Roi; ils pénetrerent juſqu'à ſa tente: pluſieurs d'entr'eux entrerent dedans, & trouverent le couvert déja mis pour le ſouper; mais ce Prince n'y

étoit plus. Au bruit de la premiere allarme, il étoit ſorti, & avoit raſſemblé une petite troupe de gens de cœur, tous à pied comme lui; il n'avoit point eu le tems de mettre ſa cotte d'armes, & ce fut ce qui le ſauva; on le prit ſeulement pour un Seigneur de marque, & ceux qui l'avoient chargé, s'occuperent à chercher le Roi. Quelques Seigneurs inſtruits du péril de ce Prince volent à ſon ſecours, la milice de Paris arrive auprès de lui; on lui donne un cheval: bientôt il ſe fait reconnoître aux ennemis, en les chargeant.

1304. & ſuiv.

Le Comte de Valois, qui avoit été le premier obligé de prendre la fuite, avoit rallié une partie de ſes ſoldats; il ſe rendit comme les autres auprès du Roi, & alors le combat devint général: il fut ſanglant, mais plus funeſte aux Flamands qu'aux François. Ceux-ci ſupérieurs en Cavalerie, paſſerent ſur le ventre aux ennemis, & les contraignirent de fuir après leur avoir taillé ſix mille hommes en piéces. Le Roi reſta encore quelque tems en Flandres après cette victoire, qu'il reconnut ne devoir qu'à Dieu ſeul; en conſéquence il fit de grands préſens à

Bataille de Mons; victoire des François.

S. Denis, & à d'autres Egliſes de ſes Etats. A ſon retour à Paris, il entra tout armé dans la Cathédrale de cette Ville, & monté ſur le même cheval qui l'avoit porté durant la bataille de Mons en Puelle. Il ordonna en même-tems une fondation de cent livres de rente dans la même Egliſe. La ſtatue équeſtre, qui fut érigée à ce ſujet, eſt encore aujourd'hui à Notre-Dame de Paris, au bout de la Nef, à droite du côté du Chœur. 1304. & ſuiv.

Il accorda la paix l'année ſuivante aux Flamands, & leur rendit Robert l'aîné des fils de Gui leur Souverain, mort dans ſa priſon. Mais le nouveau Prince ne vêcut pas en meilleure intelligence avec les François, & Philippe le Bel, qui ne cherchoit pas à éloigner les occaſions de faire la guerre aux Flamands, la leur déclara encore quelques années après. Il fut queſtion d'amaſſer les fonds néceſſaires à une pareille expédition; le Roi réſolut pour cela d'employer un moyen ordinaire, qui étoit de faire un emprunt à ſes Sujets. Ce Prince ſe rendit le premier jour du mois d'Août dans la grande Cour du Palais; il monta ſur un Trône richement paré, 1314.

avec le Sire de Marigny; les Princes, les Prélats & les Grands du Royaume, se tinrent sur l'échaffaut où étoit posé le Trône: les Députés des principales Villes de France, qui avoient été mandés à ce sujet, & une multitude infinie de peuple se tinrent dans la cour, mais tous à portée de voir le Roi.

1314.

Discours de Marigny au peuple.

Le Monarque s'étant assis sur son Trône, fit signe à Marigny d'expliquer sa volonté. Personne ne l'ignoroit; mais comme les impôts commençoient à devenir trop communs aux yeux du peuple, il falloit de grandes précautions pour le résoudre à prêter de bonne grace ce qu'on avoit dessein de lui demander. Enguerrand commença donc par citer tous les tems, où les François avoient témoigné leur zéle à leurs Souverains, en leur offrant non-seulement leurs biens, mais encore leurs propres personnes; il dit qu'on ne devoit point regarder la demande du Roi comme un impôt, mais comme une chose qu'il vouloit tenir seulement de l'affection de ses Sujets, & dont il sçauroit les dédommager avec avantage. Il remontra ensuite la nécessité où Sa M. se trouvoit de faire

la guerre au Comte de Flandres, infracteur d'un traité ſolemnel : il ajouta 1314.
que ce Prince rebelle devoit de grandes ſommes au Roi ; qu'il n'en demandoit d'autres, que pour ſe faire payer de celles-ci, & ſe mettre, par le recouvrement de ces deniers, en état de procurer dans la ſuite du ſoulagement à ſes peuples.

Après cet expoſé des beſoins de l'Etat, le Miniſtre revint ſur les exemples d'affection que les François avoient donnés dans toutes les occaſions à leurs Souverains ; & comme la multitude, qui rempliſſoit la cour du Palais, étoit ſurtout compoſée de Pariſiens, il les loua en particulier de leur attachement & de leur ſoumiſſion ; il dit que l'honneur de jouir plus ſouvent que les autres de la préſence du Souverain, leur inſpiroit en naiſſant ces deux qualités, qui ſeules étoient capables de les rendre le modele des autres peuples. Il finit en diſant que s'il étoit difficile aux autres Nations de refuſer quelque choſe à leur Prince, il étoit preſqu'impoſſible aux François de ne point accorder toutes les demandes de leur Roi, ſurtout quand elles étoient juſtes, quand le be-

soin étoit preſſant, quand il les faiſoit lui-même en perſonne.

1314. Le peuple accorde l'argent qu'on lui demande.

Toute l'aſſemblée applaudit au diſcours éloquent de Marigny; les Seigneurs ſurtout lui donnerent de grands éloges, pour éblouir le peuple, ſur qui devoit tomber tout le faix de l'emprunt. Ce peuple en effet témoigna le plus grand zéle, & chargea le nommé Etienne Barbette, un des plus riches & des plus conſidérables Bourgeois de Paris, de répondre pour eux. Celui-ci le fit d'autant plus volontiers, qu'il étoit intéreſſé lui-même dans les affaires du Roi; il promit donc que les habitans de Paris contribueroient de ce qui leur ſeroit poſſible pour la guerre de Flandres. Barbette fut charmé de la confiance, que le peuple lui témoigna en cette occaſion. Quelques années auparavant il avoit penſé en être la victime, à cauſe d'un impôt qu'on l'avoit chargé de recouvrer. Les Députés des Provinces firent les mêmes proteſtations que les Bourgeois de Paris, & aſſurerent le Roi qu'ils l'aideroient de tout leur pouvoir à dompter ſes ennemis. Enguerrand les remercia au nom de S. M. & ce Prince leur fit lui-même

quelques politeſſes à ce ſujet. Tout ce que les Communes avoient promis fut ponctuellement exécuté, & on ne ſongea plus qu'à lever une puiſſante armée, capable d'accabler tout d'un coup les Flamands. 1314.

Le Roi la diviſa en quatre corps. Le commandement du premier fut donné au fils aîné de Philippe, Louis Roi de Navarre, ſurnommé Hutin: Ce Prince marcha vers Douai. Philippe Comte de Poitiers, frere de Louis Hutin, s'avança du côté de Saint Omer, à la tête du ſecond corps. Le troiſiéme fut conduit vers Tournay par Charles dit le Bel, le dernier des fils du Roi: à cauſe de ſa jeuneſſe, on lui avoit aſſocié dans le commandement le Comte de Valois, frere du Roi. Le quatriéme corps marcha ſous les ordres de Louis Comte d'Evreux, ſecond frere du Roi, pour faire lever le ſiége de Lille formé par le Comte de Flandres. L'intention du Roi n'étoit pas d'occuper ſes armées à prendre les places de ce Prince; il ne vouloit que l'intimider tout à coup, par ce grand nombre de troupes, dont il couvroit ſon Pays.

Quatre armées marchent contre le Comte de Flandres.

Robert Comte de Flandres voyant

qu'il ne pouvoit en effet s'oppoſer aux progrès de quatre armées à la fois, réſolut de ſe ſoumettre, il envoya donc parler d'accommodement à Enguerrand de Marigny, qui étoit dans l'armée de Louis Hutin: ce Miniſtre avoit ordre de hâter la concluſion du Traité. Le grand nombre de ſoldats levés tout-à-coup, avoit preſque conſumé tout le produit de ſes emprunts, & il ne pouvoit, ſans ruiner abſolument les finances, & compromettre ſa réputation, faire durer longtems une guerre ſi ruineuſe. Enguerrand étoit chargé à ce ſujet d'ordres ſécrets, & lorſqu'il fut queſtion d'accommodement, le premier Miniſtre ne rendit compte qu'au Roi du Traité. Le Comte de Valois, qui ſe flattoit de la confiance de ſon frere, s'imagina que Marigny agiſſoit en partie à ſon inſçu, & il témoigna ſur tout un violent dépit, lorſque ſans avoir eu aucune part dans les conférences du Miniſtre avec le fils aîné du Comte de Flandres, il reçut ordre de ramener les armées en France.

314. Traité conclu avec le Comte.

Le Comte de Valois mécontent du Traité, ſoupçonne

On accuſa hautement Enguerrand de Marigny d'avoir trahi l'Etat, pour conſerver le Comte de Flandres. Le

peuple imbu des idées & des plaintes du Comte de Valois, les répetoit ſans ceſſe, & reprochoit au Miniſtre d'avoir ſacrifié le bien général à ſon bien particulier. Ce qui prouvoit l'injuſtice de ſes accuſations, étoit le ſilence de Philippe, & la confiance que ce Prince continuoit d'avoir en Marigny; mais la multitude, qui ne pénetre pas les raiſons d'Etat, & qui ignore les reſſorts ſecrets de la politique, aimoit mieux le croire aveugle ſur ſes intérêts, que de ſoupçonner les raiſons ſolides qui avoient engagé le Miniſtre à conclure le Traité avec le Comte de Flandres. Ainſi ce peuple, qui quelques mois auparavant, étoit ſi favorablement diſpoſé pour Marigny, le regarda alors comme un ennemi de l'Etat, & attendit avec impatience le moment de s'en voir délivré. Le Comte de Valois, pour augmenter la prévention, répandit par tout que le Comte de Flandres avoit envoyé à Marigny deux barils d'argent doré, pleins d'or. Le peuple crédule reçut avec avidité cette accuſation du Comte de Valois, qui ne croyoit pas le fait lui-même; mais la jalouſie & l'animoſité fourniſſent des exemples trop com-

1314. Leve le peuple contre Marigny.

muns d'une conduite auſſi honteuſe.

1314. Le premier Miniſtre s'embarraſſa peu des calomnies des Grands, & de la fâcheuſe prévention du peuple, tant que vêcut Philippe ; & il ne ſongea qu'à ſeconder le Roi dans les ſages établiſſemens qu'il continuoit de faire pour le bien de ſon Royaume. C'étoit lui qui avoit rendu le Parlement ſédentaire à Paris, d'ambulatoire qu'il étoit auparavant. Cette Compagnie, avant lui, ſuivoit la Cour des Rois, qui aſſiſtoient toujours à ſes délibérations, parce qu'ils l'aſſembloient ſeulement

1302. lorſqu'ils le jugeoient à propos.* Cependant Philippe le Bel, en fixant la réſidence du Parlement à Paris, ne le rendit pas pour cela perpétuel ; il ne s'aſſembloit qu'en certains tems de l'année. Le même Roi fit quelques changemens à la Cour de l'Echiquier de Rouen *, & par ſon ordre Marigny ſe tranſporta dans cette Ville pour ce ſujet. L'Echiquier étoit un Tribunal des Ducs de Normandie. On y recevoit, comme aux Parlemens, les appels des Sentences des Sénéchaux,

* Le Dictionnaire Hiſtorique de Moreri eſt fautif ſur l'établiſſement du Parlement de Normandie, à l'article *Rouen*.

des Baillifs, des Vicomtes, & autres Tribunaux ſubalternes du Duché. L'Echiquier conſerva ſon nom juſqu'au regne de Louis XII qui le changea en celui de Parlement, ſans lui donner rien de plus que ce qu'il avoit auparavant. François I en 1515 abolit le nom de l'Echiquier, & donna à cette aſſemblée le nom de Parlement. Cette quantité de grands Vaſſaux, qui poſſedoient la plus grande partie des plus belles Proyinces de France, avoient chacun leurs Juriſdictions & leurs Tribunaux auſquels ils donnoient différens noms, quoiqu'ils euſſent à peu près les mêmes fonctions à remplir & la même autorité. Tels étoient encore *les Grands Jours* à Troyes Capitale de Champagne. Philippe le Bel, en rendant auſſi ce Tribunal ſédentaire, lui donna comme aux autres le pouvoir de juger en dernier reſſort. Il établit encore un Parlement à Toulouſe, & par-là les affaires dont celui de Paris étoit accablé, prirent un autre cours; ce qui fut un grand ſoulagement pour les peuples. Philippe plaça le Parlement de Paris dans ce qu'on appelle à préſent le Palais. Il avoit été bâti en partie par les ſoins d'Enguer- 1314.

rand de Marigny; mais quoiqu'augmenté, il ne contenoit pas encore cette multitude de Salles, qui le rendent aujourd'hui un des plus grands édifices de l'Europe. 1314.

En même tems que Philippe donnoit des ordres si avantageux au bien public, il avoit trouvé le moyen de réunir au domaine de la Couronne les Comtés de Bourgogne, d'Angoulême, de la Marche, & les Seigneuries de Lusignan, & de Rougeres en Bretagne. Ces grands ouvrages se consumerent durant l'administration d'Enguerrand. Si l'on charge les Ministres des fautes que commettent les Princes sous lesquels ils gouvernent, par un retour équitable, la gloire de leurs belles actions doit aussi réjaillir sur eux. Philippe, qui avoit soutenu les intérêts de sa Couronne avec tant de fierté & de succès, regna trop peu pour le bonheur de ses Sujets. Il mourut le vingt-neuviéme de Novembre, âgé de quarante-six ans, après un regne de vingt-neuf, un mois & vingt-trois jours. Autant que les François eurent lieu de le regretter, autant les Ultramontains se réjouirent-ils de sa mort, surtout ceux

Mort de Philippe le Bel.

qui ſoutiennent l'autorité des Pontifes ſur le temporel des Rois. Philippe s'étoit efforcé avec vigueur de les déſabuſer de ces idées chimériques. 1314.

Enguerrand ayant perdu un Roi qui l'aimoit tendrement, vit tout à coup changer ſa fortune. Louis Hutin fils aîné de Philippe lui ſuccéda à l'âge de 26 ans; c'étoit un jeune Prince, qui avoit hérité quelque choſe de la fierté de ſon pere, mais qui ſe laiſſoit abſolument conduire par le Comte Charles de Valois ſon oncle, le plus grand des ennemis de Marigny. Celui-ci ſe ſoutint néanmoins un certain tems contre tous ſes efforts: la puiſſance de ſa famille, qu'il avoit extrêmement élevée durant ſa faveur, le ſervit beaucoup en cette occaſion. Mais le Comte de Valois, qui ne déſeſpéroit pas de trouver les moyens de le perdre, cherchoit avec empreſſement à les faire naître au plutôt. Les peuples de Vermandois, de Beauvoiſis, de Champagne, de Bourgogne, & de Forêts, s'étant révoltés au ſujet des impôts établis ſur leurs Provinces, le Comte de Valois leur fut envoyé; il les appaiſa, & voulant faire retom- Le Comte de Valois cherche à perdre Marigny.

ber un coup ſi fâcheux ſur la tête de
1314. Marigny, il promit au peuple de lui ſacrifier le ſeul auteur, ſelon lui, des maux qu'ils ſouffroient.

On veut lui faire rendre compte de ſon adminiſtration.

Le Comte de Valois revint à la Cour, & dit au Roi ſon neveu que les peuples ſe plaignoient avec raiſon qu'on les accabloit tous les jours par de nouvelles exactions; & qu'il étoit important de faire rendre compte à Marigny de l'adminiſtration des Finances, dont il avoit été chargé. Dans un Conſeil, où le Roi & les perſonnes les plus conſidérables de l'Etat ſe trouverent, le Comte de Valois répeta à Louis qu'on ne pouvoit remettre l'ordre dans les Finances, qu'en demandant compte à Marigny. Le Roi lui dit donc qu'il vouloit ſçavoir ce qu'étoient devenues les Finances du feu Roi, & tout l'argent de l'épargne.

Querelle entre le Comte Valois & Marigny.

Enguerrand répondit au Roi qu'il étoit prêt de le ſatisfaire, & qu'il pouvoit ordonner: *Tout à l'heure*, s'écria le Comte de Valois, *rendez votre compte tout maintenant*. Marigny, ſans s'étonner, mais piqué de ce qu'un autre que le Roi lui parloit avec tant de hauteur & de fierté, répondit froi-

dement que ce compte ne ſeroit pas ſi difficile à rendre qu'on penſoit ; 1314.
& s'adreſſant au Comte de Valois, il ne conſiſte, lui dit-il, qu'en deux articles : *j'ai remis entre vos mains les deniers les plus clairs de l'épargne, & le reſte je l'ai employé à payer les dettes du feu Roi par ſes ordres.* Le Comte de Valois, naturellement prompt & violent, ne put ſouffrir qu'on rejettât ſur lui la diſſipation des deniers de l'Etat. *Vous en avez menti*, dit-il à Enguerrand : *C'eſt vous même*, répliqua le Miniſtre. Alors le Prince en fureur, ſans reſpect pour la préſence du Roi, voulut tirer l'épée pour percer Marigny ; on retint ſon bras : Marigny, qui ne ſe voyoit pas le plus fort, ſortit du Conſeil, & ſe retira dans ſa maiſon. Menacé hautement par un Prince du Sang oncle du Roi, dont il gouvernoit l'eſprit, Enguerrand n'en témoigna pas moins d'aſſurance & de fermeté, & il ſe rendit à ſon ordinaire chez le Roi ; mais le Comte de Valois irritant chaque jour le jeune Monarque contre ſon ennemi, il en obtint la permiſſion de le faire arrêter ; ce qui fut exécuté quelques ſemaines après, le 10 de Mars.

Enguerrand fut conduit à la Tour
315. du Louvre ; mais ſous prétexte qu'il en
ſuiv. étoit Capitaine, Charles Comte de
Valois obtint qu'on le transferât dans
Marigny eſt en priſon. les priſons du Temple, dont il étoit plus sûr. Alors on l'accuſa d'avoir ſollicité le Roi de faire des impoſitions extraordinaires, & d'avoir par-là cauſé le ſoulevement de la plûpart des Provinces ; d'avoir retenu, entre autres deniers, quarante mille écus que le feu Roi envoyoit au Pape, & quinze mille florins, dont ce Prince faiſoit préſent à Edmond de Goth, parent de ce Pontife. On l'accuſa encore d'avoir fait ſceller par le Chancelier des Lettres en blanc, pour les remplir ſans doute de faux comptes, & enfin d'avoir trahi le Roi & la France, dans la guerre de Flandres, terminée à ſon inſtigation. Il s'agiſſoit de prouver tous ces faits. Pour cela, on transfera Enguerrand au Château de Vincennes, où ſe trouverent le Roi, les Princes, & un grand nombre de Conſeillers d'Etat, les Pairs de France, des Prélats, des Barons, & tout ce qui pouvoit former une aſſemblée auguſte. Jean d'Aſnieres, célebre Avocat de ce tems-là, fut

chargé de plaider contre Enguerrand; il ne ſuivit pas ſon ſentiment particulier, mais les inſtigations du Comte de Valois. Auſſi ſon Plaidoyer parut l'ouvrage d'un diſcoureur, qui vouloit égarer l'attention de ſes auditeurs par un ennuyeux galimathias, & ſéduire les Juges par une déclamation véhemente, dénuée de raiſons. 1315. & ſuiv.

Plaidoyé de J. d'Aſnieres contre Marigny.

On dit que l'Avocat parla d'abord de la gloire de Dieu; que de-là il deſcendit au ſacrifice d'Abraham, & rabattit tout d'un coup ſur cette multitude de ſerpens, qui avoient infecté la France, & ſurtout le Poitou, du tems de Saint Hilaire. C'étoit pour leur comparer Marigny. Il déduiſit enſuite, avec auſſi peu de bon ſens, les chefs d'accuſation contre ce Miniſtre; mais ce qui ſurprit le plus l'aſſemblée, fut qu'on entreprît de lui donner des conjectures pour des preuves, & qu'il ne ſe préſentât aucun témoin. Marigny voulut alors réfuter l'Avocat; & ſon diſcours ſans doute auroit été plus ſolide & plus précis; mais contre toutes les regles de l'équité, on lui impoſa ſilence; & quelque inſtance qu'il fît, on lui refuſa

tous les moyens de ſe juſtifier. L'E-
1315. vêque de Beauvais ſon frere ne put
& ſuiv. même obtenir qu'on lui communiquât le mémoire d'accuſation. Le Roi, qui étoit préſent, ſentit l'injuſtice d'une pareille procédure; mais on lui fit entendre que Marigny étoit convaincu, & qu'on n'avoit plus qu'à ordonner un ſupplice proportionné à ſes crimes.

Ce Prince équitable, mais foible, & qui s'appercevoit de l'animoſité de ſon oncle, contre le malheureux Enguerrand, ne pouvoit ſe réſoudre à le condamner, ſe répréſentant ſans ceſſe les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Tout ce que ſes ennemis purent obtenir alors, fut un ordre qui le releguoit dans l'Iſle de Chypre. Mais la haîne du Comte de Valois n'étoit point aſſouvie par cet exil; il vouloit la mort d'Enguerrand. Pour avoir le tems de lui ſuppoſer de nouveaux crimes, il pria le Roi de différer l'exécution de ce jugement; ou plutôt il le pria d'attendre encore, avant de le prononcer. Le Roi y conſentit. Alors le Comte de Valois fit arrêter la femme & la ſœur de Marigny.

Des témoins dépoſerent, qu'à la ſollicitation de ce priſonnier d'Etat, elles avoient employé un Magicien nommé de Lor, pour attenter ſur la vie du Roi, par le moyen de certaines figures de cire, fort communes en ce tems-là, & dont le ſacrilége uſage s'eſt renouvellé depuis ſous la Regence de Catherine de Médicis. Les ſcélérats, qui ſe ſervoient de ces figures, prétendoient faire paſſer à ceux qu'elles repréſentoient, tous les outrages qu'ils jugeoient à propos de leur faire; ils croyoient que l'objet de leur fureur ſe trouvoit réellement ou piqué ou brûlé, s'ils piquoient ou brûloient leur repréſentation; de façon qu'en peu de tems ils comptoient leur donner la mort. * Peu de jours après que la femme & la ſœur de Marigny, avec leur complice, eurent été miſes en priſon, celui-ci ſe pendit de déſeſpoir. On préſenta en même-tems au Roi les images de cire dont il étoit queſtion. L'exiſtence de ces figures parut à ce foible Prince une preuve complette, comme ſi les ennemis d'Enguerrand n'avoient pas pû les fabriquer eux-mêmes, ou comme ſi la Dame de Marigny, follement prévenuë qu'elle fau-

1315. & ſuiv.

* On pelloit *envouter* (à voir) ap cel

veroit ſon mari par ce moyen, n'eût pas pû l'employer ſans ſa participation.

1315. & ſuiv.

On n'eut aucun égard à tout ce qui pouvoit parler en faveur de Marigny. Sa femme & ſa ſœur furent transférées à Vincennes. Le Comte de Valois eut ſoin d'y faire tenir une ſeconde aſſemblée de Juges, plus mal diſpoſés encore que les premiers; il leur montra les images de cire, & il ajouta qu'Enguerrand avoit ſans doute ordonné, ou approuvé ces moyens de ſe tirer de priſon. Les Juges, ſans attendre des preuves plus ſérieuſes, ſe contentèrent de ces ſimples préſomptions. Marigny fut donc déclaré atteint & convaincu de tous les faits dont on l'avoit chargé, & en conſéquence condamné à être pendu. Quelques jours après l'exécrable prononcé de cet infame Arrêt, dont on a vû depuis plus d'un exemple (tant il y a quelquefois de corruption & de ſcélérateſſe chez les Juges) on ramena le priſonnier au Château de Vincennes: il fut outragé ſur la route, & on ſouffrit que le peuple le maltraitât. On lui lut ſa Sentence, ſur quoi il demanda encore d'être entendu;

Il eſt condamné à mort.

mais on lui refuſa cette juſtice, qui s'accorde aux plus grands criminels.

1315. & ſuiv.

Le lendemain, veille de l'Aſcenſion, ce grand Miniſtre, confident & favori de Philippe le Bel, fut pendu à Montfaucon, lieu patibulaire, à quelques diſtances de Paris, que Marigny avoit fait bâtir lui-même, pour y expoſer les malfaiteurs. Etant arrivé à l'endroit où il devoit ſubir un ſupplice ſi injuſte, il proteſta, *qu'il mouroit auſſi innocent des images de cire, que de la diſſipation des Finances; qu'à l'égard des impoſitions dont on le faiſoit auteur, il les avoit crû néceſſaires au bien de l'Etat, & qu'il avoit donné là-deſſus ſon avis comme les autres: Que pour ce qui regardoit l'altération des monnoyes, on ſçavoit bien qu'elle ne ſe pouvoit faire ſans le conſentement du Souverain, & que le Roi Philippe, dont il avoit été le principal Miniſtre, étoit aſſez généralement connu pour un Prince incapable de ſe laiſſer gouverner, & qui n'auroit pû être trompé dans une choſe auſſi viſible & auſſi intéreſſante; qu'on ſçavoit bien que le feu Roi avoit eu recours à ce moyen, ſi ſouvent employé avant lui, pour ſubvenir aux frais immenſes des guerres de Flandres.* Enguer-

Le Jugement eſt exécuté.

rand ajouta, *que comme ſon innocence etoit palpable, cette raiſon même lui avoit fait refuſer la grace d'être entendu ſur toutes les calomnies dont ſes ennemis l'avoient chargé.* Marigny ſoulageoit ainſi, pour un inſtant, la douleur qu'il reſſentoit de mourir innocent, & par un ſupplice ſi infâme.

1315. & ſuiv.

Après l'exécution, on abattit ſa ſtatue qu'il avoit autrefois placée dans le Palais, aux pieds de celle de Philippe le Bel ſon Maître. A la place on mit ſon portrait dans la même niche avec ces deux Vers au-deſſous, qui l'accuſoient d'avoir été inſatiable.

Chacun ſoit content de ſes biens,
Qui n'a ſuffiſance n'a riens.

Le peuple, qui ne manque jamais d'inſulter lâchement au malheur des Miniſtres diſgraciés & punis, & de leur ſuppoſer des crimes énormes, lors même que leur conduite bien éclaircie a été irréprochable, ou même louable, accabla de malédictions la mémoire de Marigny, le regardant comme un traître & un concuſſionnaire, & comblant d'éloges le Comte de Valois qui l'avoit fait punir.

Cependant, la haine de ce Prince

étant ſatisfaite, il ſe répentit bientôt d'en avoir ſuivi les injuſtes & aveugles mouvemens: les remords l'agiterent. Pour les diſſiper, s'il étoit poſſible, il chercha de tous côtés de nouvelles preuves contre Marigny, & prit pour elles tout ce qui ſe préſenta de vraiſemblable ſur ce chapitre. Son eſprit ſçut ſe nourrir quelque tems de ces vaines idées; mais la vérité ſe fit jour à travers tout ce qu'il voulut lui oppoſer. Une violente maladie, dont il fut alors attaqué, l'effraya; elle acheva de le perſuader de ſon crime, & de l'innocence de celui qu'il avoit fait périr. 1315 & ſuiv.

Remords du Comte de Valois.

Louis Hutin même, touché du ſort d'un Miniſtre fidel, à qui il étoit particulierement redevable de la facilité qu'il avoit trouvée à monter ſur le Trône de Navarre, reconnut qu'Enguerrand n'étoit point mort coupable. Ce Prince enlevé à la fleur de ſon âge, laiſſa aux enfans de Marigny dix mille livres; cinq mille pour l'aîné, qui avoit l'honneur d'être ſon filleul, & le reſte pour ſes autres freres. Ce don fut fait, ainſi que le porte le teſtament, *pour la grande infortune, qui leur advint de la condamnation de leur pere*, & pour l'amour que la Reine, mere du Roi, portoit à la Dame

Ce que la Cour fait pour réparer ſon injuſtice.

de Marigny. Pour conſoler Jean de Marigny, frere d'Enguerrand, de la mort honteuſe de ſon frere, & pour faire connoître en même-tems que la Cour étoit perſuadée de ſon innocence, on lui donna dans la ſuite l'Archevêché de Rouen, en la place de l'Evêché de Beauvais. Quelle réparation! L'intérêt de la juſtice & de la ſociété n'exigeoit-il pas plutôt qu'on condamnât au dernier ſupplice tous les infâmes Juges, qui après une procédure odieuſe, avoient ſigné un Arrêt de mort, dont l'injuſtice étoit ſi manifeſte? Un exemple au moins étoit néceſſaire pour la poſtérité. Pourquoi voit-on quelquefois des Magiſtrats iniques, qui ſacrifient tout à leur paſſion ou à celle des autres? c'eſt qu'on leur pardonne. Plus ces Juges ſont puiſſans, moins leurs prévarications devroient être impunies.

1315 & ſuiv.

Pénitence du Comte de Valois.

Le Comte de Valois, comme je le viens de dire, tomba dangereuſement malade; il devint paralitique de la moitié du corps, & attribuant un mal ſi funeſte à la colere du Ciel juſtement irrité contre lui, il ordonna de diſtribuer une groſſe ſomme d'argent à tous les Pauvres de Paris.

Ceux

Ceux qui étoient chargés de cette distribution, disoient à chaque pauvre, en lui donnant l'aumône, *priez Dieu pour Monseigneur Enguerrand, & pour Monseigneur Charles*, nommant toujours Marigny le premier, comme le Prince l'avoit ordonné. Toutes ces marques d'humilité & de repentir purent bien fléchir la miséricorde Divine; mais elles n'effacerent point la tache, que le Prince avoit faite à sa gloire, en faisant souffrir une mort ignominieuse à un homme de qualité, fidéle Sujet de son Maître, & dont il connoissoit mieux que personne l'intégrité & l'innocence. La honte, qui couvrit un moment le nom de Marigny, sera éternelle pour la mémoire de Charles Comte de Valois. 1315 & suiv.

Ce Prince, avant de mourir, avoit fait une réparation plus autentique encore aux mânes d'Enguerrand, en demandant lui-même à Philippe le Long, frere & Successeur de Louis Hutin, la permission de faire transporter son corps des Chartreux où il étoit, au Bourg d'Escouis, terre qui avoit appartenu au malheureux Marigny, & où il avoit fait construire un tombeau pour toute sa famille.

Ce Prince ne croyoit pouvoir trop faire pour la mémoire d'Enguerrand. Le peuple, qui l'avoit vû conduire au ſupplice avec une eſpéce de joye, reconnoiſſoit lui-même alors ſon injuſtice, & rougiſſoit de ſes premiers ſentimens; quelques-uns même attribuerent à cette iniquité, & non ſans raiſon, tous les malheurs qui vinrent fondre peu de tems après ſur la France, & qui frapperent ſurtout la Maiſon Royale. Tous les Rois de la branche de Charles de Valois ont fait depuis à l'envi des efforts pour relever la famille des Marigny, & réparer le crime de leur Ancêtre, dont l'infamie ſembloit rejaillir ſur eux.

1315. & ſuiv.

Ce que les Rois deſcendans du C. de V. ſont pour la famille de Marigny.

Les trois fils de Philippe le Bel étant morts, ſans avoir laiſſé d'enfans mâles, la Couronne tomba ſur la tête de Philippe de Valois, fils de Charles auteur de la mort d'Enguerrand; ce Monarque voulut rétablir ſa mémoire, & avança le fils aîné de cet infortuné Miniſtre, qui avoit embraſſé le parti des armes. Jeanne de France Reine de Navarre eut ſoin d'une des filles de Marigny, & cette Demoiſelle étant reſtée ſeule de la famille, le Roi lui donna l'argent néceſſaire pour racheter

tous les biens de ſa Maiſon, qui avoient été confiſqués. Cependant il fit enſorte, en favoriſant la Demoiſelle de Marigny, de ménager la réputation de Charles de Valois ſon pere. Cette riche héritiere fut mariée enſuite avec Jean de Melun fils aîné du Comte de Tancarville, Connétable & Grand Chambellan héréditaire de Normandie. Le Roi voulut en même tems, que Jean de Marigny Archevêque de Rouen, eût une des premieres places dans ſon Conſeil d'Etat. Dans la ſuite Louis XI. dont Charles de Valois étoit le ſixiéme Ayeul, déſirant ajouter encore à tant de réparations faites à la mémoire de Marigny, permit à ſes deſcendans, l'an 1475, de lui élever un mauſolée dans l'Egliſe d'Eſcouis, où le corps de ce Miniſtre étoit inhumé; il conſentit même qu'on y mît une épitaphe honorable, & tout ce qu'on jugeroit pouvoir être le plus avantageux, pourvû qu'on n'y parlât point de l'injuſtice du Comte Charles de Valois. Il ordonna, pour obſerver les bienſéances à cet égard, qu'on exprimât dans l'épitaphe, qu'il l'avoit accordée aux ſollicitations des Chanoines de la Collégiale, & en conſidéra- 1315. & ſuiv.

tion de la Sainte Vierge, Patrone du lieu, pour qui ce Prince avoit une singuliere dévotion. Louis XI. auroit mérité un plus grand éloge, si sans aucun égard pour le rang du Comte de Valois, il n'avoit pensé qu'à réparer l'injustice. La famille des Marigny fut contente des réparations qu'elle obtint; mais la postérité ne doit pas l'être. On les leur accorda comme une grace; cependant c'étoit assez faire, ce me semble, pour un Prince coupable de la mort injuste d'un Gentilhomme, d'un fidéle Ministre d'Etat, que de ne pas proscrire la mémoire de l'auteur d'un si grand crime.

1315. & suiv.

PIERRE DE LA FOREST;

Archevêque de Rouen, Chancelier, Cardinal, & premier Miniſtre ſous le Regne de Jean.

Pierre de la Forêt, d'une famille médiocre du Maine, ſe rendit d'abord recommendable par ſa vertu & ſon ſçavoir. Il nâquit à Suſe, Village ſitué à quatre lieues du Mans, & étoit fils de Philippe de la Forêt, & de Marguerite de la Chapelle, ſœur de Geofroi Evêque du Mans, dit de la Chapelle, parce que, comme ſa ſœur, il étoit né à la Chapelle-Saint-Aubin près du Mans. Son pere ne pouvant lui laiſſer de grands biens, voulut lui laiſſer un héritage plus précieux; il s'appliqua à lui donner de l'éducation.

Sa naiſſance & ſon éducation.

Il le fit étudier avec ſoin, & le jeune de la Forêt ſurpaſſa les eſpérances & les vœux de ſon pere. Après les premieres études qu'il avoit achevées à douze ans, il apprit la Philoſophie de l'Ecole; enſuite il s'appliqua au Droit, qu'il fut bientôt en état de profeſſer lui-même. Il l'enſeigna ſucceſſivement à Orleans & à Angers, avec beaucoup d'applaudiſſement & un grand concours d'Auditeurs. Ce n'étoit pas ſeulement par ſon ſçavoir qu'il ſe diſtinguoit; on eſtimoit encore les qualités de ſon cœur, qui étoient peu communes.

Il eſt Profeſſeur en Droit.

Quelques Ecrivains ont prétendu qu'il avoit été Moine, & puis Abbé de Saint Denis. Mais ſi l'on en croit Auberi, cet Hiſtorien exact*, la Forêt n'a jamais été Religieux de Saint Benoît. Il ſe peut fort bien qu'on l'ait confondu avec Gille Rigaud, qui fut Abbé de Saint Denis, & puis Cardinal. Jacques Doublet & Claude Robert croyent qu'il avoit ſuccédé à ce Gille Rigaud, lorſque cet Abbé reçut le chapeau de Cardinal. On voit cependant dans pluſieurs Hiſtoriens, que la Forêt étoit déja Evêque de

* Hiſtoire des Cardinaux, Tome I.

Paris, & que ce fut lui-même qui conféra à Rigaud ſon ami les marques de ſa nouvelle dignité. Les Auteurs *de Gallia Chriſtiana* ont ſuivi la même opinion que Doublet; mais ils n'ont pas fait attention que la Charge d'Avocat Général, qu'on va le voir poſſeder bientôt, étoit incompatible avec l'état d'un Religieux. D'ailleurs, ſelon ce ſentiment, il faut néceſſairement le ſuppoſer Moine & Evêque de Tournay tout enſemble.

Il embraſſe l'état Eccléſiaſtique. Ses divers Bénéfices.

Il eſt certain que la Forêt, ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, poſſeda ſucceſſivement divers Bénéfices dans l'Egliſe de S. Martin de Tours, & qu'enſuite il fut Chanoine de Paris, & de Rouen. L'Evêque du Mans, Gui de Laval, lui avoit donné d'abord la Cure de Chendré-le-Gaudin: mais un homme de ſon mérite n'étoit pas fait pour être Curé de Campagne. Il alla à Paris, & s'y attacha au Barreau, où bientôt il ſe diſtingua. Ce fut alors qu'on le pourvut des Bénéfices, dont j'ai parlé ci-deſſus. Ils ne manquoient jamais d'être alors le partage de la ſageſſe, du ſçavoir, & des talens.

Il eſt Avo

Philippe de Valois connoiſſant ſes

Général Parlement Paris.

rares qualités, le choisit pour son Avocat Général au Parlement de Paris. Dans ce premier dégré d'élévation, Pierre ne démentit point la bonne opinion qu'on avoit conçue de lui. Zelé pour le bien de l'Etat, il ne sçut ce que c'étoit que de faire sa cour par la flatterie; & s'il parvint successivement à différens dégrés d'honneur, il les dut tous à sa vertu, & non à ses intrigues. Il s'acquitta de sa Charge d'Avocat Général avec intégrité, & mérita par sa bonne conduite la confiance du Roi, qui ne dédaignoit pas de le consulter souvent, & de suivre quelquefois ses avis judicieux, dont il se trouva toujours bien. Il eut part à divers événemens de ce Regne. Cependant né sans ambition, & ne pensant nullement à augmenter sa fortune, il bornoit tous ses soins à remplir dignement les devoirs de sa Charge; mais la France, qui étoit alors agitée de grands troubles, avoit trop d'intérêt d'employer ses bons sujets à sa conservation, pour laisser plus long-tems la Forêt dans ce métier de Judicature.

Garde des sceaux du

Le Duc de Normandie, fils unique du Roi, & qui regna depuis

ſous le nom de Jean, ayant conçu une vraie eſtime pour ce Magiſtrat, voulut l'avoir auprès de ſa perſonne, & dans ſon Conſeil. Il le fit ſon Garde des Sceaux, & bientôt lui procura l'Evêché de Tournay. Philippe, qui n'eſtimoit pas moins le mérite de la Forêt, voulut qu'il quittât cet Evêché pour celui de Paris, alors vacant par la tranſlation d'Aubouin à l'Evêché d'Auxerre, nommé en même-tems Cardinal. Cependant le Roi voulut toujours l'avoir dans ſon Conſeil. La Forêt y aſſiſta, non en courtiſan ſoumis aveuglément aux volontés du Prince, mais en honnête homme, en vrai Citoyen. Le Roi, qui vouloit ſincérement ſoulager ſon peuple ruiné depuis tant d'années par les malheurs de la guerre, ſe préparoit ſuivant les conſeils de l'Evêque de Paris, à remédier aux maux de la France, lorſque la mort enleva ce Monarque. Il nomma, avant de mourir, la Forêt pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires.

1348. Duc de Normandie & Evêque de Tournay.

1349. Evêque de Paris, & Conſeiller d'Etat

1350.

Loin que cette mort apportât quelqu'obſtacle à l'élévation de la Forêt, Jean, Succeſſeur de Philippe, ſe fit un devoir de ſe l'attacher. Il le fit d'a-

Il eſt Chanc. & premier Miniſtre d'Etat ſous le Roi Jean.

bord ſon Chancelier, * & Chef de ſon Conſeil, & bientôt il ne ſe gouverna plus que par ſes avis. Quoique la Forêt fût attaché à la Cour par ſon rang de principal Miniſtre, il ne diminuoit rien de ſes ſoins pour ſon troupeau, ni de ſon zéle pour l'Egliſe en général. Il s'appliqua ſurtout à reformer divers abus, que le malheur des tems avoit introduits dans la diſcipline Eccléſiaſtique.

1350. & ſuiv.

Il juge en faveur de l'Univerſité contre ſon Chapitre.

Il avoit donné peu auparavant une preuve qu'il ne ſuivoit en tout que les regles de la juſtice, & qu'il ignoroit ce que c'étoit que la partialité. Les Chanoines de Notre-Dame de Paris, ayant pris querelle avec les ſupôts de l'Univerſité, pendant le convoi du Roi Philippe, ces derniers furent fort maltraités, & le Recteur lui-même reçut pluſieurs coups. Il demanda auſſi-tôt juſtice au Roi. Ce Prince ne croyant pas devoir la lui refuſer, demanda l'avis de l'Evêque de Paris, qui loin de ſoutenir ſon Chapitre, opina pour la punition des coupables. Cependant l'affaire fut remiſe au juge-

* Le Pere Anſelme dit qu'il l'étoit déja en 1349; mais il ne s'accorde point en cela avec les Hiſtoriens du regne de Jean.

ment de l'Abbé de Saint Denis, qui s'en rapporta au ſerment des Chanoines. Tous jurerent ſur les ſaints Evangiles, qu'ils n'avoient point commis de violence, & ils furent abſous.* 1350. & ſuiv.

L'Abbé de Saint Denis étoit Gille Rigaud, dont j'ai parlé ci-deſſus. Cet illuſtre perſonnage, qui avoit rendu de grands ſervices à l'Etat & à l'Egliſe, en fut recompenſé par le chapeau de Cardinal, que lui envoya le Pape Clément VI. La Forêt vit l'élévation de ſon ami ſans jalouſie; il reçut même une Bulle du Pontife, qui le commettoit pour donner le chapeau à l'Abbé de Saint Denis. Il fit cette cérémonie accompagné de l'Evêque de Laon, & en préſence du Roi. Mais Rigaud ne jouit pas longtems de ſa nouvelle Dignité; il mourut peu de tems après. On remarque que trois Abbés de S. Denis moururent ſucceſſivement cette année; ce qui penſa ruiner cette riche Abbaye, parce que les frais de la réception du nouvel Abbé étoient immenſes. Les Moines furent, dit-on, obligés, pour ſub-

Il donne le chapeau de Cardinal à Gille Rigaud ſon ami.

* Hiſtoire de Paris, de Dom Felib. T. I.

siſter, de vendre des joyaux de leur
1350. tréſor.
& ſuiv. Le Roi Jean s'étoit fait ſacrer dès le mois de Septembre 1350. A ſon retour de Reims, il fit ſon entrée à Paris. Le Chancelier de la Forêt étoit alors abſent. Le Roi avant d'entrer dans Notre-Dame, fit entre les mains de l'Archevêque de Sens, qui tenoit la place de l'Evêque, le ſerment accoutumé de conſerver les Priviléges de l'Egliſe de Paris. Il y a apparence que Pierre de la Forêt tarda peu à revenir, puiſqu'il eut part aux ſages Réglemens que fit le Roi pour la Police de cette Ville. Ce Prince dès le commencement de ſon regne fit pluſieurs Ordonnances, entr'autres, contre les Mendians, dont le grand nombre cauſoit du déſordre. Il les bannit de la Capitale; & pour faire voir que le défaut de Religion & de charité n'avoit point de part à ce Réglement,
Il fonde le Collége de Tournay. il fit pluſieurs fondations pieuſes. La Forêt, à l'exemple de ſon Maître, donna ſa maiſon pour en faire un Collége, qui porta le nom de Tournay, & qui a été depuis réuni à celui de Navarre. D'autres Prélats s'empreſſerent de montrer le même zéle pour

l'utilité publique, & bientôt on vit un grand nombre de Colléges, où les pauvres Etudians trouvoient tout à la fois une subsistance commode, & des secours pour leurs études. 1350. & suiv.

Il y avoit déja trois ans que la Forêt étoit Evêque de Paris, lorsque Jean de Marigny Archevêque de Rouen, étant venu à mourir, on l'éleva aussi-tôt sur ce grand Siége. Jean de Marigny étoit frere du fameux Enguerrand de Marigny, ce Ministre infortuné de Philippe le Bel, qu'une haine implacable fit périr injustement par un supplice infâme, comme on l'a vû ci-dessus. La Forêt alla d'abord prendre possession de sa nouvelle Dignité; mais il ne fut pas long-tems dans son Diocèse: le Roi le fit revenir à la Cour aussi-tôt après sa prise de possession. 1353. Il est élu Archevêque de Rouen.

Charles le Mauvais, Roi de Navarre, le plus cruel ennemi que jamais la France ait eu, quoique François, & Prince du Sang Royal de France, peu content du Royaume qu'il possedoit, demandoit encore les Comtés de Champagne & de Brie, de Jeanne, Reine de Navarre, femme de Philippe le Bel, malgré la cession que la Troubles excités par le Roi de Navarre.

Reine Jeanne, fille de Louis Hutin ;
1353. & suiv. en avoit faite à la France sous Philippe de Valois, qui lui avoit donné d'autres Seigneuries en échange. Jean, qui avoit intérêt de lui refuser sa demande, & qui vouloit en même-tems le ménager, chercha un milieu. Le Chancelier lui conseilla de donner à ce Prince sa fille Jeanne en mariage, avec quelques Places de Normandie pour dot. Le Roi de Navarre, qui ne pouvoit alors faire autrement que d'accepter, parut satisfait ; mais il cachoit dans l'ame une haine mortelle, & des desseins pernicieux, dont le Connétable Louis d'Espagne fut la premiere victime. Charles le fit assassiner dans son lit, sous prétexte qu'il lui retenoit le Comté d'Angoulême, & afin qu'on ne soupçonnât personne que lui de ce crime, il eut l'effronterie d'en informer lui-même l'Université de Paris, & les principales Villes du Royaume. Comme on étoit menacé d'une invasion de la part des Anglois, on ne vouloit point s'attirer sur les bras plusieurs ennemis à la fois. Ainsi on se contenta d'une légere satisfaction de la part du Roi de Navarre. Il n'en devint que plus fier &

plus entreprenant. On ſçut qu'il ca-
baloit avec les Etrangers, & avec les 1353.
Grands du Royaume. Il eſſaya même & ſuiv.
de gagner le Dauphin, & ce Prince,
que la foibleſſe de ſon âge empêchoit
de réfléchir ſur les inconvéniens de ſa
démarche, promit tout au Roi de
Navarre. On prit un jour pour l'en-
lever de la Cour; mais le Roi étant
informé du complot, fit ſentir au
Dauphin la grandeur de ſa faute, &
le fit rentrer dans le devoir. Charles le
Mauvais ne ſe rebuta point en voyant
ſon entrepriſe manquée; il forma de
nouveaux projets. Quoique le Roi en
fût inſtruit, il voulut encore diſſimu-
ler; mais le Chancelier lui repréſenta
vivement de quelle conſéquence étoit
cet excès de clémence; il lui dit que les
autres Seigneurs mécontens, entraî-
nés par l'exemple, oſeroient tout en-
treprendre par l'eſpérance de l'impu-
nité. Il fut donc reſolu d'arrêter le
Roi de Navarre, ce qui n'étoit pas
aiſé à faire, à cauſe de la ſuite nom-
breuſe qui accompagnoit toujours ce
Prince. Cependant, l'entrepriſe fut
conduite avec tant de ſecret & de
promptitude par le Roi même, que Priſe du Rc
Charles fut arrêté à Rouen, & con- de Navarre.

duit auſſi-tôt au Câteau-Cambreſis. On prit en même-tems pluſieurs Seigneurs de ſa ſuite, auſquels on fit trancher la tête. Par ce coup d'éclat, on épouvanta les mécontens; les plus timides rentrerent dans le devoir, & les autres n'oſerent branler.

1353. & ſuiv.

Cependant comme le Roi étoit perſuadé qu'ils n'attendoient qu'une occaſion favorable pour remuer; & ſçachant d'ailleurs que l'Angleterre armoit pour faire une irruption en France, après l'expiration de la tréve, il voulut ſe mettre en état de réſiſter à ſes ennemis. Mais pour cela il lui falloit de l'argent. Le peuple épuiſé par les dernieres guerres étoit peu en état d'en donner. On réſolut néanmoins de mettre de nouveaux impôts; & pour le faire avec moins de riſque, le Roi convoqua à Paris une Aſſemblée des Etats du Royaume. Jean de Craon Archevêque de Reims fut député pour le Clergé, Gaucher de Brienne Duc d'Athènes pour la Nobleſſe, & Etienne Marcel Prevôt des Marchands pour le peuple. Le Chancelier leur fit un diſcours, dans lequel il leur repréſenta les dangers du Roi & de l'Etat, le beſoin preſſant qu'on avoit d'ar-

Aſſemblée des Etats.

Diſcours du Chancel. aux Etats.

gent & de troupes, pour réſiſter à l'ennemi commun, & pour ſoumettre les Grands, toujours portés à la révolte. Après qu'il eut ceſſé de parler, les Députés délibérerent entr'eux, & conſentirent de fournir au Roi une armée de trente mille hommes, entretenue pour un an. On aſſigna la ſolde de cette armée ſur un impôt qui ſeroit levé ſur les denrées. Mais comme il ne ſuffiſoit pas, on établit une capitation, dont perſonne ne fut exempt, non pas même les Princes du Sang. 1353. & ſuiv.

Le Roi ne fut pas long-tems à faire uſage des ſecours que les Etats lui avoient accordés. Il commença par pacifier la Normandie. Philippe d'Evreux, après la priſe du Roi de Navarre ſon frere, s'étoit retiré dans les places fortes que l'un & l'autre poſſédoient, avoit levé des troupes, & aidé du Duc de Lancaſtre, il ravageoit impunément la Normandie, & prenoit même des Villes. Le Roi envoya des troupes pour s'oppoſer à ſes progrès. Après pluſieurs petits combats, on le contraignit de ſe tenir en repos.

Cependant le fort de la guerre n'étoit pas de ce côté là. Le Prince de

Galles, dont l'habileté égaloit la valeur, étoit entré en Guyenne à la tête d'une armée nombreuſe. Il s'avança en faiſant des conquêtes juſqu'à Romorentin. Le Roi réſolut d'aller lui-même s'oppoſer à ſes progrès, laiſſa le Chancelier pour gouverner en ſon abſence, & s'avança au-devant de l'ennemi. Le Prince de Galles, qui à force de vaincre, avoit conſidérablement affoibli ſon armée, étant informé de la marche du Roi, vit bien qu'il avoit trop tardé à faire retraite. Il tâcha néanmoins de regagner promptement la Guyenne; mais le Roi, qui le ſuivoit de près, le joignit dans les plaines de Maupertuis. Ce fut là que ſe donna la fameuſe bataille de Poitiers ou de Maupertuis, ſi glorieuſe pour le jeune Prince Anglois, & ſi honteuſe pour la Nobleſſe Françoiſe, qui en cette occaſion perdit toute la gloire qu'elle s'étoit acquiſe dans les regnes précédens, & abandonna lâchement ſon Roi. Ses propres fils, excepté le plus jeune, nommé Philippe, quitterent le champ de bataille: leur exemple fut ſuivi par les troupes, & le Roi demeura ſeul à la tête d'un petit nombre de braves ſoldats, que le déſeſ-

1353. & ſuiv.

Bataille de Poitiers.

poir ſeul ſoutenoit contre toute l'armée Angloiſe. Il fallut enfin céder à la multitude. Le Roi, après avoir vû périr à ſes côtés la plûpart de ceux qui l'accompagnoient, ſe rendit priſonnier avec le peu qui lui reſtoit d'Officiers & de Soldats. Après la priſe du Roi, le Dauphin revint à Paris, où il fut bien reçu des Bourgeois, que le Chancelier avoit maintenus dans la fidélité, malgré les intrigues du Roi de Navarre, qui, quoique priſonnier, avoit toujours des Emiſſaires dans la Capitale, qui lui gagnoient des Partiſans. Mais la tranquillité ne dura pas long-tems. 1353. & ſuiv.

Le Dauphin délibera avec le Chancelier ſur les moyens de remédier aux maux de l'Etat. Il fut réſolu d'aſſembler les trois Ordres du Royaume, pour leur demander du ſecours. Le Dauphin ſe fit d'abord déclarer Lieutenant Général du Royaume; après quoi on parla de lever des troupes, & de mettre des impôts. Le Chancelier à ſon ordinaire fit un diſcours, où il peignit les beſoins preſſans de l'Etat. On répondit qu'on accorderoit tout ce qu'il demandoit; mais il fut bien étonné d'entendre en même-tems que

Haine du Roi de Navarre contre le Chancelier de la Forêt.

sa tête seroit le prix de ses demandes ; & qu'on ne donneroit du secours au Dauphin, qu'à condition qu'on feroit le procès au Chancelier, & aux autres Ministres. C'étoit un effet des intrigues du Roi de Navarre. Ce Prince sçachant bien que sa détention, qui duroit encore, partoit des conseils de la Forêt, cherchoit à s'en venger. Du fond de sa prison, il faisoit jouer les ressorts de sa politique jusque dans le Conseil du Dauphin. Le Prevôt Marcel, qui lui étoit tout dévoué, & qui voyoit sa propre élevation dans la ruine du Chancelier, le seul qui pouvoit s'opposer à ses pernicieux desseins, demanda qu'on lui fit son procès. Le Dauphin surpris d'une telle demande en témoigna son indignation ; mais ce n'étoit plus le tems, où son autorité devoit être respectée : il eut beau résister, le peuple, soulevé par le Prevôt des Marchands, le contraignit de céder à la nécessité.

1353. & suiv.

Le Chancelier jugea donc à propos de se retirer de l'Assemblée, & de sortir de Paris. Après son départ, le Prevôt comptant avoir aisément gain de cause en son absence, proposa de

donner au Dauphin un Conſeil compoſé de douze perſonnes, priſes dans chaque ordre. Une telle propoſition irrita le Dauphin ; mais il n'oſa en témoigner ſa colere ; croyant que le meilleur parti étoit de diſſimuler, & il congédia l'Aſſemblée ſous prétexte d'un voyage qu'il vouloit faire à Metz. En effet, ce Prince étant ſorti de Paris, alla rejoindre le Chancelier, & ils ſe rendirent enſemble à Metz auprès de l'Empereur Charles IV. oncle maternel du Dauphin, & conférerent avec ce Prince ſur les moyens de rendre la liberté au Roi, & de pacifier le Royaume. Les Légats d'Innocent VI. vinrent auſſi dans le même deſſein. Ce Pontife, depuis ſon inſtallation ſur le Siége Pontifical, n'avoit ceſſé de travailler, mais toujours inutilement, à reconcilier les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Le voyage des Légats fut ſans fruit, ſi ce n'eſt pour la Forêt, qui reçut dans cette Ville le chapeau de Cardinal. Le Pape, charmé de ſa vertu & de ſon zéle, voulut l'en récompenſer par cette haute Dignité. 1353. & ſuiv.

La Forêt eſt fait Cardinal.

Le Dauphin, informé que le déſordre augmentoit dans Paris, y revint 1356.

au plutôt avec le Cardinal de la Forêt. Les Parisiens, qui admiroient sincérement le mérite de la Forêt, se trouverent en foule à son entrée. Les Collégiales & les Communautés Régulieres voulurent aussi y assister, dans la vûe de faire honneur au nouveau Cardinal, pour qui en cette occasion on eut autant d'égards que pour le Dauphin même. Le Prevôt Marcel s'y trouva, mais par politique. Charles profitant de cette heureuse disposition des esprits, se fit d'abord déclarer Régent; mais Marcel contraint de céder, insista à vouloir au moins qu'on donnât un Conseil au Dauphin. Le Cardinal s'y étant opposé, & ayant conseillé au Régent de faire publier une nouvelle monnoye, réveilla la haine des séditieux. Le Prevôt en profita, pour demander de nouveau qu'on lui fit son procès. En vain Charles essaya de le gagner. Les conférences, qui se tinrent à ce sujet dans Saint Germain-l'Auxerrois, furent inutiles.

1356. &c. suiv.

Le Prevôt voyant qu'on le craignoit, en devint plus fier; il refusa de consentir à la nouvelle publication, & insista toujours sur la perte du Cardinal, comme d'un ennemi du bien public,

Le Dauphin croyant le contenter, fit mettre garniſon dans la maiſon du premier Préſident, Simon de Buſſi, & conſentit à une reforme dans le Parlement, & dans ſon Conſeil; mais il déclara qu'il ne permettroit jamais qu'on touchât aux biens & à la perſonne du Cardinal. 1356. & ſuiv.

Le Cardinal ſort de Paris

Sur ce refus, le peuple prit les armes & alloit faire un mauvais parti au Dauphin & à ſon Miniſtre, ſi celui-ci, ſe regardant comme une victime qu'il falloit ſacrifier au repos public, ne fût ſorti de Paris, & n'eût abandonné aux ſéditieux ſa maiſon, dont on pilla les meubles. Après ſon départ les choſes allerent toujours de mal en pis, & Paris devint le théâtre de ces troubles horribles, qui penſerent perdre l'Etat ſans retour. Pour ſurcroît de malheur, le Roi de Navarre trouva moyen de ſortir de priſon. Peut-être que ſi le Cardinal n'avoit pas pris le parti de la retraite, il auroit ſubi le même ſort que Robert de Clermont, & Jean de Conflans, que le Prevôt Marcel eut l'inſolence de faire maſſacrer dans la chambre même du Dauphin.

Pour le Cardinal de la Forêt, com-

me il avoit vû ſa haute fortune ſans ambition, il en ſoutint la chute ſans regret. Il fit plus : voulant jouir d'un repos qu'il ne pouvoit trouver en France, il réſolut de ſe débarraſſer des liens qui l'attachoient à cette Cour. Pour cet effet, il ſe rendit à Bordeaux, & remit au Roi Jean, qui étoit encore dans cette Ville, ſa dignité de Chancelier, & les Sceaux qu'on lui avoit confiés. Il vouloit ſe retirer ; mais il reçut ordre du Pape de ſe joindre aux Légats, pour tâcher de rétablir la paix entre la France & l'Angleterre. On entra en conférence avec le Prince de Galles, & on conclut enfin une tréve de deux ans entre ces deux Couronnes. Le Roi pria enſuite le Cardinal, puiſqu'il vouloit le quitter, de l'aider au moins de ſes conſeils, pour le choix de ceux qui lui ſuccéderoient dans ſes Charges. Le Cardinal lui déſigna deux perſonnes capables de les poſſeder. L'un étoit Jean Dormans Evêque de Beauvais, que le Roi fit ſon Chancelier, & en qui il eut depuis beaucoup de confiance. L'autre étoit Gille Aiſſelin de Montaigu ; qui ayant reçu les Sceaux, en fit uſage même en Angleterre, où il ſuivit le

1356. & ſuiv.

Il remet au Roi les Sceaux & la Charge de Chancelier.

Il nomme au Roi ceux qui doivent remplir ſes Charges.

le Monarque priſonnier. Il fut depuis honoré du chapeau de Cardinal. 1356. & ſuiv. Après cette abdication, la Forêt vit partir le Roi pour l'Angleterre, & ce Prince en partant lui fit l'honneur de le prier qu'il ſe ſouvînt de lui.

Tandis que le Cardinal abdiquoit volontairement ſa dignité de Chancelier & les Sceaux, il apprit que les Pariſiens, plus furieux que jamais, avoient contraint le Dauphin de le déclarer déchu du Miniſtere & de toutes ſes Charges. Mais preſque dans le même tems, il ſçut que ce Prince, aidé de la Nobleſſe, avoit repris toute ſon autorité dans Paris, que le Prevôt Marcel avoit ſubi la peine de ſes crimes, & que le Régent avoit donné en ſa faveur une déclaration, qui le rétabliſſoit avec honneur dans ſa dignité de premier Miniſtre. On vint auſſi-tôt informer la Forêt de ce changement; mais il perſiſta dans ſon abdication. Le Dauphin eut beau le preſſer de revenir, il ſe retira à Avignon, où il fut bien reçu du Pape.

Déclaration du Régent en faveur de la Forêt.

Le Pontife, qui connoiſſoit ſon mérite, ſçut bientôt le mettre à profit. Il lui donna ſa confiance, & l'envoya Légat en Sicile. Le Cardinal de la

Le Cardinal Légat en Sicile.

Forêt paſſa dans cette Iſle un tems aſſez conſidérable, toujours occupé des maux de ſa Patrie, quoiqu'ingrate. Enfin il revint à Avignon, où il eut bientôt une nouvelle occaſion de rendre ſervice à ſon Prince.

1356. & ſuiv.

Il eſt envoyé par le Pape en Angleterre.

Le Pape, qui brûloit du déſir de voir revivre la paix dans l'Europe, pour mieux exécuter un deſſein qu'il méditoit, députa la Forêt avec le Cardinal de Perigueux en Angleterre, où l'on tint long-tems des conférences qui furent d'abord aſſez infructueuſes. On ſe raſſembla enſuite proche de Calais, enfin à Bretigny. Là fut conclu le Traité qui porte le nom de ce lieu, où l'on s'aſſembla pour procurer la délivrance du Roi, qui revint d'Angleterre, & fit ſon entrée à Paris, accompagné du Cardinal de la Forêt, toujours digne de ſa confiance. Ce Prélat commençoit à gouverner les affaires comme auparavant, lorſque quelques diſcuſſions étant ſurvenues ſur l'exécution du Traité de Bretigny, les hoſtilitez recommencerent. Le Roi voulant employer la médiation du Pape, lui députa le Duc de Bourbon & le Cardinal de la Forêt. Mais ce voyage ayant été inutile, par l'oppoſi-

Il rentre dans le Miniſtere.

tion des Etats du Royaume aux articles du Traité, le Roi réſolut de retourner en Angleterre, & il exécuta cette étrange réſolution malgré ſon Conſeil. 1355. & ſuiv.

Le Roi retourne en Angleterre.

Dès que la Forêt en fut informé, ſe croyant pour lors inutile au Royaume, où il prévoyoit bien que les troubles alloient recommencer, il ſe retira à Avignon, où étoit la Cour du Pape. La peſte, qui ravageoit cette Ville, l'obligea de ſe tranſporter à Ville-Neuve; mais ſa fuite ne le garantit point de la contagion: il en fut atteint, & en mourut le vingt-ſeptiéme de Juin 1361, âgé de 56 ans. Le Pape lui fit faire des obſeques dignes de ſon rang & de ſon mérite.

Le Card. ſe retire à Ville-Neuve, où il meurt de la peſte.

1361.

Son éloge.

Le Cardinal de la Forêt fut un homme de bien, un eſprit judicieux & éclairé. Politique habile, zelé pour le ſervice du Roi & pour le bien de la Nation, il exerça avec ſuccès un Miniſtere difficile, dans des tems orageux, environné d'ennemis, qui ne l'étoient de ſa perſonne, que parce qu'ils l'étoient de l'Etat. On peut le mettre au nombre des plus grands hommes, qui ayent mis la main au timon des affaires de ce Royaume.

JEAN DE LA GRANGE,

dit LE CARDINAL D'AMIENS,

Sur-Intendant des Finances, & premier Miniſtre ſous le Regne de Charles V.

1361. & ſuiv.

JEAN de la Grange étoit d'une famille noble du Baujeolois, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il fut d'abord Moine dans l'Ordre de Saint Benoît, où il fit de bonnes études pour ce tems-là, & devint ſçavant dans le Droit Civil & Canonique. Ayant beaucoup de vivacité, de pénétration & de mémoire, ſon mérite lui procura l'Abbaye de Fécamp en Normandie. Il accompagna le Cardinal Gui de Bologne, qu'Innocent VI envoyoit Légat en Eſpagne, pour ménager la paix entre les Rois d'Arragon & de Caſtille. Dans le Traité de

Il entre dans l'Ordre de S. Benoît.

Le Pape l'envoye en Eſpagne.

paix conclu entre ces deux Princes, Jean Abbé de Fécamp, & Pierre Abbé de Dijon ſont nommés Nonces de Sa Sainteté. 1361. & ſuiv.

L'Abbé de Fécamp, de retour en France, ſe fit connoître du Roi Charles V, à qui il fit préſent d'un beau manuſcrit. Ce Prince, qui lui trouva beaucoup d'eſprit pour les affaires, l'admit dans ſon Conſeil privé; & quelque tems après il le choiſit pour ſon premier Miniſtre, & lui confia la Sur-Intendance de ſes Finances. Tant que Charles V vêcut, la Grange poſſeda toujours ſon eſtime & ſes bonnes graces, & eut une très-grande autorité dans l'Etat. Le Roi le fit pourvoir de l'Evêché d'Amiens, & lui procura le chapeau de Cardinal, que lui accorda le Pape Grégoire XI. 1375.

Charles V le choiſit pour ſon premier Miniſtre.

Il eſt fait Evêque d'Amiens & Cardinal.

Après la mort de Charles V, il ſe trouva dans une fâcheuſe ſituation. Fier, dur, haut, il s'étoit attiré la haine du peuple, qui le regardoit comme l'auteur de tous les ſubſides extraordinaires, dont il avoit été accablé ſous le regne du feu Roi*: on prétendoit même qu'il n'avoit pas fait un

* V. les Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris.

1375. & ſuiv.

uſage légitime de toutes les ſommes d'argent qu'il avoit levées dans le Royaume ; ou du moins qu'il n'avoit pas eu aſſez de vigilance & d'œconomie ; enſorte que par une négligence coupable, une foule de gens ignobles, commis au recouvrement des impoſitions, s'étoit extrêmement engraiſſée : ce que le peuple ne voit jamais ſans murmurer, & ſans déteſter celui qui y peut mettre ordre. De plus, il n'avoit point ſçu ſe rendre agréable au Roi Charles VI, qu'on avoit eu ſoin de prévenir contre lui. Ce jeune Prince âgé de 12 à 13 ans, quand il parvint à la Couronne, l'avoit pris en averſion, lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin : de ſorte qu'auſſi-tôt après la mort du Roi ſon pere, il dit à Pierre de Savoiſi, Tréſorier de l'Epargne & ſon Chambellan, *Dieu merci, nous voilà délivrés du Capelan.*

Le Cardinal ſe retire à Avignon.

Le Cardinal, frappé de ces paroles du nouveau Roi, vit bien que toute ſon autorité & ſa grandeur étoient enſevelies avec ſon Maître : il prit ſon parti ſur le champ, monta à cheval, & ſe rendit en diligence à Avignon auprès de l'Antipape Clément VII, emportant avec lui des ſommes immenſes,

qu'il avoit amaſſées dans l'exercice lucratif de ſa Sur-Intendance, c'eſt-à-dire, qu'il avoit volées au Roi & au Royaume. Guaguin *, Auteur de la vie de Charles VI, dit qu'il ſe rendit à Avignon, *per Luacum*, ce qui a fait croire à un Auteur moderne, que la Grange s'étoit d'abord retiré à Douai en Flandres, & de-là à Avignon. Cependant Juvenal des Urſins aſſure poſitivement que le Cardinal d'Amiens (c'eſt ainſi qu'on l'appelloit) ſe rendit directement à Avignon, ne s'étant arrêté qu'à *Doué*, Château, (comme le remarque cet Auteur contemporain) qui appartenoit à Jean des Mares, pour lors Avocat du Roi au Parlement de Paris : ce qui pourroit bien avoir contribué dans la ſuite à la mort ignominieuſe de ce vertueux Magiſtrat. 1375. & ſuiv.

L'Antipape Clément VII, fit un très-bon accueil à notre Cardinal, & lui échangea ſon titre de Cardinal Prêtre du titre de Sainte Marcelle, en celui de Cardinal Evêque de Freſcati. La Grange, ſi l'on en croit Th. Walſingham, étoit un des plus grands ennemis du Pape Urbain VI. Ce Pape,

* *Vita Car. VI. init.*

dit l'Auteur Anglois *, ayant, quelques jours après ſon élection, aſſemblé un Conſiſtoire, déclama contre les mœurs corrompues de la Cour Romaine, & particuliérement contre l'avarice de quelques Cardinaux, qui, dans leurs Légations, n'avoient pour but que leur bien particulier, & non le bien des peuples, ou celui du Saint Siége : ſurtout il inſiſta contre la perfidie du Cardinal d'Amiens, qui par les ordres de Grégoire XI, ayant fait pluſieurs voyages en France & en Angleterre, pour ménager la paix entre ces deux Couronnes, avoit plutôt cherché dans ces légations les moyens de s'enrichir, que de faire réuſſir les vues ſalutaires du Pape, & dont tous les travaux ſe réduiſoient à d'horribles concuſſions. Urbain ajouta, ſelon le même Hiſtorien, que ce Cardinal s'étoit efforcé d'augmenter la méſintelligence qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre, afin que leurs perpétuelles diviſions lui donnaſſent ſujet de retourner ſouvent dans leurs Etats, avec le même titre de Légat, & avec l'eſpérance d'un pareil butin. Le Cardinal de la Grange, qui étoit

1375. & ſuiv.

* Walſ. *in Rich. II. an.* 1378.

préſent à ce Conſiſtoire, ſe ſentit extrêmement ému. Il ſe leva bruſquement tranſporté de colere, & s'étant approché de la chaire du Pape, il proteſta hautement que tout ce que l'Archevêque de Bari (c'eſt ainſi qu'il qualifioit Urbain) avoit dit, étoit faux, & qu'il ſoutiendroit le contraire. Auſſitôt il ſortit, ſuivi de pluſieurs Cardinaux de ſon parti. 1375. & ſuiv.

Ce récit de Walſingham paroît bien fabuleux. Quelle apparence que les Romains, qui avoient demandé avec tant d'inſtance un Pape Italien, l'euſſent ainſi laiſſé inſulter impunément par un Cardinal François? Il eſt bien plus raiſonnable de s'en rapporter à Thierri de Niem*, qui étoit pour lors à Rome, en qualité de Sécretaire d'Urbain VI. Cet Hiſtorien dit que la Pape ayant aſſemblé un Conſiſtoire public, le Lundi de la troiſiéme ſemaine d'après Pâques, y fit un long diſcours ſur ces paroles de l'Evangile, *Ego ſum Paſtor bonus, &c.* ** dans lequel il invectiva en général contre les mœurs des Cardinaux & des autres Prélats. Mais cet Auteur, qui

* Lib. 1. de Schiſm.
** Joan. ch. 10.

etoit dans le Conſiſtoire avec les autres Officiers du Pape, ne dit point que le Saint Pere taxât aucun des Cardinaux en particulier, & encore moins qu'il y reçût un démenti. Il remarque ſeulement que dans le diſcours d'Urbain, il y avoit pluſieurs traits qu'il auroit dû ſupprimer, parce qu'aigriſſant par-là le College des Cardinaux, il ne pouvoit eſperer autre choſe que ce qui arriva bientôt après, c'eſt-à-dire, un ſchiſme. Walſingham peut avoir raiſon, lorſqu'il prétend que le Cardinal d'Amiens étoit abſent de Rome quand Urbain fut élû. Car Grégoire XI, peu de tems avant ſa mort, avoit envoyé le Cardinal d'Amiens Légat à Luques, où ſe devoit conclure le traité de paix entre le Pape & les Florentins, qui étoient en guerre. Le Légat en allant à Luques, paſſa par Viterbe, qui étoit nouvellement réduite ſous l'obéiſſance du Saint Siége, & il y fut reçu avec de grands honneurs.

1375. ſuiv.

Froiſſart * dit que le Cardinal d'Amiens, ſous le Pontificat de Grégoire XI, fut envoyé en Bearn, pour intercéder en faveur de Gaſton le jeune,

* Tom. 2. ch. 77.

que le Comte de Foix ſon pere avoit fait mettre en priſon. Gaſton Phœbus Comte de Foix, avoit épouſé Agnès, ſœur de Charles le Mauvais, Roi de Navarre. Un différend s'étant élevé entre ce Prince & le Comte de Foix, Agnès prit le parti de ſon frere, & ſe retira en Navarre auprès de lui. Gaſton Phœbus avoit eu d'elle un fils unique nommé Gaſton, qui obtint de ſon pere la permiſſion d'aller voir ſa mere à la Cour de Navarre, où il fit quelque ſéjour. Lorſqu'il étoit ſur le point de s'en retourner, le Roi Charles abuſant de la jeuneſſe & de la ſimplicité de ſon neveu, lui donna un petit ſac rempli d'une poudre empoiſonnée, & lui fit accroire que s'il en pouvoit jetter ſecrettement ſur quelque mets que le Comte ſon pere mangeroit, ce ſeroit un moyen infaillible de voir bientôt ſon pere & ſa mere parfaitement reconciliés. Le jeune Gaſton étant de retour en Bearn, fut ſurpris avec ce poiſon. Le Comte ſon pere le fit mettre dans une Tour du Château d'Ortez, & voulut garder lui-même la clef de la chambre où il étoit renfermé. On apportoit tous les jours à dîner & à ſouper au priſon- 1375. & ſuiv.

nier ; mais une noire mélancolie mêlée de frayeur s'étant emparé de son esprit, & le jeune homme ne pouvant plus ni manger ni boire, il fut bientôt réduit à l'extrémité. Le Comte informé du dangereux état de la santé de son fils, qu'il aimoit tendrement, malgré la rigueur qu'il exerçoit, accourut à sa prison. Il tenoit alors un canif, avec lequel il venoit de se couper les ongles : dans le tems qu'il s'efforçoit de consoler son fils par toutes sortes de caresses, il lui enfonça, sans y penser, le canif dans la gorge, & lui fit une blessure dont il mourut peu d'heures après. Le Cardinal ayant appris cette triste nouvelle à Beziers, crut ne pas devoir continuer son voyage.

1375. & suiv.

Le Cardinal d'Amiens, comme nous avons dit, suivit le parti de Clément VII. Après la mort de cet Antipape, ayant embrassé celui de Benoît XIII, autre Antipape, il mourut à Avignon le 24 Avril 1402, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint Martial. Son corps fut depuis transporté à Amiens, & mis dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit son Epitaphe.

1402. Sa mort.

JEAN DE MONTAGU,

Sur-Intendant des Finances ſous Charles VI.

JEAN de Montagu, Vidame de Laonois, Sieur de Montagu en Laye & de Marcouſſis près de Montlhéri, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sur-Intendant des Finances & Grand-Maître de France, nâquit à Paris de parens d'une condition médiocre. Il étoit fils de Gérard de Montagu, Sécretaire du Roi Charles V, & Tréſorier de ſes Chartres. Jean ſçut gagner les bonnes graces de ce Prince, qui le revêtit des plus grands emplois. Charles VI eut pour lui les mêmes yeux que ſon pere; il l'admit dans ſon Conſeil, le fit Grand-Maître de ſa Maiſon & Sur-Intendant de ſes Finances. Montagu s'enrichit extrêmement dans un emploi de cette ef-

1402. & ſuiv.

Elévation de Jean de Montagu.

péce, où la conſcience, qui ſeule peut mettre un frein à la cupidité, eſt éblouie par l'ambition, & étourdie par le tumulte des affaires. Ses richeſſes immenſes & ſon grand crédit procurerent à ſa famille bourgeoiſe les plus hautes dignités & les plus illuſtres alliances. Il fit l'un de ſes freres Evêque de Patis, après la mort de Pierre d'Orgemont, fils d'un Chancelier de France : il fit l'autre Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens, & enſuite Chancelier. Mais le Prélat ne garda pas longtems cette Charge. Il avoit l'ame martiale, & tout Evêque qu'il étoit, il ſe trouva à la bataille d'Azincourt, où il fut tué. Outre cela Montagu fit Charles, ſon fils unique, Chambellan du Dauphin Duc de Guyenne, & lui fit épouſer Catherine d'Albret, fille de Charles d'Albret, Connétable de France. Eliſabeth ſa fille aînée, épouſa en premiéres nôces Jean Comte de Roucy, & en ſecondes Pierre de Bourbon, Sire de Préaux. La ſeconde, nommée Jacqueline, épouſa Jean de Craon, Sire de Montbazon, Grand Echanſon de France ; & en ſecondes nôces Jean Malet de Graville, Grand-Faucon-

1402. & ſuiv.

Ses alliances.

nier. Jeanne, la troiſiéme, fut mariée à Jacques de Bourbon, Baron de Thuri. Pour lui il avoit épouſé Jacqueline de la Grange, parente du Cardinal de ce nom, dont on a vu la vie ci-deſſus. 1402. & ſuiv.

Son caractere.

Montagu, Miniſtre fier, capricieux & brutal, ſe fit un grand nombre d'ennemis dans tous les ordres de l'Etat, jugeant la politeſſe, la douceur, l'affabilité, des qualités moins néceſſaires à un Miniſtre; que la ſévérité, la ſéchereſſe, & la hauteur. Il avoit pris un tel aſcendant ſur tous ceux qui avoient part au Gouvernement, qu'il eut l'adminiſtration générale de toutes les affaires, & devint l'homme le plus puiſſant, & conſéquemment le plus abſolu, le plus riche, & le plus envié du Royaume. Son attachement politique au Duc d'Orleans, lui avoit attiré la haine du Roi de Navarre & du Duc de Bourgogne, que de ſon côté il regardoit, avec raiſon, comme des perturbateurs de la tranquillité publique, & de dangereux ennemis de l'Etat. Car Montagu étoit fidele ſerviteur du Roi & de la Reine; & malgré ſes défauts il aimoit l'Etat, dont pourtant il étoit haï, & ſon devoir, dont il

s'acquittoit en Miniſtre habile & zelé.

1402. & ſuiv. Les deux Princes jurerent ſa perte, & profiterent du tems que la Reine étoit abſente, tandis que le Roi, accablé de ſa triſte maladie, étoit hors d'état de le proteger contre ſes ennemis.

Troubles de l'Etat. Tout le monde ſçait les troubles qui agitoient alors le Royaume, & le déplorable état auquel les deux factions d'Orleans & de Bourgogne le réduiſirent. La tranquillité publique parut néanmoins prête à ſe rétablir, par l'heureuſe réconciliation du Duc de Bourgogne & du jeune Duc d'Orleans, qui ſe fit ſolemnellement à Paris, en préſence du Roi & de la Reine, du Dauphin, des Rois de Sicile & de Navarre, des autres Princes du Sang, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats, aſſemblés pour cet effet dans l'Egliſe de Notre-Dame. On conclut après cette cérémonie le mariage du Comte de Vertus, frere du Duc d'Orleans, avec la fille du Duc de Bourgogne, & on eſpera que cette alliance acheveroit d'éteindre entiérement l'inimitié des deux Branches Royales. Mais bientôt cette eſpérance s'évanouit. Les Ducs d'Orleans & de Bourgogne continuerent de ſe haïr

1408.

& de ſe nuire, & les deux partis ſemblerent encore plus animés qu'auparavant.

Sur ces entrefaites, la Reine ſortit de Paris, & ſe retira à Melun avec le Dauphin. Les Ducs de Berry & de Bourgogne, le Roi de Navarre & les autres Princes la firent prier de revenir dans la Capitale, pour travailler de concert à la réformation de l'Etat. On ne ſçait par quelles vues politiques la Reine refuſa de revenir, ni pourquoi elle abandonna, pour ainſi dire, le Gouvernement aux Princes oppoſés au Duc d'Orleans. Elle leur répondit qu'elle ne reviendroit que vers la fin de l'année, & qu'en attendant ſon retour, ils pouvoient toujours commencer à agir pour la réformation dont on étoit convenu. Cette réponſe de la Reine détermina les Princes à commencer par faire rendre compte à tous ceux qui avoient manié les Finances; & pour cet effet ils nommerent les Comtes de la Marche, de Vendôme & de Saint Pol, qui furent chargés de cette commiſſion. 1409.

Montagu, privé de la protection de la Reine par ſon abſence, ſe trouva alors dans une fâcheuſe ſituation, li- Montagu eſt arrêté.

vré au reſſentiment de ſes plus puiſ-
1409. ſans ennemis. Par ordre des Ducs de Berry & de Bourgogne, Pierre des Eſſars, Prevôt de Paris, l'arrêta dans une rue, & le conduiſit au Châtelet. On arrêta en même-tems Martin Gouge, Evêque de Chartres, qui étoit du Conſeil de la Reine, & pluſieurs autres perſonnes qui avoient des emplois importans.

Ces violences imprévues allarmerent le Public; & ſi le Prevôt Pierre des Eſſars n'avoit été accompagné de toute ſa milice, lorſqu'il arrêta Montagu, il y auroit eu peut-être quelque ſédition. On tarda peu à faire le procès au malheureux Sur-Intendant; on lui donna des Commiſſaires, & il avoua, dans les tourmens de la queſtion, tous les crimes dont ſes accuſateurs vouloient qu'il fût coupable. Sur cet aveu, dicté par la force de la douleur & non par celle de la vérité, les Juges prononcerent l'Arrêt de ſa condamnation. Il fut conduit aux Halles, revêtu d'une robe mi-partie de blanc & de rouge. *Il fut mis*, dit le Journal de Paris, *en une charette, vêtu de ſa livrée, d'une houpelande de blanc & de rouge, chaperon de même, une*

Il eſt condamné à mort.

chauſſe rouge, & l'autre blanche, un chaperon doré ; les mains liées devant, une Croix de bois entre ſes mains, haut aſſis en la charette, deux trompettes devant lui. Etant arrivé au lieu de ſon ſupplice, au milieu de toute la Bourgeoiſie qui étoit ſous les armes, il proteſta hautement que la force des tourmens lui avoit arraché l'aveu de pluſieurs crimes imaginaires, & que ſa conſcience ne lui reprochoit que quelques malverſations dans les Finances. On lui trancha la tête, qui fut miſe au bout d'une lance, & ſon corps fut porté au Gibet de Montfaucon. 1409. Son ſupplice.

Le Roi, qui étoit alors malade, n'apprit cette exécution que lorſqu'il fut en ſanté. Il demanda ſon Miniſtre, & on lui dit ſon triſte ſort. De peur de l'irriter, on lui fit entendre que Montagu avoit été trouvé coupable de crimes énormes, & digne du dernier ſupplice. Au bout de trois années, la famille de l'infortuné Miniſtre obtint enfin la permiſſion de détacher ſon corps du Gibet ; ce qui ſe fit avec beaucoup de cérémonie. Le Prevôt des Eſſars fut obligé de s'y trouver avec douze autres perſonnes : un Sa mémoire eſt réhabilitée.

grand nombre de Religieux Céleſtins, portant de gros flambeaux de cire, ac-
1409. compagnerent le corps juſqu'à l'Hôtel de Montagu, près de l'Egliſe de Saint Paul, où on lui fit un Service ſolemnel. Sa tête qui étoit reſtée aux Halles, fichée au bout d'une lance, y fut auſſi portée en proceſſion, & de-là tranſportée avec ſon corps à l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis, dont il étoit le Fondateur, & où il fut honorablement inhumé. Charles de Montagu, ſon fils unique, Chambellan du Duc de Guyenne, aſſiſta à cette cérémonie avec un grand nombre de Seigneurs. Il obtint en même tems que la mémoire de ſon pere fût réhabilitée.

PIERRE DES ESSARS,

Sur-Intendant des Finances. ſous Charles VI.

PIERRE des Eſſars, Seigneur de la Motte, de Tilly & de Villerval en Artois, Chevalier, Conſeiller, Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, Prevôt de Paris, Grand Bouteiller de France, & depuis *Souverain Gouverneur des Finances*, ſous le Regne de Charles VI, étoit fils de Philippe des Eſſars II du nom, Seigneur de Thieux, qui prenoit la qualité de Maître d'Hôtel du Roi, en 1384, & celle de Conſeiller au Grand Conſeil en 1404. Celui-ci étoit fils de Philippe des Eſſars I du nom, Argentier du Roi, Maître d'Hôtel du Roi & du Dauphin, qui ſervit dans la guerre de Normandie en 1336, & la même année, à la journée de Poitiers, où il fut bleſſé & fait priſonnier. Ce Philippe étoit ſecond fils de Pierre I, Argentier du Roi, en 1320. On voit par-là que toute cette

Origine de Pierre des Eſſars.

famille, de pere en fils, étoit dévouée à
1402. la Finance, baſe de ſa grandeur, & de celle de tant d'autres familles pareilles.

Il porte les armes dans ſa jeuneſſe. Pierre des Eſſars, dont il s'agit dans cet article, porta les armes dans ſa jeuneſſe & paſſa en Ecoſſe, où il combattit contre les Anglois, qui le firent priſonnier dans une action. De retour en

Il s'attache au Duc de Bourgogne. France, il s'attacha au Duc de Bourgogne, dont il fut le partiſan déclaré. Ce Prince, qui avoit alors tout pouvoir dans le Royaume, qu'il ſe faiſoit un jeu de troubler & de pacifier à ſon gré, le fit Prevôt de Paris, & enſuite Grand
1408. Bouteiller de France, & Préſident de la
1410. Chambre des Comptes, Charge dont il fut obligé preſqu'auſſitôt de ſe démettre, ainſi que de celle de Prevôt de Paris, dans laquelle il fut néanmoins ré-
1411. tabli l'année ſuivante, par l'autorité du Roi & du Dauphin Duc de Guyenne. Le Duc d'Orleans eut beau en faire des plaintes, il fut encore fait, malgré ce Prince, *ſouverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, & ſouverain Gouverneur des Finances du Royaume*, c'eſt-à-dire, Sur-Intendant, Charge dont il ſe démit dans la ſuite, moyennant une ſomme de dix mille livres, qui fut levée ſur le peuple, préciſément pour cela. Alors il ſortit de

Paris, & parut renoncer aux affaires. Des Eſſars jugea enſuite à propos de s'attacher particuliérement au Dauphin ; ce qui lui fit perdre les bonnes graces & la protection du Duc de Bourgogne. Etant revenu à Paris deux années après, & étant entré ſecrettement dans la Baſtille, pour la défenſe du parti qu'il ſoutenoit, il en fut tiré par la faction des Bouchers, qui le mirent en priſon dans la Tour du Louvre, puis dans celle du Palais où ſon Procès lui fut fait. On l'accuſa d'avoir voulu enlever le Roi & le Dauphin. Pour ce crime réel ou imaginaire, il fut condamné à avoir la tête coupée, & exécuté aux Halles le 1 Juillet 1413. Son corps fut porté à Montfaucon, où quatre ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu.

1411. & ſuiv. Il s'attache au Dauphin.

1413. On lui tranche la tête.

L'Hiſtorien, appellé le Moine de S. Denis, dit qu'il étoit homme violent & emporté, qu'il agiſſoit avec plus de chaleur & de précipitation que de jugement en tout ce qu'il exécutoit ; qu'il s'embarraſſa dans les factions, & s'engagea dans le perilleux maniement des Finances du Royaume ; qu'il ſe laiſſa aller à la paſſion aveugle d'élever ſa famille, & ne penſa qu'à enrichir ſon frere & ſes amis. Que pour cet effet, il

Jugement du Moine de S. Denis.

porta le Duc de Bourgogne à exiger
1413. de l'argent des peuples ſous des titres colorés de réformation, d'emprunt, & d'autres prétextes. Un Plaidoyer du Parlement porte qu'il *convoita moult d'offices*, & fit tant, qu'il fut Prevôt de Paris, Grand Bouteiller de France, Souverain Adminiſtrateur des Finances du Royaume, & Mᵉ. d'Hôtel du Roi: » Qu'en ces états il ſe maintint telle» ment, qu'il n'y avoit ne Chancelier, » ne Préſident, qui lui eût oſé faire dé» plaiſir; *tandem* fut pris & exécuté «.

Sa femme, Marie de Ruilly, pourſuivit dans la ſuite le Procureur Général du Roi, au ſujet de la mort de ſon mari. Elle obtint la reſtitution des biens confiſqués, & la réhabilitation de ſa mémoire.

Sa mémoire eſt réhabilitée.

Charlotte des Eſſars, Maîtreſſe de Henri IV, puis femme de François de l'Hôpital, Seigneur du Hallier, Maréchal de France, mort en 1651, étoit de cette famille, dont il y a encore aujourd'hui une branche en Picardie, qui porte pour armes de gueule à trois croiſſans d'or, différente de la Maiſon des Eſſars de Normandie, au Diocèſe d'Evreux, qui eſt une des plus anciennes & des plus nobles de la Province.

GEORGE

GEORGE DE LA TREMOUILLE,

Miniſtre d'Etat ſous le regne de Charles VII.

GEORGE, Seigneur de la Trémouille, Comte de Boulogne, & d'Auvergne, Baron de Sulli, de Craon, de Saint-Hermine, & de l'Iſle-Bouchard, étoit fils de Gui de la Trémouille, Garde de l'Oriflamme de France. Sa haute naiſſance & ſon mérite perſonnel le rendirent bientôt conſidérable à la Cour de Charles VI. Il épouſa même en premieres nôces une Princeſſe du Sang, ſœur du Duc de Berri; & une alliance auſſi illuſtre lui ayant procuré, avec pluſieurs autres Charges, celle de Grand-Maître Réformateur des Eaux & Forêts de France, cette dignité l'attacha à la 1413.

Cour, & ſon courage fit qu'il ſe trouva à toutes les expéditions importantes de ſon tems.

1413. & ſuiv.

Etat de la France ſous Charles VI.

Jamais regne ne fut plus agité que celui de Charles VI. Ce Prince étoit attaqué d'un mal incurable, dont les accès ſouvent répetés le rendoient incapable de conduire lui-même ſon Etat, & laiſſoient paſſer tour à tour le gouvernement du Royaume, des mains du Duc d'Orleans & du Dauphin, en celles du Duc de Bourgogne, & de la Reine Iſabelle de Baviere; alors celui qui en étoit dépouillé, cabaloit contre ſon adverſaire, & ſouvent ſes intrigues étoient auſſi funeſtes à la France, que les plus ſanglantes défaites: de ces agitations, de ces changemens, de ces jalouſies, on vit naître les plus horribles forfaits.

Le Duc de Bourgogne, non content de la ſouveraineté d'un des plus floriſſans Etats de l'Europe, vouloit encore étendre ſon autorité abſolue ſur le Royaume de France: il avoit des vertus & de grandes qualités, & ſi l'on avoit accordé l'adminiſtration de l'Etat à celui qui auroit été le plus capable de le conduire, ce Prince auroit eu peu de concurrens. Auſſi re-

prochoit-il au Duc d'Orleans ſon ennemi, de vouloir ſe charger d'un fardeau trop peſant pour lui, & le renvoyoit-il à ſes amuſemens frivoles, & à ſes Maîtreſſes. L'un & l'autre s'aigrirent de plus en plus. Le Duc d'Orleans en fut la victime: ſon ennemi le fit aſſaſſiner. Le Duc de Bourgogne ne porta pas loin la peine de cet attentat; le Dauphin accompagné de Tannegui du Chatel, & de quelques autres, le fit aſſaſſiner à ſon tour. Ces deux Princes laiſſerent des vengeurs, & à leur ſujet la diſcorde s'empara de tous les eſprits. 1413. & ſuiv.

Les Anglois profiterent de ces circonſtances favorables: ils mirent ſur pied des armées nombreuſes & de concert avec le Duc de Bourgogne, fils de celui que le Dauphin avoit crû devoir ſacrifier aux mânes du Duc d'Orleans, & au ſalut de l'Etat, ils ménacerent d'envahir le reſte du Royaume. Les François s'oppoſerent à leurs efforts; ils leverent des troupes, s'avancerent contre les ennemis, & leur livrerent bataille près d'Azincourt. Ils firent voir en cette occaſion de combien peu ſert le courage, qui n'eſt accompagné ni de la pruden- Bataille d'Azincourt.

ce, ni de la diſcipline. Les François
1413. & ſuiv. combattirent d'abord comme des lions : leurs ennemis les reçurent avec autant de valeur ; mais cette valeur étoit reglée : elle l'emporta ſur la fougue des François ; on les tailla en piéces, & ceux qui ne voulurent point fuir, tomberent entre les mains des Anglois : le Duc d'Orleans, & pluſieurs autres Princes du Sang furent
1415. faits priſonniers. La Trémouille, qui s'étoit extrêmement diſtingué, eût le même ſort : les vainqueurs l'emmenerent en Angleterre, ou le garderent dans les Provinces qu'ils poſſedoient en France.

Caractere de Charles VI. Un ſi grand déſaſtre conſterna tout le Royaume. Charles VI, dont le cœur étoit très-ſenſible, & le malheur continuel, gémit ſur ſa propre ſituation, & plus encore ſur celle de ſes infortunés Sujets ; ſa tendreſſe pour eux étoit extrême, & connoiſſant que ſa maladie ſeule attiroit tous les évenemens fâcheux qu'ils eſſuyoient, ſon ame en étoit pénétrée. Les peuples, inſtruits de ſes ſentimens, quoique plongés dans la miſere & dans l'accablement, plaignoient leur Roi bien plus qu'ils ne ſe plaignoient eux-mê-

mes. Ils ne le voyoient jamais paroître en public, ſans donner des témoignages d'une ſenſibilité extrême, & la triſteſſe étoit univerſelle, ſitôt qu'on le ſçavoit dans les accès de ſon mal. Jamais on ne lui attribua aucun des malheurs qui déſolerent la France pendant ſon regne, & jamais en effet il n'eut de part à la moindre injuſtice; ce fut auſſi ſa ſenſibilité & ſon déſir de voir ſes Sujets heureux, qui le rendirent plus cher à la France, qu'aucun Roi qui ait jamais regné. Le peuple lui donna même le ſurnom de *Bien-aimé*, titre préférable à ceux que la baſſeſſe a décernés aux Monarques. 1415 & ſuiv.

Cependant George de la Trémouille, ayant amaſſé l'argent néceſſaire pour payer ſa rançon, ſortit des mains des Anglois, & ſe retira dans ſes Terres, de-là il paſſa à la Cour du Duc de Bretagne, alors une des plus belles de l'Europe; la paix y regnoit, & c'étoit dans cet azile, que ſe refugioient tous ceux qui fuyoient les malheurs de la guerre. Le Duc Jean V, regnoit ſur cet Etat: dans la conjoncture préſente, ce Souverain étoit plus conſidérable que jamais. Charles VI venoit de mourir, & le Royaume inégale- 1422.

nent partagé entre Charles VII ſon
1422. fils & le Roi d'Angleterre Henri VI, ſembloit fort près de ſa ruine. Les deux nouveaux Rois, jetterent à la fois les yeux ſur le Duc de Bretagne; le premier comme ſur le ſeul qui pouvoit rétablir ſa fortune, & le ſecond comme ſur un Prince, dont les forces le mettroient en état de perdre Charles VII ſans reſſource.

harles VII onte ſur le rône.

Caractere l'Artur de retagne.

Ce Monarque, ſi prudent & ſi meſuré dans toutes ſes démarches, ne s'adreſſa pas d'abord au Duc Jean V, mais à Artur Comte de Richemond ſon frere, qui diſpoſoit abſolument de ſon eſprit. Celui-ci avoit à ſa ſuite les plus grands Seigneurs de la Bretagne & de la France même; la Trémouille entr'autres ſe diſtinguoit parmi eux. Artur en avoit fait ſon ami & ſon confident; ce qui étoit bien flatteur pour la Trémouille : car le Comte de Richemond n'aimoit que ceux qu'il eſtimoit beaucoup, & il n'accordoit ſon eſtime qu'à la vertu & aux qualités les plus ſolides. On peut dire que le Comte poſſedoit lui-même toutes celles qui peuvent former un grand homme; il brûloit du déſir d'acquérir de la gloire, & ſe précipi-

toit dans toutes les occaſions qui ſem-
bloient lui en offrir ; & parce qu'on 1422
le flattoit d'avoir l'air d'Alexandre-le-
Grand, il s'efforçoit de reſſembler à
ce Héros par ſes belles actions, plus
encore que par ſa figure. A force de
vouloir imiter ce Conquérant, il en
avoit pris juſqu'à ſes défauts. Si ſon
courage étoit extrême, ſa fierté étoit
exceſſive : il exigeoit trop des autres ;
ce Prince ſembloit ignorer que la mo-
dération & la douceur ſont les qua-
tés les plus aimables, & que ſans elles
le héroïſme eſt farouche & ſauvage ;
Artur ne pardonnoit aux autres aucun
des défauts les plus excuſables, les plus
communs, & les plus tolerés dans la
ſociété ; on auroit dit que lui ſeul
avoit entrepris de corriger l'eſpece hu-
maine de toutes ſes foibleſſes. Doué
d'une probité rare, & d'une fermeté
à l'épreuve de tout événement, il de-
mandoit le même déſintéreſſement, la
même droiture, & le même héroïſme
dans tous les Courtiſans, ſans ſonger
que ces vertus auroient été peut-être
dangereuſes à montrer dans toute autre
ſituation, que celle où ce Prince ſe
trouvoit alors : mais adoré des Bre-
tons, frere de leur Souverain, chéri

des plus puissans Seigneurs de France,
1422. en état de mettre par lui-même jusqu'à vingt mille hommes sur pied, y avoit-il alors quelqu'un en Europe, dont il eût quelque chose à craindre?

Dans ces conjonctures Charles VII, réduit à se tenir borné dans le cercle des Provinces qui lui restoient, tremblant pour leur conservation, implorant sans cesse le secours de ses voisins, obligé de les ménager tous, & ne se soutenant que par leur moyen, Charles VII, dis-je, députa au Comte de Richemond, dont la réputation l'avoit favorablement prévenu. Celui-ci, mécontent des Anglois, & trouvant d'ailleurs qu'il étoit plus généreux d'embrasser le parti le plus foible, se rendit auprès de Charles, à la tête de plusieurs Seigneurs, menant avec lui le Sire de la Trémouille; le Roi le reçut avec de grands honneurs, sans sortir néanmoins de sa dignité, jamais Prince n'ayant été plus grand
1423. dans la disgrace.

Artur étoit venu voir Charles, dans la disposition de le servir utilement, & de s'attacher inviolablement à lui. Dans ce dessein, il s'appliqua à le connoître, afin pour se prêter à son caractère,

(Richemond étoit incapable de cette foibleſſe) mais pour découvrir les véritables cauſes d'une infinité de fautes que ce Prince avoit commiſes, & qui l'avoient mis à deux doigts de ſa perte. Charles VII avec une figure avantageuſe, avoit l'ame grande & débonnaire; pardonnant aiſément à ceux qui avoient eu le malheur de l'offenſer, & n'offenſant jamais perſonne; il fut libéral juſques dans la miſere, & l'opulence ne le rendit point prodigue; jamais on ne lui vit aucun mouvement d'impatience ni de colere; & ſon ame préparée à tous les événemens, ſçut ſe poſſeder également dans les bons & les mauvais ſuccès; il vécut toujours ſobrement, ſans être néanmoins ennemi de la joye & des plaiſirs innocens. On lui reprocha de s'être trop livré à ſon penchant à l'amour, ce fut en effet là ſon plus grand défaut: il s'attacha à l'objet de ſa paſſion, comme s'il n'avoit point eu ſon propre Royaume à conquérir, & plus d'une de ſes Maîtreſſes lui vit négliger pour elles le ſoin de ſes plus importantes affaires. Cependant quelques Auteurs le louent de ſa continence, & prétendent qu'il ne goûtoit 1423. & ſuiv.

Jean Chartier.

d'autre volupté avec les Dames, que celle de les voir & de les entendre. Ce Prince ſe fit un devoir d'attirer à ſa Cour ce qu'il connut de gens de mérite, préferant néanmoins les bonnes mœurs aux grands talens. Son plaiſir ordinaire, durant ſes repas, étoit d'entendre ſes Courtiſans s'entretenir de différens ſujets d'Hiſtoire, leur permettant quelquefois de ſe dire quelques plaiſanteries, capables de le réjouir, mais ne voulant jamais qu'ils compromiſſent perſonne dans leurs diſcours; déteſtant la médiſance & la raillerie, ſources ordinaires des diſſenſions & des querelles. Dans les tems les plus fâcheux, on ne le vit jamais négliger ſes devoirs de piété; & il vouloit que toute ſa Cour ſuivît ſon exemple à cet égard; les blaſphémateurs & les impies en furent bannis ſans eſpoir de retour. On voyoit regner parmi ſes Courtiſans l'eſprit d'ordre & de ſociété; aucun d'eux ne s'aviſoit de vouloir ſe diſtinguer, ou par des airs étourdis, ou par une folle profuſion : tout y étoit à peu près égal. Aucun Roi ne le ſurpaſſa dans ſon amour pour la juſtice, & dans ſa charité pour les pauvres. Cependant

1423. & ſuiv.

ce Prince ſi judicieux & ſi ſage ſe laiſſoit gouverner ; ſon cœur, porté à la reconnoiſſance faiſoit qu'il ſe confioit trop à ceux qui l'avoient obligé, & qui continuoient de lui témoigner du zéle. Lorſque le Comte de Richemond & la Trémouille arriverent à Bourges, Tannegui du Chatel & Louvet avoient la principale adminiſtration des affaires, & poſſedoient entierement la faveur de leur Maître. 1423. & ſuiv.

Artur, que le Roi venoit de faire Connétable de France, s'imagina que les malheurs de Charles étoient cauſés par la mauvaiſe conduite de ſes favoris ; il demanda leur éloignement & l'obtint, quelque répugnance que le Roi eût à ſacrifier Tannegui du Chatel, le fidele compagnon de ſes infortunes, & à qui ce Prince étoit redevable de la vie. Le Seigneur de Giac, & le Camus de Beaulieu, ſuccéderent à Tannegui & à Louvet. Artur ſe déclara auſſi-tôt leur ennemi, affligé d'une défaite, qu'il venoit d'eſſuyer à Saint James : le Connétable, en rejetta toute la faute ſur le Seigneur de Giac, l'accuſant d'avoir retenu l'argent deſtiné à payer ſes troupes ; ſur cela il le fit arrêter par les Sei- *Le Connétable fait mourir le Seigneur de Giac.*

gneurs d'Albret & de la Trémouille. Le Roi le redemanda en vain ; toute la colere que ce Prince témoigna en cette occaſion, ne put le ſauver. Artur croyant que le bien de l'Etat demandoit la mort de ce Miniſtre, avoit, comme je le viens de dire, chargé d'Albret & de la Trémouille de ſe ſaiſir de Giac. Sa femme, qui étoit d'une beauté rare, avoit été longtems Maîtreſſe du Duc de Bourgogne, & l'étoit alors de la Trémouille. Ayant complotté avec lui & avec d'Albret la perte de ſon mari, elle leur fournit elle-même le moyen de le ſurprendre : ils entrerent pendant la nuit dans la chambre du malheureux Giac, qui étoit pour lors à Iſſoudun, & l'enleverent d'entre les bras de ſa femme, cette perfide feignant de le vouloir défendre. La Trémouille & d'Albret emmenerent Giac *preſque nud, ſans être chauſſé ni vêtu, ſinon d'un manteau, s'il avoit eu le tems* [illegible] *perſonne s'en approchoit au lit*

1423. & ſuiv.

1426.

Jean Chartier.

La Tré
mouille fave
ri & Minittre

.a
&
ef-
itre
ates
em-
niſte-
expé-
n cou-
preuves
on lui re-
ır été trop
propre gran-
aſſez ménagé
tune, ni ceux
. Au reſte, ſi la

Richemond devint en horreur à Charles; il ne pouvoit entendre ſon nom ſans frémir. Artur vit bien alors qu'il en avoit trop fait, & que pour avoir voulu guérir le Roi par des remedes trop violens, il lui avoit rendu ſon Médecin odieux. Cependant la roideur de ſon caractere le rendant incapable de ployer jamais, il proteſta de nouveau que ſon intention étoit de perdre tous les favoris qui abuſeroient de la confiance de leur Souverain. Une réſolution ſi louable, ſi l'exécution en avoit été plus moderée, cauſa la haute fortune de la Trémouille.

1426. Richemond ſe rend odieux au Roi.

Richemond s'appercevant que la plûpart des Grands de l'Etat paroiſſoient affligés de la profonde mélancolie où leur Roi étoit plongé, & qu'ils commençoient à plaindre le ſang qu'il avoit verſé, crut qu'il étoit néceſſaire de donner quelque ſatisfaction à Charles, & de regagner les Seigneurs, en leur faiſant connoître qu'il ne s'oppoſoit point, par une baſſe envie, au penchant que le Roi témoignoit pour quelques-uns d'entr'eux, & qu'il ne ſe montroit contraire à cette inclination, qu'autant qu'elle tomboit

ſur des Sujets indignes. Pour cela, Artur réſolut de donner lui-même un nouveau favori au Roi ; mais il vouloit être ſûr du ſujet qui rempliroit cette place, afin de diſpoſer, comme il le jugeroit à propos, de l'autorité Royale, dont, à la vérité, il ne prétendit jamais faire qu'un uſage convenable au bien de l'État, préſumant peut-être en cela un peu trop de ſes lumieres. 1426.

Le choix du Connétable tomba ſur la Trémouille ; il crut ne pouvoir donner au Roi un meilleur Sujet, & il ſe promit tout de ſa reconnoiſſance. La Trémouille à une haute naiſſance, & à de grandes richeſſes, joignoit un eſprit ſouple, adroit, inſinuant ; outre ces qualités agréables, il avoit toutes celles qui ſont néceſſaires pour remplir la premiere place dans le Miniſtere, une grande capacité & de l'expérience ; on connoiſſoit auſſi ſon courage ; il en avoit donné des preuves à la bataille d'Azincourt : on lui reprocha dans la ſuite d'avoir été trop ami de l'intérêt & de ſa propre grandeur, de n'avoir point aſſez ménagé ni les auteurs de ſa fortune, ni ceux qui pouvoient y nuire. Au reſte, ſi la

La Trémouille favori & Miniſtre

Trémouille parut oublier les ſervices
1426. du Connétable, au moins ſembla-t'il conſtant dans ſa reconnoiſſance pour le Roi ſon Maître, & on le trouvera bien moins coupable à l'égard du premier, ſi l'on conſidere, qu'Artur, en avançant ſon ami, avoit un autre but que celui de l'obliger, & que d'ailleurs il ſe devoit tout entier à ſon Roi, qui lui donnoit toute ſa confiance.

Le Connétable réuſſit donc à mettre la Trémouille dans les bonnes graces de Charles. Ce Prince avoit pénétré le motif qui le faiſoit agir, & on prétend qu'il n'auroit jamais accordé ſa confiance à la Trémouille, s'il n'avoit été perſuadé que ce Seigneur ſacrifieroit bientôt le Comte de Richemond à l'avantage de poſſeder ſa faveur. Ainſi l'on vit en peu de tems le Sire de la Trémouille auſſi cher à ſon Roi, que l'avoient été & Tannegui & Louvet. Convaincu de ſon zele & de ſa capacité, *il lui confia le gouvernement de ſon Royaume*, & la principale adminiſtration de ſes affaires.

Belleforêt. Jean Chartier.

Artur commençoit à ſe louer de ſon expédient, lorſqu'il s'apperçut que la Trémouille, devenu tout puiſſant, ne

ſongeoit qu'à conſerver ſon crédit, en éloignant tous ceux qui pouvoient ou chagriner le Roi, ou l'inquieter lui-même. Charles, qui ne cachoit rien à ſon Miniſtre de ſes mécontentemens ſecrets, lui avoit montré à découvert toute la haine qu'il avoit conçue contre le Connétable, lui répétant qu'il n'oublieroit jamais l'exil de Tannegui du Chatel, & la mort funeſte de Giac, & de le Camus, que le vindicatif Richemond avoit ſacrifiés au coupable déſir de montrer qu'il pouvoit impunément braver ſon Souverain. Au moins c'étoit ainſi que le penſoit le Monarque prévenu, & ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Trémouille ne ſe mit point en peine de le déſabuſer. 1426.

Le Connétable & la Tremouille ſe brouillent.

Ainſi lorſqu'il fut queſtion d'aller faire la guerre aux Anglois & aux Bourguignons, qui continuoient d'inonder la France, on éloigna le Connéteble du commandement des armées, de peur de le rendre trop puiſſant, & de voir augmenter encore ſon exceſſive fierté. La Trémouille, en ſe conformant ainſi à la diſpoſition de ſon Maître, ſuivoit ſon inclination particuliere : le Connérable devenu l'oc-

caſion de ſa haute fortune, ſembloit
1426. vouloir en exiger l'hommage, & le rendre ſeulement l'inſtrument de ſes deſſeins. Quelque avantageux qu'ils paruſſent, la Trémouille ne trouvoit pas toujours ſon compte à les faire réuſſir : ſouvent même il les condamnoit, à cauſe de l'éloignement invincible qu'avoit le Roi pour tout ce qui venoit du Connétable. Celui-ci ne pardonnant aucun ménagement, & donnant le nom de lâcheté à tout ce que les autres appelloient complaiſance, demandoit à la Trémouille plus de fermeté & de vigueur contre les répugnances de Charles ; il ſe récrioit, auſſi-tôt que le nouveau favori lui oppoſoit quelque obſtacle, & la Trémouille ne pouvoit le contredire en rien, ſans s'expoſer à être taxé de foibleſſe, ou d'ingratitude. Il ſe rebuta enfin de tant de hauteur, & s'aigriſſant de plus en plus par les ſanglans reproches qu'il en recevoit, il ne balança point de l'éloigner de la Cour, perſuadé qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus agréable au Roi, & de plus convenable à ſa fortune. Richemond ſe mettoit déja en état de l'attaquer, & de détruire ſon propre ouvrage.

Les Anglois profitant de ces diſſenſions domeſtiques, mirent le ſiége devant Montargis. Leur armée étoit commandée par les Comtes de Warvik, & de Suffolc & Milord Poll, frere de ce dernier, trois des plus braves hommes de leur tems : ils avoient peu de troupes ; mais elles étoient compoſées de vieux ſoldats, qu'une longue expérience avoit rendus preſqu'auſſi en état de commander que leurs Chefs mêmes. D'ailleurs ils comptoient moins en cette occaſion ſur la force ouverte, que ſur le défaut de munition de la part des aſſiégés. Pour cela, ils bloquerent la Place, & bâtirent des Forts de diſtance en diſtance, pour empêcher qu'aucun ſecours n'entrât dans la Ville. Les habitans, réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité, s'appercevant que les munitions commençoient à leur manquer, lâcherent leurs écluſes, & inonderent le camp des Anglois. Alors ceux-ci ſe virent obligés de faire de nouveaux travaux, pour ſe garantir des eaux qui les environnoient de toutes parts ; cependant comme ils étoient préparés à cet accident, ils le ſupporterent avec courage, & continuerent le ſiége avec

1426. Siége de Montargis par les Anglois.

une nouvelle vigueur. Les assiégés se
1426. trouverent bientôt assaillis par un ennemi contre lequel l'expérience & la valeur sont des ressources inutiles : le pain leur manqua.

La Trémouille, instruit de l'état où ils se trouvoient, crut devoir signaler les commencemens de son administration, en envoyant du secours à cette Place. Il sçut y déterminer le Roi, & le Bâtard d'Orleans partit pour Montargis, à la tête d'un corps des meilleures troupes de Charles. Ce Bâtard d'Orleans étoit le Comte de Dunois, fils du Duc d'Orleans, si lâchement assassiné par le Duc de Bourgogne : il étoit gendre de Louvet, & avoit témoigné son attachement pour ce favori disgracié, en le suivant jusqu'à Avignon, où Louvet avoit choisi sa retraite. Mais le Roi, ou plutôt le Connétable, aussi ardent ami des Sujets vertueux, qu'il étoit ennemi déclaré de tout mauvais Citoyen, avoit profité de la nouvelle faveur de la Trémouille, pour faire rappeller en France un Seigneur qui pouvoit être d'un si grand secours à l'Etat: on voulut même, pour honorer son arrivée, lui donner la gloire de délivrer Montargis.

Dunois marcha donc au ſecours de cette Ville, & quoiqu'il fût obligé de combattre, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, il vint à bout de vaincre les Anglois, alors réputés invincibles, & par qui les troupes du Connétable même avoient plus d'une fois été battues. Le parti du Roi donna de grands éloges à la valeur du Comte de Dunois, & on commença à le regarder comme le plus ferme appui de la Couronne. On fit alors moins de cas des grands talens du Comte de Richemond, & le Roi, toujours obſédé par la Trémouille, marqua à ſon égard plus d'éloignement que jamais.

1426. Le Comte de Dunois bat les Anglois.

Le Connétable ſe trouvant alors en quelque ſorte exilé à Vannes, fit une ligue avec les Comtes de Clermont & de la Marche, Princes du Sang, le Maréchal de Bouſſac & quelques autres. Tous enſemble leverent des troupes, & commencerent la guerre civile, proteſtant néanmoins qu'ils n'en vouloient point au Roi, mais ſeulement à la Trémouille, à de Prie, & à de la Borde, qui, ſelon lui, partageoient enſemble la faveur de Charles, & en abuſoient de concert. Les confédérés ayant appris que le Roi

1427. Révolte du Connétable.

étoit à Loches, s'avancerent vers Bourges, dont les habitans leur livrerent les portes; ils croyoient y ſurprendre la Trémouille, mais de Prie, & la Borde y étoient ſeuls, le premier ayant accompagné le Roi. Ces deux hommes, bien ſûrs qu'on n'en vouloit qu'à eux, ſe ſauverent avec précipitation dans une groſſe tour, où ils ſe défendirent avec une vigueur, qui fit répentir plus d'une fois les confédérés de n'avoir pas differé leur entrepriſe. De Prie fut tué aux premieres attaques d'un coup de trait; mais ſa mort ne diminua rien du courage de la Borde; il exhorta ce qui lui reſtoit de ſoldats à continuer de combattre avec la même réſolution, les aſſurant qu'on viendroit bientôt à leur ſecours.

1427.

En effet, la Trémouille n'eut pas plutôt appris le péril où étoit la Borde, & celui qu'il avoit couru lui-même, qu'il preſſa le Roi de marcher contre les rebelles, & de faire connoître par une action de vigueur, à quoi ſe devoient attendre à l'avenir les Sujets inſolens, qui s'aviſeroient d'attaquer ſes Miniſtres. En même-tems la Trémouille, plein de feu & de courage, raſſemble ſes amis, conti-

nue de ſolliciter le Roi, & ce Prince d'autant plus ſenſible à l'inſulte qu'on lui faiſoit, que le Connétable en étoit l'auteur, abandonne tout ce qui pouvoit l'attacher à Loches, monte à cheval, & ſuivi ſeulement de ſes Gardes, & de tout ce que la Trémouille avoit aſſemblé de Courtiſans, va à toute bride au ſecours de la Borde. Les Comtes de la Marche & de Clermont étonnés de cette réſolution, & ne voulant pas s'expoſer à paroître les armes à la main contre leur Roi, ſe retirerent auſſi-tôt, & abandonnerent leur entrepriſe. 1427.

La Trémouille, vivement piqué, n'en reſta pas-là; il attaqua à ſon tour ſes ennemis: ceux-ci ſe défendirent; on ſe prit mutuellement des Villes & des Châteaux, il ſe donna même de petits combats. La Trémouille, tantôt vainqueur, & quelquefois vaincu, eut au moins l'avantage de ne combattre, que ſous ombre de défendre l'autorité Royale, & en vengeant ſa propre querelle, de ne paroître occupé qu'à défendre les intérêts & la gloire de ſon Maître. Les Comtes de Clermont & de la Marche, & le Connétable, qui ne s'attendoient pas à trouver tant 1428.

de réſiſtance dans la Trémouille, s'obſtinerent à le pouſſer à bout : il réſiſta à tous leurs efforts, & la guerre civile alloit traîner en longueur, ſi le Duc d'Alençon, nouvellement arrivé de ſa priſon d'Angleterre, ne ſe fût mêlé de l'accommodement.

1428.

Les confédérés abandonnent le Connétable.

Les confédérés conſentirent à mettre bas les armes, & que la principale adminiſtration des affaires reſtât entre les mains de la Trémouille. Pour ſurcroît de triomphe, le Duc d'Alençon & les Comtes de la Marche & de Clermont, conſentirent que le Connétable ne fût point compris dans le traité qui venoit de ſe conclure : il reſta banni de la Cour, privé de ſes penſions, & déclaré ennemi du Roi & de l'Etat; on défendit d'avoir aucun commerce avec lui, de lui donner aucun ſecours de ſoldats ni de vivres, ſous peine d'être puni comme criminel de leze-Majeſté, le Roi ſatisfaiſoit ainſi la haine qu'il conſervoit contre le Connétable.

Belleforêt.

Pendant que les forces de Charles étoient ainſi diviſées par la méſintelligence de ſes principaux Sujets, les Anglois mirent le ſiége devant Orleans, alors la plus forte Place de France,

1429.

Les Anglois aſſiégent Orleans.

France, & la plus importante de celles qui reſtoient au Roi. Aux premieres nouvelles du ſiege d'Orleans, le Comte de Dunois, & tout ce que la France avoit de plus illuſtre & de plus brave ſe jetterent dans cette Ville, réſolus de la défendre juſqu'à l'extrêmité. Cependant le Roi s'obſtinant à refuſer les troupes que le Connétable ne ceſſoit de lui offrir, auroit été contraint de ſuccomber, s'il ne fût venu tout à coup un ſecours auquel on ne s'attendoit pas, & qui fit d'autant plus d'impreſſion, qu'on le regarda comme envoyé du Ciel. 1429. & ſuiv.

Je veux parler de Jeanne d'Arc, ſi célebre ſous le nom de la Pucelle d'Orléans. Sans entrer dans le détail de ce qui la concerne, ni rapporter les différentes opinions que l'on eut alors, & que l'on a eues depuis ſur cette fille extraordinaire, je me contenterai de dire qu'ayant gagné la confiance de Charles VII, elle délivra Orléans, preſque dans le moment que ſes défenſeurs, épuiſés de fatigue, & ayant perdu tout eſpoir, ſongeoient à capituler avec les ennemis. La Pucelle victorieuſe ſongea à d'autres expéditions; les François qui croyoient voir en elle La Pucelle d'Orléans.

quelque choſe de divin, reprirent leur
1429. premiere audace, & ſeconderent ſon
& ſuiv. courage. Charles même, que ſon indolence avoit rendu juſque-là comme inſenſible à ſes malheurs, monta à cheval. La Trémouille le vit quitter à regret les bords de la Loire; il craignit que le grand nombre de Seigneurs qui toujours environnent les Rois, lorſqu'ils ſe trouvent à la tête de leurs armées, ne rendît Charles plus difficile à gouverner.

La Pucelle avoit formé le deſſein de réunir toutes les forces du Roi & de ſes alliés, afin de le mettre plus en état de profiter des avantages qu'il venoit de remporter; le Connétable étoit celui de tous, qui pouvoit être alors le plus utile, & par ſon grand crédit, & par le nombre de bonnes troupes qui le ſuivoient. D'ailleurs, ſi pluſieurs Seigneurs embraſſoient les intérêts de la Trémouille, d'autres (& c'étoit la plûpart des Princes du Sang) ſoutenoient le parti d'Artur, & refuſoient de ſecourir le Roi, juſqu'à ce qu'il lui eût rendu juſtice. La Trémouille s'y oppoſoit de toutes ſes forces. Envain voulut-on lui repréſenter qu'il étoit néceſſaire d'a-

voir une armée puiſſante, pour réſiſter à ix Anglois qui ne manqueroient pas de s'oppoſer au Roi durant le long trajet qu'il avoit à faire, pour arriver à Reims, où il s'agiſſoit alors de le faire ſacrer. La Trémouille ne ſe laiſſa toucher par aucun motif; il comprenoit trop que les forces du Connétable, & celles des Princes jointes enſemble, l'emporteroient ſur celles du Roi, & qu'ils deviendroient ainſi les Maîtres de ſa perſonne. A quoi ne ſe ſeroit-il pas vû expoſé, ayant à faire à des gens plus irrités que jamais, & qui ſe ſeroient ſentis en état de ſe venger ſans avoir rien à craindre? 1429. & ſuiv.

La Pucelle voyant la réſiſtance du Miniſtre, ſe plaignit qu'on s'opposât aux décrets du Ciel; elle dit que la cérémonie du Sacre inſpireroit aux François plus de vénération pour leur Roi; que les Saints lui étoient apparus pour le lui commander, & *que ceci montroit bien que la cérémonie d'icelui Sacre étoit une grande autorité que Dieu octroyoit aux Rois de France, par la vertu des ſaintes Oraiſons ſur eux prononcées par le Primat de la Gaule Belgique.* Mais il s'en falloit bien que la foi de la Trémouille à cet égard fût Belleforêt

aussi vive que celle de Jeanne d'Arc ; il craignoit plus de maux de la part d'Artur, qu'il n'espéroit de biens de la cérémonie.

1429. & suiv.

Le Roi, qui ne vouloit mécontenter ni la Pucelle, ni ceux qui demandoient comme elle le retour d'Artur, déclara qu'il étoit dans l'intention de se servir de son Connétable ; mais qu'il ne le vouloit point avoir auprès de sa personne, étant pressé de l'envoyer sur les frontieres de Normandie, pour arrêter les progrès des Anglois de ce côté-là. Richemond, qui étoit naturellement le plus généreux de tous les hommes, obéit : il voulut bien même paroître content de ce qu'enfin le Roi consentoit à se servir de lui. A sa sollicitation, ses amis vinrent trouver Charles, qui prit la route de Reims. Tous les mouvemens que la Pucelle s'étoit donnés pour le rappel de Richemond, ne servirent qu'à augmenter l'éloignement que la Trémouille avoit déja pour elle. Ce Seigneur croyoit entrevoir de la supercherie dans le nouveau genre de mission de cette héroïne rustique. Il se défioit à ce sujet du Comte de Dunois & de quelques autres ; mais sans faire part au

Le Connétable est envoyé en Normandie contre les Anglois.

La Trémouille opposé à la Pucelle.

Roi de ſes ſoupçons, il ſe contentoit de ne recevoir de la Pucelle que les avis qui lui convenoient. 1429. & ſuiv.

Le Roi étant arrivé auprès d'Auxerre avec toute ſon armée, on s'imagina que cette Ville, aſſez mal fournie de tout ce qui pouvoit ſervir à ſa défenſe, ſe rendroit à la premiere ſommation; elle refuſa de le faire, & la Pucelle ordonna auſſi-tôt de monter à l'aſſaut. Les ſoldats y étoient préparés; les Chefs de l'armée y conſentoient d'autant plus volontiers, qu'ils ſe promettoient de faire un grand butin, lorſque le Roi leur fit dire que ſon intention étoit de paſſer outre, ſans attaquer Auxerre. Toute l'armée ſe récria, ſur un ordre qui paroiſſoit venir ſi à contre tems. On ſe repréſenta alors la priſe d'Auxerre infiniment plus facile qu'elle ne l'étoit en effet; & la Trémouille, ſoupçonné d'avoir donné ce conſeil au Roi, fut chargé d'imprécations. Il étoit vrai que ce Seigneur connoiſſant de quelle importance il étoit d'arriver à Reims, avant que les Anglois ſe fuſſent mis en état de diſputer le paſſage, étoit d'avis de ne s'arrêter à aucun ſiége, perſuadé, que ſi le Roi venoit à bout de Mathieu de Couci.

pénétrer juſqu'à Reims, & de ſoumettre cette Ville, toutes celles qu'il auroit laiſſées derriere lui, ſe rendroient d'elles-mêmes.

1429. & ſuiv.

Dans cette idée, il avoit jugé à propos de traiter avec les habitans d'Auxerre, qui s'engagerent à lui donner deux mille écus pour ſa part, & à fournir des vivres pour l'armée, à condition qu'on leur accorderoit la neutralité: le Roi fut ſatisfait de ces raiſons; mais la multitude & la plûpart des Grands continuerent de ſe plaindre. La Trémouille s'en inquiéta peu, & quelques jours après, il eut la ſatisfaction de voir que l'Archevêque de Reims, Chancelier de France, & qui étoit pour lors à l'armée, penſoit comme lui ſur le compte de la Pucelle, & ſur la conduite que le Roi devoit tenir durant ſa route.

Belleforêt.

Regnault de Chartres occupoit alors le Siége de Reims, & la premiere dignité de la Magiſtrature; ce Prélat, doué d'un grand ſens & d'un véritable zéle, s'oppoſoit, comme le Miniſtre, à tout ce qui pouvoit retarder l'arrivée de Charles à Reims: la Pucelle au contraire ne demandoit que ſiéges & que batailles; & lorſ-

que le Roi & ſon armée furent arrivés aux environs de Troyes en Champagne, Jeanne vouloit abſolument faire aſſiéger cette Place, qui étoit très-forte, autant par les ouvrages qui la défendoient, que par ſa nombreuſe garniſon. Elle s'obſtina de telle ſorte, & tant de perſonnes conſidérables parurent être de ſon avis, que l'affaire fut miſe en délibération. La Trémouille conſeilla de paſſer outre, & de ſe contenter des vivres que fourniroient ceux de Troyes. L'Archevêque de Reims appuya ce ſentiment, & parlant ouvertement ſur le peu d'eſtime qu'il avoit pour la Pucelle : *faut-il croire une Bergerotte*, dit-il, & ſur ſes fantaiſies, expoſer toute une armée ? Enſuite le Prélat repréſenta au Roi, qu'il n'avoit ni artillerie, ni aucune des choſes néceſſaires pour former un ſiége de cette conſéquence, & que ſi on avoit jugé qu'il étoit à propos de ne rien entreprendre contre Auxerre, il y avoit plus de raiſons encore à ne point riſquer le ſiége de Troyes. 1429. & ſuiv. Belleforêt.

Le Roi, qui auroit voulu pouvoir ſatisfaire à la fois, & ceux qui le preſſoient d'attaquer Troyes, & ceux qui s'oppoſoient à cette expédition, crai-

1429. & ſuiv.

gnant d'ailleurs que s'il rejettoit ſi ſouvent tous les projets de la Pucelle, le ſoldat ne perdît quelque choſe de ce profond reſpect qu'il avoit pour elle, répondit à l'Archevêque de Reims, qu'il falloit au moins entendre cette fille & la faire venir au Conſeil. Sitôt que la Pucelle fut arrivée, elle demanda au Roi, ſi elle ſeroit crue : *ſelon ce que vous direz*, répondit ce Prince. *Gentil Roi de France*, reprit-elle alors, *ſi vous voulez ici demeurer devant votre Ville de Troyes, elle ſera en votre obéiſſance devant deux jours, ſoit par force ou par amour, & n'en faites nul doute.* L'Archevêque de Reims prenant la parole, lui répondit : *Jeanne, qui ſeroit certain de l'avoir dans ſix, on l'attendroit bien; mais dites-vous vrai ?* Elle réitera ſes inſtances, & l'avis du Conſeil fut conforme au ſien. Il fut ſuivi d'un heureux ſuccès ; Troyes ſe ſoumit au Roi, qui continua ſa route vers Reims, recevant à chaque pas les clefs des Villes qui ſe ſoumettoient d'elles-mêmes à ſa domination.

Le Roi eſt ſacré à Reims.

A l'approche du Roi, les Remois ſe ſouleverent contre les Anglois : ils prirent les armes, chaſſerent leur garniſon, & députerent ſur le champ à

Charles, pour l'assurer de leur fidélité. Ainsi ce Prince ne trouva aucun obstacle à son entrée dans Reims; toute la Ville retentit d'acclamations & de cris de joye, surtout quand on eut remarqué l'exacte discipline que Charles faisoit observer à ses troupes: enfin il fut sacré le 17 de Juillet. Le Duc d'Alençon représenta le Duc de Bourgogne, le Comte de Clermont représenta le Duc de Normandie, & la Trémouille, le Duc de Guyenne; honneur qu'il avoit souhaité passionnément, & pour lequel ce Seigneur s'étoit si fort obstiné à tenir le Connétable éloigné de la Cour. Le Roi resta quinze jours à Reims, pour donner ordre à quelques affaires qu'il y devoit regler; il en sortit ensuite pour aller prendre possession de plusieurs Places qui se soumettoient à lui à l'envi les unes des autres. Le Duc de Betfort, Gouverneur de toutes les Provinces de France soumises aux Anglois, vit bien que la fortune de l'Angleterre alloit enfin céder au bonheur de la France, & qu'il n'étoit pas possible de vaincre les François, que lorsqu'ils étoient ou désunis ou mal commandés; cependant ce Prince assembla 1429. & suiv.

promptement une armée, dans l'intention d'enfermer Charles dans la Champagne, & de l'empêcher de regagner les Provinces de la Loire. Il s'avança donc contre lui, s'imaginant que le Roi, inférieur en troupes, temporiseroit, comme il avoit toujours fait, & lui donneroit le tems de faire venir de nouveaux secours avec lesquels il lui seroit aisé de l'accabler.

1429. & suiv.

Mais outre que Charles avoit autant de courage que de prudence, ce Prince étoit accompagné de ce que l'on connoissoit de plus habiles Généraux en Europe; c'est pour cela qu'on ajouta à tous les titres de Charles VII, celui *de Charles le bien servi*. Le Comte de Dunois conseilla au Roi de marcher droit aux ennemis, persuadé qu'on en triompheroit d'autant plus aisément, qu'ils s'imaginoient qu'on cherchoit à les éviter. Charles suivit cet avis, & il distribua son armée en plusieurs corps, dont il confia le commandement aux Ducs d'Alençon & de Bar, aux Comtes de Clermont & de Dunois, que la Pucelle ne quittoit point. Le Monarque se chargea du corps de reserve, ayant sous lui la Trémouille & quelques autres. Le Duc

Le Roi marche contre les Anglois.

de Betfort, inſtruit de la réſolution du Roi, fit retrancher ſon camp, s'imaginant que l'ardeur des François leur feroit mépriſer cet obſtacle, & que pouſſés par leur impétuoſité naturelle, ils viendroient ſe livrer aux Anglois, comme ils avoient fait à Poitiers & à Azincourt. Mais ſans avoir rien perdu de cette bravoure, qui leur a été ſouvent funeſte, les François avoient acquis de la prudence, qui ſeule rend avantageuſe la premiere qualité. Ils laiſſerent donc le Duc de Betfort ſe morfondre dans ſon camp, & diſpoſés à le bien recevoir s'il s'aviſoit d'en ſortir, ils continuerent leurs conquêtes à ſa vûe. Les François voulant faire connoître à leurs ennemis, qu'ils ne les évitoient point par crainte, allerent pluſieurs fois eſcarmoucher contre eux; la Trémouille, qui vouloit auſſi ſe ſignaler, ſe mêla avec les eſcarmoucheurs, & avec les Anglois. *Ce Seigneur de la Trémouille, qui étoit bien joli, prit ſa lance, & vint juſqu'au frapper;* mais ſon cheval ayant été tué ſous lui, il y auroit lui-même perdu la vie, s'il n'eût été promptement ſecouru.

1429. & ſuiv. Hiſtoire de Charles VII, dite de la Pucelle d'Orleans.

Hiſtoire de Charles VII.

Le Connétable d'un autre côté cou-

roit la Normandie, pillant les Villes
1429. & les Villages, ravageant les Campa-
& ſuiv. gnes, & s'emparant des meilleures Places. Betfort ne voyant aucun lieu d'entamer l'armée de Charles, décampa & fut en Normandie, pour s'oppoſer aux progrès du Connétable. Par ſon éloignement, le Roi ſe trouva Maître abſolu de toute l'Iſle de France, à l'exception de Paris.

Tous ces avantages cauſoient une
1432. joye ſenſible aux vrais ſerviteurs du Roi. Mais la Trémouille prenoit peu
Politique de la Trémouille. de part à la ſatisfaction commune; il éprouvoit avec douleur ce qu'il avoit autrefois prévû. Charles à la tête d'une armée victorieuſe, occupé ſans ceſſe à recevoir de nouveaux hommages, comblé d'éloges, & tout couvert de lauriers, étoit bien moins facile à gouverner que dans ſa maiſon de Bourges, où tout ſembloit contribuer à l'aſſervir. Auſſi le Miniſtre faiſoit-il tous ſes efforts pour l'y reconduire, & quelques-uns des Chefs ayant propoſé le ſiége de pluſieurs Places, il s'y oppoſa fortement, & ſon avis l'emporta.

Cependant le moment de ſa chute approchoit. Les grands Seigneurs du Royaume étoient la plûpart pour le

Connétable, & ce Prince ne ceſſoit de ſolliciter l'éloignement d'un favori, qui ſeul nuiſoit autant aux affaires de ſon Maître que tous les Anglois enſemble. A n'en juger que par les apparences, on auroit crû la fortune de la Trémouille plus aſſurée que jamais. Le Roi, quoique moins prévenu en ſa faveur, lui donnoit encore hautement la préférence; il n'en étoit pas moins le canal de toutes les graces du Souverain, & l'adminiſtration des affaires du Royaume étoit toujours entre ſes mains. Les Peres du Saint Concile aſſemblé à Bâle, ſous le Pontificat de Martin V, avoient écrit à la Trémouille pour lui demander ſa protection durant leur voyage, enſorte que tout continuoit de s'adreſſer à lui. Peut-être même auroit-il pû ſe conſerver dans ſon crédit, ſans un accident qui augmenta le nombre de ſes ennemis, & ouvrit enfin les yeux du Roi.

1432. & ſuiv.

Les Peres du Concile de Bâle lui écrivent.

Ce fut la perte de Montargis, dont les Anglois s'emparerent. La Trémouille, qui connoiſſoit la mauvaiſe diſpoſition du Peuple & des Grands, ne douta point qu'on ne redoublât bientôt les coups qu'on lui portoit, &

que le Roi même, obſedé de toutes
432. parts, ne l'abandonnât à la fin : le Connétable penſoit comme lui à cet égard, mais il vouloit que ſa chute fût plus éclatante. Il ſe ligua pour cela avec Charles d'Anjou, le dernier des freres de la Reine, eſpérant par ce moyen de faire entrer cette Princeſſe dans le complot : mais elle refuſa de prendre part à aucune ligue, aſſurant ſeulement qu'elle n'oublieroit rien de ce qui pourroit rendre ſon frere agréable au Roi, & lui faire prendre la place que la Trémouille occupoit dans ſon cœur.

Complot re la Trémouille. Le Connétable, croyant qu'on ne pouvoit prendre trop de ſureté, lorſqu'il étoit queſtion de ſurprendre un favori, engagea dans ſes intérêts le Seigneur du Bueuil, neveu de la Trémouille, dont il étoit mécontent. Du Bueuil accepta avec joye la propoſition qu'on lui fit d'enlever ſon oncle, & on n'attendit plus que l'occaſion de pouvoir exécuter ce projet. Elle ſe préſenta bientôt. Le Roi s'étant rendu au Château de Chinon, la Trémouille l'y ſuivit. Olivier Fétart, Lieutenant de Gaucour, Gouverneur de ce Château, étant du parti du Conné-

table, ouvrit une poterne pendant la nuit, & fit entrer du Bueuil, de Coitivi & pluſieurs autres, avec environ cinquante hommes d'armes pour les ſeconder. Les deux premiers entrerent dans la chambre de la Trémouille, qui étoit couché & qui dormoit: ce Seigneur ſe réveilla au bruit qu'ils firent, & voulut ſe mettre en défenſe; mais les conjurés ſe jettant ſur lui, le renverſerent, & lui donnerent un coup de dague dans le ventre. Cette bleſſure, quoique profonde, ne fut pas dangereuſe: la Trémouille en eut obligation en ſon embonpoint exceſſif; la graiſſe & les chairs ſe trouverent ſeulement endommagées. Du Bueuil ſe ſaiſit de ſon oncle, & le conduiſit lui-même au Château de Montreſor, où il le laiſſa ſous bonne garde. 1432. Il eſt conduit en priſon.

Le Roi ayant appris l'accident arrivé à ſon Miniſtre, témoigna une grande colere; mais la Reine ſa femme, qui étoit dédommagée par le pouvoir qu'elle avoit ſur ſon eſprit du peu d'empire qu'elle avoit ſur ſon cœur, vint à bout d'appaiſer ce premier feu. Charles d'Anjou redoublant ſes efforts pour lui plaire, en vint à bout; le Connétable fut rappellé, & 1433. Le Connétable eſt rappellé.

la Cour devint plus brillante que ja-
1433. suiv. mais. La Trémouille ſe vit abſolument oublié, & dans une aſſemblée des Etats, qui ſe tint cette année à Tours, le Roi eut la foibleſſe d'avouer que l'action de du Bueuil avoit été faite par ſon ordre & pour ſon ſervice, préferant ainſi le parti d'adopter cet attentat à celui de le déſavouer ſans oſer le punir.

La Trémouille acheſa liberté. La Trémouille reſta donc entre les mains de ſes ennemis : ils ſe comporterent à ſon égard avec plus de modération que ce Seigneur n'en devoit attendre. On commença par lui redemander le Vicomte de Thouars qu'il avoit fait arrêter ſous un mauvais prétexte ; on exigea auſſi ſix mille écus de rançon ; & à ce prix, la Trémouille recouvra ſa liberté. Ce Seigneur ſortit de ſa priſon le cœur ulceré contre le Roi, & ſe retira dans ſes terres, ne reſpirant que la vengeance, & ſouhaitant qu'il ſe préſentât quelque occaſion de faire éprouver au Roi même, toute l'étendue de ſon reſſentiment.

Déſordres ſés par les upes du i. La Trémouille fut long-tems à l'attendre ; mais elle ſe préſenta enfin. Le Roi avoit recouvré plus des deux tiers de ſon Royaume, & ce qui lui

reſtoit à conquérir, paroiſſoit devoir bientôt céder aux troupes aguerries qu'il avoit ſur pied. Mais des accidens imprévûs arrêterent tout à coup ſes progrès; il éprouva qu'en exauçant les vœux du grand nombre, on ne laiſſe pas de faire beaucoup de mécontens, & qu'il eſt ſouvent dangereux de réprimer certains déſordres. Les gens de guerre, depuis les grands ſuccès de Charles, vivoient avec une licence effrenée, ravageant les campagnes avec autant de fureur, que l'ennemi le plus animé; ils étoient diviſés en différentes troupes; chacune avoit ſon Chef, & chaque Chef avoit pour protecteur un homme conſidérable à la Cour, avec lequel il partageoit le produit de ſes excurſions. Cependant le peuple, accablé depuis longtems par les ennemis de l'Etat, & alors par les troupes de ſon Roi même, n'étoit plus en état de payer les impôts, & périſſoit de miſere. 1433. & ſuiv.

Le Roi gémiſſoit de voir dans cet état des Sujets fidéles, qui lui avoient donné de ſi grandes preuves de leur zéle; il réſolut enfin de remédier à leurs maux: il manda donc auprès de ſa perſonne les principaux Chefs de

ſes troupes, & leur dit qu'il étoit las de voir, qu'*à chacun combattant, falloit avoir dix chevaux de bagage & de fretin, comme pages, femmes, valets, & toute telle maniere de coquinaille qui n'étoient bons qu'à détruire le pauvre peuple; il déclara qu'à l'avenir, chaque homme d'armes n'auroit que trois chevaux, & non plus.* Par cet Arrêt les deux tiers des troupes ſe trouverent reformés; mais celles qui ſe trouverent dans ce cas, ſe réunirent, formerent de nouveaux corps, & ne ſubſiſterent plus que de vols & de rapines. On les pourſuivit; quelques-uns de leurs Chefs payerent ces déſordres de leur tête; mais en même tems les Seigneurs de la Cour, qui tiroient un grand profit de ces déſordres, firent une ligue entre eux, ſous prétexte de vouloir éloigner du Conſeil ceux qui corrompoient l'eſprit du Roi.

433. ſuiv. elleforêt.

igue con- e Roi.

Cette ligue fut dangereuſe par le nombre, & par la qualité des perſonnes qui la compoſoient: les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendôme, le Bâtard d'Orléans, les Seigneurs de Chaumont, de Boucicaut, &c. Le Dauphin même, qui fut depuis Louis XI, ſe mit de la partie, ce qui donna

un grand relief à la ligue & redoubla l'inquiétude de Charles. Le Seigneur de la Trémouille, qui depuis ſa diſgrace n'avoit penſé qu'aux moyens de la venger, ſe réjouit d'avoir trouvé l'occaſion de ſe revoir encore aux priſes avec le Connétable; il preſſa les Seigneurs ligués d'entreprendre promptement quelque expédition capable de donner de la réputation à leur parti, & de diminuer celle des armes du Roi. Jamais on ne montra tant de joye que la Trémouille en témoigna en cette occaſion: il écrivit ſecretement aux Conjurés, *qu'il vouloit être de leur alliance, & y vouloit employer le corps & la chevance.* En effet la Trémouille parut bientôt avec un corps de bonnes troupes, & comme ce Seigneur étoit puiſſamment riche, ſa jonction ne pouvoit être que très-avantageuſe au parti. De cette foule de ligués Charles ne parut craindre que le Comte de Dunois; les autres ne lui ſemblerent quelque choſe, que parce que ce grand Capitaine étoit avec eux. Il fit donc ſa principale affaire de le regagner, bien certain que le reſte du parti tomberoit de lui-

1433 & ſuiv.

1439

Hiſt. Chronologique Charles VI

même, ſi-tôt qu'il ſe verroit privé de cet appui.

1439. ſuiv. Le Bâtard d'Orléans, déja mortifié d'avoir mis cette tache à ſa gloire, céda bientôt aux ſollicitations de ſon Roi; il quitta les rebelles, & ne penſa plus qu'à faire oublier qu'il avoit été à leur tête; la Trémouille tint bon avec les Princes & le Dauphin: ils attaquerent enſemble des Villes & des Châteaux, en prirent pluſieurs, & battirent ſouvent des détachemens des troupes du Roi. Jacques de Chabannes, qui ſuivoit le parti du Dauphin & des Princes, ayant appris que Charles faiſoit tranſporter ſon artillerie de Brulle à Aigueperſe, ſe mit en embuſcade & l'enleva, malgré tout ce que le Roi pût faire pour la reprendre. Cette perte ne l'empêcha pas de pourſuivre vivement les rebelles, & de les contraindre à reculer devant lui de Ville en Ville. Le Seigneur de la Trémouille avoit alors avec lui cent hommes d'armes, & marchoit avec le Duc de Bourbon, & quelquefois avec le Dauphin, en attendant que le Vicomte de Loumegne, & Salleſars fuſſent arrivés à leur ſecours; mais ceux-ci ne préſumant rien de bon d'un parti

uvais ſuc- des Con- rés.

qui perdoit chaque jour de ſes premieres forces, changerent d'avis & ſe rendirent à l'armée du Roi. A cette nouvelle, les Seigneurs ligués perdirent courage ; celui des partiſans du Roi augmenta au contraire ; les confédérés ſe virent refuſer les portes de toutes les Villes, dont ils s'étoient promis le plus d'aſſiſtance ; leurs troupes, qui avoient d'abord été belles & nombreuſes, déſertoient à chaque inſtant. 1439. & ſuiv.

Le Dauphin & le Duc de Bourbon penſerent alors à faire leur paix ; elle fut aiſément conclue entre un pere & un fils, qui la ſouhaitoient également. Le Duc de Bourbon rentra en grace ; le Duc d'Alençon ſe ſoumit à ſon tour. La Trémouille fut compris dans leur traité, & ne tira d'autre fruit de cette révolte, qui lui coûta beaucoup, que le plaiſir de s'être vengé pendant un tems. Il ſe retira une ſeconde fois dans ſes terres, avec plus de déſir que jamais, & de ſe venger de ſes ennemis, & de revenir à la Cour, dont l'entrée lui ſembloit interdite pour jamais.

Cependant le Connétable de Richemond, par la mort de ſon neveu

miniſtration des affaires, celles où ce
1446. Prince fut mêlé ſont ſi peu intéreſſantes, qu'on auroit crû devoir les obmettre, quand même il eût fait les fonctions de Miniſtre. Mais loin d'être revêtu de ce titre peu convenable d'ailleurs à un Prince du Sang, le Comte n'étoit bien avec le Roi, que parce qu'il falloit toujours à ce Prince quelque favori, & que la Reine, dont Charles reſpectoit la ſageſſe & les vertus, ne ceſſoit de lui parler en faveur de ſon frere.

Xacon Sur-Intendant des Finances ſous ce regne.

Xacon peut être à juſte titre regardé comme Miniſtre : il fut Intendant des Finances ſous Charles VII. Il ſembleroit même que Jacques Cœur & lui l'auroient été enſemble, au moins l'un & l'autre éprouverent-ils à peu près le même ſort & preſque en même tems ; on commença néanmoins par Xacon. Les grands Seigneurs du Royaume, du moins ceux qui s'intéreſſoient le plus à la fortune de Charles, tentoient toutes ſortes de moyens pour réparer le déſordre de ſes Finances. Par leur conſeil, on fit le Procès à Xacon, & ce Miniſtre infidéle ayant été convaincu de péculat, fut condamné à être pendu ; mais les richeſſes

richeſſes immenſes qu'il avoit amaſſées, & pour leſquelles on le puniſſoit, le ſauverent : il gagna tous les courtiſans ; & à force de donner, il vint à bout de faire commuer ſa peine. Au lieu de la mort infâme qui lui étoit deſtinée, on ſe contenta de l'exiler. Mais un ſupplice, auſſi cruel dans un ſens que tous ceux que les hommes ont pû inventer, vengea bientôt les malheureux qu'il avoit ſacrifiés à ſa fortune. La plus affreuſe miſere vint l'accabler dans le lieu de ſa retraite : après avoir lutté quelque tems contre tous les chagrins qui en ſont inſéparables, Xacon mourut dévoré d'inquiétudes & de remords. Voilà tout ce qu'on peut dire ſur le compte d'un homme, qui, quoique Miniſtre, n'a rien laiſſé de mémorable que ſes crimes & ſa punition.

1446. Il meurt dans la miſere.

JACQUE CŒUR,

Sur-Intendant des Finances ſous le regne de Charles VII.

JACQUE Cœur, Seigneur de Saint Fargeau, de Puyſaye, de Touci, de Beaumont, de Champignelles, & Argentier ou Sur-Intendant des Finances du Roi Charles VII, naquit à Bourges, de Pierre Cœur, l'un des principaux Marchands de cette Ville, qui l'éleva dans le négoce, & lui donna de ſi excellentes leçons, qu'en peu de tems il devint le plus riche, & le plus habile Négociant de l'Univers.

Jacq. Cœur prête de l'argent au Roi.

La ſituation de Charles VII, ſurtout pendant que ce Prince demeura à Bourges, mit ſouvent Jacque Cœur à portée de lui rendre des ſervices eſſentiels; il s'en acquitta avec une généroſité ſans égale, & Charles VII,

par le moyen de ſes différens prêts, s'étant trouvé dans une meilleure fortune, n'oublia pas ſon créancier. Jacque Cœur lui apprit de ſon côté à rendre un Royaume floriſſant par le ſeul moyen du commerce. Toutes les Villes de France furent ouvertes aux Marchands Etrangers, ſi-tôt que Charles s'en vit lui-même le Maître ; ils y apporterent l'abondance : les ravages des gens de guerre furent réparés par l'induſtrie des Négocians, & l'on peut dire que les Dunois, les Richemonts, & les la Hires euſſent été inutiles au Roi, ſans les reſſources inépuiſables que Jacque Cœur ſçut lui fournir. 1446.

Charles lui donna d'abord de grandes marques de ſa reconnoiſſance, & *lui confia enfin la Charge & le gouvernement de ſes Finances* *. Ce Prince eut d'autant moins de peine à honorer Jacque Cœur de cette Charge importante, dont un ſi grand nombre de perſonnes avoient abuſé, que le nouvel Argentier avoit plus de richeſſes que ſon Roi même. Ce que j'avance ne paroîtra point exageré, ſi l'on conſidere que Jacque Cœur entretenoit un commerce prodigieux, non-ſeulement

Richeſſes de Jacque Cœur.

Matth. de Couci.

* Dans l'Arrêt rendu contre lui.

dans tous les Etats de l'Europe, mais
446. encore jusque dans le fond de l'Asie. Quelques-uns lui comptent jusqu'à 300 principaux Facteurs, qui résidoient par son ordre dans les différens Ports de l'Orient, & chez les Nations voisines de la France; ils avoient à peu près les mêmes fonctions à remplir, que les Consuls de notre tems. Il est même probable que cet établissement de Jacque Cœur est ce qui en a fourni la premiere idée. L'Océan & la Méditeranée étoient couverts de ses vaisseaux: des flottes entieres navigeoient sous son nom célebre avec autant de sûreté, que si elles avoient été sous la protection des plus puissans Potentats. Les Souverains d'Afrique, les Soudans d'Egypte, & les Turcs recevoient avec plaisir ses Agens dans leur Pays. Ceux-ci y portoient ce que l'Europe fournissoit de plus beau & de plus rare, & ils en recevoient en
Idem. échange ce que l'Afrique & l'Asie produisoient de plus magnifique & de plus précieux. La Cour de Charles devint superbe; tout y brilloit d'or, de soye, de perles, de diamans: enfin
Ibid. Jacque Cœur gagnoit plus *chacun an tout seul, que ne faisoient ensemble tous les autres du Royaume.*

Depuis la retraite de la Trémoüille, les affaires du Roi proſpéroient d'autant plus, que tous les Seigneurs du Royaume s'étoient réunis en ſa faveur. Le Connétable de Richemont, ſatisfait de s'être vû ſacrifier le plus grand de ſes ennemis, & remarquant que le Roi commençoit à s'appliquer tout de bon à ſes affaires, le connoiſſant auſſi trop amoureux de la belle Agnès Sorel, pour avoir à craindre que le cœur de ce Monarque ſe partageât déſormais entre elle & ſon favori; le Connétable, dis-je, ne témoigna plus aucune inquiétude à ce ſujet. Suivant en cela le conſeil de Charles d'Anjou, en qui Charles VII avoit mis ſa confiance, il conſentit au rappel de Tannegui du Chatel, le plus honnête homme du Royaume, & le plus attaché à ſon Souverain. Ainſi le Roi qui ſe voyoit de nouveau environné de ſes anciens & de ſes plus chers ſerviteurs, ceſſoit d'en vouloir au Connétable, & n'avoit alors d'autres chagrins que ceux que lui cauſoit le Dauphin, qui regna depuis ſous le nom de Louis XI. Les démarches de ce jeune Prince étoient les ſeules choſes qui pouvoient corrompre la joye de ſes ſuccès, & il

1446 Etat affaires de Cour.

est vrai de dire, qu'après les Anglois,
1446. le Dauphin fut le plus dangereux ennemi de Charles VII. Mais la sagesse de ce Monarque suspendit pour un tems l'exécution des mauvais desseins de son fils, & après avoir appaisé la premiere révolte de ce Prince, avoir écarté, ou regagné à son service les Seigneurs qui s'étoient ligués avec le Dauphin, Charles jouit de quelque repos, & ne songea durant cet intervale, qu'à former de nouvelles entreprises contre les Anglois, ses irréconciliables ennemis.

Etat des upes Fran-ses. Les mêmes Capitaines à qui Charles devoit la conquête de tant de Provinces, qu'il voyoit enfin sous ses Loix, étoient encore à son service, & les mêmes soldats les suivoient. Avec autant de résolution & de bravoure, ils avoient acquis plus d'expérience & de capacité. Le besoin de subsister leur imposoit la nécessité de combattre ; le métier de la guerre étoit alors lucratif, & la plûpart des soldats, même bien des Gentilhommes, n'avoient pas d'autre ressource. Ainsi tout le Royaume fourmilloit de soldats errans, tantôt dans les Villes, plus souvent dans les Campagnes, qu'ils désoloient, ne

demandant au reſte qu'à ſe réunir contre l'ennemi commun.

144 Etat affaires Anglois.

Les François d'ailleurs n'avoient plus à faire aux Vainqueurs de Poitiers & d'Azincourt; la même préſomption qui leur avoit fait perdre ces deux funeſtes batailles, & la terreur qui les avoient empêchés d'en réparer la perte, étoient paſſées ſucceſſivement chez leurs ennemis. Les Anglois, déconcertés de leurs défaites récentes, ſe retiroient de Ville en Ville, & ne paroiſſoient le plus ſouvent en campagne que pour y être battus & mis en fuite; s'ils réuſſiſſoient quelquefois, ils ne devoient leurs légers ſuccès qu'à la ſurpriſe. De tant de Chefs renommés, qui les avoient durant près d'un ſiécle conduits de victoire en victoire, il reſtoit encore aux Anglois le célebre Talbot, l'honneur & la ſeule reſſource de leur Nation en France. Ce grand Capitaine auroit conſervé tous leurs avantages, ſi un ſeul homme avoit pû ſe trouver à la fois à la tête de toutes les entrepriſes. Charles VII & ſon Conſeil comprenoient aiſément qu'on ne pouvoit ſaiſir une circonſtance plus heureuſe, pour achever de pouſſer les Anglois.

Le Roi les voyoit ſurtout avec inquiétude dans la Normandie ; tous ſes projets tendoient à les chaſſer de cette grande & riche Province, pour la rejoindre enſuite au domaine de la Couronne, dont elle forme un des plus beaux fleurons ; mais Charles manquoit d'argent, & ce point ſeul l'arrêtoit.

1446.

Secours que Jacque Cœur fournit au Roi pour la conquête de la Normandie.

Jacque Cœur, que ſon vaſte commerce rendoit d'une opulence exceſſive, non-ſeulement appuya l'avis de ceux qui conſeilloient la guerre de Normandie, mais encore il donna au Roi le moyen de la faire, en lui prêtant des ſommes ſi conſidérables, qu'en même-tems qu'elles ſatisfirent aux beſoins de Charles & de ſon Etat, elles exciterent l'envie des plus conſidérables du Royaume. Ils attendirent à la faire éclater, que le tems & leurs brigues ſecrettes euſſent diminué dans l'eſprit du Roi la reconnoiſſance qui étoit dûe à un ſi grand ſervice. Charles muni de l'argent de Jacque Cœur, & bien certain que ce Sujet fidele & généreux ne lui manqueroit pas au beſoin, entreprit la guerre en Normandie, & la fit pouſſer avec vigueur par ſes Généraux, en attendant que ſes

affaires lui permiſſent de ſe mettre en perſonne à la tête de ſes armées 1446.

Ce n'étoit pas ſeulement ſur la France que Charles avoit beſoin d'avoir continuellement les yeux; les peuples voiſins imploroient ſouvent ſon ſecours contre leurs oppreſſeurs. Les Génois voyant leur Ville déchirée par deux factions contraires, eurent recours au Roi, comme à une Puiſſance capable de terminer leurs différends, & d'appaiſer au moins pour un tems leurs querelles; mais ils étoient perſuadés qu'un auſſi grand Prince ne ſe chargeroit pas du titre de Médiateur en cette occaſion, & que ſi on vouloit le voir pacifier la Ville de Genes, il falloit l'en rendre le Souverain. Les Dorias & les Fregozes étoient à la tête d'une des factions. Vaincus par les Adornes, qui compoſoient la ſeconde, pluſieurs d'entr'eux s'embarquerent ſur cinq vaiſſeaux bien armés, & étant arrivés au Port de Marſeille, ils députerent au Roi, pour lui offrir la Seigneurie de Genes & de tout le pays, s'il lui plaiſoit de l'accepter.

Les Génois veulent ſe donner au Roi.

Charles n'avoit point encore vu aſſez d'exemples de l'inconſtance de cette Nation, pour en agir avec elle com-

nent partagé entre Charles VII ſon
1422. fils & le Roi d'Angleterre Henri VI, ſembloit fort près de ſa ruine. Les deux
harles VII onte ſur le ône. nouveaux Rois, jetterent à la fois les yeux ſur le Duc de Bretagne; le premier comme ſur le ſeul qui pouvoit rétablir ſa fortune, & le ſecond comme ſur un Prince, dont les forces le mettroient en état de perdre Charles VII ſans reſſource.

Caractere Artur de retagne. Ce Monarque, ſi prudent & ſi meſuré dans toutes ſes démarches, ne s'adreſſa pas d'abord au Duc Jean V, mais à Artur Comte de Richemond ſon frere, qui diſpoſoit abſolument de ſon eſprit. Celui-ci avoit à ſa ſuite les plus grands Seigneurs de la Bretagne & de la France même; la Trémouille entr'autres ſe diſtinguoit parmi eux. Artur en avoit fait ſon ami & ſon confident; ce qui étoit bien flatteur pour la Trémouille : car le Comte de Richemond n'aimoit que ceux qu'il eſtimoit beaucoup, & il n'accordoit ſon eſtime qu'à la vertu & aux qualités les plus ſolides. On peut dire que le Comte poſſedoit lui-même toutes celles qui peuvent former un grand homme; il brûloit du déſir d'acquérir de la gloire, & ſe précipi-

il les ai-
ois dans
tant plus
regoze
rs l'la-
du Roi
l'avoit
s plus
s'en
s né-
cette
n ar-
hom-

e pa-
ut ce
défi-
, vin-
e en-
endit
Doge
ne ce
avoit
cette
offef-
onner
es de
e n'é-
pour
es du

me fit Louis XI, ſon fils & ſon ſucceſſeur, en une pareille occaſion : les Députés des Génois lui ayant dit qu'ils ſe donnoient à lui, *& moi je vous donne au diable*, répondit ce Prince, & il refuſa à quelque prix que ce fût d'embraſſer leur défenſe.

1446.

Jacq. Cœur traite pour le Roi avec les Génois.

Charles au contraire, bien aiſe d'augmenter ſa réputation chez les Etrangers, envoya des Ambaſſadeurs à Marſeille, pour traiter avec les Dorias & les Fregozes, qui les y attendoient. Il chargea de la conduite de cette affaire l'Archevêque de Reims, le Seigneur de Saint Vallier, Tannegui du Chatel, Sénéchal de Provence, & *le Sire Jacque Cœur ſon Argentier*. Ils arriverent tous enſemble à Marſeille, & s'avancerent de-là juſqu'à Nice, s'approchant ainſi de Genes, dans l'intention d'y entrer auſſi-tôt que cette Ville ſe ſeroit entiérement ſoumiſe au Roi. Mais un accident imprévû y avoit changé toute la face des affaires.

Math. de Couci.

Les Dorias & les Fregozes, en montant ſur leurs vaiſſeaux pour ſe rendre en France, avoient laiſſé Jean Fregoze ſur les terres de Genes, ne ſe défiant point qu'il pût leur être con-

traire, s'imaginant même qu'il les aideroit à faire entrer les François dans leur Capitale. Ils avoient d'autant plus lieu de le croire, que ce Jean Fregoze s'étoit déja emparé de pluſieurs Places de la République au nom du Roi de France. Voyant que ce nom l'avoit déja rendu Maître des Villes les plus voiſines de Genes, il réſolut de s'en ſervir pour s'emparer de Genes même; il ſe rendit donc au Port de cette Ville avec une ſeule galere bien armée, & montée par trois cens hommes d'élite. 1446

Il arbora au haut de ſa galere le pavillon du Roi; & à ce ſigne, tout ce qu'il y avoit de Citoyens, qui déſiroient la domination Françoiſe, vinrent ſe joindre à lui. Jean Fregoze entra avec eux dans la Ville, s'en rendit le Maître, chaſſa du Palais le Doge Barnabé Adorne, & prit lui-même ce titre. Le Bâtard de Poitiers, qui avoit accompagné le Vainqueur dans cette expédition, le voyant paiſible poſſeſſeur de Genes, le preſſa de donner promptement au Roi des marques de ſa ſoumiſſion: mais Jean Fregoze n'étoit plus dans ce ſentiment, & pour toute réponſe aux remontrances du

Bâtard de Poitiers, il le fit mettre hors
1446. de la Ville.

Celui-ci vint rendre compte aux Ambaſſadeurs qui étoient à Nice, de ce qui venoit de ſe paſſer. Jacque Cœur & ſes Collegues s'embarquerent promptement au Port de Ville-Franche, & ſe rendirent au Port de Genes, d'où ils firent ſommer le nouveau Duc de remettre la Ville & ſes dépendances entre les mains du Roi, ſuivant la convention qui venoit d'en être faite à Marſeille. La réponſe du Doge fut courte & préciſe: il fit dire
Idem. aux Ambaſſadeurs, *que le Pays & la Ville, il l'avoit conquété à l'épée, & à l'épée les garderoit contre tous.* Alors les Ambaſſadeurs de France quitterent le Port de Genes, & revinrent à Marſeille, d'où ils allerent à Bourges rendre compte au Roi du mauvais ſuccès de leur négociation.

Jacque Cœur, qui s'étoit diſtingué en cette occaſion, autant par ſon zéle
1447. que par la dépenſe qu'il avoit faite
Il ſe forme une ligue contre Jacque Cœur pour épargner l'argent du Roi; eut plus que jamais la confiance de ſon Maître. L'envie de ſes ennemis augmenta à proprtion de ſa faveur, & la ligue ſous laquelle cet homme cé-

lebre ſuccomba, commença dès-lors à ſe former. George de la Trémouille, fils du fameux George de la Tremouille, dont nous avons parlé ci-devant, fut le plus redoutable des ennemis de Jacque Cœur. Celui-ci avoit acheté pluſieurs Terres, ſur leſquelles la Trémouille croyoit avoir de juſtes prétentions: il fit valoir ſes droits; mais les Procès qu'il intenta à ce ſujet, n'ayant point eu une iſſuë favorable, il imputa ce mauvais ſuccès aux intrigues & au crédit du Sur-Intendant, & cabala contre lui, perſuadé que s'il pouvoit venir à bout de lui ôter les bonnes graces de ſon Maître, il ſeroit aiſé de le dépouiller de ſes biens. Mais il n'y avoit aucune apparence alors à réuſſir dans ce projet; on ne pouvoit au plus que le former. 1447.

Service qu'il rend aux Chevaliers de Rhodes.

Ce n'étoit pas ſeulement Charles VII qui ſe ſervoit avec utilité de l'expérience, des richeſſes, & de la capacité de Jacque Cœur: les Puiſſances étrangeres étoient quelquefois obligées d'avoir recours à lui; tels furent par exemple les Chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malthe. Jean de Laſtie en étoit Grand Maître; voyant que toutes les reſſources de l'Ordre

étoient épuiſées par les guerres fré-
1447. quentes qu'ils avoient eu à ſoutenir contre pluſieurs ennemis, & ſurtout contre les Soudans d'Egypte, ce Grand Maître crut qu'il étoit néceſſaire de conclure une tréve, pour avoir au moins le tems de reſpirer. Mais l'Egyptien irrité contre les Chevaliers de Rhodes, qu'il traitoit de pirates & de voleurs, ne paroiſſoit nullement diſpoſé à écouter leurs propoſitions de paix, & les mêmes raiſons qui leur faiſoient ſouhaiter la fin de la guerre, déterminoient le Soudan à la continuer. Il fallut donc avoir recours à Jacque Cœur, qui, par le moyen de ſes Agens ou Facteurs, avoit entrée dans toutes les Cours de l'Orient; il étoit ſurtout en grand crédit auprès du Soudan d'Egypte; ſon grand commerce, & les préſens qu'il ſçavoit faire à propos aux Miniſtres de ce Prince, les lui avoit rendu favorables. Laſtic crut donc ne pouvoir y faire paroître ſon Agent ſous de meilleurs auſpices. Jacque Cœur envoya un homme auquel il ſe fioit, & qui arriva à Rhodes avec des galeres qui lui appartenoient en propre : ſous prétexte d'aller, ſuivant ſa coutume, porter des

marchandiſes à Alexandrie *, il y débarqua l'Agent du Grand Maître : celui-ci ſecondé par les amis de Jacque Cœur, eut audience du Soudan, & en obtint une tréve, qui ne pouvoit venir plus à propos, par rapport au déſordre des affaires des Chevaliers de Rhodes. 1447.

Le Roi, ſous le bon plaiſir duquel Jacque Cœur s'étoit chargé de cette négociation, le reconnoiſſant capable de traiter des affaires les plus importantes, réſolut de l'employer à rendre la paix à l'Egliſe. Elle étoit diviſée depuis long-tems par un ſchiſme funeſte, que l'ambition avoit fait naître, & que le déſordre des guerres avoit continué. Amé, ou Amedée VIII, Duc de Savoye & Prince de Piémont, ſe croyant dégoûté pour jamais de la grandeur qui le fatiguoit alors, prit bruſquement ſon parti, abandonna ſes Etats & ſes Sujets, & ſe retira en un endroit déſert, nommé *Ripaille*, avec quelques compagnons que ce Prince s'étoit choiſis. Ces compagnons étoient douze anciens Chevaliers, qui ſe jugeant hors de mode dans une Cour nouvelle, ſuivirent leur vieux

* Vertot. Hiſt. de Malthe.

Maître. Il y vécut quelques tems dans
1447. une ſolitude profonde, ne s'occupant qu'à la priere & à la méditation ; mais bientôt rebuté d'une vie ſi peu conforme à ſes premieres habitudes, il ſe repentit d'avoir quitté ſon premier état, & il éprouva qu'il eſt plus facile de gouverner un peuple nombreux, que de ſe ſuffire à ſoi-même. Sa ſolitude, qui lui avoit d'abord paru être le ſeul lieu de l'Univers où il pût goûter quelque repos, lui devint inſupportable : le repentir & les inquiétudes l'y aſſiégerent. Il n'étoit pas étonnant que le même homme qui s'étoit laſſé du pouvoir Souverain, fût dégoûté d'un hermitage ; mais il n'y avoit aucune apparence de le pouvoir quitter : ſon Succeſſeur n'étoit pas diſpoſé à lui rendre ſa place, & il n'y en avoit guéres d'autres qui lui convinſſent alors. Il ſeroit mort ſans doute de chagrin & d'ennui, lorſqu'un grand événement lui donna lieu de ſortir avec gloire de ſa retraite, pour occuper une des plus grandes places du monde.

Amedée envoye Antipape, en 1439.

Le Concile depuis long-tems aſſemblé à Bâle, s'occupoit tout de bon à remédier à divers abus, & ſurtout à

ceux qui s'étoient gliſſés dans la diſcipline Eccléſiaſtique : le Pape Eugene IV, dont on étoit mécontent, ſe plaignoit des Peres du Concile, & menaçoit à chaque inſtant de le diſſoudre. En effet, quelque tems après, il le transfera à Ferrare, à Florence, & puis à Rome ; mais les Peres qui étoient à Bâle, refuſerent de ſe ſoumettre aux ordres du Pape ; ils procéderent même contre lui ; & enfin ils le dépoſerent. Il fallut alors penſer à lui donner un ſucceſſeur. Nul n'étoit plus propre à remplir cette place qu'Amedée ; on le tira donc de ſa retraite de Ripaille, & d'Anacorete il devint tout-à-coup la premiere tête du monde Chrétien. 1447.

Les gens les plus généralement haïs, ont toujours des reſſources lorſqu'ils ont occupé les premieres places. Eugene ſe vit ſoutenu de pluſieurs Prélats ; & la plûpart des Souverains reſterent ſous ſon obédience. Amedée, qui, après ſon élection, avoit pris le nom de Felix V, attaqua ſon adverſaire par les cenſures & autres armes Eccléſiaſtiques ; on lui répondit ſur le même ton ; l'un & l'autre Pontifes ſe donnerent les titres les plus injurieux,

& procéderent avec une violence extrême. Comme toute l'Europe en fut scandalisée, les Princes s'entremirent pour faire cesser un désordre dont il résultoit des inconvéniens si dangereux à la Religion.

1447.

Election de Nicolas V.

Sur ces entrefaites Eugene mourut; mais sa mort n'éteignit point le schisme; les Prélats de son parti refuserent de confirmer l'élection des Peres du Concile de Bâle, & ils donnerent de leur côté un Successeur à Eugene, qui fut Nicolas V. Ils eurent soin d'observer, à l'égard de cette élection, toutes les formalités qui pouvoient la rendre canonique. Aussi les Cardinaux qui avoient élû ce Pape, obtinrent l'agrément des plus grands Potentats de l'Europe. Felix V vit bien que son parti alloit décheoir, & que si le Roi de France se déclaroit pour son Concurrent, il seroit bien tôt obligé d'abdiquer la Papauté, & de se retirer une seconde fois dans sa solitude de Ripaille. Louis, Duc de Savoye, son fils, écrivit en sa faveur à Charles VII, sinon pour l'engager à le maintenir dans la place de Souverain Pontife, du moins pour lui assurer un état proportionné à son ancienne fortune, & à sa situation présente.

Le Roi ſouhaitoit plus que perſonne la fin du ſchiſme ; il engagea les Souverains qui étoient dans ſon alliance, à envoyer leurs Ambaſſadeurs aux deux Papes : quelques-uns des ſiens allerent à Geneve, où Felix V réſidoit alors, & ils y arriverent accompagnés des Ambaſſadeurs du Dauphin de France, & des Rois d'Angleterre & de Sicile. Tous enſemble ils firent leurs propoſitions à Felix. Il donna les conditions auſquelles il pouvoit les accepter, & les Ambaſſadeurs revinrent trouver Charles pour lui en rendre compte. Ce Prince les renvoya auſſi-tôt à Rome vers Nicolas V. Mais voulant rendre cette Ambaſſade la plus magnifique qu'il lui ſeroit poſſible, il voulut que Jacque Cœur fût de la partie, & il lui communiqua ſon deſſein. Le Sur-Intendant lui répondit en cette occaſion, comme il avoit déja fait par rapport à la guerre de Normandie, & lui dit : * *Sire, ſous ombre de vous, je cognois que j'ai de grands biens, profits & honneurs, & même dans les Pays des Infideles ; car pour votre honneur, le Soudan a donné ſauf-conduit à mes Galées & Facteurs étant ſur la Marine,*

1447. Jacq. Cœur eſt envoyé au Pape Nicolas V.

* Mauh. de Couci, pag. 692.

de pouvoir aller ſurement & retourner en
1447. *ſes Pays, querir & lever des marchandiſes, en payant trevage aſſez compétant, par quoi j'y trouve de grands profits..... Sire, ce que j'ai eſt vôtre.*

Le Roi le remercia du zéle qu'il lui témoignoit, & parut extrêmement ſatisfait de ſa généroſité; il lui commanda principalement de ne rien épargner pour rendre ſon Ambaſſade à Rome la plus brillante qu'il ſeroit poſſible. Le Roi le chargea en même-tems de ravitailler la Ville & le Château de Final, ſitués ſur les terres de la République de Genes, qui tenoient encore pour les François. Le Sur-Intendant ſe mettant en devoir d'obéir, partit avec Tannegui du Chatel, & chargea des vivres & des munitions de guerre ſur pluſieurs vaiſſeaux de différente grandeur, qui firent voile vers Final. Les Genois, que la garniſon de cette Place incommodoit extrêmement, l'aſſiégeoient alors, & ſe flattoient de l'emporter bientôt, lorſqu'ils apprirent que Jacque Cœur arrivoit à deſſein de la ravitailler. Les Genois firent de leur mieux, pour lui fermer les avenuës de Final; mais ſon adreſſe l'emporta ſur leurs précautions; il fit

entrer des vivres & des munitions dans la Ville, & ſe retira enſuite. Les Genois le pourſuivirent avec pluſieurs vaiſſeaux. Jacque Cœur, qui n'avoit avec lui que trois *Galéaces*, ne jugea pas à propos de les attendre, ſatisfait d'ailleurs d'avoir exécuté ſi heureuſement l'ordre de ſon Roi, il fit force de voiles, & malgré le nombre & les efforts des ennemis, il arriva ſans accident au Port de *Civita Vecchia*. D'un autre côté le Duc d'Orléans, qui étoit alors en Italie à la tête d'une armée, inſtruit du ſuccès de Jacque Cœur, vint ſubitement attaquer les Genois par terre. Ces Républicains céderent enfin, & retirant leurs troupes de devant Final, ils attendirent un tems plus favorable pour ſoumettre cette Place. 1447.

Jacque Cœur & Tannegui du Chatel arrivés à *Civita Vecchia*, rejoignirent les autres Ambaſſadeurs. Ils étoient venus en Italie par mer, & quoiqu'ils euſſent grands équipages, & qu'ils fuſſent accompagnés d'un grand nombre de perſonnes, ſoit de leur ſuite, ſoit de jeunes gens de qualité, qui avoient voulu profiter de cette occaſion pour voyager avec plus de ſû- J. Chartier. Jacq. Cœur & du Chatel Ambaſſadeurs à Rome.

reté & d'agrément, tous les vaiſſeaux
1447. qui furent employés à cette occaſion, appartenoient tous à Jacque Cœur. Cependant ſon commerce par mer n'en fut point interrompu : ce qui témoigne que l'Hiſtorien n'exagere point, en diſant que ce riche Particulier avoit des flottes entieres à ſes ordres.

Les Ambaſſadeurs prirent enfin tous
1448. enſemble la route de Rome, & ils y arriverent le dix-neuviéme de Juillet; *il n'y avoit homme pour lors vivant, qui oncques eut vû entrer à Rome ſi honorable Ambaſſade, ni en ſi grande magnificence, ni qui eut oui parler de pareille compagnée; ce qui tournoit au grand honneur du Roi & de ſon Royaume.* Jacque Cœur n'avoit rien épargné pour rendre cette entrée magnifique. Les Ambaſſadeurs de Sicile parurent être des gens de la ſuite des Ambaſſadeurs de France. Ils y trouverent ceux du Roi d'Angleterre, qui s'étoient rendus à Rome pour le même ſujet: ceux-ci inſtruiſirent les François de ce qu'ils avoient fait auprès de Nicolas, & leur apprirent qu'ayant préſenté à ce Pontife les propoſitions que Felix V avoit faites à Geneve, il avoit répondu

Magnificence de Jacque Cœur *Idem.*

qu'elles ne méritoient pas ſeulement d'être entenduës. Nicolas V ſe voyant ſoutenu de la plûpart des Puiſſances, & connoiſſant par la ſituation préſente des affaires, qu'il étoit de leur intérêt de le maintenir contre ſon Concurrent, ſoutenoit ſes droits avec beaucoup de hauteur. Cependant les Ambaſſadeurs du Roi de France, du Roi de Sicile, & de Monſeigneur le Dauphin, obtinrent audience du Pape. L'Archevêque de Reims, qui portoit la parole, après avoir aſſuré le Pontife de l'obéiſſance des Princes qui les avoient envoyés, s'étendit ſur la néçeſſité de donner la paix à l'Egliſe. Le Pape lui répondit avec beaucoup de ſageſſe & de modération, & offrit d'accorder à ſon Rival les conditions les plus honorables & les plus avantageuſes, s'il vouloit abdiquer un titre, qui lui convenoit d'autant moins, que toutes les Nations s'accordoient à le lui refuſer. Il eſt vrai que Felix V n'étoit plus regardé comme Pape, que dans le Pays de Genéve, dans le Piémont & dans la Savoye.

1448.

Comment ils ſont reçus de Nicolas V.

Les Ambaſſadeurs de France, chargés de la réponſe du Pape Nicolas, partirent de Rome, & allerent à Lauzane,

Ils ſe rendent à Lauzane auprès de Felix V. Antipape.

où Felix V étoit avec les Cardinaux & les autres Prélats de ſon parti. Ils lui
1448. rendirent compte de ce qu'ils avoient fait auprès de Nicolas, & le ſupplierent de donner enfin la paix à l'Egliſe, en ſe démettant d'un titre qui devoit être unique, & que toute l'Europe convenoit d'accorder au ſeul Nicolas V. Felix, comme je l'ai dit plus haut, voyoit bien qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir; mais avant de conſentir à céder la thiare, il vouloit s'aſſurer d'une compoſition avantageuſe. Il dit donc aux Ambaſſadeurs, que ſon intention étoit de s'accorder promptement avec Nicolas; mais qu'il étoit juſte de lui laiſſer ménager ſes intérêts dans une conjoncture ſi délicate. Il ajouta que le Duc de Savoye ſon fils, avec les plus ſages de ſon Conſeil, devoient arriver dans peu à Lauzane, & qu'il rendroit une réponſe poſitive, auſſi-tôt qu'il l'auroit concertée avec eux.

En effet, lorſque le Duc de Savoye eut déliberé avec ſon pere, Felix pria quelques-uns des Ambaſſadeurs de France de retourner vers Charles, pour lui propoſer de nouvelles conditions. Ceux-ci, qui avoient ordre de ne rien négliger de tout ce qui

qui pourroit terminer promptement un différend de cette importance, se hâterent d'aller rendre compte à Charles VII de ce qui venoit de se décider à Lauzane. Ce Prince ne perdit point de tems, & voulant faire connoître à Felix, qu'il ne demandoit sa démission que pour le bien de l'Eglise, & non par aucun motif d'éloignement pour sa personne, il voulut que le Comte de Dunois même, alors l'homme le plus important du Royaume, allât à Geneve, & se mît à la tête de l'Ambassade. Enfin après avoir envoyé une seconde fois à Rome, & toutes les conditions de l'accommodement étant signées, Felix renonça absolument aux droits qu'il avoit à la Papauté, & reconnut Nicolas pour Souverain Pontife. Mais en même tems, il fut revêtu du titre de Légat perpétuel dans tous les Pays de l'obéissance de son fils. Les Prélats de son parti, qui étoient alors à Lauzane, furent conservés dans toutes leurs dignités. Leur assemblée, à laquelle ils avoient donné le nom de Concile général, depuis la translation de celui de Bâle, fut rompue, & tous promirent obéissance au Pape Nicolas. Ainsi fut terminée cette grande affaire. 1448.

On en dut la concluſion au zéle de
1448. Charles, & à la capacité de ſes Ambaſſadeurs, parmi leſquels Jacque Cœur eut l'avantage de ſe diſtinguer, par le zéle qu'il témoigna pour la gloire de ſon Maître.

Cependant les Anglois, plus animés que jamais contre les François,
1449. & ſuiv. violoient chaque jour ouvertement la tréve que Charles VII leur avoit accordée. Ceux d'entr'eux, qui occupoient encore les Places de Mantes, de Verneuil & de Lagny, couroient les chemins d'Orléans & de Paris, pillant les maiſons, volant & maſſacrant les Marchands & les Voyageurs. Pluſieurs Gentilhommes même de la plus haute Nobleſſe furent les victimes de la cruauté des Anglois. Ils forcerent leurs Châteaux, & après les avoir pillés, les maſſacrerent eux-mêmes juſque dans leur lit; d'autres ne trouvant point un profit aſſez grand à courir les campagnes, ſurprirent des Villes, & y commirent des cruautés horribles. Les Alliés du Roi éprouverent le même ſort, que ſes propres Sujets; Fougeres, Ville opulente & bien peuplée, qui appartenoit au Duc de Bretagne, fut priſe par les Anglois

Hoſtilités des Anglois.

qui l'eſcaladerent; ils firent un butin immenſe, ſurtout dans le Château où l'on avoit mis en dépôt des meubles fort riches, & beaucoup de bijoux de différentes ſortes. Le Duc de Bretagne ayant appris l'attentat des Anglois, & la perte qu'il venoit de faire de celle de ſes Villes où il ſe plaiſoit davantage, envoya au Roi pour lui demander du ſecours. Charles ne cherchoit que l'occaſion de rompre avec les Anglois; il étoit irrité de leurs ravages continuels, & des meurtres ſans nombre qu'ils avoient commis; cependant ne voulant rien précipiter, il pria le Duc de Bretagne d'attendre qu'il eût envoyé au Roi d'Angleterre, pour lui demander s'il avouoit les auteurs de tous les déſordres dont le Duc de Bretagne & lui ſe plaignoient. 1449. & ſuiv.

Le Roi d'Angleterre, & le Duc de Sommerſet qui commandoit pour lui en Normandie, répondirent à Charles qu'ils déſaprouvoient la conduite de ceux dont on avoit à ſe plaindre; mais voyant que ni l'un ni l'autre ne ſe mettoient en peine de réparer les infractions qu'ils déſavouoient, Charles & le Duc de Bretagne lui déclarerent la guerre. Le Comte de Ri-

chemond étoit toujours Connétable de France : il ne quitta cette dignité qu'avec la vie ; c'étoit néanmoins le Comte de Dunois, que l'on voyoit à la tête de ſes armées. Le Roi le chargea encore de commencer la guerre contre les Anglois, & lui donna ordre de les attaquer par la Normandie, grande Province, que ces Inſulaires regardoient comme un de leurs anciens domaines,

1449. & ſuiv.

Jacq. Cœur détermine le Roi à la conquête de la Normandie.

Il ſuivoit en cela le conſeil de Jacque Cœur, dont l'avis avoit de tout tems été de chaſſer les Anglois d'un Pays, qui leur laiſſoit toujours des reſſources certaines pour ſe répandre, quand ils le jugeoient à propos, dans tout le reſte de la France : le Sur-Intendant étoit d'ailleurs mécontent de voir diſſiper pour des ſujets moins importans les grandes ſommes qu'il avoit avancées au Roi. Le Comte de Dunois penſoit comme lui, & ſon grand cœur ne pouvant goûter le genre de vie que mene d'ordinaire un grand Seigneur à la Cour, il fut charmé de ſe revoir à la tête d'une armée formidable, par le grand nombre d'excellentes troupes dont elle étoit compoſée, & d'être chargé du fardeau d'une

guerre auſſi célebre, par la qualité des ennemis qu'on alloit attaquer, & par l'importance du ſujet qui la faiſoit naître. 1449. & ſuiv.

Le Comte de Dunois avec un grand courage avoit encore toutes les qualités qui conſtituent le grand homme & l'homme de bien; il ſe diſtinguoit ſurtout par ſa ſageſſe & par ſa prudence. Ses cenſeurs les plus ſéveres trouverent peu de choſes à reprendre dans ſa conduite, ſurtout pour ce qui regarde la guerre. Les Seigneurs & les principaux Chefs ſe faiſoient une gloire de combattre ſous ſes ordres: ils l'aimoient & le reſpectoient en même tems, les ſoldats l'adoroient; & s'ils trouvoient quelque choſe en lui, qui leur fût moins agréable, c'étoit un air extrêmement froid & réſervé. Le Comte affectoit ces manieres, pour inſpirer plus de reſpect, peut-être auſſi n'étoit-ce qu'un effet de ſon tempérament: il eſt vrai de dire, que ce grand homme s'abandonnoit trop à la profondeur de ſes réflexions, ce qui le rendoit ſombre, rêveur & mélancolique. Au reſte, le Comte de Dunois paſſoit pour un des plus beaux parleurs du Royaume, & lorſqu'il étoit néceſſaire, Portrait du Comte de Dunois.

de haranguer, ou les ſoldats François, ou les Chefs des garniſons ennemies, c'étoit toujours au Comte de Dunois qu'on en confioit le ſoin : *il s'en acquittoit*, dit l'Hiſtorien Chartier, auſſi éloquemment, & *auſſi prudemment qu'eût quaſi ſçu faire un Docteur en Théologie.*

1449. & ſuiv.

Succès de cette guerre.

Les armées Françoiſes ſous ſon commandement firent des progrès rapides : il s'empara de toutes les Villes bâties ſur les rivages de la Seine & de l'Eure, & s'approcha enfin de Rouen. Tout ce qu'il reſtoit aux Anglois de guerriers braves & expérimentés, ſe renfermerent dans cette Ville, réſolus de la défendre juſqu'à la derniere extrêmité. Mais les Bourgeois n'étoient pas dans la même diſpoſition; ils traiterent ſecrettement avec le Comte de Dunois, & après pluſieurs allées & venues, ils le firent enfin entrer dans leur Ville.

Le Roi vient à Rouen accompagné de Jacq. Cœur.

Charles voulut venir lui-même prendre poſſeſſion d'une auſſi belle conquête; il s'y rendit avec toute ſa Cour, & Jacque Cœur le ſuivit. Le Roi, qui reconnoiſſoit lui devoir une partie des ſuccès de cette guerre, voulut même qu'il parût en cette occaſion d'une façon diſtinguée ; enſorte, que dans

l'entrée publique que le Roi fit à Rouen, on y vit Jacque Cœur, le Comte de Dunois, & le Seigneur de la Varenne, Sénéchal de Poitou, tous trois habillés de la même façon ; *de jacquettes de velours violet, fourrées de martre, & les houſſures de leurs chevaux toutes pareilles, bordées de fin or & de ſoye ;* la houſſure du cheval du Sur-Intendant, étoit néanmoins différente en ce qu'elle étoit de ſatin cramoiſi, & ornée d'une croix blanche. Cette entrée n'eut rien que de magnifique, la haute Nobleſſe qui accompagnoit le Roi s'étant efforcée d'y paroître avec éclat. 1449. & ſuiv. Chartier.

Jacque Cœur ſuivit encore le Roi, qui alla aſſiéger Honfleur. Agnès Sorel, ſi célebre ſous le nom de la Belle Agnès, s'appercevant que le Roi ſe refroidiſſoit à ſon égard, & qu'il lui parloit rarement, lui demanda un entretien ſecret, ſous prétexte de lui réveler un complot tramé contre ſa perſonne : mais en effet, elle ne vouloit lui parler que pour tenter de regagner la confiance de ce Prince, que la plûpart des Grands, & ſurtout le Dauphin, s'efforçoient de lui enlever. Jacque Cœur, quoique lié avec Agnès, Jacq. Cœur condamne l'amour du Roi pour Agnès Sorel.

désapprouvoit l'attachement excessif du Roi pour cette belle fille. Il s'y montra trop contraire, & ce fut une des premieres causes de son malheur.

Le Dauphin, qui lui témoignoit de l'amitié, l'engageoit à y correspondre, & en tiroit quelquefois des sommes considérables, dont l'emploi n'étoit pas toujours conforme aux intérêts du Royaume. Le Roi, qui en fut informé, commença à se défier de son Sur-Intendant ; il craignit que Jacque Cœur ne préferât celui qui alloit devenir son Maître, à celui qui alloit bientôt cessé de l'être ; entouré d'ailleurs des ennemis du Sur-Intendant, il recevoit sans cesse de fâcheuses impressions contre lui.

Agnès au contraire, qui démêloit dans Jacque Cœur beaucoup de droiture & de désintéressement, s'attachoit à regagner son estime. Elle auroit réussi sans doute à lui inspirer tout autre sentiment. Rien n'étoit si beau que cette fille ; la jalousie de celles de son sexe ne les empêchoit point d'avouer, qu'elle méritoit plus que personne, le titre de *Mademoiselle de Beauté*, que le Public lui décerna; une

taille haute, libre & dégagée, & des traits parfaitement réguliers, n'étoient pas ce qui plaiſoit le plus dans la belle Agnès : ſon viſage étoit toujours animé d'une douce gayeté qui en inſpiroit à tous ceux qui la voyoient : ſes yeux brilloient d'un feu que la pudeur pouvoit avouer : ſa démarche étoit noble & aiſée, & ſa converſation ſi fort au-deſſus de la façon dont les femmes s'exprimoient alors, qu'on la regardoit à cet égard comme un prodige. Au reſte, ſon enjouement avoit quelque choſe de ſi retenu & de ſi ménagé, que les cenſeurs les plus auſteres n'y trouverent jamais rien de contraire à la décence. Ajoutez encore qu'elle étoit toujours ajuſtée avec un art que nulle autre ne pouvoit imiter. Sa propreté & ſon goût exquis ſurpaſſoient ſa magnificence. Enfin, pour me ſervir des propres paroles de l'Hiſtorien de Charles VII *, *entre les belles, c'étoit la plus belle & la plus jeune du monde ; car pour telle étoit-elle tenue.* 1449. & ſuiv.

Au reſte, ſa façon de penſer & d'agir ne répondoit pas tout-à-fait aux apparences. Modeſte & ſage au-dehors, elle étoit voluptueuſe & facile

* Jean Chartier.

dans le ſecret ; mais elle ſçavoit engager de telle ſorte les Amans fortunés qui partageoient ſes faveurs, qu'elle joignit long-tems à la gloire d'une vertu extérieure les ſecrets délices d'un capricieux libertinage. A la fin on la démaſqua ; elle paſſa pour la Phryné de la France, & alors la Reine, à qui cette fille appartenoit, ne crut pas devoir la garder. Tout le beau ſexe de la Cour applaudit au deſſein de la Reine. Les galanteries d'Agnès n'étoient pas ſon plus grand crime à leurs yeux. C'étoient ſes charmes, qu'on ne pouvoit lui pardonner. Agnès fut donc obligée de ſe retirer, & elle ſe rendit à Jumiéges ; le chagrin la ſaiſit dans cette ſolitude, & ce qui l'augmenta, fut le peu de cas que le Roi fit d'une fille qu'elle avoit, diſoit-elle, eû de ce Monarque. Son humeur naturellement douce vint à s'aigrir : elle ne parut plus que tranſportée de colere & de fureur : enfin elle tomba dangéreuſement malade. Comparant alors l'état où elle ſe trouvoit, avec la ſituation brillante où elle s'étoit vûe quelque tems auparavant, elle dit à quelques perſonnes qui ſe trouvoient auprès d'elle, *que c'étoit peu de choſe*,

449. ſuiv.

lle eſt diſ- ſiée.

mort.

& orde, & vile de notre fragilité. Elle mourut après avoir fait ſon teſtament, & Jacque Cœur, entr'autres, fut déclaré exécuteur des articles qu'il contenoit. 1449. & ſuiv. Chartier.

Commencement de diſgrace de Cœur.

Quoiqu'on ait dit, pour juſtifier l'innocence du commerce de Charles avec la belle Agnès, il eſt certain que ce Prince témoigna pour elle des ſentimens plus vifs que ceux de l'amitié. La nouvelle de ſa mort lui fut amére, & lorſqu'on accuſa Jacque Cœur de l'avoir empoiſonnée, pour ſe rendre agréable au Dauphin, le Roi adopta aiſément cette calomnie. Il oublia en un moment la fidélité que le Sur-Intendant lui avoit témoignée en tant d'occaſions; les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui parurent autant de piéges pour gagner ſa confiance, & en abuſer après. Si-tôt que les ennemis de Jacque Cœur reconnurent que le Roi étoit prévenu de cette ſorte contre le Sur-Intendant, ils ſe raſſemblerent, & l'attaquerent tous à la fois.

George II de la Trémouille, fils de celui dont j'ai parlé ci-deſſus, & le Seigneur de Chabannes, parurent les plus animés, & ſe rendirent perſon-

nellement ſes Accuſateurs : d'abord ils
1452. dirent au Roi, qui étoit alors plus mécontent que jamais du Dauphin, que Jacque Cœur *avoit intelligence avec lui, & que ſous main il l'aidoit de conſeil, & l'aſſiſtoit d'argent.* * Je ne crois pouvoir mieux peindre la ſituation où ſe trouva alors cet homme célebre, qu'en rapportant les propres paroles de l'Hiſtorien de Charles VII : *Et ainſi ces grands biens, qu'il s'étoit acquis par ſes ſeuls ſoins, & par ſon induſtrie .... lui ſuſciterent force envieux, auſquels ſe joignirent aucuns des Grands, à qui il avoit prêté de grandes ſommes de deniers, quoique gratuitement & ſans intérêts : & ſa grande libéralité, qui lui eût pû ſervir dans un autre tems, lui nuiſit abſolument en celui-là ; car tous enſemble, les uns pour ſe libérer de ce qu'ils lui devoient, les autres pour profiter du débris de ſa fortune, agirent avec tant de violence, d'artifice & de ſuccès auprès du Roi, qu'ils trouverent enfin le moyen de le mettre dans ſes mauvaiſes graces.* Ainſi l'on voit que l'ingratitude & l'envie furent les ſeules cauſes de la perte de cet infortuné Miniſtre.

Jean Chartier.

* Remarques ſur l'Hiſtoire du Roi Charles VII.

Leur fureur ne ſe trouva pas ſatisfaite par leurs premieres calomnies ; ils en ajouterent de nouvelles, & dirent, qu'outre qu'il avoit volé le Roi, pour augmenter encore le commerce prodigieux qu'il entretenoit juſques dans les régions les plus reculées, il avoit fait empoiſonner la belle Agnès, *dont le Roi étoit fort énarmouré, & cela pour l'enflamber davantage contre lui.* C'étoit en effet lui imputer un crime irrémiſſible. Ils ajouterent qu'un Chrétien s'étant échappé des fers des Sarrazins, Jacque Cœur oubliant tout ſentiment d'humanité, & ne ſongeant qu'à ſatisfaire ſon intérêt, avoit renvoyé ce fugitif au Soudan, & que pour témoigner à cet ennemi du nom Chrétien l'attachement & le reſpect qu'il avoit pour ſa perſonne, *il lui avoit envoyé à Babylone une armure complette pour ſervir à ſon uſage.*

1452. Calomnie contre Jacq. Cœur.

Math. de Couci.

Jacque Cœur, à qui l'on communiqua ces chefs d'accuſation, étoit déja enfermé dans le Château de Luſignan en Poitou. Il répondit que tout le monde étoit trop inſtruit des gains que lui produiſoit ſon commerce, pour croire qu'il eût volé au Roi le bien qu'il poſſedoit, & qu'au contraire

Il ſe juſtifi

le ſien avoit ſouvent ſervi aux be-
1452. ſoins de ſon Maître; que pour ce qui étoit de l'eſclave renvoyé au Soudan, les gens qu'il entretenoit en ce Pays-là, venant rarement en France, ils pouvoient faire en ſon abſence bien des choſes, qui ne parvenoient pas juſqu'à lui, & dont par conſéquent il n'étoit pas juſte de le rendre reſpon-
Idem. ſable. Il répondit à l'égard du *harnois* envoyé au Soudan, *qu'il ſe trouva une fois en un lieu ſecret, où il n'y avoit que le Roi & lui, & où ils beſoignoient privément de choſes plaiſantes au Roi.... & voyant que le Roi lui montroit grand ſigne d'amour, alors il s'enhardit à lui demander congé, afin de pouvoir envoyer audit Soudan un harnois complet, à la façon & à l'uſage des marches de France, ce que le Roi lui octroya auſſitôt: & ſur cette permiſſion, il envoya le harnois au nom du Roi audit Soudan; lequel le reçut bien, & en fut fort joyeux, tellement qu'il fit de beaux dons au Porteur, en robes de draps d'or & joyaux: même il en écrivit lettre de remerciment au Roi, avec pluſieurs riches préſens qu'il lui envoya à ce ſujet; deſorte qu'il ne tenoit pas en cette partie avoir rien mépris.*

Lorſqu'on rapporta au Roi ces réponſes de Jacque Cœur, il les écouta avec attention ; mais ayant l'eſprit plus prévenu que jamais contre le Sur-Intendant, il dit qu'il ne ſe ſouvenoit point d'avoir donné aucune permiſſion à Jacque Cœur, qui regardât le Soudan d'Egypte, & il donna ordre qu'on achevât *de lui faire ſon Procès ſur le tout.* On obéit en ce point trop facilement au Roi, & les Commiſſaires nommés pour le juger s'étant rendus à Bourges, lieu de ſa principale réſidence, ils le déclarerent atteint & convaincu des faits dont on le chargeoit, & tous ſes biens, conſiſtans en belles maiſons, dans les premieres Villes du Royaume, en terres, *en Galeres, Galleaſſes, Gallions & Navires**, tous ſes biens, dis-je, qui alloient au-delà de ce qu'on peut dire, furent confiſqués au profit du Roi. A l'égard de la perſonne de Jacque Cœur, après l'avoir condamné à payer quatre cens mille écus au Roi, on lui ordonna de ſortir du Royaume, d'où il fut banni à perpétuité. 1453. Il eſt condamné.

Cependant le Dauphin faiſoit tous

* Ces termes ſont contenus dans l'Arrêt de la Saiſie.

ſes efforts ſecretement, pour ſauver
1453. un homme, qui en effet l'avoit ſouvent obligé, & dont il reconnoiſſoit l'innocence. Pluſieurs Puiſſances étrangeres intervinrent en ſa faveur. Le Pape même, qui avoit une grande conſidération pour ce Miniſtre, fit prier Charles VII d'avoir égard aux grands ſervices que Jacque Cœur lui avoit rendus, & de ſe défier de la malice de ſes ennemis. Le Roi, qui vouloit ſa perte, n'écouta que ſes Calomniateurs, & ne ſuivit que ſes propres préventions. Il voulut abſolument chaſſer de ſon Royaume celui de tous ſes Sujets qui lui avoit le plus aidé à le recouvrer.

Il ſort du Royaume.

Jacque Cœur dépouillé de tous ſes biens, perſécuté par ſon Roi, abandonné de cette foule de Courtiſans qui l'environnoient durant ſa proſpérité, ſe prépara donc à ſortir du Royaume. Il étoit alors dénué de tout, & celui qui avoit fait la fortune de tant d'autres, étoit réduit à la derniere miſere. Mais il éprouva que la vertu proſcrite trouve toujours des cœurs ſenſibles, & qu'en général les bienfaits ne ſont jamais perdus. Soixante de ſes Commis, enrichis par les emplois

dans lesquels il les avoit occupés, accoururent au secours d'un si bon Maître, & lui apporterent chacun mille écus, somme considérable en ce tems-là, se plaignant de ne pouvoir faire davantage, pour un homme à qui ils devoient leur fortune. 1453.

Il se retire dans l'Isle de Chypre.

Jacque Cœur s'embarqua avec cette somme, & aborda dans l'Isle de Chypre ; il trouva autant de générosité dans ses Commis d'Orient, qu'il en avoit rencontré dans ceux de France ; & cette générosité sçut, par le moyen du commerce, rendre sa fortune plus brillante que jamais.

Une Dame de Chypre, nommée *Théodore*, d'une maison aussi riche que qualifiée dans l'Isle, consentit à l'épouser, & il en eut deux filles. On peut juger des biens, que son nouveau commerce lui avoit procurés, par la dot qu'il leur laissa. Elle fut de cent cinquante mille écus pour chacune. Il crut aussi devoir aux pauvres une partie des biens que la Providence lui avoit rendus. Il bâtit à Famagouste un Hôpital pour les Pélerins de la Palestine, & un Couvent magnifique pour les Carmes de cette Ville chez qui il voulut être inhumé.

453. Son innocence est reconnue.

On ne fut pas long-tems en France ſans reconnoître l'innocence de Jacque Cœur ; même durant qu'il étoit encore en ce Royaume, on avoit arrêté la Demoiſelle de Mortagne, une de ſes principales Accuſatrices, & elle avoit été condamnée, comme Calomniatrice, à ſubir la même peine qu'auroit ſouffert l'Accuſé s'il avoit été convaincu. Chabannes fut univerſellement mépriſé : on lui reprochoit ſans ceſſe les grands biens dont il jouiſſoit, & qui étoient la récompenſe de ſes intrigues & de ſes calomnies contre Jacque Cœur.

Déclaration Louis XI. faveur de offroi ſur.

Louis XI dans la ſuite, étant parvenu à la Couronne, rendit, à la ſollicitation de Geoffroi Cœur ſon Echanſon, fils du Sur-Intendant, une Déclaration, par laquelle il rétablit ce Geoffroi Cœur dans tous les biens de ſon pere. Cette Déclaration, qui en flétriſſant la mémoire d'Antoine de Chabannes, rendoit juſtice à celle de Jacque Cœur, fut accordée à Paris au mois d'Août 1463, & enregiſtrée au Parlement le 7e. du mois de Septembre de la même année. Louis XI, dans ces Lettres *, s'exprime ſur le compte de Jacque Cœur avec la même

* Déclaration du Roi Louis XI.

force ; que ſi ſon innocence avoit importé à ſa propre réputation : il dit, *que des haîneux & des mal-veillans, tendant à le dépouiller, & eux s'enrichir de ſes biens, & entr'autres, Antoine de Chabannes, l'avoient fait conſtituer priſonnier ..... & ledit de Chabannes auroit joui de toutes les terres confiſquées ſur Jacque Cœur, juſqu'à ce qu'icelles terres & ſeigneuries ont été régies & gouvernées ſous notre main, pour & à cauſe de certains grands crimes & délits pour leſquels ledit de Chabannes a été déclaré criminel de leze-Majeſté, & ſes biens à nous confiſqués.... Et depuis notre très-cher & bien-aimé Geoffroi Cœur, notre Echanſon, fils & héritier dudit feu Jacque Cœur, nous ayant remontré que ledit de Chabannes n'avoit nul droit, ni titre valable de ſes terres.... ayant en mémoire les bons & louables ſervices à nous faits par ledit feu Jacque Cœur, vrai Seigneur, & jouiſſant deſdites terres & ſeigneuries, au tems dudit empêchement.... avons de grace ſpéciale... donné, tranſporté & délaiſſé.... reſtitué & rétabli, reſtituons & rétabliſſons audit Geoffroi Cœur icelles terres & ſeigneuries avec leurs jouiſſances & dépendances*, &c. 1453.

On ne peut imaginer une juſtifica-
1453. tion plus complette de l'innocence de Jacque Cœur. Ses ennemis, qui croyoient n'en avoir plus rien à craindre, ſe virent tout-à-coup pourſuivis & convaincus par ſon fils Geoffroi Cœur, qui jouit en effet ſous le regne de Louis XI de tous les biens que ſon pere avoit poſſédés.

Jacque Cœur eut pour premiere femme, Macée de Leodepard, fille de Lempard de Leodepard, dont il eut Jean Cœur, Archevêque & Abbé de Saint Sulpice de Bourges; Geoffroi Cœur, dont nous venons de parler, qui eſt enterré en la Chapelle dite des Bons Enfans à Paris, près le Cloître Saint Honoré. La maiſon qu'il habitoit a depuis été appellée l'Hôtel d'Eſtrées. Outre ſes enfans, dont le ſang s'eſt mêlé depuis avec celui des plus illuſtres Maiſons, Jacque Cœur avoit un frere, qui fut Evêque de Luçon, & une ſœur mariée à Jean Bochetel, dont les deſcendans ont été long-tems Sécretaires d'Etat. Jacque Cœur n'avoit profité de ſa faveur auprès du Roi, que pour avancer ſa famille dans les emplois, que chacun de ceux qui la compoſoient, pouvoit remplir

dignement ; il ne témoigna jamais à cet égard, ni un ſot orgueil, ni une folle ambition. Avec les grandes qualités qu'il poſſédoit, j'ai oublié de dire qu'il étoit auſſi fort verſé dans les Belles-Lettres*. Pluſieurs même ont cru, tant à cauſe de ſa grande capacité, que de ſes prodigieuſes richeſſes, qu'il avoit trouvé le ſecret de la pierre Philoſophale ; & que les piéces d'argent nommées de ſon nom, & appellées vulgairement des Jacque Cœur, avoient été faites & fabriquées par ſon invention. 1453.

Mais ſans adopter ces idées mépriſables d'un peuple ignorant & crédule, il eſt vrai de dire, qu'il fut Auteur d'un Livre intitulé : *le Calcul ou Dénombrement de la valeur & du revenu du Royaume de France.* Il laiſſa auſſi pluſieurs *Mémoires & Inſtructions pour policer l'Etat & la Maiſon du Roi, & enſemble tout le Royaume.* Mathieu de Couci dit avoir vû ces Ouvrages, qui n'exiſtent plus.

* François de la Croix du Maine. *Bibl. des Auteurs François.*

JEAN DE LA BALUE,

Evêque d'Evreux, Cardinal & principal Miniſtre d'Etat, ſous le regne de Lôuis XI.

1461. & ſuiv.

Fortune de la Balue.

LOuis XI, preſque dès le commencement de ſon regne, accorda toute ſa confiance, & donna la principale adminiſtration de ſes affaires à Jean de la Balue Evêque d'Evreux, fils d'un Meunier, & ſelon quelques autres, d'un Cordonnier de Verdun, ou d'un Tailleur. La Balue ayant aſſez bien fait ſes études, ſe donna à Jean Juvenal des Urſins, Evêque de Poitiers, & depuis à Jean de Beauveau, Evêque d'Angers, qui le fit ſon Grand-Vicaire. Devenu l'ami de Jean de Melun, favori du Roi, celui-ci le préſenta à ſon Maître, qui goûta ſon eſprit & le fit ſon Aumônier. *

* Belleforêt dit qu'il fut Tréſorier de l'Egliſe d'Angers, & qu'il avoit été *petit Compagnon & ſimple Serviteur* de cet Evêque: qu'il étoit *de mauvaiſe conſcience, quoique de gentil eſprit & de fort grandes*

La conformité de caractere fut ce qui mérita à la Balue l'affection & la préférence que lui accorda le Roi ſon Maître. Jamais deux hommes ne s'étoient ſi parfaitement reſſemblés par rapport à la façon de penſer & d'agir. Louis XI étoit généralement reconnu pour le plus artificieux de tous les hommes. Sombre, fin, ſoupçonneux, diſſimulé, vindicatif, intéreſſé, il ne croyoit de probité ni de droiture en aucun homme. Telle eſt l'idée de tous les méchans qui ont de l'eſprit. Ils jugent naturellement des autres par eux-mêmes, & s'ils accordent aux hommes quelque vertu, ce n'eſt qu'aux ſots. Quoique la Balue fût ſon Miniſtre, il dirigeoit ſeul les affaires de ſon Etat. Tout ſon but étoit d'en impoſer à ſes voiſins, & de ne ſe laiſſer pénétrer par aucun d'eux. 1461. & ſuiv.

Lettres. Il ajoute que ce Prélat *le voyant homme accort de ſervices, & ſi remuant & chatouilleux, qu'il pouvoit l'eſtimer propre pour la ſuite du Roi, lui en fit un préſent, & le recommanda des bonnes parties qu'il ſçavoit être en lui; & par la recommandation de ce Prélat le Roi en fit compte, & l'avança en ſon Conſeil, & depuis le fit Evêque d'Evreux & lui pratiqua le chapeau de Cardinal,* du titre de Sainte Suzanne. *Que le Roi lui donna puiſſance ſur les Bourſes vacantes du Collége Royal de Navarre, & ſur les Hôtels-Dieu, Aumôneries, Maladeries, étant en la diſpoſition du Roi, & de tous autres Bénéfices vacans par réſignation en permutation, pourvu qu'ils fuſſent en Sa Majeſté d'en diſpoſer.* L. S.

Sa conduite étoit toujours contraire à ſa penſée ; avare à l'excès, ſa politique le rendoit quelquefois prodigue ; mais il ne donnoit que pour ſurprendre & ne promettoit que pour ſéduire. Il ne connoiſſoit & ne pratiquoit de la Religion, que ce qui la dégrade, que ce qui impoſe au peuple crédule & ignorant ; il portoit toujours attachée à ſon bonnet, comme chacun le ſçait, une petite Vierge de plomb ou d'étain ; & la plûpart du tems il avoit dans ſes poches une partie du bras d'un Saint qu'il prétendoit être une des Reliques plus particuliérement révérées par Charlemagne. C'étoit ſur elle qu'il prononçoit la plûpart de ſes ſermens : à peine en fit-il plus qu'il n'en viola.

1461. & ſuiv.

Idée générale de Louis XI. & de la Balue.

La Balue avoit auſſi parfaitement que ſon Maître l'eſprit de détour & d'artifice ; toutes ſes actions étoient des ſubterfuges ; jamais la vérité ne ſortit de ſa bouche, que quand elle put lui procurer plus d'avantage que le menſonge ; il ſçavoit ſouffrir la mauvaiſe fortune, & ſe prévaloir de la bonne, fier, haut, & ne pardonnant point, quoiqu'il ne parût jamais s'offenſer de rien. Ambitieux ſans meſures, & paſſionné

sionné pour la faveur, il se donna les plus grandes peines pour y parvenir, & risqua tout pour la conserver. La perfidie le plongea dans une prison; une feinte heureuse l'en tira : lorsque toute l'Europe le croyoit perdu sans ressource, il reparut sur la scêne avec plus d'éclat que jamais, & ne pouvant plus tromper le Roi son Maître, il sçut en imposer au Souverain Pontife, qu'il gouverna, non avec plus de droiture & de franchise, mais avec plus d'autorité & de succès. 1461. & suiv.

La France, soumise à un Roi si clairvoyant, & gouvernée par un Ministre si raffiné, paroissoit n'avoir à craindre, ni intrigues, ni complots; & si l'on avoit quelque chose à appréhender, ce ne pouvoit être que de la part des ennemis du dehors. Il en arriva tout autrement. Nos voisins redouterent la profonde politique & les ressorts secrets de Louis XI, & le repos de ce Prince se vit troublé par ses propres Sujets, par ses grands Vassaux, par sa famille même. Trop attentif à démêler ce qui se passoit dans les Cours étrangeres, il ne s'informa point assez de ce qu'on tramoit dans la sienne & sous ses yeux. Son Ministre même, ce Jean

de la Balue, le ſeul homme à qui il
1461. eût jamais accordé le moindre dégré
& ſuiv. de confiance, le trahit long-tems, ſans qu'il s'en apperçût. Quelquefois ſa diſſimulation, pouſſée à l'excès, devint la dupe de la franchiſe naturelle de ceux qu'il vouloit ſurprendre, & il ſe vit plus d'une fois retenu dans les piéges mêmes qu'il avoit dreſſés à ſes ennemis.

Louis XI monte ſur le trône.

Louis XI, encore Dauphin, auſſi mécontent de ſon pere Charles VII, que ce Monarque l'étoit de lui, s'étoit retiré d'abord dans le Dauphiné, & enſuite chez le Duc de Bourgogne. Ce Prince l'avoit parfaitement bien reçu, & il l'entretint juſqu'à la mort du Roi Charles, que le Dauphin apprit lorſqu'il étoit dans le Brabant. Il ne put cacher la joye qu'il reſſentoit de ſe voir ſur le Trône; les plus grands Seigneurs ſortirent de leurs terres, pour aller faire leur cour à leur nouveau Souverain, qui s'étoit rendu à Avenne, petite Ville du Hainaut. On s'empreſſa ſi fort de venir rendre hommage à Louis XI, qu'à peine penſa-t'on aux obſeques de Charles. Cependant Tannegui du Chatel, que ce Prince avoit comblé de bienfaits,

témoigna ſa reconnoiſſance & la bonté de ſon cœur; il dépenſa cinquante mille livres, ſomme alors très-conſidérable, à la pompe funébre de ſon Maître. Peu de tems après, comblé des éloges de toute la France, ce Seigneur vertueux ſe retira auprès du Duc de Bretagne, dont il étoit né Sujet, dédaignant de reſter à la Cour d'un Roi dont le caractere annonçoit un triſte regne. 1461. & ſuiv.

Conduite du nouveau Roi.

Le Duc de Bourgogne rendit à Louis, devenu ſon Seigneur, les plus grands honneurs; il vint avec lui à Paris, & tâcha, par ſes ſages conſeils, de lui inſpirer de la modération, ſur-tout à l'égard de Charles ſon frere, contre qui il étoit indiſpoſé, parce que le Roi leur pere, indigné de la conduite du Dauphin, avoit voulu faire paſſer la Couronne ſur la tête de ſon ſecond fils. A la recommandation du Duc de Bourgogne, Louis feignit de rendre ſes bonnes graces à ſon frere; mais il ne pardonna à aucun des ſerviteurs du feu Roi; il les empriſonna, ou les exila, & tira au contraire de priſon tous ceux que ce ſage Monarque y avoit fait mettre. Quant à ſon frere, il ne lui donna pour tout appa-

nage que le Duché de Berri.

1461. & ſuiv. Soulevement des Grands.

Le mécontentement de ce Prince, joint à celui des plus grands Vaſſaux de la Couronne, produiſit une ligue redoutable, dont le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, le Duc de Bretagne & le Duc de Berriſe firent les Chefs. Ces Princes leverent des troupes, entrerent dans l'Iſle de France & menacerent Paris. Louis XI qui en étoit éloigné, avoua qu'il ne comptoit que pour peu de choſe le reſte de ſes Etats, s'il conſervoit Paris, mais que tout étoit perdu, s'il perdoit cette Capitale.

1464. La Balue exhorte les Pariſiens à demeurer fidéles.

Il y envoya promptement Charles de Melun, & Jean de la Balue, nommé Evêque d'Evreux, Prevôt, Sécretaire & Notaire du Roi. Les fonctions qu'exigeoient ces trois qualités, étoient les mêmes que rempliſſent aujourd'hui les Sécretaires d'Etat. Charles de Melun & la Balue aſſemblerent les Bourgeois dans la Maiſon de Ville; ils leur repréſenterent la fidélité qui étoit dûe au Roi, & les exhorterent à la lui conſerver. Les Pariſiens promirent de faire leur devoir, & de ſacrifier tout ce qui dépendroit d'eux au ſervice de leur Souverain. En même tems les

chaînes furent tendues dans les rues ; on fit murer une partie des portes, & la garde ſe fit avec beaucoup d'exactitude. Quelques priſonniers s'échapperent néanmoins de la Baſtille, & entr'autres Chabannes, excellent Officier, & d'autant plus redoutable, qu'il étoit extrêmement irrité contre le Roi. 1464.

Le Roi marche contre Duc de Bourbon.

Ce Prince étoit à la tête d'une armée de vingt-quatre mille hommes, capables d'en battre cent mille de troupes ramaſſées, comme étoient celles des confédérés. La premiere démarche de Louis XI, fut de ſe jetter dans le Bourbonnois, pour réduire le Duc de Bourbon qui s'étoit révolté. Ce Prince avoit avec lui le Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac, Alain d'Albret, le Seigneur de Beaujeu, & un grand nombre d'autres. Malgré les troupes, que chacun d'eux lui avoit amenées, il ne ſe trouva point en état de tenir la campagne ; & le Roi ayant refuſé l'accommodement qu'il lui fit propoſer, le Duc fut contraint de ſe jetter dans Riom, avec tous les Seigneurs de ſon parti. Le Roi alla auſſitôt les aſſiéger, & leur perte étoit aſſurée, ſi les nouvelles des progrès du Comte de Charolois dans la Picardie

n'avoient preſſé le Roi de s'y porter
1464. avec ſon armée. Il entra alors en négociation avec la Ducheſſe de Bourbon: il conſentit d'abandonner le ſiége de Riom, à condition que les Ducs de Bourbon & de Nemours, les Comtes d'Armagnac & d'Albret, avec les autres Seigneurs enfermés dans la Place, mettroient bas les armes, & qu'ils feroient tout leur poſſible pour engager le reſte des rebelles à ſe ſoumettre.

Conduite du Comte de Charolois.

Après ce traité, qui diſſipoit la ligue dans le Bourbonnois, le Roi prit le chemin de Paris. La Balue en arrivant dans cette Capitale, avoit promis aux habitans qu'ils reverroient bientôt leur Souverain à la tête d'un puiſſant ſecours; cette eſpérance les ſoutenoit contre la crainte de voir bientôt leur Ville aſſiégée parle Comte de Charolois. Il étoit déja Maître de preſque toutes les Places de la Somme; à meſure que ſes troupes approchoient de Paris, ce Prince publioit, que lui & ſes confédérés n'avoient armé, que pour le ſoulagement des peuples, & la réformation des abus qui s'étoient gliſſés dans l'Etat. Par ſon ordre on brûla publiquement tous les Regiſtres des im-

pôts ; le grenier à ſel fut ouvert, & le ſel vendu aux particuliers à un prix modique. Une telle conduite, déja ſuivie par un Duc de Bourgogne ayeul du Comte, lui gagna l'affection des peuples. L'ardeur qu'on a pour les révolutions dans le gouvernement, ne naît pas toujous de l'inconſtance des peuples, mais de l'eſpoir d'y trouver quelques avantages. Elles en ont quelquefois procuré, & il eſt naturel d'attendre les mêmes effets de la même cauſe. Le génie dur de Louis XI, ne promettoit qu'un fâcheux avenir ; & les François, du moins la multitude, déſiroient qu'en diminuant ſa puiſſance, on lui ôtât celle de leur nuire. Pluſieurs donc ſe rangerent du parti de Charles de Bourgogne, mais ceux, dont nulle circonſtance ne peut déranger l'attachement à leur devoir, reſterent fidéles au Roi. Tels furent le Maréchal de Gamache & un grand nombre d'autres. Celui-ci voyant le Comte de Charolois Maître de Lagny, & prêt à inveſtir Paris, ſe jetta dans cette Capitale avec des troupes, & fortifia par ſa préſence la courageuſe réſolution que les Pariſiens avoient priſe de ſe défendre juſqu'à l'extrê- 1464.

mité ; réſolution qui leur avoit été
464. principalement inſpirée par la Balue.

Les Généraux du Comte de Charolois, ne s'étonnerent point de l'arrivée de Gamache à Paris, & ils conſeillerent à leur Maître de tenter de ſurprendre cette Ville par un aſſaut. Mais le Comte de Charolois aima mieux d'abord employer la ruſe. Ses troupes avoient obſervé durant leur marche la plus exacte diſcipline, payant la juſte valeur de tout ce qu'on leur apportoit ; en ſorte que les Provinces n'en avoient reçu aucun dommage. Voulant profiter de la réputation, que cette conduite lui avoit faite, il envoya demander aux Pariſiens des vivres pour ſon armée, en payant, & le paſſage au travers de leur Ville; quatre Hérauts d'armes, chargés de ces propoſitions, les vinrent faire aux Officiers, qui commandoient à la porte de Saint Denis.

Le Comte de Charolois marchoit
Le Comte ſur leurs pas, à la tête de ſon armée.
pproche de Arrivé à Saint Lazare, ce Prince dé-
ris. tacha promptement quelques ſoldats, pour inſulter la barriere, pendant que ſes Hérauts continuoient de parler aux Officiers de la Ville. La Garde

Bourgeoiſe, qui ne s'attendoit point à être attaquée, plia d'abord; mais ſe remettant enſuite, elle ſe défendit avec beaucoup de valeur, & donna le tems au Maréchal de Gamache de venir à ſon ſecours. Les Bourguignons, maltraités d'ailleurs par l'artillerie des murailles, ſe retirerent avec perte. Le Comte de Charolois s'en conſola en prenant Saint Cloud. Il campa enſuite auprès de Montlhéri; & ce fut là que Louis XI lui livra ce combat ſi honteux aux deux partis. Ni l'un ni l'autre Prince ne vouloit combattre; leurs Officiers Généraux les engagerent malgré eux; on ſe battit ſans ordre & ſans diſcipline. Louis XI n'étoit rien moins que brave, & l'autre n'étoit que fougueux & téméraire. Le premier étoit plus capable de tromper toute l'Europe dans ſon cabinet, que de conduire avec ſuccès une ſeule compagnie d'Infanterie; & ſon ennemi toujours livré à l'emportement & à la fureur, loin d'être un bon Général, n'étoit pas même un bon ſoldat. 1464.

Les troupes des deux partis ſe mêlerent de telle ſorte, que leurs Chefs purent à peine les reconnoître, & les 1465. Combat de Montlhéri.

abandonnerent, pour ainſi dire, à leur
1465. deſtinée ; cependant il ſe forma peu
& ſuiv. à peu un gros auprès du Roi, & un autre auprès du Comte de Charolois; mais ils n'avoient pas envie de recommencer le combat ; au contraire ces deux Princes rentrerent dans leur camp. Louis XI aſſembla ſon Conſeil, & le Comte de Charolois le ſien. Tous deux, quoique dans des lieux différens, délibererent ſur le même ſujet, qui fut de ſçavoir s'ils ſe retireroient, ou s'ils demeureroient. Le Roi décampa le premier, & ſon ennemi qui l'ignoroit, lui laiſſa faire ſa retraite en liberté : le Comte étoit reſté, mais il avoit deſſein de ſe retirer lui-même, & le champ de bataille ne lui demeura, que parce que le Roi eut la foibleſſe de l'abandonner ſans néceſſité. Cependant pluſieurs Officiers de diſtinction perdirent la vie dans l'une & dans l'autre armée, & la perdirent ſans gloire.

Le Roi rentre dans Paris.

Le Duc de Berri, frere du Roi & Chef de la ligue des Princes, ſe voyant ſoutenu des troupes du Duc de Bretagne & de celles du Comte de Charolois, prit la qualité de Régent du Royaume, & envoya des Lettres à

Paris, adreſſées au Parlement, au Clergé, à l'Univerſité & aux Bourgeois de cette Ville. Chacun des Corps reçut les Lettres ; mais l'arrivée du Roi en arrêta l'effet. Ce Prince témoigna une grande joye de ſe voir dans ſa Capitale ; il dit en confidence à un de ſes Favoris, que s'il avoit perdu Paris, ſon deſſein étoit pris de ſe retirer en Suiſſe, ou chez François Sforce, Duc de Milan, qu'il regardoit comme ſon meilleur ami. 1465. & ſuiv.

Cependant le Comte de Charolois, qui ſe comptoit vainqueur, parce qu'il n'avoit point été vaincu à Montlhéri, ayant reçu un renfort de ſix mille chevaux, vint camper dans les plaines de Charenton, d'où il envoyoit chaque jour des détachemens pour eſcarmoucher contre les troupes du Roi ; ce qu'il fit long-tems ſans en tirer d'autre avantage, que celui de tenir ce Prince dans l'inquiétude. Enfin ils en vinrent à un traité ; & le Comte y gagna toutes les Places de la Somme : les autres confédérés furent indemniſés en partie des frais de cette expédition. Leurs troupes ſe retirerent, & Louis auroit pû jouir d'un profond repos, s'il ne s'étoit replongé dans le Traité entre le Roi & le Comte.

trouble par ſes propres intrigues.

1465. & ſuiv. En traitant avec le Comte, il ne lui avoit point pardonné de l'avoir réduit à acheter la paix, par la ceſſion de pluſieurs Places conſidérables, par un plus grand appanage qu'il avoit été contraint de donner à ſon frere, & par de grandes ſommes que les confédérés avoient reçues de lui. Il ſollicita ſous main les Gantois & les Liégeois de ſe révolter, avec promeſſe de leur fournir tous les ſecours dont ils auroient beſoin pour ſe maintenir. Les habitans de Dinan, ſollicités comme les autres par le Roi, avoient, un peu auparavant le traité, fait toutes ſortes d'outrages au Comte de Charolois. On leur avoit apporté la fauſſe nouvelle de la mort de ce Prince à Montlhéri. Ils s'emporterent aux derniers excès, traînerent ſon effigie, & le pendirent à un gibet près de Bouvines, en criant aux habitans de cette Place : *Voilà le faux traître, le Comte de Charolois, que le Roi de France a fait ou fera pendre, ainſi comme il eſt ici pendu.* Après cette brutale & indigne conduite, ils ravagerent les environs de Bouvines. Le Comte de Charolois leur fit voir peu de tems

Le Roi excite les Flamands à la révolte.

après, ainſi qu'aux Liégeois, qu'il n'avoit pas eu le ſort qu'ils penſoient. Il entra dans leur Pays à la tête d'une armée formidable, & ces Sujets inſolens ne dûrent leur ſalut qu'à la miſéricorde de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, pere du Comte, & à ſix cens mille florins, qu'ils convinrent de lui payer. 1465. & ſuiv.

Ce péril étoit à peine éloigné de leurs têtes, que les Liégeois ſe rengagerent dans les intrigues de Louis XI, & prirent de concert des meſures pour n'être pas opprimés, comme ils venoient de l'être. Le Roi de France ne paroiſſoit occupé de rien moins que des Liégeois; on lui auroit plutôt ſoupçonné des vûes contre ſon frere le Duc de Berri, dépouillé du Duché de Normandie qu'il avoit reçu en appanage, & retiré à Vannes auprès du Duc de Bretagne. Cependant il ne ſe déclaroit point; mais on voyoit bien que le Roi étoit dans le deſſein de faire la guerre. Pendant ſon ſéjour à Paris, il voulut ſçavoir combien le peuple de cette grande Ville pourroit lui fournir de troupes en cas de beſoin. On partagea les Bourgeois en brigades, qui eurent

La Balue fait la revue des Bourgeois de Paris capables de porter les armes.

des Officiers & des drapeaux. On en fit la revûe dans la campagne du côté de Saint Antoine, il s'y trouva près de quatre-vingt mille hommes en état de ſervir, dont trente mille étoient armés comme les meilleures milices. La Balue fut chargé de faire cette revûe. Cette Ville, aujourd'hui plus grande & plus peuplée, pourroit fournir au moins 200 mille hommes capables de porter les armes.

1465. & ſuiv.

Chabannes, comme tous les autres Courtiſans, voyoit avec dépit le grand crédit que ce Prélat avoit ſur l'eſprit du Roi. Il ſaiſit cette occaſion de le mortifier, & s'avançant vers Louis XI, il lui demanda permiſſion d'aller à Evreux faire l'examen des Eccléſiaſtiques du Diocèſe, & de leur donner les Ordres. Le Roi ne comprenant pas d'abord ſa penſée, lui demanda ce qu'il vouloit dire. « *Hé quoi, Sire,* » répondit Chabannes, *eſt-ce qu'il ne* » *me convient pas autant d'ordonner* » *des Prêtres, qu'à l'Evêque d'Evreux* » *de faire la revue d'une armée ?* Louis XI qui ne rioit jamais, ne put s'empêcher de rire de cette plaiſanterie, qui lui faiſoit connoître combien les Seigneurs de ſa Cour étoient jaloux

1467. Crédit de la Balue.

de la Balue. Chabannes n'étoit pas le ſeul qui en vouloit à ce Prélat. Jean de Melun, qui avoit été avant lui dans la faveur du Prince, ſe plaignoit hautement de l'ingratitude d'un homme qui lui devoit toute ſa fortune. La Balue ne répondit à ce reproche d'ingratitude, que par de noires calomnies, qu'il débita à Louis XI ſur le compte de ſon Bienfaiteur. Ce Prince défiant, eut plus d'attention que jamais ſur les démarches de Jean de Melun; & celui-ci ſe conduiſant plus ſuivant le reſſentiment que lui cauſoit la perte de ſon crédit, que ſelon ſon devoir, le Roi lui fit couper la tête à Loches. 1467.

Louis XI veut abolir la Pragmatique.

Dans le tems des revues des Bourgeois de Paris, Louis XI ſe voyant un grand nombre d'ennemis ſur les bras, voulut mériter l'amitié du Pape, par l'abolition de la Pragmatique-Sanction. La choſe étoit faite à ſon égard; il ne s'agiſſoit plus que de faire enregiſtrer l'acte au Parlement. Louis XI chargea l'Evêque d'Evreux de cette affaire: le Prélat ne voulut pas d'abord s'adreſſer au Parlement; il commença par le Châtelet, & y fit lire les Lettres que le Cardinal

d'Alby Jean Joffredi, auparavant Evêque d'Arras, avoit apportées en France, de la part de Paul II, par leſquelles ce Pontife aboliſſoit la *Pragmatique*. Ce bas Tribunal reçut les Lettres avec ſoumiſſion, & elles furent honteuſement enregiſtrées & publiées au Châtelet ſans aucune oppoſition.

1467.

L'Evêque d'Evreux les préſenta au Parlement, dans le tems des vacations, ſuppoſant que par l'éloignement des principaux membres de ce Corps intégre, toujours zelé pour le bien public & pour la conſervation des uſages de la Nation, il auroit moins de difficulté à ſurmonter. Il en trouva d'invincibles dans la fermeté de Jean de S. Romain * Procureur Général. Ce Magiſtrat s'oppoſa fortement à l'enregiſtrement d'un Acte, contraire à l'intérêt du Roi & de l'E-

Jean de S. mainProc. n. réſiſte à Balue.

* *La Balue* (dit Belleforêt) *trouva un plus homme de bien de Procureur Général, qu'il n'étoit d'Evêque, qui lui réſiſta en face. C'étoit Jean de Saint Romain : Il proteſta que tant qu'il y en ſeroit en état, il ſe montreroit être non-ſeulement le Procureur du Roi, mais du Royaume & Couronne de France.... Il y aura, diſoit-il, ſi petit Bénéfice qui ne tombe ſous grace, & ne ſoit cauſe de faire & homme & argent à Rome. Il ajouta que dans l'eſpace de trois ans, que la Pragmatique-Sanction avoit été abolie, il avoit été porté à Rome à la concurrence de plus de 2 millions d'or.* L. S.

tat : & ſur ce que la Balue ſembloit le menacer de la diſgrace du Prince, il répondit, qu'on pouvoit lui ôter ſa Charge, mais que tant qu'il en ſeroit revêtu, on ne lui verroit rien faire contre ſon devoir, & contre le bien du Royaume. L'Univerſité ſeconda le zele du Procureur Général ; le Recteur, alors perſonnage de conſidération, alla lui-même trouver le Cardinal d'Alby, & appella de l'effet des Lettres du Pape au futur Concile. Cet appel fut enregiſtré au Châtelet. Alors l'Evêque d'Evreux, voyant bien que ſes efforts ne feroient qu'animer la réſiſtance, & augmenter l'éloignement qu'on avoit pour l'enregiſtrement d'un acte que les Pontifes ſollicitoient avec tant d'ardeur, conſeilla prudemment au Roi d'attendre des circonſtances plus favorables, & de ne point compromettre ſon autorité dans un tems où elle étoit encore mal affermie. 1457.

Sur ces entrefaites, Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, vint à mourir, & laiſſa un des plus riches Etats de l'Europe à ſon fils unique, Charles Comte de Charolois, Prince auſſi emporté & auſſi fougueux, que ſon

Le C. de Ch devient Du de Bourgo gogne.

pere avoit été doux & moderé. Phi-
1467. lippe, quoique courageux, & aimant la gloire, avoit toujours préféré la paix à la guerre, & on ne l'auroit vû que malgré lui à des ſiéges, & dans des batailles. Auſſi ſes Sujets vivoient-ils dans l'abondance, & il n'étoit point de Cour en Europe auſſi galante & auſſi magnifique que la ſienne. Le Comte de Charolois, devenu Duc de Bourgogne, changea bientôt la ſituation de ſes Sujets. Au plus profond repos, & à l'heureuſe opulence ſuccederent la guerre, les combats, & la miſere qui en eſt une ſuite inévitable. Charles, qui pouvoit vivre dans ſes Etats le plus heureux des Souverains, ſe condamna lui-même, & ſans aucune néceſſité, à troubler en même tems & ſon repos & celui de ſes voiſins, & à employer les Bourguignons & les Flamands ſes Sujets, tantôt contre les François, tantôt contre les Liégeois, les Lorrains, & les Suiſſes. Son humeur dure & farouche ne laiſſoit dans ſon ame aucune place à la pitié & à l'humanité. Il ſacrifioit tout à ſon reſſentiment, & il lui immoloit ce qu'il avoit de plus cher. Jamais il ne fit la guerre par

Son caractere.

intérêt d'Etat, mais par paſſion, par haine, par emportement. Auſſi jamais ſes voiſins ne l'eſtimerent, & ſes Sujets, ſi conſtamment attachés au Duc ſon pere, n'eurent pour lui que de la crainte & de l'averſion. La bonne fortune l'avoit rendu préſomptueux, intraitable & incapable de recevoir aucuns conſeils : la mauvaiſe, loin de le corriger de ces défauts, y joignit les plus grands vices, & ſon indifference pour les autres hommes, dégénera en cruauté. Il périt enfin, & ſa mort, qui dans l'Europe n'excita aucuns regrets, fut regardée comme une ſatisfaction que la Providence équitable accorde tôt ou tard aux malheureux Sujets des méchans Princes. Au reſte, il n'étoit point ſans vertus : ferme, courageux, appliqué aux affaires, il avoit l'eſprit vif & pénétrant ; ſa magnificence égaloit au moins celle de ſon pere, & ſes bienfaits ſouvent répandus au hazard venoient auſſi quelquefois récompenſer le mérite. 1467.

Haine entre Louis & Charles.

Louis XI ayant appris la mort du Duc de Bourgogne, ſongea aux meſures qu'il devoit prendre pour ſe garantir des efforts ou des piéges de ſon Succeſſeur. Les deux Princes avoient

toujours eu une forte antipatie l'un
1467. pour l'autre; elle étoit née durant le ſéjour de Louis XI dans les Pays-Bas; différens incidens l'avoient augmentée depuis, & ils ne manquoient pas de moyens pour l'entretenir; les traités, les entrevues alors ſi communes parmi les Souverains de l'Europe, les démonſtrations d'amitié, n'avoient rien diminué de leur deſſein de ſe nuire l'un à l'autre, & de ſe perdre s'ils pouvoient. La différence qu'il y avoit entre ces deux Princes, eſt que le Roi ſçavoit diſſimuler ſa haine, & que le Duc n'étoit pas le maître de la voiler.

Louis le prévint, & dans le même tems qu'il ſollicitoit ſous main les Liégeois de lui faire la guerre, il lui envoya une Ambaſſade. Il ne pouvoit choiſir deux Ambaſſadeurs plus ſuſpects, & moins agréables au nouveau Duc de Bourgogne, que Jean de la Balue, & Louis de Luxembourg Connétable de Saint Pol: Le Duc connoiſſoit le premier pour le confident des intrigues de Louis XI, & ſa coutume étoit de haïr ſans diſtinction tout ce qui appartenoit à un ennemi. Il n'étoit pas non plus content du Conné-

table ; ce Seigneur poſſedoit de grandes terres en Picardie & dans les Pays-Bas ; elles dépendoient en partie du Duc de Bourgogne. Tant que Philippe le Bon avoit vécu, Saint Pol avoit paru ſincérement attaché à ce Prince. Mais la mort de Philippe & le caractere de ſon fils, ne lui permettant pas de douter qu'il n'y eût bientôt une rupture entre les deux Souverains, il s'étoit jetté dans le parti du Roi, où il reſta tant que ſes intérêts l'exigerent. Dans le fond, perſonne n'étoit plus que lui en état de juger de ce qui pouvoit lui convenir : ſes petits Etats ſitués entre les terres de deux puiſſans Souverains le forçoient à de grands ménagemens, & l'expoſoient à tenir une conduite à leur égard, qui aboutit enfin à les aliéner de lui l'un & l'autre. Il ne pouvoit ſe donner à l'un, ſans s'attirer les armes de ſon ennemi, & il lui étoit impoſſible de les ſervir à la fois tous deux. Etant d'ailleurs grand homme de guerre, & d'un génie élevé, il croyoit pouvoir ſe faire un ſort plus heureux que celui d'un Sujet ; & puis, en changeant ſouvent de Maître, il s'acqueroit une eſpece d'indépendance,

1467. Caractere & conduite du Connétable de S. Pol

Au reſte, il égaloit la Balue dans l'art de la diſſimulation ; tous deux ſçavoient également tromper, fauſſer une promeſſe, violer un traité ; en ſorte que lorſqu'ils arriverent à la Cour du Duc de Bourgogne, ce Prince pouvoit ſe vanter de poſſeder les deux plus grands fourbes de l'Europe.

1467.

Balue & Connétable d'Ambaſſad. à Londres.

Ils ſe rendirent au camp de Louvain, où étoit alors Charles ; car les menées de Louis XI avoient déja fait leur effet, & les Liégeois s'étant ſoulevés, le Duc de Bourgogne avoit aſſemblé une forte armée, pour marcher contr'eux. Dès que les Ambaſſadeurs furent arrivés auprès de ce Prince, ils lui dirent que le Roi les envoyoit pour le faire ſouvenir que les Liégeois étant ſes Alliés, & que comme tels étant compris dans pluſieurs traités qu'il avoit fait avec lui, il le prioit de ne les point attaquer, ou bien qu'il l'obligeroit à ſe déclarer contre lui, & à embraſſer leur défenſe. Charles répondit qu'il n'auroit point attaqué les Liégeois, s'ils n'avoient les premiers rompu la trêve ; mais que l'ayant fait, perſonne ne pouvoit l'empêcher de les punir. Alors la Balue & le Connétable lui propoſerent une

condition qui fut que le Roi le laiſſeroit le Maître de ſa vengeance à l'égard des Liégeois, s'il vouloit lui promettre d'abandonner le Duc de Bretagne. Charles dit qu'il tiendroit ſa parole au Duc, & qu'il ne laiſſeroit pas de faire la guerre aux Liégeois; en effet, il partit le lendemain, pour cette expédition. Les Ambaſſadeurs, avant de le quitter, l'accompagnerent quelques lieues. Comme ils s'en alloient, ce Prince leur cria : *Je vous prie de dire au Roi, que je le ſupplie de ne rien entreprendre contre le Duc de Bretagne.* Le Connétable lui répliqua : *Monſeigneur, on vous a laiſſé le choix, ſi vous attaquez nos amis, nous attaquerons les vôtres. Hé bien*, reprit-il, *les Liégeois ſont aſſemblés, & je m'attends d'avoir la bataille avant qu'il ſoit trois jours. Si je la perds, je crois bien que vous en ferez à votre guiſe; mais auſſi ſi je la gagne, vous laiſſerez en paix les Bretons.* 1467.

Réponſe du Duc de Bourgogne.

La Balue & le Connétable rapporterent cette réponſe au Roi, qui envoya auſſi-tôt ordre à Chabannes de ſe mettre à la tête de quelques troupes, & de marcher au ſecours des Liégeois; ce Général obéit; mais il

arriva trop tard ; le Duc de Bourgogne leur avoit déja livré bataille ; ils l'avoient perdue avec neuf mille hommes de leurs meilleurs ſoldats. Le vainqueur marcha auſſi-tôt vers Liége ſans deſſein de l'aſſiéger, la ſaiſon étant trop rude & trop avancée. Les malheureux Liégeois implorerent alors ſa clémence, & ils ſe ſoumirent, à condition que leur Ville ne ſeroit ni pillée ni brûlée ; le Duc entra dans la Place par une brêche qu'on fit à la muraille, impoſa une forte contribution aux habitans, enleva leurs armes, prit leur artillerie, & abattit les fortifications de la Place. Chabannes n'ayant aucun moyen de rien faire pour les Liégeois, rentra avec ſes troupes en France.

1467.

Le Duc châtie les Liégeois.

La fierté du Duc de Bourgogne fut encore augmentée par ce ſuccès ; & ayant appris que le Duc de Normandie, mécontent de ſon frere, s'étoit retiré auprès du Duc de Bretagne, il envoya auſſi des troupes dans cette Province pour s'oppoſer à celles du Roi, qui s'étoient déja emparées de pluſieurs Places ; le Duc de Bretagne, occupé de ſon amour pour Antoinette de Maignelais, ne voulut point

point de guerre ; il fit prier le Roi d'arrêter les progrès de ſon armée. Louis envoya une ſeconde fois la Balue, alors Cardinal, au Duc de Bourgogne, qui étoit à la tête de ſon armée auprès de Peronne, pour lui dire que le Duc de Bretagne vouloit s'accommoder, & que s'il vouloit s'opiniâtrer à donner du ſecours à un Prince qui n'en avoit aucun beſoin, toutes les forces de l'Etat alloient fondre ſur lui. Le Duc de Bourgogne répondit cette fois avec une modération, qui ne lui étoit pas ordinaire ; il dit que ſon armée n'étoit pas deſtinée à faire la guerre au Roi ſon Seigneur, mais ſeulement à empêcher qu'on n'opprimât ſes alliés. 1467.

La Balue retourne vers le Duc de Bourgogne.

D'un autre côté, le Roi preſſoit le Breton de conclure, menaçant, s'il differoit davantage, de mettre ſon Pays à feu & à ſang. Le Duc épouvanté, & craignant de voir ſes Etats devenir le théâtre d'une guerre ſanglante, conclut ſon traité, par lequel il ſe déſiſtoit de ſon alliance avec les Ducs de Bourgogne & de Normandie. Le premier ne ſe mettoit pas beaucoup en peine de cet abandon ; mais le Duc de Normandie ſe vit obligé par-là de con-

Le Duc de Bretagne fait ſa paix.

ſentir à ſe contenter de ſoixante mille
1467. livres de rente, juſqu'à ce que le Duc de Calabre & le Connétable de Saint Pol, choiſis pour arbitres entre le Roi & lui, euſſent reglé l'appanage qu'il étoit convenable de lui donner. Cette diſcuſſion dura long-tems: elle étoit entretenue par les intrigues du Connétable, & plus encore par celles du Cardinal de la Balue. L'un & l'autre devenoient plus néceſſaires à meſure que les affaires ſe brouilloient, & perſonne n'étoit plus en état de les brouiller que le Miniſtre. Il en avoit le ſecret; le Duc de Bourgogne inſtruit par ſon canal des deſſeins du Roi les prévenoit tous: la trahiſon du Cardinal de la Balue lui tenoit lieu de prévoyance & de politique.

Intrigues de la Balue en faveur du frere du Roi.

Son armée continuoit d'inquiéter le Roi, qui lui fit offrir ſix vingt-mille écus d'or pour le dédommager des frais de ſon armement, s'il vouloit licencier ſes troupes; ce que le Duc de Bourgogne accepta. Ce Prince envoya même à la Cour un de ſes Valets de Chambre nommé Vobriſſet, pour aſſurer le Roi, qu'il ne ſouhaitoit rien avec plus d'ardeur que l'honneur de ſes bonnes graces. Ce Vobriſſet étoit un

des confidens du Duc. Louis XI lui dit qu'il étoit dans le deſſein d'avoir une entrevue avec ſon Maître. 1467.

Il envoya auſſi-tôt à ce Prince le Cardinal de la Balue, & Tannegui du Chatel; celui-ci, un des hommes les plus eſtimables de ſon tems, avoit été tendrement aimé du Roi Charles VII qui l'avoit comblé de bienfaits; ſa reconnoiſſance, comme je l'ai dit, s'étoit glorieuſement manifeſtée dans les magnifiques obſeques qu'il fit faire à ce Prince, lorſque toute la Cour ſembloit l'avoir oublié. Après cette action, Tannegui s'étoit retiré en Bretagne, & y avoit porté ce qui ne peut jamais être long-tems agréable dans les Cours, de la droiture & de la ſincérité. L'innocence de ſes mœurs ne put ſimpatiſer avec les vices de la Cour de Bretagne: le commerce illégitime du Duc avec la Veuve d'un Gentilhomme de ſes Etats lui parut un exemple dangereux & contraire à la gloire de ſon Maître, & ſon zele ne lui permit pas de cacher ſes ſentimens. Un partiſan de la vertu ne pouvoit s'accommoder des maximes lâches & pernicieuſes des eſclaves de la fortune, qui canoniſent toujours le crime dans

Portrait de Tannegui.

ceux qui peuvent le commettre impunément. La franchiſe de Tannegui déplut au Duc de Bretagne, & Louis XI ayant appris que ce Seigneur ne pouvoit plus avoir que du déſagrément auprès de ce Prince, lui fit propoſer de revenir à ſa Cour, & l'envoya enſuite avec la Balue en Ambaſſade vers le Duc de Bourgogne.

1467.

La Balue & ai vont trouer le Duc de Bourgogne.

Ils réuſſirent tous deux à perſuader à ce Prince, qu'il devoit vivre en bonne intelligence avec le Roi, & que le moyen de conſerver cette intelligence, étoit de ſe voir l'un l'autre, pour s'expliquer mutuellement, & reſoudre tout d'un coup ce qui pouvoit l'altérer. Le Duc de Bourgogne ne voyant rien que d'honorable pour lui dans cette démarche, où un Roi ſon Souverain venoit lui-même le trouver, conſentit à le recevoir à Peronne.

Le Roi va rouver le Duc à Peronne.

Ce Monarque s'y rendit avec le Duc de Bourbon, le Cardinal de Bourbon, le Connétable de Saint Pol, le Cardinal de la Balue, & Tannegui du Chatel. Charles le reçut avec toute ſorte d'honneurs; mais Louis eut bientôt lieu de ſe repentir d'y être venu. A peine fut-il entré dans la Ville, qu'il y vit arriver un corps de trou-

pes, commandé par Philippe de Savoye, fils du Duc de ce nom, & le même qu'il avoit autrefois fait arrêter prisonnier au Château de Loches, malgré le sauf-conduit qu'il lui avoit donné. Comme tous les Seigneurs qui accompagnoient Philippe de Savoye, étoient ennemis personnels de Louis, ce Prince ne douta point qu'ils ne fissent leur possible pour lui susciter de nouvelles affaires auprès du Duc de Bourgogne. Il demanda alors à Charles de loger dans le Château de Peronne, ne se croyant pas en sureté dans une Ville, où il y avoit un si grand nombre de ses ennemis. Charles lui accorda volontiers une grace, qui le mettoit, pour ainsi dire, en prison. Louis alla donc se loger au Château, dans l'intention de sortir de Peronne, aussi-tôt qu'il le pourroit, sans donner d'ombrage au Duc de Bourgogne. Il en fut quitte pour l'inquiétude que lui avoit causée l'arrivée de Philippe de Savoye, & des autres Seigneurs ses ennemis. 1467.

Mais les Liégeois s'étant tout-à-coup soulevés, & ayant exercé contre les Sujets du Duc de Bourgogne toutes sortes de cruautés, le Duc ne douta

point que ce ne fût l'ouvrage du Roi;
1467. & il en fut convaincu, lorſqu'on l'aſſura que deux Envoyés de la Cour de France avoient paru avec les Liégeois à la priſe de Tongres, & à toutes les cruautés qu'ils avoient exercées. Sur cette nouvelle il entra en fureur, & s'emporta ſans ménagement contre le Roi, l'accuſant hautement de trahiſon & de perfidie; ſur le champ il fit fermer toutes les portes de la Ville, & même celles du Château; il ne voulut cependant pas faire connoître à Louis qu'il en vouloit à ſa perſonne, & fit courir le bruit au contraire qu'il en uſoit ainſi, pour recouvrer une caſſette qu'il avoit perdue. La colere le dominant, il congédia ſa Cour, & ne garda auprès de lui que Philippe de Comines, & un de ſes Valets de Chambre. Se voyant libre avec eux, il éclata en menaces contre le Roi, & pour peu que ces deux confidens l'euſſent déterminé à la violence, Louis étoit perdu ſans reſſource. Mais ils lui conſeillerent au contraire de ne rien précipiter dans une occaſion ſi délicate, qui pouvoit avoir des ſuites ſi dangereuſes.

Louis XI pendant ce tems-là étoit

dans la situation d'esprit la plus cruelle, il ne voyoit personne qui pût l'éclaircir de son sort; ce Prince se doutoit seulement qu'une nouvelle incursion des Liégeois occasionnoit le mauvais traitement qu'il recevoit du Duc; & connoissant, comme il faisoit, le caractere fougueux de ce Prince, il craignoit extrêmement pour sa vie. Une ancienne Tour du Château, voisine de l'appartement qu'il occupoit, & où Hébert Comte de Vermandois avoit fait autrefois enfermer Charles le Simple qui y étoit mort, sembloit lui préfager une fin aussi funeste. Trois jours se passerent à faire ces tristes réflexions; le peu de François à qui on accordoit la permission de l'approcher, reçurent ordre de lui, de gagner les Conseillers du Duc de Bourgogne à force d'argent. L'inquiétude de Louis étoit à peine égale à l'agitation de Charles, que son ressentiment poussoit à se venger d'une maniere éclatante; mais outre qu'il eût abusé par-là du droit d'hospitalité, pour lequel on avoit, même en ce tems-là, quelque égard, la Nation Françoise jalouse de la Majesté de ses Rois, & toujours ardente à les venger, pouvoit se réunir

1467. Inquiétude du Roi.

& fondre ſur les Pays-Bas. Le Duc de
1467. Normandie frere de Louis, & le premier qui auroit dû embraſſer ſa défenſe, étoit alors très-irrité contre ce Prince, qui le laiſſoit ſans appanage, après lui avoir ôté le Duché de Normandie; mais l'eſpoir d'être plus récompenſé, à meſure qu'il auroit témoigné plus de grandeur d'ame & de généroſité, pouvoit le déterminer en faveur du Roi. Le Duc de Bretagne, à la vérité le plus puiſſant des Vaſſaux de la Couronne après le Duc de Bourgogne, étoit alors ſon ami & ſon allié; mais l'incident le moins prévû pouvoit en un moment changer toutes ces diſpoſitions, & mettre ſur les bras du Duc de Bourgogne tous ceux qui paroiſſoient alors les plus implacables ennemis du Roi de France.

Ces réflexions différentes excitoient
1468. une émotion ſi grande dans l'ame du Duc Charles, qu'il ſe jettoit ſur ſon lit, ſe relevoit enſuite, ſe promenoit à grands pas dans ſa chambre, & donnoit toutes les marques d'un homme qui ne pouvoit ſe calmer, & qui trouvoit de fâcheux inconveniens dans tout ce qui s'offroit à ſon idée. Enfin il ſe détermina à exiger du Roi qu'il

Emportement du Duc; ce qu'il exige du Roi.

approuvât tous les traités faits par le Duc de Bourgogne avec le Roi d'Angleterre, & qu'en accordant la Champagne & la Brie pour appanage à ſon frere, il accompagneroit le Duc de Bourgogne dans ſon expédition contre les Liégeois. Louis fut obligé de faire ce fâcheux voyage, n'ayant avec lui que les troupes qui compoſoient ſa garde: il fut témoin de la défaite des Liégeois ſes Alliés, & ce qui dut l'humilier davantage, il ſe vit contraint de combattre lui-même contre eux. 1468.

Ces peuples, qui n'avoient d'eſpérance que dans les ſecours de ce Prince, avouerent qu'ils étoient perdus, lorſqu'ils le ſçurent dans l'armée des Bourguignons; leur réſolution fut néanmoins de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité, & de vendre cherement leur vie; celles du Duc de Bourgogne, & du Roi même, penſerent être les victimes de leur déſeſpoir; ſix cens Liégeois des plus déterminés, inſtruits de l'endroit où logeoient les deux Princes, s'avancerent de ce côté-là durant une nuit fort obſcure; heureuſement le Duc de Bourgogne avoit placé trois cens Gens

Combat du Duc contre les Liégeois.

d'armes dans une grange, ſituée entre la maiſon qu'occupoit le Roi de France, & celle où il étoit. Les Gens d'armes, que les Liégeois attaquerent, ſe défendirent avec vigueur. Au bruit du combat les Bourguignons & les François accoururent, les uns criant, *vive le Roi*, les autres *vive Bourgogne*; & quelques-uns ajoutant *tuez*; Louis crut être attaqué par Charles, & celui-ci par Louis; le dernier fit promptement allumer des torches, & on diſtingua à la lueur les Liégeois, qu'on n'avoit pû connoître; on remarqua en même tems qu'ils donnoient l'aſſaut à la maiſon où le Roi étoit logé; ſa Garde Ecoſſoiſe fit des prodiges de valeur, & renverſa à coups de fléches tous les ennemis qui ſe préſenterent; les Bourguignons le défendirent eux-mêmes, & il n'échappa que fort peu de Liégeois.

1408. Retour du

Enfin après la priſe de cette Ville, qui fut ſaccagée & preſque réduite en cendres, le Roi eut la permiſſion de retourner en France. Voulant ſe montrer exact obſervateur du traité fait à Peronne, il aſſembla le Parlement à Compiegne pour le faire enregiſtrer, & le confirma une ſeconde fois à Am-

boiſe. Il ne ſongea plus alors qu'à donner en effet la Champagne & la Brie en appanage à ſon frere, ſi ce Prince le vouloit abſolument ; lui offrant néanmoins, à la place de ces deux Provinces, le Duché de Guyenne, avec le Gouvernement de la Rochelle. Rien n'étoit plus avantageux qu'un pareil échange ; le revenu de la Guyenne étant infiniment au-deſſus de ce que pouvoient rapporter la Champagne & la Brie ; mais le Duc de Bourgogne trouvoit plus d'avantage à avoir le frere du Roi dans des Provinces voiſines de ſes Etats ; & il lui conſeilla de rejetter toute autre propoſition. 1408.

Non-ſeulement Charles donnoit ce conſeil au Duc de Normandie, mais le Cardinal de la Balue même, dont l'intérêt étoit d'entretenir la diſcorde entre les deux freres, faiſoit dire ſous main au Duc de Normandie, de refuſer toute autre propoſition que celle qui lui donnoit la Champagne & la Brie : il lui écrivit ſouvent ſur le même ton, & ce fut ce qui le perdit. * Guillaume d'Harau- La Balue eſt arrêté.

* Belleforêt dit que *voyant que* Monſieur *enclin à prêter l'oreille au Roi, ſur l'acceptation du Duché de Guyenne pour ſon appanage, il lui manda par ſon*

court Evêque de Verdun étoit de con-
468. cert avec le Cardinal, dans l'eſpérance de le devenir. Ce Prélat étoit Chef du Conſeil de Jean de Calabre Duc de Lorraine. Leurs lettres ayant été interceptées, le Roi découvrit tout le myſtere & les fit arrêter l'un & l'autre, par le Seigneur de Torcy, Meſſire Jean d'Eſtouteville, Prevôt de Paris, & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, qui conduiſit la Balue au Château de Montbaſon en Touraine.

ſien conſident & ſecret, que ſurtout autant qu'il aimoit ſa vie, il ſe gardât de ce faire, & qu'il n'acceptât d'autre condition, que celle qui lui avoit été accordée par l'accord de Peronne, & pour le moins qu'il ne fit rien, ſans l'accord & conſentement de ſon couſin de Bourgogne. Au Bourguignon auſſi il écrivit de détourner Monſieur, *de prendre autre parti que celui de Champagne. . . . . De telles & autres ſollicitations uſoit ce Cardinal fort traitreuſement à l'endroit du Bourguignon contre le ſervice du Roi ſon Maître, qui ſe fioit en lui plus qu'en homme du monde. . . . Le Roi ayant fait empriſonner ſon grand Mignon, & le plus cruel ennemi qu'il eût en ce monde, ſe mit à penſer & à diſcourir ſur les trahiſons d'icelui, & remit devant ſes yeux que ce fut par le conſeil de ce Miniſtre de trahiſon, qu'il étoit allé à peu de compagnie à Peronne, où il ſe vit en danger que chacun ſçait . . . conſidera auſſi avec quelle gayeté de cœur ce Cardinal le ſollicitoit d'accorder tout, & faire à peu-près amende honorable au Bourguignon, & avec quelle diligence il hâta la beſogne, pour faire publier cette paix ſi préjudiciable, en dépit des Seigneurs du Parlement. Réduit auſſi en mémoire, que ce fut ce Cardinal qui lui conſeilla d'aller à Liége. . . . Conſideroit encore la colluſion, qui étoit entre ce vénérable Balue & le Légat du Pape, &c.* Livre 5.

D'Haraucourt fut près de 15 ans à la Baſtille. 1468

On fut bien ſurpris de l'ingratitude de ce Miniſtre, qui tenoit dès libéralités du Roi les Evêchés d'Evreux & d'Angers, les Abbayes de Fecamp, de Saint Jean d'Angeli & de S. Thierri. Le Roi nomma ſur le champ des Juges aux deux coupables : le Cardinal ayant ſubi l'interrogatoire, avoua qu'il étoit en effet l'auteur des lettres interceptées ; que le dépit de voir ſon crédit diminuer, & l'eſpérance de ſe rétablir par de nouvelles brouilleries, l'avoient porté à trahir le Roi & l'Etat, en entretenant la diſcorde entre le Roi & ſon frere, & en inſtruiſant le Duc de Bourgogne de tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans le Conſeil. Il ſe confeſſa auſſi coupable de la priſon du Roi à Peronne, ayant lui-même conſeillé à Charles de le retenir en cette Ville, & de le mener avec lui dans ſon expédition contre les Liégeois. Une telle trahiſon méritoit la mort ; mais la pourpre reſpectable, 1469
dont la Balue étoit revêtu, le ſauva du ſupplice. Le Pape intervint dans cette affaire, & embraſſa la défenſe du coupable ; il conteſta ſur la formalité des

Sa pourpre lui ſauve la vie.

procédures qu'on employeroit en cette affaire. La Balue fut donc retenu en
169. suiv. priſon : le Roi réſolut de la rendre perpétuelle, & elle dura en effet onze ans : terme durant lequel la Balue ſouffrit ſans doute plus d'une mort, n'y ayant rien de ſi terrible que la priſon d'Etat, par l'incertitude cruelle où l'on eſt de ce qui ſe paſſe à notre ſujet, & de la durée de ſa captivité. Le Cardinal de Retz, priſonnier à Vincennes ſous le regne de Louis XIV avoue dans ſes Mémoires, qu'on ne peut ſouffrir une telle ſituation, ſans une réſignation parfaite à la volonté Divine : reſſource qui manquoit peut-être à un homme tel que la Balue. Buſſi Rabutin ajoute encore à ce que dit le Cardinal de Retz, en ſoutenant que la priſon d'Etat eſt la ſeule choſe qui puiſſe excuſer un honnête homme de devenir foible & même lâche pour en ſortir. *Encore*, dit-il, *euſſai-je pris patience, ſi j'euſſe ſçu le tems que j'y devois demeurer. Quand on en voit le bout, chaque jour paſſé eſt une diminution à votre peine; mais quand on eſt incertain, chaque jour n'eſt qu'autant de rabatu ſur la vie.* Si ceux qui gouvernent, & qui ont ordinairement de la juſtice,

de la bonté, de l'humanité, faiſoient ces réflexions, ils priveroient peut-être moins de perſonnes de leur liberté pour de légers ſujets ; ils rendroient au moins leur captivité moins dure, ou ils abrégeroient une triſte ſolitude, qui plonge dans une dangereuſe mélancolie, & conduit au déſeſpoir. Il ſeroit poſſible d'allier la politique & la juſtice coercitive avec la compaſſion naturelle & la charité Chrétienne. 1465. & ſuiv.

Comme perſonne n'avoit aimé le Cardinal, perſonne ne fut ſenſible à ſon malheur ; pluſieurs mêmes s'en réjouirent ; enfin il parut entiérement oublié juſqu'à l'arrivée de Julien de la Rovere, Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens, envoyé en France avec le titre de Légat, par le Pape Sixte IV. Ce Pontife vouloit rétablir la paix dans l'Europe, s'il lui étoit poſſible, & détourner le Roi du deſſein où il feignoit d'être, de rétablir en France la Pragmatique-Sanction. Le Légat s'étant aſſuré ſur cet important article, ſe rendit à Peronne, où il traita avec les Députés de l'Archi-Duc Maximilien, devenu l'époux de Marie, fille & héritiere de Charles Duc de Bourgogne, tué quelque tems aupa-

ravant à la bataille de Nanci. Tout ce que le Cardinal de la Rovere put obtenir des Flamands, fut la prolongation de la tréve, qu'ils vinrent demander au Roi pour un an. Le Légat gagna encore, mais avec beaucoup de peine, la liberté du Cardinal de la Balue à condition que le Cardinal ſe retireroit à Rome. Cette retraite fut très-avantageuſe à ce Prélat, qui ſe fit aimer des Papes. Sixte IV l'envoya même Légat en France, comme s'il avoit voulu braver le Roi. La Balue ne ſe mit point en peine d'obtenir l'agrément du Roi, ni de préſenter au Parlement les Lettres de ſa Légation; ce qui lui attira de la part de Louis une défenſe d'en prendre les marques, ni d'en exercer aucune fonction; cependant, cette difficulté fut levée quelque tems après. Mais la mort de Sixte IV étant ſurvenue, il ſe hâta de ſortir du Royaume, craignant toujours le reſſentiment de ſon premier Maître. Le Pape ſucceſſeur de Sixte accorda auſſi ſa faveur à la Balue, & le revêtit des plus riches Bénéfices d'Italie. On dit que ce Prélat fut protecteur de l'Ordre de Malthe. Il mourut Légat à Ancone, au mois d'Octobre 1491.

1469. & ſuiv.

1480. & ſuiv.

Le Cardinal eſt mis en liberté.

1484. & ſuiv.

Sa mort.

Quoique la mémoire du Cardinal de la Balue ſoit à jamais flétrie, & que ſon nom reveille l'idée d'un Miniſtre prévaricateur & infidéle, & peut-être d'un ſcélérat, il me ſemble néanmoins qu'on pourroit tenter avec quelque ſuccès de rétablir une partie de ſa réputation. Les Miniſtres diſgraciés pour quelque faute réelle ſont ordinairement en bute à la calomnie, & rendus plus coupables qu'ils ne le ſont. Le peuple aveugle ne manque jamais de leur imputer baſſement des crimes imaginaires, & d'inſulter à leur malheur. Si Enguerrand de Marigny, dont nous avons parlé, n'avoit pas été juſtifié par ſon oppreſſeur même, & ſi ſa mémoire n'avoit pas été réhabilitée par les ordres de la Cour, peut-être paſſeroit-il aujourd'hui pour un Concuſſionnaire puni. Il en eſt de même du malheureux Jacque de Semblançai dont nous parlerons dans la ſuite. La plûpart des Hiſtoriens contemporains ſuivent les idées communes du vulgaire, & à plus forte raiſon les Hiſtoriens poſtérieurs, qui ſe reglent toujours ſur la tradition, quelle qu'elle ſoit. Le Cardinal de la Balue, homme fier & dur, n'eut point le talent

1484. & ſuiv. Jugement ſur ce Miniſtre.

1484. suiv. de ſe faire aimer, talent néceſſaire à tout Miniſtre. Il eut peut-être des intentions droites, en ſoutenant ſecrétement les droits du frere unique du Roi, & en ménageant habilement les intérêts d'un Prince qui pouvoit devenir ſon Maître. Ses liaiſons avec le Duc de Bourgogne étoient peut-être le ſeul moyen de maintenir la liberté Françoiſe, ménacée par un Prince qui ne gouvernoit point ſon Royaume comme ſes Prédéceſſeurs, & qui vouloit établir dans ſes Etats un deſpotiſme tyrannique, & écraſer la haute Nobleſſe. Quoiqu'il en ſoit, l'eſtime où la Balue fut à la Cour de Rome au ſortir de ſa priſon, l'amitié de pluſieurs Papes qu'il ſçut ſe concilier, la confiance dont ils l'honorerent, la dignité de Légat en France dont il fut revêtu: tout cela peut au moins affoiblir une partie des couleurs, dont on s'eſt efforcé de le noircir.

GUILLAUME BRIÇONNET,

Evêque de Saint Malo, puis de Niſmes; enſuite Archevêque de Reims, puis de Narbonne; Cardinal & Miniſtre, ſous le regne de Charles VIII.

GUILLAUME Briçonnet, étoit fils de Jean Briçonnet, Sieur de Varenne, Sécretaire du Roi & Receveur Général des Finances en 1468, qui de ſon mariage avec Jeanne Berthelot eut ſix garçons. Tous ſe rendirent recommandables. L'aîné, nommé Guillaume, épouſa Jeanne Brinon, d'une très-noble famille du Parlement de Normandie, & de lui ſont deſcendus dix ou douze Conſeillers du Parlement de Paris, des Maîtres des Comptes & des Requêtes, & des Intendans de Juſtice en diverſes Provinces du Royaume. Le ſecond des

1484. & ſuiv.

Origine de Guill. Briçonnet.

enfans de Jean Briçonnet, fut le Cardinal Guillaume, dont il s'agit dans cet article. Les autres furent Robert Archevêque de Reims & Chancelier de France; Jean Sécretaire du Roi Louis XI. Martin Docteur de Paris, Grand Archidiacre de Reims, & Pierre. La famille de Briçonnet eſt originaire de Touraine, & a pour tige Bertrand Briçonnet, Maître des Requêtes de l'Hôtel, ſous le regne de Charles V, ayeul de Jean Briçonnet de Varenne, pere du Cardinal Guillaume Briçonnet.

1484. ſuiv.

eſt fait Général des Finances de Languedoc.

Outre un Sur-Intendant ou Argentier, les Finances étoient alors gouvernées par quatre Directeurs, qu'on nommoit *Généraux de Charge*; on voit dans la vie de Jacque Cœur qu'un de ſes Commis parvint à cet emploi: les quatre Généralités étoient de France, de Languedoc, de Normandie, & d'Outre-Seine. Guillaume Briçonnet fut Commis à la Généralité de Languedoc, ſous le regne de Louis XI, & il s'acquitta de cet emploi avec tant d'exactitude, que dans la ſuite, ſous le regne de Charles VIII, il fut fait Sur-Intendant des Finances.

On ne lui donne pas ordinairement

ce titre. Cependant Paul Jove le qualifie *Ærarii Præfectum, & Quæſtorum omnium Magiſtrum.* Guicciardin dit auſſi : *On donna à Briçonnet la Charge du revenu Royal, qu'on appelle en France la Sur-Intendance des Finances :* & ailleurs, *Guillaume Briçonnet avoit entre les mains le maniement de tous les deniers, & le gouvernement de l'Etat.* 1484. & ſuiv.

Louis XI avoit à ſa Cour Angelo Catho, né au Royaume de Naples, qu'il avoit élevé à la dignité d'Archevêque de Vienne, parce que cet homme lui avoit annoncé d'avance la mort du dernier Duc de Bourgogne, qu'il avoit apparemment devinée au hazard, étant éloigné de plus de cent lieues de l'endroit où ce Prince perdit la vie. Le Prélat Aſtrologue paſſoit pour infaillible dans ſes prédictions, & il n'y avoit perſonne à la Cour qui ne l'interrogeât ſur ſa deſtinée ; Guillaume Briçonnet, apparemment moins crédule que les autres, avoit dédaigné de le conſulter. Angelo le prévint, & l'avertit de ne jamais ſe mettre ſur l'eau, l'aſſurant qu'il étoit menacé d'y périr. Il eſt vrai-ſemblable qu'un homme d'eſprit, tel que Briçonnet, fit peu de cas de l'avis de ce bon homme. Prédictions faites à Briçonnet.

Cependant Louis XI fit écrire à Briçonnet qui étoit en Languedoc, de le venir trouver au Pleſſis-lès-Tours, où ce Prince étoit alors; les eaux de la Loire étoient débordées, & leur violence ayant entraîné le Pont Sainte Anne, il n'y avoit pour y ſuppléer qu'un mauvais batteau, peu propre à réſiſter à la force des vagues. L'Archevêque de Vienne ayant appris que Briçonnet, qui étoit arrivé à Tours, s'apprêtoit à ſe rendre au Pleſſis, alla le trouver & le preſſa de differer, lui répétant encore que ſon étoile le menaçoit de mourir ſur l'eau. Soit que Briçonnet fit peu de cas de la vaine ſcience du Prélat, ou que l'amour de ſon devoir l'emportât ſur la crainte que l'avis pouvoit lui inſpirer, il partit. Arrivé près des débris du Pont Sainte-Anne, il ſe mit dans le petit batteau deſtiné au paſſage. A peine eſt-il embarqué, qu'une vague impétueuſe, que le Batelier ne put éviter, renverſe & ſubmerge la voiture. Briçonnet, plongé dans l'eau, ne perd point la tête; il ſaiſit les branches d'un ſaule, contre lequel les flots l'avoient jetté, & s'y tenant fortement attaché, il donna le tems de venir à ſon ſecours.

1484. & ſuiv.

Durant le cours de la maladie que cet accident lui cauſa, l'Archevêque de Vienne le viſita ſouvent; & ne doutant point qu'il n'ajoutât à l'avenir plus de créance à ſes prédictions, il lui en fit de nouvelles. Il l'aſſura, quoique ſa femme fût encore vivante & qu'il en eût pluſieurs enfans, qu'il deviendroit Cardinal, & ſe verroit même bien près d'être Pape. Briçonnet avoit épouſé Raoullette de Beaune, fille de Jean de Beaune, biſayeul de Jacque de Beaune, Sur-Intendant des Finances ſous François I. Cette femme entendant que l'Archevêque de Vienne promettoit à ſon mari les plus hautes dignités de l'Egliſe, *n'en fut trop contente* (dit un vieil Auteur anonyme) *car c'étoit à dire, qu'elle s'en iroit la premiere, ce que les femmes n'aiment volontiers.* Le Financier Briçonnet, qui ne ſe ſentoit vrai-ſemblablement aucune diſpoſition à l'Etat eccléſiaſtique, & qui ſe voyoit d'ailleurs lié par ſon mariage, reçut la prédiction comme une de ces choſes vaines qu'on peut écouter, & qu'on doit oublier; & ſans s'inquiéter ſur ſon état futur, il ne ſongea qu'à bien remplir les devoirs de ſon état préſent. 1484. & ſuiv.

Louis XI mourut, & Charles VIII
1484. & ſuiv. ſon fils lui ſuccéda ; Louis avoit recommandé à Charles durant ſa maladie, de ſe ſervir de Briçonnet, comme d'un Sujet capable, & ſincérement attaché à ſes Maîtres. Le nouPortrait de Charles VIII. veau Roi, indépendemment de la capacité & de la droiture qu'il reconnoiſſoit en Briçonnet, avoit une inclination naturelle pour ſa perſonne. Ce Prince, ſous une figure petite & baſſe, avoit une ame grande & noble. Si ſon inclination le rendit prodigue, le beſoin d'argent où il ſe trouva, le força dans la ſuite d'être économe. Il ſacrifia tout au déſir de ſe ſignaler à la guerre par de grands exploits. Paſſionné pour la gloire des armes (parce qu'il étoit né courageux, comme on naît Poëte) il partagea toujours les dangers, auſquels ſon ardeur expoſa ſes troupes. Ses ennemis le virent ſouvent l'épée à la main, charger avec la plus grande réſolution, & égaler le plus intrépide Grenadier. S'il n'acquit pas la réputation de grand Capitaine, il fut au moins le meilleur Soldat de ſon Royaume.

Goût de Briçonnet. Briçonnet, avec une ame en apparence douce & pacifique, aimoit extrêmement

trêmement la guerre. Vif & actif, le mouvement des affaires l'agitoit agréablement. Selon lui il n'étoit queſtion, pour aſſurer aux François des triomphes certains, que de les bien conduire. Il étoit perſuadé auſſi que cette Nation polie, mais ardente & peut-être plus belliqueuſe que les peuples les plus féroces, demandoit à être ſouvent menée aux combats. Une longue paix lui ſembloit contraire au repos de l'Etat ; elle engendroit, ſelon lui, des troubles domeſtiques, ou énervoit les courages. Enfin la guerre lui paroiſſoit une tranſpiration néceſſaire, pour l'évacuation des humeurs de tout corps politique. Ce fut donc avec la plus ſenſible ſatisfaction qu'il vit Charles VIII diſpoſé à paſſer en Italie, pour recouvrer le Royaume de Naples, & il ſe hâta d'aſſembler l'argent néceſſaire pour une expédition qui étoit ſi fort de ſon goût. 1494. & ſuiv.

Sans entrer ici dans la diſcuſſion des droits de Charles VIII ſur le Royaume de Naples, je dirai que le Roi trouva de grands obſtacles, lorſqu'il propoſa ce projet à ſon Conſeil. Outre les raiſons, que le zèle put ſuggérer à quelques-uns de ceux qui le compoſoient, il y en eut d'autres

Il eſt fait Sur-Intendant des Finances.

qui, jaloux de la part que Briçonnet avoit désormais dans le gouvernement, si l'on suivoit un dessein dont il étoit, pour ainsi dire, l'auteur, s'y opposèrent ouvertement. Le Roi remarquant en lui plus d'attachement à sa personne, à mesure qu'il l'avançoit davantage, lui avoit accordé une place dans son Conseil, *où depuis il ne parla que par sa bouche, n'entreprit que par son conseil, & ne gouverna que par sa conduite.* * En effet, Charles malgré le grand nombre d'ennemis, qui tentèrent de le traverser, l'honora de la dignité de Sur-Intendant des Finances, *& lui donna le premier lieu d'autorité, pour le gouvernement du Royaume.* Briçonnet, revêtu de ce nouvel emploi, ne tarda pas à ramener à son avis tous ceux qui y avoient paru le plus contraires ; *Monseigneur d'Orleans*, qui fut depuis Louis XII, sur-tout, *le trouva bon ; car le plus grand plaisir qu'il eut au monde, étoit de suivre les armes, comme celui qui en aimoit le métier ; aussi faisoit* Briçonnet, *lequel pour le tems avoit plus grand crédit que nul autre à l'entour du Roi.* Tout le monde applaudit enfin à la guerre

Paul Jove.

Guicciardin.

* Hist. générale de la Maison de Briçonnet.

d'Italie, & tout ſembla concourir à en aſſurer le ſuccès. 1484. & ſuiv.

Ludovic Sforce, uſurpateur du Duché de Milan ſur Jean Galeas ſon neveu, ſe voyant ménacé par Alphonſe Duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand Roi de Naples, & beau-pere de Galeas, avoit crû devoir recourir à la protection de Charles VIII. Inſtruit de la réſolution où étoit ce Prince de paſſer en Italie, il lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le preſſer de commencer la guerre, en l'aſſurant qu'il le ſeconderoit de toutes ſes forces, s'il vouloit à ſon tour le maintenir dans la poſſeſſion du Duché de Milan. Briçonnet étoit préſent à l'audience, que les Ambaſſadeurs de Ludovic eurent du Roi; il comprit d'abord tout l'avantage que ſon Maître en pouvoit tirer, & ſans entrer dans l'examen de l'injuſte procédé de Ludovic, il réſolut de déterminer le Roi à ſe liguer avec lui, ſauf à l'abandonner ſitôt que ſon ſecours ſeroit devenu inutile. Briçonnet penſoit ainſi, parce qu'il étoit perſuadé que Ludovic n'avoit recours à Charles que pour ſon intérêt particulier, & qu'il ſe ſeroit adreſſé à tout autre, s'il avoit

cru y trouver plus d'avantage.

1484. & suiv. D'un autre côté les Ambaſſadeurs de Ludovic, ayant remarqué l'extrême confiance que le Roi avoit en Briçonnet, lui firent exactement leur cour, & le ſupplierent de repreſenter à Charles, avec combien d'empreſſement il devoit profiter d'une occaſion auſſi favorable, pour pénétrer juſqu'aux frontieres du Royaume de Naples, ſans avoir preſque d'ennemis à combattre. Le Miniſtre parut entrer dans leurs raiſons, feignit de croire qu'en effet Ludovic ne déſiroit que la gloire des armes du Roi, & engagea ſon Maître à ſigner un traité, par lequel il convint d'entrer en Italie à la tête d'une armée, *à condition que le Duc de Milan lui donneroit paſſage par ſes Etats, & l'aideroit de vaiſſeaux, de troupes & d'argent; moyennant quoi le Roi lui donneroit la Principauté de Tarente.* Ce traité fut fait & ſigné à l'inſçu de toute la Cour, le Roi l'ayant confié ſeulement à Briçonnet & au Sénéchal de Beaucaire. Toute l'Italie effrayée du projet que Charles avoit formé d'y porter la guerre, commença à prendre ſes meſures, ou pour l'éloigner de ce deſſein, ou pour le faire ſuccom-

Jean de Tre, vie de rles VIII.

raité avec l Sforce r la guerre alie.

ber, ſi rien n'étoit capable de le retenir.

1484 & ſuiv.

Alexandre VI qui occupoit pour lors le ſiége de Rome, craignit ſurtout l'arrivée du Roi en Italie ; rien ne pouvoit être plus contraire aux arrangemens qu'il avoit pris, pour l'élévation de ſa famille. Il prévoyoit que Charles ne ſeroit pas d'humeur à céder ce que les autres auroient envahi, & ce Pontife ſe trouvoit dans le cas d'avoir bien des reſtitutions à faire. Alexandre, pour parer le coup qui le ménaçoit, crut qu'il étoit néceſſaire d'envoyer un Agent à Briçonnet, pour l'engager à retenir ſon Maître, moyennant quoi il l'aſſuroit d'un chapeau de Cardinal. Par-là on voit que ce Miniſtre étoit déja veuf, & qu'il avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique ; en effet il fut fait Evêque de Saint Malo, environ l'an 1490. Une offre auſſi avantageuſe auroit tenté tout autre ; mais ce Miniſtre fidele, reconnoiſſant de plus en plus combien il ſeroit aiſé au Roi de triompher de l'Italie, où la terreur de ſon nom avoit déja ſubjugué les peuples, remercia l'Agent du Pape, en s'excuſant ſur la néceſſité où il ſe trouvoit, de ne conſeiller à ſon

Maître, que ce qui étoit conforme à ſes intérêts.

84. Malgré les ſoins du Sur-Intendant, & malgré les ordres que le Roi avoit donnés pour l'expédition d'Italie, il n'y avoit encore aucun fonds d'aſſigné pour la ſubſiſtance des armées. Quelques Courtiſans, inſtruits de la démarche du Pape auprès de Briçonnet, ne manquerent pas de dire que le Miniſtre avoit ménagé cette cauſe de retardement, pour dégoûter le Roi de la guerre d'Italie; mais d'autres lui rendirent plus de juſtice. Cependant picqué du reproche injuſte de ſes ennemis, Briçonnet ſe donna tant de mouvemens, & agit avec tant d'ardeur, qu'il ſe trouva en peu de tems en état de ſubvenir aux frais de deux armées, l'une de mer & l'autre de terre, qui devoient en même tems attaquer l'Italie.

i part uerre Toutes les choſes étant diſpoſées, le Roi partit à la tête d'une armée, moins redoutable par le nombre, que par la qualité de ceux qui la compoſoient.

Charles montra un Maître à l'Italie conſternée. Les Villes les mieux fortifiées, ſe firent un devoir de prévenir ſes ſommations; différens Souve-

rains briguerent l'honneur de ſon alliance, comme s'ils avoient craint que ce Monarque n'eût point aſſez tôt aſſervi leur Patrie ; les contributions qu'il tira, ſuffirent preſque ſeules pour la ſubſiſtance de ſon armée, où l'abondance groſſiſſoit chaque jour le nombre des ſoldats. 1484. & ſuiv

Lorſque le Roi fut arrivé ſur les frontieres de l'Etat de Florence, la Seigneurie ſe mit en devoir de lui députer Pierre de Médicis, fils du célebre Laurent de Médicis, pour lui demander ſon amitié & ſa protection, & le ſupplier de ne faire entrer aucunes troupes ſur ſes terres. Pierre de Médicis ſe conformant à la ſituation préſente des affaires, & voulant d'ailleurs meriter les bonnes graces du Roi, qu'il ſçavoit irrité contre lui à cauſe de ſes liaiſons avec le Pape & le Roi de Naples, lui accorda pour l'appaiſer les forteresſes de Sérezane, de Serazenelle, & de Pietra-Santa, celles de Piſe & de Livourne, & promit au nom de la République de prêter au Roi la ſomme de deux cens mille ducats. Pierre de Médicis, en s'avançant de cette ſorte, paſſoit de beaucoup ſes pouvoirs, & rendoit le Roi Maître

de l'Etat de Florence : auſſi la Se
1484. & ſuiv. gneurie mécontente de la protectio
que le Roi avoit accordée aux Piſan
& de la liberté qu'il leur avoit re
due, déclara Pierre de Médicis, à ſ
retour, Perturbateur du repos publi
Ennemi de la liberté, & de la P
trie : ſes biens furent confiſqués, l
riches meubles de ſes Palais fure
pillés, ou mis à l'encan ; & lui-m
me, pour ſauver ſa vie, ſe vit co
traint de ſortir ſécretement de la Vill
où il couroit riſque d'être déchiré p
le peuple.

Conduite de Briçonnet en Italie. Ce Seigneur écrivit à Briçonne
lui manda ſon malheur, & le pria
faire en ſorte que le Roi s'intéreſ
dans ſa cauſe ; le Miniſtre, toujou
zelé pour les malheureux, ſur-tout po
ceux qui l'étoient injuſtement,
perdit aucun moment, & embraſſa
avec chaleur les intérêts de Pierre
Médicis, il peignit ſi vivement à ſ
Maître l'ingratitude des Florentin
que Charles, tranſporté de colere, le
ordonna de caſſer tout ce qu'ils avoie
fait contre ce Citoyen, de le rétab
dans ſes biens, & de lui rendre to
Guicciardin. ce qu'on lui avoit enlevé. La Seigne
rie, craignant d'attirer ſur elle l

armes du Monarque, ſe hâta d'envoyer un ſauf-conduit à Pierre de Médicis, pour qu'il pût revenir dans leur Ville. L'Evêque Briçonnet, qui ſe défioit de la mauvaiſe foi de ces Républicains, voulut le reconduire lui-même, & ſe fit accompagner de ce qui ſe trouva de plus grands Seigneurs à l'armée. Sa qualité de Miniſtre d'un grand Roi, inſpira du reſpect aux Florentins : ils en eurent plus d'égards pour Pierre de Médicis; & celui-ci ſe voyant ſi puiſſamment ſoutenu, commença à jetter les fondemens de cette grandeur où ſa maiſon s'eſt depuis élevée. * Charles, qui avoit ſes deſſeins ſur la Seigneurie de Florence, réſolut d'y faire ſon entrée; mais afin de ne compromettre en rien la Majeſté Royale, il envoya Briçonnet & le Maréchal de Gié, pour recevoir le ſerment des Gouverneurs de la République; ce ſerment regardoit non-ſeulement la ſûreté de ſa perſonne, mais encore la fidélité qu'ils lui devoient, ſe déclarant ainſi Sujets de la Couronne de France.

1484. & ſuiv.

* Le Pere Daniel dit au contraire, que l'Evêque de Saint Malo s'oppoſa au retour de Pierre de Médicis à Florence, & que ce Seigneur s'étant retiré à Veniſe, *on ne ſe mit plus en peine de lui.* Tome V. pag. 99. Je crois qu'il ſe trompe.

Pendant que les Florentins ſe ſoumettoient à un nouveau joug, ils faiſoient tous leurs efforts pour en impoſer un très-rude aux Piſans, qu'ils avoient aſſervis depuis peu. Ceux-ci fatigués d'une ſervitude illégitime & dure, avoient eu recours à la protection du Roi pour s'en délivrer. Ils lui avoient repréſenté que les Florentins, ſi jaloux de leur liberté, leur avoient ravi contre toutes ſortes de droits celle dont ils jouiſſoient, & que reconnoiſſant l'injuſtice de leur procédé, ils ne ceſſoient de les accabler, pour les mettre hors d'état de rompre jamais leurs chaînes. Ils appellerent Charles le Libérateur de l'Italie, & le conjurerent d'être le leur. Il y en eut même, qui ſe jettant à ſes genoux, lui déclarerent en verſant des larmes, que ſans la conſidération de leurs femmes & de leurs enfans, qui reſteroient expoſés à la fureur de ces Maîtres impitoyables, ils auroient depuis long-tems abandonné leur malheureuſe Patrie, & ſe ſeroient plutôt expoſés à vivre ſous la domination des Barbares, que ſous la tyrannie des Florentins. 1494.

Charles fut touché : tous les Grands

de la Cour, & ſur-tout Louis de Luxembourg, Seigneur de Ligny, couſin germain du Roi par ſa mere, le prierent de ſecourir un peuple opprimé, & de ſe déclarer ouvertement contre de ſuperbes Républicains, qui avoient oſé condamner preſque en ſa préſence, un de leurs principaux Citoyens, pour avoir cédé, par reſpect pour la Majeſté Royale, ce qu'il auroit emporté en un mois avec tout le reſte de leur Etat, s'il avoit daigné l'attaquer. Le Sénéchal de Beaucaire,* à qui les Piſans avoient envoyé de grandes ſommes, embraſſa ſur-tout leur parti, & repréſenta au Roi qu'il étoit de ſa généroſité & de ſa grandeur de ſoulager des malheureux, qui imploroient ſa protection contre d'injuſtes oppreſſeurs. 1494.

L'Evêque de Saint Malo étoit d'un ſentiment contraire. Il prétendoit que le Roi, venu ſeulement en Italie pour conquérir le Royaume de Naples, ne devoit point perdre un tems précieux

* Ce Sénéchal ſe nommoit de Vers, natif du Languedoc : il fut d'abord Valet de chambre de Charles, & l'amitié de ce Prince, à qui de Vers ſçut faire ſa cour, l'éleva à la dignité de Sénéchal de Beaucaire & de Chambellan ; il partageoit la faveur du Roi avec Briçonnet.

à venger les torts, & à pacifier les
494. querelles de petits peuples, qu'on devoit regarder comme des querelles de particuliers; qu'il importoit peu au repos de l'Europe, & aux deſſeins du Roi, que les Piſans fuſſent bien ou maltraités par les Florentins; qu'à l'égard de la généroſité qu'il y auroit à ſecourir les Piſans, ſans autre motif que celui de les voir libres, le Roi devoit la ſacrifier au beſoin où il ſe trouvoit d'achever promptement ſa conquête, & à la néceſſité de ne point irriter les Florentins, dont les ſecours pouvoient dans peu lui devenir néceſſaires.

Briçonnet parloit ainſi, parce que ſe trouvant plus près des objets, il étoit plus à portée de connoître les inconvéniens. En effet, la guerre d'Italie, qui lui avoit paru ſi avantageuſe en France, commençoit à lui devenir ſuſpecte; il craignoit qu'elle n'eût une iſſue auſſi fâcheuſe, que celle que les Prédéceſſeurs de Charles avoient entrepriſe depuis près de deux ſiécles, & qu'on ne lui reprochât de n'avoir ramené les François en Italie, que pour y retracer le ſouvenir de leurs anciennes pertes, & leur

en cauſer de nouvelles. Les avantages que ſon Maître avoit d'abord remportés, ne l'éblouiſſoient point; un moment pouvoit détruire ces premiers ſuccès; Ludovic Sforce, qui avoit appellé les armes Françoiſes, lui ſembloit, avec raiſon, un traître habile, tout prêt à ſe déclarer contre le Roi, ſi-tôt que le moindre intérêt exigeroit de lui cette perfidie. Ludovic connoiſſoit toutes les vertus, & ſçavoit ſouvent en maſquer ſes vices; jamais il ne fut vrai que par crainte, & ſe piquant ſeulement d'être politique, il ſacrifiât tout à ſes pernicieuſes maximes. De ce caractere double, que Briçonnet reconnut bientôt en Ludovic, nâquit ſouvent entre eux des différends, qui lui firent encore mieux connoître la mauvaiſe foi de l'Uſurpateur. Cependant preſque tous les Princes, qui regnoient en Italie, étoient à peu près du caractere de Ludovic; ils avoient comme lui de grandes parties pour le gouvernement, mais ils ne ſe ſoutenoient tous que par la fourberie; & ſi leurs ennemis avoient quelque choſe à appréhender de leur part, ceux qu'ils feignoient de regarder comme des amis, en avoient en- 1494.

core plus à craindre. La bonne foi, la
494. probité, le droit des gens, n'étoient plus connus en ce Pays-là, ſur-tout parmi les Princes : on ne pouvoit ſubſiſter chez eux que par une longue étude de leurs intrigues, que la candeur Françoiſe ne leur permettoit pas de démêler.

Suite des affaires d'Italie. Voilà ce que redoutoit l'Evêque de Saint Malo, & pourquoi il déſiroit que ſon Maître, s'aſſurant au plutôt du Royaume de Naples, n'augmentât pas le penchant naturel que les Italiens avoient de ſe déclarer contre lui, en paroiſſant vouloir gouverner en quelque ſorte leur gouvernement. Ce ſentiment de Briçonnet fut ſur le point de l'emporter, & les Piſans manquerent de ſe voir abandonnés, mais l'entrée du Roi dans leur Ville leur ayant rehauſſé le courage, ils ſe ſoutinrent quelque tems par leur propres forces, juſqu'à ce que le départ des François les remit de nouveau ſous le joug des Florentins.

Le Roi, après avoir eu deſſein de maltraiter ces Républicains, & de laiſſer une forte garniſon dans leur Ville, aima mieux s'allier avec eux, & ſortit de Florence, à deſſein de marcher droit à Rome; cependant il s'ar-

rêta à Sienne, République, à peu de choſe près, auſſi puiſſante que l'autre, & que celle-ci tentoit depuis long-tems d'aſſervir. Les Siennois, loin de témoigner au Roi la moindre défiance, firent dépendre les portes de leur Ville, & abattirent quelques toiſes de leurs murailles pour lui en rendre l'entrée plus facile, c'eſt-à-dire, pour lui faire plus d'honneur. Le Roi trouva dans toutes les rues des inſcriptions à ſa louange, entr'autres celle-ci: *Charles VIII envoyé de Dieu, très-Chrétien Roi des François, le bras droit de l'Italie, le Libérateur de l'Egliſe Romaine, & le Propagateur de notre Sainte-foi.* * 1494.

Tous ces titres paroiſſoient peu convenir à un Prince qui, loin de vouloir ſecourir l'Italie, étoit venu à deſſein d'en aſſujettir une partie, & de diſputer enſuite le reſte; Charles ne témoignoit pas non plus un grand zele pour l'Egliſe Romaine, au moins par rapport à ce que les Siennois entendoient. Leurs louanges avoient pour objet immédiat la liberté qu'il paroiſſoit vouloir rendre alors aux Piſans, & aux Siennois, & ſon projet de faire la guerre à Bajazet II, Empereur des

* La Vigne, Journal de Charles VIII.

Turcs. Quoiqu'il en ſoit, Charles fut
1494. très-ſatisfait de la réception des Siennois, qui crioient ſans ceſſe dans leurs rues, *Vive le Roi.*

Vive celui qui par ſa grand'bonté
Maintiendra Sienne en vraye liberté.

Cependant Charles, qui ſe défioit généralement de tous les Italiens, & qui avoit ſur-tout à craindre de l'ancien attachement des Siennois pour la Maiſon d'Autriche, y laiſſa en partant une bonne garniſon.

De Sienne, le Roi continua ſa route, & s'avança pour gagner la Campagne de Rome. Il reçut en chemin une partie de ſes équipages & de ſa groſſe artillerie, dont il auroit eu beſoin plutôt, ſi le Duc de Calabre, Général des troupes d'Alphonſe & du Pape, n'eût été rappellé d'abord à Rome, & enſuite dans le Royaume de Naples. Charles n'ayant plus d'ennemis en tête, étendit ſes quartiers, refit ſon armée, & entra enſuite dans Rome.

Charles entre dans Rome.

Alexandre VI, après avoir ſoutenu long-tems les intérêts d'Alphonſe, Succeſſeur de Ferdinand au Royaume de Naples, avoit enfin cédé à la né-

ceſſité du tems, & s'étoit accommodé avec le Roi. Mais craignant de rencontrer dans ce Prince un vengeur de tous ſes torts, bien inſtruit d'ailleurs que Briçonnet ſon Miniſtre, quelque envie qu'il eût de ſe voir Cardinal, étoit néanmoins trop honnête homme, pour embraſſer les intérêts d'un Pape tel que lui, Alexandre, dis-je, craignant de ſe voir priſonnier entre les mains de Charles, & enſuite dépoſé par les Cardinaux dont aucun ne pouvoit le ſouffrir, ſe retira au Château-Saint-Ange, avec ceux d'entre les Prélats, qui ayant eu plus de part à ſes mauvaiſes actions, avoient le même intérêt de fuir la punition. * 1494.

Cependant Charles entra dans Rome, comme il auroit fait dans une Ville conquiſe; il y fit ſon entrée le ſoir aux flambeaux, par la porte Flaminienne, les Lanciers ayant la lance en arrêt ſur la cuiſſe, & les Archers leur arc à la main, les Suiſſes armés de hallebardes, de haches, & autres armes. Charles traverſa de cette ſorte la Ville de Rome, juſqu'au Palais de Saint Marc, où il devoit loger: ce fut-là qu'il apprit la retraite du Pape

* De la Vigne, Journal de Charles VIII.

au Château-Saint-Ange. Alors plu-
1494 ſieurs Cardinaux lui conſeillerent de lui faire faire ſon procès, & de le faire dépoſer.

Le Roi ne voulant point ſuivre un conſeil ſi violent, fit propoſer à Ale-
1495. xandre les conditions les plus honorables. Sur le refus de ce Pontife, deux fois il fit préparer ſon artillerie pour battre le Château-Saint-Ange; & deux fois prenant un parti plus doux, il envoya avertir le Pontife du péril qui le menaçoit. Alexandre ſollicité par ceux qui l'accompagnoient, & qui craignoient d'être expoſés au reſſentiment de Charles, s'ils pouſſoient ſa patience à bout, ſe rendit enfin, & vint trouver le Roi, après être convenu néanmoins du cérémonial qui devoit s'obſerver dans l'entrevue, ſe montrant plus fier à meſure qu'il craignoit davantage, & croyant par-là en impoſer aux François, & leur faire croire qu'il lui reſtoit de grandes reſſources.

Portrait d'Alexandre. Le Pape avoit d'autant plus lieu de craindre, qu'il avoit ſcandaliſé le monde entier, & qu'il étoit en horreur même parmi les Turcs. Perſonne ne fut jamais ſi décrié pour ſa perfidie;

rien n'étoit ſacré pour ce Pontife, & ceux même qui ont témoigné plus de vénération pour ce grand titre, les Italiens même, n'ont pas crû devoir épargner dans leurs écrits un homme ſi peu digne d'en être revêtu : s'il fit paroître quelque choſe d'humain dans le cours de ſa vie, ce ne fut que pour ſes enfans, fruit des galanteries de ſa jeuneſſe. Ceſar Borgia, celui pour qui ce Pape avoit plus de penchant, eut des mœurs dignes de ſa naiſſance, & de celui dont il la tenoit. Leur ambition, leur cruauté furent égales : tous leurs vices ſe trouverent conformes, & l'on eut beſoin, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, de voir Ceſar Borgia, pour croire qu'Alexandre pouvoit avoir ſon ſemblable. Au reſte, le vice peut être aſſis ſur la Chaire du Commandement, ſans que l'autorité perde rien de ſes droits ſacrés; il n'y a que des hommes pervers, des eſprits foibles, des Chrétiens ſans principes, qui puiſſent faire réjaillir ſur la Religion la honte de ſes Miniſtres. 1495. & ſuiv.

Un caractere tel que celui de ce Pape étoit d'autant plus dangereux, qu'à ſes défauts énormes il joignoit de grandes qualités. Nul ne connut

mieux que lui les différens intérêts des Princes, & ſur-tout les ſiens : habile négociateur, engageant, perſuaſif, il étoit d'une ſagacité extraordinaire, & d'une adreſſe incomparable pour pénétrer les ſecrets des autres, & ne laiſſer jamais ſoupçonner les ſiens. Son avidité l'ayant rendu d'une richeſſe immenſe, il employa ſes tréſors à gagner par ſes préſens ceux qu'il ne put ſéduire d'une autre maniere; ce Pontife, qui avoit acheté la thiare, ſçut ſe rembourſer avec uſure, en vendant ſans reſerve toutes les faveurs qui en dépendent. Chapeaux, Abbayes, Evêchés, ſelon tous les Hiſtoriens, furent à ſa Cour l'objet d'un trafic ouvert.

1495. & ſuiv.

Charles étoit ſcandaliſé, comme toute l'Europe, d'une conduite ſi oppoſée à l'eſprit de la Religion Chrétienne. Mais ſuivant en cela le conſeil de Briçonnet, il remit à un autre tems à faire éclater ſon indignation, & s'accommoda avec Alexandre. Le Pape raſſuré par une députation ſolemnelle, qu'il reçut de la part du Roi, & par une viſite que ce Prince lui rendit, parut ſe féliciter de ſa réconciliation avec lui. En l'abordant, Charles, après

quelques réverences, l'embraſſa, & le pria de lui accorder un chapeau de Cardinal pour Briçonnet; le Pape lui répondit que c'étoit ſon intention, & s'étant allé placer ſur ſon Trône Conſiſtorial, il prit le Roi par la main, & l'obligea de s'aſſeoir, avant de s'aſſeoir lui-même. * Là, en préſence d'un grand cercle de Cardinaux, & d'une aſſemblée nombreuſe, Alexandre déclara l'Evêque de S. Malo Cardinal. Le Prélat étant entré en même tems, baiſa le Pape aux pieds & ſur la bouche, & reçut le chapeau de ſes mains. Il voulut remercier le Pape; mais le Pape le renvoyant au Roi, Briçonnet alla ſe jetter à ſes pieds. La cérémonie étant achevée, le Roi & le Pape, qui ſe génoient réciproquement, ſe ſéparerent, & allerent chacun dans leur appartement. Le Pontife preſque ſeul, & Charles accompagné de tout le ſacré Collége. Je crois devoir dire ici qu'Alexandre voulant flatter le Roi, dont il connoiſſoit l'ardeur pour la gloire & pour tout ce qui avoit apparence de domination, voulut durant ſon ſéjour à Rome que la Juſtice s'ad-

1495. & ſuiv.

Briçonnet eſt fait Cardinal.

* Extrait du Journal d'un Maître des Cérémonies de la Cour de Rome.

miniſtrât en ſon nom, & par ſes Officiers, ſans que les ſiens y priſſent aucune part. Par ſon ordre on éleva deux potences, l'une au champ de Flore, & la ſeconde dans la rue des Juifs, deſtinées ſeulement pour les criminels jugés par la Juſtice du Roi. Mais ce Prince, ſatisfait de toutes ces marques d'honneur, ne fit aucun uſage du pouvoir qu'Alexandre lui avoit cedé.

1495. ſuiv.

Le Roi va Naples.

Charles quittant enfin le ſéjour de Rome ſe montra au Royaume de Naples, & le ſoumit : on ne peut exprimer que de cette façon la promptitude avec laquelle ce Monarque s'en rendit le Maître. Mais pendant qu'il triomphoit dans la Capitale de cet Etat, & que ſa Cour ſe livroit à toutes ſortes de plaiſirs, le Duc de Milan, la République de Veniſe, & le Pape même, levoient des troupes pour s'oppoſer à ſon retour en France, où ce Prince s'apprêtoit à revenir couvert de gloire. En effet ayant laiſſé de braves Officiers, pour commander en ſon abſence dans le Royaume de Naples, il ſortit de cet Etat, & arriva aux environs de Florence. On agita alors dans ſon Conſeil, ſi

l'on rendroit, ou si l'on retiendroit pour un tems, les Places que la Seigneurie avoit consenti de laisser en sequestre entre les mains du Roi, jusqu'à ce que ce Prince eût entierement soumis le Royaume de Naples; les Florentins offroient pour les recouvrer les conditions les plus avantageuses. Outre trente mille ducats, dont la Seigneurie étoit redevable envers le Roi, elle consentoit à lui en prêter soixante & dix mille, & à lui former un corps considérable de leurs meilleures troupes. 1495. & suiv.

Briçonnet conseille au Roi de s'accommoder avec les Florentins.

Le Cardinal Briçonnet, toujours favorable aux Florentins, pressoit le Roi d'accepter & l'argent & le secours, lui représentant que la conservation des Places, que Florence reclamoit, n'assuroit en aucune façon sa nouvelle conquête, & qu'il tireroit un avantage bien plus grand de l'échange qu'on lui proposoit. Les Florentins d'un autre côté menaçoient sourdement de se joindre à la ligue, & de tenter de recouvrer leurs Places par la force, s'ils ne les pouvoient obtenir par la négociation. En sorte que le Roi craignant de s'attirer de nouveaux ennemis sur les bras, penchoit

un accommodement, lorſque le Comte de Ligny, qui ſe montroit toujours contraire aux ſentimens de Briçonnet, conſeilla au Roi de rejetter les offres des Florentins, de garder leurs Places, & de faire connoître ainſi à l'Italie qu'il ſe promettoit d'y revenir bientôt à la tête d'une nouvelle armée.

1494. & ſuiv.

Démarche des Piſans.

En même tems les Piſans, qui s'étoient mis ſous la protection du Roi, craignant de retomber ſous la domination des Florentins, ſi ce Prince reſtituoit les Villes de la Seigneurie, implorerent une ſeconde fois l'appui de Sa Majeſté; & voyant que preſſé par Briçonnet, il perſiſtoit à vouloir traiter avec les Florentins, les Dames les plus conſidérables de la Ville de Piſe, vinrent en troupe, habillées de deuil, les pieds nuds, & tenant leurs petits enfans par la main : elles traverſerent en cet état toute l'armée, répandant des larmes, & excitant la pitié de tous les ſpectateurs. Elles ſe jetterent aux pieds du Roi, & le conjurerent d'avoir compaſſion d'un Peuple qui lui exprimoit la dureté du gouvernement des Florentins, par ce qu'elles entreprenoient pour s'en délivrer.

Comines.

vrer. Tout ce qui ſe trouva de courtiſans auprès du Roi, attendris par un ſpectacle ſi touchant, joignirent leurs prieres à celles des Dames de Piſe. Charles ſe laiſſa fléchir; ſa générosité l'emporta ſur la politique de Briçonnet, & d'Entragues reſta à Piſe pour gouverner ce[redacted] Ville au nom du Roi. Briçonnet, qui ſentoit l'inconvénient d'une pareille démarche, s'obſtinant à faire changer la réſolution du Roi, s'attira les reproches de toute la Cour. Toute l'armée le traita d'homme dur, inſenſible & impitoyable : on ceſſa d'avoir pour lui le reſpect dû à ſon caractere & à ſa dignité, juſques-là qu'un ſimple ſoldat oſa le menacer, & qu'il courut riſque de ſa vie. Le Maréchal de Gié & le Préſident Gannai, s'étant montrés du même avis, ſe virent contraints de ſe ſauver, & de découcher pendant trois jours, pour éviter la furie du ſoldat. 1495. & ſuiv.

Pendant que Charles, par une imprudente générosité, affoibliſſoit ſon armée, en laiſſant de nombreuſes garniſons dans les Villes que ſes favoris l'engageoient à protéger, les Souverains d'Italie, ligués ſous prétexte de vouloir conſerver la liberté de leur Retour du Roi.

Pays, augmentoient le nombre de leurs troupes. Elles groſſirent en ſi peu de tems, que les Alliés ne douterent plus de la défaite entiere du Roi, ayant en effet ſept à huit hommes contre un. Enfin les François, après avoir paſſé par des chemins preſque impraticables, & avoir été obligés de faire porter leur artillerie ſur les épaules des Suiſſes, arriverent auprès du Village de Fournoue. Le Maréchal de Gié, à la tête de quelque Cavalerie, s'étoit avancé pour frayer le paſſage au reſte de l'armée, & par une manœuvre digne de ſa haute réputation, il étoit venu à bout de conſerver un poſte avantageux malgré tous les efforts des Confédérés. Enfin le Roi l'ayant joint avec le reſte de ſes forces, il délibera ſur ce qu'il avoit à faire dans une occaſion où le danger étoit ſi manifeſte.

495. ſuiv. Comines.

nbarras du i.

La pluralité des voix fut pour l'accommodement, s'il étoit poſſible de le ménager, avec des ennemis ſi fiers de leur ſupériorité. Comines ſurtout, mieux inſtruit que tout le reſte des François du nombre des ennemis, qui, ſelon lui, avoient juſqu'à trente cinq mille hommes, étoit d'avis qu'on ac-

cordât tout, plutôt que de combattre, perſuadé que non-ſeulement on ſeroit vaincu, mais encore que de toute l'armée défaite dans un Pays étranger, & ſi éloignée de tous les lieux où l'on pût faire retraite, il ne ſe ſauveroit pas un ſeul homme, & que le Roi même, ou périroit, ou ſeroit fait priſonnier. Il écrivit donc par l'ordre du Roi au Marquis de Mantoue, & aux deux Provéditeurs qui commandoient l'armée Vénitienne, & leur manda qu'ayant été longtems Ambaſſadeur de France à Veniſe, il ſuivoit les mouvemens de l'affection qu'il avoit conçue pour la République, en leur conſeillant de préférer un accommodement, dont les avantages étoient certains, aux inconvéniens d'un combat, dont l'iſſue ſeroit douteuſe. Il ajouta que la ſupériorité des ennemis ne devoit point leur faire rejetter ſes propoſitions; que le courage des François étoit aſſez connu pour laiſſer eſperer qu'il ſuppléeroit au nombre, l'armée étant ſurtout commandée par un Roi courageux, & par les plus habiles Généraux de l'Europe. Comines entendoit par-là 1495. & ſuiv.

le Maréchal de Gié, & Louis de la Trémouille.

1495. & ſuiv.

Le Cardinal Briçonnet écrivit de ſon côté aux Généraux des troupes ennemies, & leur manda que ſon caractere l'autoriſant à ménager autant qu'il lui ſeroit poſſible le ſang des Chrétiens, il leur conſeilloit de ne point s'expoſer à un combat, qui ne pouvoit être que très-ſanglant entre des troupes également animées, les unes par leur nombre, & les autres par la néceſſité de vaincre, & par le déſeſpoir de ſe ſauver autrement. Le Cardinal ajouta, que les Confédérés avoient d'autant plus de tort de s'oppoſer au retour du Roi, que ce Prince, loin de vouloir commettre aucune hoſtilité en Italie, ne penſoit qu'à regagner la France; & que les Vénitiens en ſe joignant aux autres Confédérés, avoient déclaré hautement qu'ils n'attaqueroient point les François, ſi eux-mêmes n'en étoient attaqués.

Lettre de Briçonnet aux Généraux ennemis.

Le Marquis de Mantoue & les deux Provéditeurs ayant lû ces lettres, renvoyerent le Trompette du Roi, avec un autre de leur part, pour aſſurer Sa Majeſté qu'ils étoient réſolus de traiter avec Elle, pourvû que

l'on ceſſât de tirer ſur eux ; ce qu'on avoit déja commencé de faire avec ſuccès. Briçonnet & Comines s'applaudiſſoient déja d'avoir ſauvé Charles & ſon armée d'un péril ſi évident, lorſque l'artillerie des Alliés foudroyant tout à coup les troupes Françoiſes, leur apprit que les ennemis avoient changé de réſolution, & qu'ils vouloient le combat. Le Roi s'y prépara auſſi-tôt. Loin d'être allarmé à la vûe d'un ſi grand danger, ce Prince ne témoigna jamais tant de confiance. Ses yeux brilloient d'un feu guerrier. Ses ſoldats, animés par la vûe d'un Monarque belliqueux & heureux, ſouhaitoient la bataille avec autant d'ardeur, que ſi l'avantage du nombre avoit été de leur côté. 1495. & ſuiv.

Charles ſe montra en cette occaſion Capitaine & Soldat : il ordonna, & combattit. Son arriere-garde, vivement preſſée par le Marquis de Mantoue, après avoir fait des efforts prodigieux pour réſiſter à l'ennemi, reculoit & alloit être culbutée : le Roi accourut lui-même à ſon ſecours, & ſe mêla ſi avant parmi les ennemis, qu'il ſe trouva quelques momens ſeul au milieu de leurs eſcadrons. Les plus Bataille de Fournoue.

braves s'efforcerent de le faire priſonnier; Charles les écarta à coups d'épée : ſon cheval même ſe battit avec une fureur ſurprenante; aucun Cavalier n'oſa l'approcher; il ſecondoit ſon Maître des pieds & des dents; enfin il le ſauva : le Duc de Savoye avoit fait préſent au Roi de ce cheval guerrier. Louis de la Trémouille & Frameſelles, à la tête de quelques Lanciers, accoururent & le dégagerent. Les cent Archers Ecoſſois de la Garde arriverent en même tems, & taillerent en piéces tout ce qui oſa approcher du Roi.

1495. & ſuiv.

Victoire des François.

Rodolphe de Mantoue venoit d'être tué. Ses eſcadrons, mis en déſordre par les troupes que Charles conduiſoit, prirent la fuite, & allerent porter l'effroi dans tout le reſte de leur armée. Mais ce qui ſauva celle de Charles, fut un de ces événemens heureux, auſſi difficiles à prévoir d'une part, qu'à éviter de l'autre. Les Stradiots avoient eu ordre de s'emparer du bagage des François; ils obéirent, & commençoient à enmener des chevaux, des mulets, & tout le reſte des équipages, lorſque d'autres Stradiots, deſtinés à ſoutenir la Gendar-

merie du Marquis de Mantoue, oublierent ce devoir, & ſe jetterent comme leurs compagnons ſur le bagage ; alors les Gendarmes abandonnés par la Cavalerie légere, n'ayant pû ſe réunir, furent taillés en piéces par les François. Le Bâtard d'Urbin, qui commandoit une partie de l'armée des Alliés, ne recevant point d'ordre de Rodolphe de Gonſague, dont il ignoroit la mort, ſe tint dans ſon poſte, & voyant tout le reſte des troupes en fuite, ſe retira en bon ordre. 1495. & ſuiv.

Charles ne profita de ſa victoire que pour ſe retirer lui-même, & il arriva enfin ſans aucune perte à Aſt, Ville appartenante au Duc d'Orleans. Ce Prince étoit aſſiégé dans Novarre, par une armée de Ludovic Sforce : ſa déſobéiſſance aux ordres du Roi l'avoit réduit dans cette triſte ſituation. Il avoit beſoin de ſecours, & le Roi ſatisfait de s'être ouvert ſi glorieuſement le paſſage au travers de toutes les forces de l'Italie, ne jugeoit pas qu'il fût prudent d'aller s'expoſer à une ſeconde bataille, contre des ennemis bien retranchés. Il fallut donc en venir à un accommodement, & Comines ſe chargea de la négociation.

1495. & ſuiv.

Briçonnet conſeille au Roi d'aller ſecourir le Duc d'Orleans.

Briçonnet au contraire, & George d'Amboiſe Archevêque de Rouen, fort zélés l'un & l'autre pour le Duc d'Orleans, & touchés du péril que couroit ce premier Prince du Sang, conſeilloient au Roi de hazarder l'attaque des retranchemens, lui repréſentant que tout étoit poſſible au Vainqueur de Fournoue. Comines ſoutint toujours l'avis contraire; & voyant que le Cardinal Briçonnet, dont il n'étoit point aimé, s'obſtinoit à jetter le Roi dans ce nouveau péril, il lui parla avec tant de force, & lui démontra ſi évidemment l'impoſſibilité de forcer avec des troupes delabrées une armée fraîche, nombreuſe, & bien retranchée, que ce Prince n'oſa rien décider, quoique Briçonnet alléguât de contraire à ce qu'avoit dit Comines. * Les principales raiſons qu'alléguoit le Miniſtre, étoient qu'un Roi de France victorieux ne devoit point, ſurtout dans la conjoncture préſente,

* On prétend que le Cardinal Briçonnet, qui avoit été marié, avant d'entrer dans l'état Eccléſiaſtique, (comme l'on ſçait) s'étoit laiſſé éblouir par la propoſition que le Duc d'Orleans & d'Amboiſe lui avoient faite d'aſſûrer à un de ſes fils une terre dans le Milanez, terre titrée, & de dix mille ducats de rente, ſi le Duc pouvoit devenir le Maître de ce Duché. *Philippe de Comines*, Balearius, L. 7. N. 3.

proposer le premier un traité de paix. Comines ne manqua pas de réplique sur un pareil scrupule, & représenta la conjoncture même, comme une raison pour passer sur cette fausse délicatesse. La Trémouille & le Prince d'Orange, qui étoient fort avant dans les bonnes graces du Roi, se joignirent à Comines, contre Briçonnet & George d'Amboise; & pour le malheur de la France, comme on le verra dans la suite, leur avis prévalut. 1495. & suiv. Son avis rejetté.

On convint donc de conférer avec le Marquis de Mantoue, Genéral de l'armée des Puissances liguées; le lieu des conférences fut assigné entre Bolgari & Camarien, à distance à peu près égale des deux camps; & dès le lendemain à deux heures après midi, elles furent commencées entre le Cardinal Briçonnet, le Prince d'Orange, Comines, &c. de la part du Roi; le Marquis de Mantoue, Bernardin Contarini, pour les Vénitiens, & François Bernardin Viscomti, au nom du Duc de Milan. Enfin le Duc d'Orleans, qui manquoit de vivres & de munitions pour se défendre, eut permission de sortir de la Place; & quel-

ques jours après il en tira cinq mille cinq cens hommes, qui reſtoient de la garniſon.

1495. ſuiv.

Cette affaire étant terminée, le Roi revint en France, avec ce qui lui reſtoit de troupes, bien réſolu d'aſſembler une nouvelle armée & de ſe montrer une ſeconde fois en Italie, auſſi-tôt que ſes Finances ſeroient réparées. Il croyoit ſa gloire d'autant plus intéreſſée à ce retour, que ſes premiers ſuccès l'avoient fait regarder comme un Heros, & qu'il lui ſembloit honteux de ne les avoir pas mieux ſoutenus. Dans ce deſſein, qui n'eut cependant aucune ſuite, Charles avoit renvoyé Comines en qualité d'Ambaſſadeur à Veniſe, pour tâcher d'engager cette puiſſante République dans ſes intérêts, ou du moins pour la détacher du parti de ſes ennemis. Comines a cru que les projets du Roi auroient eu des ſuites avantageuſes, ſans l'intelligence ſecréte que quelqu'un entretenoit avec le Pape.

Le Roi ient en nce.

Comines.

Quoiqu'il en ſoit, le Roi perdit tout ce qu'il poſſédoit en Italie, & preſque en auſſi peu de tems qu'il l'avoit conquis : quoique ſes troupes

perd tou- ſes con- es en Ita-

combattiſſent avec beaucoup de courage, & ſouvent avec ſuccès, elles ſe virent réduites d'abord à céder peu à peu le terrein, & bientôt à l'abandonner tout à fait. Ce n'eſt pas que le Comte de Montpenſier, à qui le Roi avoit confié le ſouverain commandement dans le Royaume de Naples, n'eût fait tous ſes efforts pour conſerver ce beau Pays à ſon Maître. Même pendant un tems on avoit crû que les conquêtes d'Italie alloient être plus aſſurées que jamais, & que l'on viendroit à bout de recouvrer tout ce qui étoit retourné ſous la domination de Ferdinand. 1495 & ſuiv.

Les plus grands Seigneurs du Roïaume de Naples, le Duc de Ferrare, le Marquis de Mantoue même, quoiqu'à la tête de la ligue, ſouhaitoient le retour des François en Italie; les Suiſſes offroient de donner autant d'hommes qu'on le voudroit pour de l'argent : ainſi la guerre fut réſolue; le Duc d'Orleans & Trivulce furent nommés pour Généraux. L'Equipage du Duc étoit déja en chemin : mais ce Prince, *qui étoit de quelqu'un conſeillé & fuyoit ſon partement*, délivra le Duc de Milan de la crainte qu'il avoit con- 1497 Comi

nourriture. Le Duc d'Orleans, qui
1497. succéda à Charles VIII, ſous le nom de Louis XII, & qui avoit de grandes
Le Ferron. vûes ſur cette Princeſſe, s'intéreſſant à ſa douleur, ordonna au Cardinal Briçonnet de ſe rendre auprès d'elle pour la conſoler. Briçonnet obéit; mais la vûe de ce Prélat, qui lui rappelloit plus vivement que tout autre le ſouvenir du feu Roi, dont il étoit le confident, loin d'apporter aucun remede à ſon affliction, ne fit que l'augmenter. Briçonnet lui-même ne put
Douleur de la Reine & du Cardinal. ſe contenir; il répandit tant de larmes devant la Reine, que Jean de la Mare Evêque de Condom, qu'il avoit amené avec lui, fut contraint de le faire ſortir de l'appartement de cette Princeſſe, ne pouvant modérer la vivacité de ſa douleur. Anne de Bretagne voulant témoigner combien elle étoit ſenſible à la perte qu'elle venoit de faire, s'habilla de noir, contre la coutume des Reines de France, qui portent le deuil en blanc.

Louis XII ſucceda à Charles VIII,
1498. avec toutes les qualités d'un vrai Roi.
Louis XII. monte ſur le Trône. L'âge avoit rallenti cette ardeur ambitieuſe qui l'avoit quelquefois rendu
Son portrait. Sujet coupable: les mauvais ſuccès,

toujours inſtructifs, l'avoient convaincu & corrigé de ſes défauts. Devenu Souverain, il eut encore d'autres lumieres. Ce Prince avoit éprouvé combien l'indolence & l'inapplication d'un Roi peuvent occaſionner de mécontentemens & de malheurs; il avoit pû remarquer auſſi de quelle importance il étoit à un Monarque, d'avoir pour le ſeconder un Miniſtre d'un génie ſupérieur, qui joignît à la capacité néceſſaire, un eſprit doux, impartial & déſintéreſſé, appliqué, attentif, qui ſçût les moyens de faire la guerre avec ſuccès, & ceux de l'éviter, ſans qu'il en coutât rien à la gloire. Enfin la vie privée ſembloit n'avoir été pour ce Prince qu'un apprentiſſage de l'art de regner. De mauvais Citoyen, il devint Roi parfait, & en montant ſur le Trône, il n'y porta que des vertus. Jamais le Royaume ne fut plus riche & plus tranquille que ſous ſon regne: s'il fit la guerre, ſes voiſins ſeuls eſſuyerent les calamités qui en ſont inſéparables; la licence Militaire fut toujours réprimée, & le Soldat François ne fut redoutable qu'à l'ennemi. 1498. & ſuiv.

Le bon ordre, que ce ſage Roi

1498. & suiv.

ſçut mettre dans ſes Finances, lui donna moyen d'entretenir des troupes nombreuſes, ſans être réduit à la néceſſité de charger ſon peuple de nouveaux impôts. Il eſt vrai que ce Prince aliéna ſon Domaine, & rendit les Charges vénales. On le loue d'avoir fait la paix, auſſi-tôt qu'il ſe vit prêt à manquer des fonds néceſſaires pour continuer la guerre; mais il auroit été bien plus digne d'éloge, s'il eût conclu cette paix, avant d'avoir fait uſage d'une reſſource telle que la vénalité des Charges. L'intention qu'eut Louis XII d'abolir cet abus, ne l'excuſe pas de l'avoir introduit. On lui reprocha auſſi d'avoir beaucoup aimé l'argent: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne l'aimoit que pour le dépenſer à propos. Il ne ſçut point ôter le néceſſaire à des millions d'hommes, pour augmenter le ſuperflu d'un petit nombre. Ses Officiers & ſes Soldats furent toujours bien payés, & ſes Généraux ne s'enrichirent point aux dépens des peuples foulés, & des troupes mal entretenues. Le bon ordre fut conſtamment conſervé tant qu'il porta la Couronne, & ce Prince ſecondé

par le Cardinal d'Amboiſe, fit regner avec lui la juſtice & la paix. 1498

Il préfera d'Amboiſe à Briçonnet, autant à cauſe de ſes intimes liaiſons avec ce Prélat, dès ſa plus tendre jeuneſſe, que parce qu'il le connoiſſoit, ſinon plus zèlé pour le bien du Royaume, du moins plus capable de bien choiſir les moyens de parvenir à ce bien même. Briçonnet ſe voyant donc déchu du Miniſtere, ſe retira à Rome, où il reſta long-tems. Ce ne fut pourtant qu'après avoir été pourvû par ce Prince de la riche Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, comme on le voit par le ſerment ordinaire que fit ce Prélat, de conſerver les droits & privileges de ſon Egliſe, le 10 de Mars 1504. Ce ſerment eſt dans les Archives de l'Abbaye. & ſuiv. Briçon va à Rome

Si Louis XII ſçut conſerver la paix dans ſes Etats, ce n'eſt pas qu'il n'eût au-dehors un grand nombre d'ennemis. L'Empereur, les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre, les Vénitiens, le furent tour à tour; & ſouvent pluſieurs d'entr'eux ſe réunirent pour l'attaquer; mais le plus redoutable de tous ceux qui ſe déclarerent contre lui, fut Jules II, Souverain Pontife, le

même qui s'étoit ligué avec lui, pour
498. accabler les Vénitiens, quelques an-
ſuiv. nées auparavant, & que la reconnoiſ-
ſance devoit tenir étroitement attaché
aux intérêts de ce Prince.

raûere de Jules, plus propre à conduire une ar-
s II. mée, qu'à gouverner l'Egliſe, ne reſ-
piroit que le trouble, la guerre & les
combats; ſon génie inquiet & turbu-
lant ne lui permit jamais de goûter
aucun repos, & il ſçut en priver non-
ſeulement tous ſes voiſins, mais en-
core les peuples les plus éloignés. On
le vit à la tête de ſes armées exciter
le Soldat à répandre le ſang Chrétien,
dont il devoit ſe montrer le conſer-
vateur. Lui-même voulut entrer par
la brêche dans l'enceinte des Villes
qu'il avoit conquiſes; jamais il ne s'ac-
1510. commoda avec un ennemi, qu'il ne
s'en fût aſſuré d'un autre. Après avoir
long-tems balancé entre l'Empereur
& le Roi de France, il les mécontenta
tous deux. Sa fierté extraordinaire lui
faiſant croire qu'il ſe défendroit ſans
peine, contre les forces réunies de ces
deux puiſſans Potentats, il leva des
troupes, chercha des Alliés, ſe mit en
campagne, livra des combats, força
des Villes, ſoutenant à la fois le poids

de la Papauté, & les fatigues de Mars. 1510.

Le Cardinal d'Amboiſe, qui avoit été la dupe de ce Pontife, étoit mort; mais il avoit laiſſé à Louis XII une partie de ſon reſſentiment, & ce Prince piqué de la mauvaiſe foi de Jules à l'égard de ſon Miniſtre, ne fut pas fâché d'abord d'avoir occaſion de le venger, en rabaiſſant, autant qu'il lui étoit poſſible, l'exceſſif orgueil du Pontife. L'Empereur Maximilien, auſſi mécontent de Jules que le Roi de France, ſe déclara en même tems contre lui : ne voyant aucun autre moyen de le réduire, ils prirent la réſolution de faire convoquer un Concile à Piſe, où le Pape ſeroit cité, pour venir dans cette auguſte aſſemblée rendre compte de ſa conduite.

Caractere de l'Empereur Maximilien.

L'Empereur Maximilien étoit celui de tous les Princes, qui formoit les plus brillans & les plus hardis projets; mais jamais Politique ne montra tant d'incapacité, & de lenteur dans l'exécution; la moindre réſiſtance le rebutoit : volant ſans ceſſe d'idées en idées il eſſayoit à la fois pluſieurs entrepriſes, ſans en exécuter aucune. Son courage étoit une eſpece de fu-

reur ; il vouloit exterminer ſon enne-
1510. mi, & à peine oſoit-il l'attaquer. Ce Prince ne ſçut jamais former aucun plan régulier, ni s'attacher à ſuivre exactement ceux qu'un eſprit plus profond lui préſenta ; il ne connut, ni les hommes, ni par conſéquent les moyens de les réduire. Général ſans capacité, Soldat ſans diſcipline, Monarque ſans talens & ſans autorité, il ſe rendit mépriſable à la tête de ſes armées & dans ſon cabinet. Le caractere défectueux de ſon eſprit, en le rendant peu digne du rang qu'il occupoit, le rendit auſſi plus à charge à ſes Alliés & à ſes Sujets, qu'à ſes ennemis même. Un Empereur tel que Maximilien, ne pouvoit être d'aucun ſecours à Louis ; mais par rapport à la conduite que ce dernier ſe préparoit à avoir avec le Pape, le nom de l'Empereur lui étoit important. Maximilien applaudit au deſſein de convoquer un Concile à Piſe, il promit d'y envoyer tous les Evêques de ſes Etats ; & Louis XII s'appliqua à gagner des Cardinaux.

Conduite Briçonnet à Rome.

Briçonnet, qui étoit alors à Rome, lui offrit ſes ſervices ; il étoit ſcandaliſé, comme tout le reſte de l'Europe,

de la conduite violente de Jules II. Il auroit voulu voir le vaiſſeau de l'Egliſe, confié aux ſoins d'un Pilote moins téméraire ; & il aſſura le Roi, que non-ſeulement il lui étoit entiérement dévoué, mais encore qu'il feroit ſes efforts pour inſpirer ſes ſentimens à quelques autres membres du ſacré College. Ainſi Louis n'attendit pour éclater, que la réponſe que rendroit le Pape à l'Evêque de Gurk, Ambaſſadeur de l'Empereur. 1510.

Caract. de l'Evêq. de Gurk.

Si Jules étoit opiniâtre & ſuperbe, perſonne n'égala l'Evêque de Gurk en hauteur & en fierté : la conjoncture préſente augmentoit encore ſon humeur altiere ; il joignoit à la vivacité Françoiſe la dureté Allemande, & reconnoiſſant des honneurs que lui avoit rendus Louis XII lorſque ce Prélat étoit venu dans ſes Etats, il ne demandoit pas mieux, en ſoutenant la dignité de ſon Maître, que de ménager les intérêts du Roi de France. Ces intérêts, ſelon le Miniſtre de l'Empereur, demandoient que les deux Potentats ſe hâtaſſent d'unir leurs armes, pour ſoumettre le Pape par la force. Il parut donc à la Cour de Rome, du même air que s'il y fût venu à la tête

d'une armée, & au lieu de ces soumis-
1510. sions & de ces respects, auſquels le Souverain Pontife étoit accoutumé, il lui parla en égal, ſi je ne puis dire, en Supérieur : juſque-là même, que le Pape ne pouvant ſupporter ſon exceſſive fierté, & lui ayant envoyé trois Cardinaux pour conferer avec lui, l'Evêque de Gurk envoya de ſon côté trois de ſes Gentilshommes, refuſant de traiter en perſonne avec qui que ce fût qu'avec le Pape même. En-vain ce Pontife lui offrit-il des revenus immenſes, & le chapeau de Cardinal. L'inflexible Evêque ne ſe relâcha en rien. Riche par lui-même, & joignant à la qualité d'Evêque celle de Lieutenant Général de l'Empereur,
cciardin. il rejetta les offres du Pape ; & ſur ce que ce Prélat s'apperçut que Jules tâchoit de traîner la négociation en longueur, il partit bruſquement de Rome, quelque inſtance que lui fît le Pape pour l'obliger à demeurer.

Briçonnet de Ro- Briçonnet & quatre autres Cardinaux ſortirent en même tems de Rome, ſous prétexte d'aller faire un voyage à Notre-Dame de Lorette. Les quatre Cardinaux qui accompagnoient Briçonnet, étoient François de Borgia

Archevêque de Coſence, René de Prie Evêque de Bayeux, Féderic de Saint Severin, & le Cardinal de Carvajal; quelque tems après, le Cardinal d'Albret, frere du Roi de Navarre, ſe joignit à eux, à la ſollicitation de Louis XII. Le Pape regarda cette déſertion comme un des plus grands malheurs qui lui pût arriver; auſſi fit-il tous ſes efforts pour ramener ces Cardinaux à Rome; & ne pouvant réuſſir, il s'emporta juſqu'à menacer le Roi de France de l'excommunier & de mettre ſon Royaume en interdit. Louis XII ſe mit peu en peine des tranſports du Pape; il entra en Italie à la tête d'une puiſſante armée, dans le deſſein d'appuyer le Concile de Piſe, & de ſoutenir le Duc de Ferrare. 1510.

Les Cardinaux, qui commençoient à ſentir les inconvéniens de leur démarche, ſe rendirent cependant à Piſe, & un corps de troupes Françoiſes s'avança pour les ſoutenir : l'ouverture du Concile avoit été faite, & cela d'une façon fort ſinguliere. Briçonnet & les autres Cardinaux n'oſant ſe tranſporter à Piſe, à cauſe du grand nombre d'ennemis qui couroient la campagne, y envoyerent l'Abbé Zacharie, 1511. Concile de Piſe.

Antoine d'Andréa Protonotaire Apoſtolique, & Jacque Galand de Loches, Archiprêtre de Tours, avec pouvoir de faire l'ouverture du Concile; ils exécuterent leur commiſſion, firent célébrer une Meſſe du Saint Eſprit, & rendirent compte dans un ſermon des raiſons qui avoient obligé l'Empereur & le Roi de France, d'aſſembler le Concile général, déclarant qu'il commençoit dès cette heure même. On ne vit à la Meſſe & au ſermon d'autres Eccléſiaſtiques, que ceux qui avoient été envoyés par les cinq Cardinaux, ce qui commença à rendre cette aſſemblée un peu mépriſable aux yeux du peuple.

511.

Le Pape ayant appris l'ouverture du Concile, jetta l'interdit ſur Piſe, & ſur la Ville de Florence, & excommunia en même tems tous ceux qui adhéreroient au Concile. Les Florentins parurent peu allarmés des foudres du Pape; ils appellerent de ſa Sentence au Concile général, & firent célébrer le Service Divin de même qu'avant l'interdit; Jules continua, & prononça enfin une Sentence de dépoſition contre les ſix Cardinaux. Le Cardinal d'Albret, comme

Icciardin.

je

je l'ai dit plus haut, s'étoit joint aux cinq premiers.

Briçonnet *, quoique vieux & caſſé, avoit conſervé toute la vigueur de ſon eſprit, & les autres ne ſe conduiſoient que par ſes conſeils. Ils publiérent une apologie de la conduite qu'ils avoient tenue ; pluſieurs Juriſconſultes, entr'autres, Philippe Déce, écrivirent en leur faveur ; d'autres ſoutinrent les droits du Pape : bientôt la Chrétienté fut inondée de décrets, & l'on ſe traita poliment de Schiſmatiques & d'Hérétiques même, de part & d'autre. Les amateurs du trouble & des nouveautés ſe réjouirent de ce commencement de diſcorde : les gens de bien au contraire gémirent ſur les maux qui menaçoient les peuples. 1511.

Le Pape ſeul y parut inſenſible ; il regarda d'un œil ſec tout le ſang que ſon orgueil alloit répandre, & loin d'être touché des peines préſentes, il continua de ſe gouverner de telle ſorte, qu'elles ne pouvoient qu'augmenter à l'avenir. Après avoir lancé ſes foudres ſur les Cardinaux rebelles, il les prépara contre la France. Le terrible Pon- Conduite du Pape.

* Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Briçonnet.

ſe alloit les lancer ſur la perſonne de Louis XII même, ſi les Cardinaux
1511. de ſon parti n'avoient moderé ſon reſſentiment, & calmé ſa fureur par leurs humbles ſupplications, & leurs ſages avis.

Conduite du Préſident du Concile.

D'un autre côté, le Cardinal de Carvajal, élû Préſident du Concile dans la premiere ſeſſion, monta en chaire après la ſeſſion, & déclara nul, au nom du Concile, tout ce que le Pape avoit fait, ſoit contre les ſix Cardinaux, ſoit contre les Piſans; il leur donna l'abſolution des cenſures lancées contr'eux, & fit un grand éloge de l'Empereur & du Roi de France, dont le zele les avoit aſſemblés pour remédier aux déſordres qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement de l'Egliſe. Le Cardinal de Carvajal fit une critique ſanglante du caractere du Pape, & de ceux qui applaudiſſoient à ſes violences; il s'étendit beaucoup ſur tout ce qui s'étoit paſſé depuis quelques années, par rapport à l'adminiſtration des affaires Eccléſiaſtiques, & s'appliqua à faire remarquer ce qu'il y avoit de plus repréhenſible. Mais la haute idée que les Italiens ont eue de tous tems des Souverains Pontifes & de

eur puiſſance, leurs préjugés à l'égard de ſes droits, & l'intérêt qu'ils ont à augmenter ſon autorité, firent 1511.
que le diſcours du Cardinal de Carvajal n'eut qu'un petit nombre d'Approbateurs : le reſte ſe ſcandaliſa de ſa liberté. On commença à ſe défier mutuellement les uns des autres ; la ſuperſtition Italienne fit voir l'enfer ouvert à la plûpart des Habitans de Piſe. Ceux même qui commettoient ſans ſcrupule les plus grands crimes, tremblerent à la vûe des cenſures du Pape. Les troupes Françoiſes, qui environnoient Piſe, augmenterent l'inquiétude des eſprits ; on commença par ſe quereller, on ſe battit enſuite.

Les Cardinaux ne ſe croyant point en ſureté, transfererent le Concile à Milan, où durant quelque tems ils ſe trouverent les plus forts. Les Evêques de France, du moins un grand nombre, s'y rendirent, & on n'attendoit plus que les Prélats d'Allemagne. L'Empereur faiſoit tous ſes efforts pour les obliger à partir ; mais loin d'y conſentir, ils déclarerent que croyant ce Concile aſſemblé contre toutes les regles, ils ne ſe pouvoient réſoudre à

Le Concile eſt transféré à Milan, puis à Lyon.

ſe joindre à des coupables.

1511. Cette réponſe allarma d'autant plus Briçonnet & les autres Cardinaux, que le Pape convoqua lui-même un Concile général à Rome dans le Palais de Latran. On ne pouvoit douter qu'il n'eût plus de droit de l'aſſembler, que ni l'Empereur, ni le Roi de France, & que tous les Prélats de la Chrétienté ne préféraſſent le Concile de Rome, à celui de Piſe. En effet dans Milan même on commença à mépriſer l'autorité des Cardinaux; pluſieurs reçurent ſous leurs yeux l'abſolution des cenſures du Pape: ainſi voyant le peu de cas que l'on faiſoit d'eux en Italie, ils ſe réſolurent à une ſeconde tranſlation, & ſe rendirent à Lyon en France.

1512. L'interdit du Pape les y ſuivit; & l'Empereur prévoyant bien qu'un Concile, obligé de changer ſi ſouvent de lieu, ne pouvoit long-tems ſe ſoutenir, adhéra à celui de Latran; enſorte que Louis XII reſta ſeul Protecteur du Concile de Lyon. Il en chercha de nouveaux juſque dans le Nord; mais les Rois d'Ecoſſe & de Dannemark, qui furent ſollicités à cette occaſion, ayant refuſé de recon-

Concile de Latran.

noître le Concile de Lyon, les Cardinaux & les Evêques qui le compoſoient, perdirent entierement courage, & furent ſur le point de ſe retirer. 1512.
Jules triomphoit : le Concile de Lyon rejetté de tous les Souverains de la Chrétienté, à l'exception du Roi de France, ne lui paroiſſoit plus qu'un vain phantôme, dont le tems effaceroit juſqu'aux traces. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne étoient devenus les ennemis déclarés & du Concile de Lyon, & de Louis XII. Le Roi d'Angleterre même s'apprêtoit à fondre ſur la Picardie à la tête d'une armée formidable. Le Pape lui avoit promis de tranſporter à lui & à ſes Succeſſeurs le titre de Roi très-Chrétien, & de prononcer la Sentence de dépoſition contre Louis, pour lui faciliter la conquête de ſes Etats ; mais dans le tems qu'il rouloit dans ſa tête de ſi vaſtes projets, & qu'il s'applaudiſſoit déja de la perte du Roi de France, la mort le ſurprit, & termina ſa vie agitée, la dixiéme année de ſon Pontificat. Jean Cardinal de Médicis lui ſuccéda ſous le nom de Léon X. 1513. Mort de Jules.

Si le premier s'étoit fait appeller Jules, pour oppoſer ce nom du plus

grand des Romains à celui d'Alexandre, qu'avoit porté Borgia ſon
513. prédéceſſeur & ſon ennemi, Jean de
Election de Léon X. Médicis en prit un plus commun parmi les Papes, & plus convenable à leur état, en ſe faiſant appeller Léon X. Né avec une humeur auſſi douce, que Jules l'avoit eu violente & emportée, ce nouveau Pontife s'appliqua à réparer les déſordres que ſes Prédéceſſeurs avoient cauſés. Mais le tonnerre, que Jules II avoit allumé durant ſa vie, gronda encore long-tems après ſa mort; les eſprits aigris de part & d'autre ne purent ſe remettre ſi-tôt dans leur aſſiette naturelle. Cependant le Concile de Lyon fut diſſous, & il ne fut plus queſtion que de faire reconnoître celui de Latran par les Prélats qui avoient compoſé le premier.

Quelques-uns des Cardinaux ſe rendirent de Lyon en Italie, où ils furent aſſez bien reçus. Mais Briçonnet reſta en France, & ſe retira dans ſon Archevêché de Narbonne, qu'il avoit eu à la place de celui de Reims; là il s'appliqua tout entier à ſon devoir d'Evêque, & fit pluſieurs décrets pour le bien de ſon Diocèſe. Léon X qui vouloit éteindre juſqu'aux moin

dres traces du ſchiſme qui avoit déchiré l'Egliſe, l'avoit abſous des cenſures fulminées contre lui par ſon Prédéceſſeur. Le Cardinal vêcut depuis dans une parfaite ſoumiſſion au Saint Siége, dont il ne s'étoit éloigné qu'à cauſe de la conduite du Pontife ennemi de ſon Maître: quoique Briçonnet n'eût point été élû Préſident du Concile de Piſe, il y eut cependant la principale autorité: * ce fut en ſon Palais ſitué à Milan, dans la Paroiſſe de S. George du Palais, que s'en fit la convocation, comme on le voit par le Décret de cette convocation même, qu'on fit tenir au Pape. ** Le Cardinal Briçonnet fut auſſi chargé par l'aſſemblée de licentier les Prélats, qui pour cauſe légitime voudroient s'abſenter du Concile. C'étoit principalement ſur ce Prélat, que Louis XII fondoit toutes ſes eſpérances à cet égard; & ce fut ſans doute pour le récompenſer de ſon zele, qu'il lui donna l'Abbaye de Saint Germain des

1511 Paul

* Hiſt. générale de la Maiſon de Briçonnet.

** *Acta ſunt hæc in domibus moderna reſidentiæ Reverendiſſimi Domini Domini Guillelmi Briçonnetti, Epiſcopi Præneſtini, ſitis in porta Ticinenſi parochiæ Sancti Georgii de Palatio, anno Domini* 1511. *die* 16. *Maii.*

Prés, & en même tems le gouvernement de la Province du Languedoc.

513. La Ville de Paris lui eſt redevable du Bureau de l'Hôtel-Dieu de cette Ville : * par reconnoiſſance, on grava ces mots ſur une petite tourelle qui regarde l'Egliſe de Saint Chriſtophe : *C'eſt des biens de feu Monſeigneur le Cardinal & Archevêque de Narbonne.* On couvrit auſſi de plomb par ſon ordre le chapiteau du porche de l'Hôtel-Dieu, & ſes armes ont été long-tems ſur pluſieurs fenêtres de cet Hôpital,** auquel le Cardinal, & quelques autres perſonnes de ſa famille, ont donné de grands biens. Il y a auſſi au Collége de Navarre, ſur une des vitres de la Salle de Théologie, un monument de ſa libéralité & de ſa reconnoiſſance ; c'eſt une grande vitre, au bas de laquelle on voit ſes armes accompagnées de cette deviſe, que ce Prélat avoit adoptée depuis long-tems. *Ditat ſervata fides.*

Monument ard. Bri-net.

La Ville de Tours, qui fut le lieu de ſa naiſſance, ſe reſſentit auſſi de ſes bienfaits ; cette Ville lui eſt redevable de la tour de Saint Saturnin. Plu-

* Hiſt. générale de la Maiſon de Briçonnet.

** J'ignore ſi elles y ſont encore.

ſieurs Egliſes, ſurtout celle qu'il gouverna, furent enrichies de ſes préſens. Cependant ſes revenus n'étoient pas fort conſidérables: il ne poſſeda jamais qu'un Evêché à la fois, & il avoit cédé la meilleure partie de ſon patrimoine à ſa famille, pour laquelle ce Prélat témoigna toujours beaucoup de tendreſſe. On ne l'accuſa pas non plus d'avoir abuſé des revenus du Roi durant le cours de ſon Miniſtere. Outre que les Finances de Charles VIII ſuffiſoient à peine aux frais de ſes expéditions, ce Prince étoit exactement informé du produit des impôts, & les ennemis de Briçonnet étoient autant de ſurveillans, dont le témoignage pouvoit ſuppléer aux diſtractions du Prince à ce ſujet. Briçonnet n'eut donc que le revenu de ſes Bénéfices; mais la ſageſſe de ſa conduite & ſon économie lui fournirent des reſſources, que ne donnent point des biens immenſes diſpenſés par des mains prodigues. 1513.

A la libéralité & à la magnificence Briçonnet joignit une grande piété; il la rendit en quelque ſorte héréditaire dans ſa famille, & les peuples édifiés le virent ſouvent officier, ſes Piété du Cardinal.

deux fils lui ſervant, l'aîné de Diacre ; & le cadet de Sous-Diacre ; tous deux
513. étoient Evêques, l'un de Meaux, & l'autre de Lodeve. Il avoit auſſi pour freres un Archevêque de Reims & un Evêque de Saint Malo. Le premier s'appelloit Robert Briçonnet, & les Chanoines de Reims après ſa mort, élurent à ſa place le Cardinal Briçonnet ſon frere ; c'eſt ce qui a donné lieu à l'erreur de pluſieurs Hiſtoriens, qui ont donné au Cardinal avec le titre de Miniſtre, celui de Chancelier de France, dignité que ſon frere Robert poſſeda ſous le regne de Charles VIII. Le nombre & la qualité des Auteurs qui avancent ce fait, ſembleroit devoir les garantir de toute contradiction ; cependant il eſt vrai de dire que le Cardinal Briçonnet n'a jamais été Chancelier ; ce qui prouve qu'un Hiſtorien exact ne doit jamais s'en rapporter totalement aux contemporains mêmes ; qu'il lui eſt important de les confronter, & de les examiner avec la même attention & la même défiance, que s'il les ſoupçonnoit de vouloir le tromper. Par une exacte combinaiſon des tems & des circonſtances, on vient ſurement à

Le Card. connet jamais été uncelier.

bout de diſtinguer le vrai ; on va le voir par cet exemple.

1513 *En ces jours*, dit l'Auteur de la Chronique d'Anjou, *le bon Roi Charles VIII pour la fiance & grande affection qu'il avoit à Révérend Pere Monſeigneur le Cardinal Briçonnet, il le fit ſon Chancelier.* Il eſt bon d'ajouter que ce premier ſemble avoir été trompé par l'additionnaire de Guaguin, qu'il cite fauſſement. L'Auteur de la Chronique de S. Germain des Prés donne auſſi le titre de Chancelier au Cardinal Briçonnet : du Tillet, George Colvenere, en ſon Catalogue des Archevêques de Reims, Miraulmont en ſes Mémoires des Chanceliers de France, tous s'accordent à lui donner la dignité de Chancelier. Mais il eſt hors de doute, que ſi ce Prélat avoit en effet été revêtu de cette premiere Charge de la Magiſtrature, on n'auroit pas manqué de l'ajouter à ſes autres qualités dans les monumens qu'il laiſſa ; ceux de Saint Jean en Gréve & de Sainte Croix, où l'on voit ſes titres de Cardinal, d'Evêque, d'Archevêque, &c. ne font aucune mention de celui de Chancelier. Si l'on en excepte Miraulmont, aucun des Au-

teurs qui ont écrit au ſujet des Chan-
celiers de France, ne font nulle men-
513. tion du Cardinal Briçonnet, mais ſeu-
lement de Robert ſon frere Archevê-
que de Reims, qui fut pourvû de cet
Office par Charles VIII, au retour de
ſon voyage de Naples. Les Hiſtoriens
qui placent le Cardinal Briçonnet au
nombre des Chanceliers de France, ſe
ſervent de la même époque; ce qui
prouve d'autant mieux leur erreur, c'eſt
qu'ils ont confondu les deux freres,
parce qu'ils ont été l'un & l'autre Ar-
chevêques de Reims. Nicole Gilles, du
Verger, les Mémoires & Généalogies
de la Maiſon de Briçonnet, les Archi-
ves de la Chambre des Comptes, où
Robert ſe trouve cité comme Chance-
lier, ne font aucune mention de Guil-
laume. Il eſt certain auſſi que ce der-
nier devenu Archevêque de Reims ne
ſuccéda point à ſon frere en la dignité
de Chancelier. On trouve immédia-
tement après Robert Briçonnet, Gui
de Rochefort. Belleforêt s'exprime
ainſi en cette occaſion *; *les Ecoliers*,
dit-il, *ſemerent des libelles diffama-
toires contre le Chancelier, Meſſire
Gui de Rochefort* (*remis en ſon état*,

* Belleforêt, page 1342.

parce que Meſſire Robert Briçonnet, étant Cardinal & Archevêque de Reims, ne pouvoit y vacquer.) 1513.

Robert Briçonnet ne fut jamais Cardinal; ainſi Belleforêt prend encore un frere pour l'autre. On voit, comme je l'ai dit plus haut, dans les Lettres d'Office de Gui de Rochefort, qu'il ſucceda à Robert Briçonnet, & non qu'il rentra en poſſeſſion d'une Charge dont il avoit déja été revêtu; ce que l'on peut tirer d'éclairciſſement du diſcours de Belleforêt, c'eſt que cet Annaliſte s'étant ſeulement trompé de nom, le Cardinal Briçonnet exerça peut-être les fonctions de Chancelier ſans en avoir le titre, pendant le cours de quelque diſgrace arrivée à Gui de Rochefort; ce que j'avance ici n'eſt qu'une ſimple conjecture, n'ayant rien trouvé nulle part qui ne réfute les Auteurs qui font le Cardinal Briçonnet Chancelier de France; la vraiſemblance même étant abſolument contr'eux.

Robert Briçonnet ſon frere ne fi jamais Cardinal.

Après avoir, autant qu'il a été en moi, éclairci un point important à l'Hiſtoire du Cardinal Briçonnet, & même à celle de France, il me reſte à dire, que ce ſage Prélat, après avoir

Mort Cardinal.

long-tems éprouvé la douceur & l'inconſtance de la faveur des Rois, &
1513. ne ſe ſouciant plus que de mériter leur eſtime, après avoir gouverné les différens Diocèſes où la Providence l'appella, avec toute la régularité & le zele qu'un état auſſi ſaint l'exige, mourut dans les ſentimens de la plus profonde piété, à Narbonne, au milieu de ſes Ouailles, le 14 de Décembre 1514, dans un âge fort avancé.
1514. On lui donna la ſépulture dans l'Egliſe de Notre-Dame, où l'on voit encore un ſuperbe tombeau de marbre blanc & noir, qu'il s'étoit fait élever lui-même. Briçonnet durant ſon Miniſtere fut le Protecteur des Gens de Lettres: ils ont eu ſoin auſſi de tranſmettre ſa mémoire à la poſtérité, & de rechercher avec ſoin ce qui pouvoit lui être le plus avantageux.* Il travailla lui-même, mais dans le genre qui convenoit le plus à ſon

* L'Abbé Gendre. * Un plat Ecrivain moderne * l'a maltraité fort injuſtement dans ſon Hiſtoire du Cardinal d'Amboiſe. Après avoir dit qu'il étoit fils d'un Bourgeois de Tours, il ajoute qu'Etienne de Vers, Valet de Chambre du Roi, & Guillaume Briçonnet, avoient ſeuls ſa confiance: Gens (dit-il mal-à-propos par rapport à Briçonnet) d'un mérite auſſi médiocre que leur naiſſance.

état, & ce Prélat fut Auteur d'un petit Manuel de prieres Latines *, qu'il dédia à Charles VIII. 1514. & ſuiv.

* Hiſtoire Générale de la Maiſon de Briçonnet.

FLORIMOND ROBERTET,

Sécretaire d'Etat & des Finances ſous Charles VIII, Louis XII & François I.

Et quelques autres Sécretaires d'Etat de ce tems-là.

1514. ſuiv.

FLORIMOND Robertet nâquit à Montbriſon en Forêts. Il fut d'abord Conſeiller à la Chambre des Comptes de Forêts, Province qui appartenoit, à titre de Comté, à Pierre, Sire de Beaujeu, beau-frere de Charles VIII, & qui fut depuis Duc de Bourbon par la mort de ſon frere aîné.

Commencent de la fortune de Robertet.

Ce Prince, qui connut le mérite de Robertet, frere d'un de ſes Sécretaires, le produiſit à la Cour, & lui procura la Charge de Général, puis de Sécretaire des Finances. Il ſuivit en cette derniere qualité le Roi Charles VIII dans ſon expédition de Naples,

& il y fut chargé des plus importantes négociations. Ce fut lui qui conclut le traité avec les Napolitains, avec le Pape Alexandre VI, avec Ludovic Sforce, & avec les autres Princes d'Italie, après la victoire de Fornoue en 1495. Il eſt inutile d'entrer ici dans le détail de ces négociations, qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire générale. Je remarquerai ſeulement que Philippe de Comines témoigne la conſidération où Robertet étoit ſous le regne de Charles VIII, lorſqu'il en parle en ces termes : *Monſeigneur Robertet, un Sécretaire que le Roi y avoit, de qui il ſe ſioit, &c.* * Eſt-ce au rang, au crédit, ou au mérite perſonnel de Robertet, que Comines prodigue un titre, qu'il ne donne dans ſes Mémoires qu'aux Princes & aux plus grands Seigneurs ? Cependant il dit ailleurs : *Vint avec moi un appellé Robertet, Sécretaire du Roi* **; ainſi ce titre de Monſeigneur ne prouve rien. 1514. & ſuiv.

Après la mort de Charles VIII il fut continué dans l'exercice de ſa Charge auprès de Louis XII ſon Succeſſeur, avec Robert Gédoyn, qui

* Liv. 8. Ch. 6.
** Liv. 8. Ch. 7.

étoit Sécretaire de ce Prince avant ſon avénement à la Couronne. Il devint ſi puiſſant ſous ce regne, qu'un Auteur contemporain (& cet Auteur eſt un Prince Souverain *) en parle ainſi dans l'Hiſtoire manuſcrite des choſes mémorables arrivées de ſon tems. *Ce tems pendant*, dit-il, *que ces menées ſe menoient, Monſieur d'Angoulême en menoit une autre; car il vouloit que le mariage de lui & de Madame Claude, fille du Roi Louis, fut achevé, laquelle choſe fut accordée par bon moyen par ledit Sieur Roi. & ce mariage faiſant, il lui bailloit le Duché de Bretagne, pour en jouir préſentement: mais ce ne fut pas ſans beaucoup d'affaires; car le Roi qui étoit un peu chatouilleux, ſçavoit bien comme il avoit fait au feu Roi, & craignoit que ledit Sieur d'Angoulême lui en voulût faire autant: toutes fois la choſe ſe fit, & y fut ledit Sieur d'Angoulême merveilleuſement bien ſervi, ſpécialement par Monſieur de Boiſy, Grand Maître de France, & par le TRESORIER ROBERTET, QUI POUR LORS GOUVERNOIT TOUT LE ROYAUME; car depuis*

514. *suiv.*

* Robert de la Mark, Seigneur de Fleurange; Prince de Sedan, Maréchal de France.

que Monſieur le Légat d'Amboiſe mourut, c'étoit l'homme le plus approché de ſon Maître, qui ſçavoit & avoit beaucoup vû, tant du tems du Roi Charles, que du Roi Louis; & ſans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je penſe gueres avoir vû, & du meilleur eſprit, & qui s'eſt mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale charge, & a eu cette heur, qu'il s'y eſt toujours merveilleuſement bien porté. 151 & ſui

Florimond Robertet eut, comme l'on voit, beaucoup de crédit & d'autorité au commencement du regne de François I ſous lequel il mourut. Il fut toujours Maître de tout le Sécretariat, & preſque de toutes les autres grandes affaires. Son fils & ſon couſin-germain, qu'il avoit formés, furent revêtus de la même Charge de Sécretaire des Finances. Ceux-ci laiſſerent chacun un fils, nommés auſſi Florimond l'un & l'autre, qui furent Sécretaires d'Etat ſous Henri II, François II & Charles IX. L'un ſurnommé du Frêne, fils de Jean Robertet de la Motte, qui étoit fils de François, oncle de Florimond premier, ayant épouſé la fille de Côme Clauſſe de Marchaumont Sécretaire d'Etat, ſuc- Du T

céda à ſon beau-pere en 1557. Il ſe trouva à l'aſſemblée de Fontainebleau
14. en 1560, & aux Etats d'Orléans, où
liv. il eut ordre d'aller faire reconnoître un Procès-verbal au Prince de Condé alors priſonnier; ce qu'il exécuta ſans bleſſer ni ſon devoir, ni le reſpect dû à la perſonne du Prince. Après la conférence que la Reine Catherine de Médicis eut l'an 1562 à Thoury, avec le même Prince de Condé, déclaré Chef des Proteſtans de France, l'Evêque de Valence & Robertet furent chargés de l'aller aſſurer que le Connétable, le Duc de Guiſe, & le Maréchal de Saint André, qu'on nommoit le Triumvirat, quitteroient l'armée & la Cour, s'il vouloit y venir. Ils ſe conduiſirent ſi adroitement dans cette négociation, que le Prince s'engagea par écrit à faire ce qu'on ſouhaitoit. Robertet du Frêne mourut ſans poſtérité au mois d'Octobre 1567.

nd Flo- L'autre Florimond Robertet, ſur-
nd Ro- nommé le Baron d'Alluye, petit-fils
t. de Florimond I, & fils de Claude, Tréſorier Général de France, Maître d'Hôtel du Roi, & d'Anne Briçonnet, fut fait Sécretaire d'Etat,

comme ſon grand-pere en 1559 ſous le regne de François II, à la recommandation du Duc de Guiſe. Il fut envoyé en Piémont en 1562 pour la reſtitution de Turin & des autres Places qui furent rendues au Duc de Savoye ; & l'année ſuivante il alla en Angleterre, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Ce fut lui qui accompagna Catherine de Medicis en 1568 à la conférence qu'elle eut à Chaillot avec le Cardinal de Chatillon. Il en dreſſa le procès, & réfuta avec beaucoup de force & de ſolidité les raiſons alléguées par le Cardinal en faveur des Proteſtans. Le Baron d'Alluye mourut l'année ſuivante à l'âge de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans. Ainſi s'éteignit dans l'eſpace de deux années, & dans la perſonne de deux Sécretaires d'Etat, une famille où le mérite étoit héréditaire. 1514 & ſuiv

Mais revenons au premier Florimond Robertet, qui fait le ſujet de cet article. Outre les hommes de mérite qui ſortirent de ſon ſang, il en ſortit encore de ſon cabinet & de ſes bureaux, qui ſervirent utilement l'Etat dans la même Charge que lui. Tels furent Bayard de la Font, Bre-

ton de Villandri, Burgenſis *, Bochetel, Neuville, l'Aubeſpine, qui furent
514. Sécretaires des Finances, & eurent
ſuiv. une grande autorité dans le Conſeil d'Etat ſous le regne de François I.

Qu'il me ſoit permis de rapporter ici en peu de mots, par une eſpece d'anticipation, une circonſtance qui concerne en général ces ſix Sécretaires d'Etat, employés ſous les regnes ſuivans. En 1542, le Roi François I étant à Montpellier, le mauvais ſuccès du ſiége de Perpignan, qu'il fut obligé de lever, le mit de ſi mauvaiſe humeur, qu'il les diſgracia tous, & les chaſſa de ſa Cour, parce qu'on lui fit entendre qu'ils lui cachoient les dépêches qui venoient de l'armée, de peur de déplaire au Dauphin, qui avoit entrepris ce ſiége, & au Maréchal d'Annebaut, qui en avoit la conduite. Cependant le Roi retint l'Aubeſpine, & fit expédier à Guillaume Prudhomme, une Commiſſion, pour ſigner toutes les expéditions des Finances en leur abſence. Mais par une révolution qui n'eſt pas rare, & qui en certaines circonſtances eſt ſalutaire & même néceſſaire, par la di-

* Il étoit fils d'un premier Médecin du Roi.

ſette des Sujets, ils furent rappellés & rétablis, & ils continuerent de ſervir comme auparavant, juſqu'à la mort de ce Prince arrivée le dernier jour de Mars 1547. 1514. & ſuiv.

Le Connétable de Montmorenci & la Ducheſſe de Valentinois, qui avoient un pouvoir abſolu ſur l'eſprit de Henri II ſon fils & ſon Succeſſeur, changerent entierement l'ordre & la face des affaires, & pour ſe rendre Maîtres du Cabinet & du Conſeil, ils en éloignerent tous ceux qui leur étoient ſuſpects. Bayard de la Font Sécretaire des Finances, fut mis en priſon, parce qu'il avoit fait quelques railleries ſur la Ducheſſe de Valentinois. Jean du Thier, Receveur du Domaine de Sens, Sécretaire & créature du Connétable, fut fait Sécretaire des Finances, avec Côme Clauſſe Sieur de Marchaumont, ci-devant Sécretaire des commandemens de Henri II lorſqu'il n'étoit que Dauphin. Le Roi, par un Reglement du 3 Avril 1547, congédia tous les Sécretaires des Finances, à la réſerve de Bochetel & de l'Aubeſpine, qui avec les deux nouveaux, ſçavoir du Thier & Marchaumont, furent chargés d'ex-

pédier toutes les affaires d'Etat & de Finances, ſelon le département porté par ce Reglement, en forme de Lettres Patentes. Ces changemens de l'état de la Cour ſont ſi bien repréſentés dans une lettre que Bochetel écrivit ſur ce ſujet à l'Aubeſpine ſon gendre, que nous croyons que le Lecteur ſera bien aiſe de la trouver ici en original, telle qu'elle eſt rapportée par du Toc.

1514. & ſuiv.

MON FILS,

» J'Ai préſentement reçû la lettre, » que m'aviez écrite par ce Porteur; » vous adviſant que un jour ou deux » avant le trépas du Roi notre Maî- » tre, je vous fis ſçavoir par la poſte » l'extrêmité de ſa maladie, par où » vous pouviez bien conjecturer qu'il » n'y avoit pas grande eſpérance en » ſon affaire. Maître Jacque Bourdin * » vous a depuis écrit par Alicourt; » tant y a que le dernier de l'autre » mois, entre deux ou trois heures » après dîner, il rendit l'ame à Dieu,

* Il étoit ſon Commis en ce tems-là, quoiqu'il fût fils aîné du Procureur Général du Roi au Parlement de Paris.

&

» & vous adviſe qu'il y a cent ans qu'il
» ne mourut Prince avec ſi grande 1514
» contrition ni répentance, & en ſi & an. v.
» grande connoiſſance de Dieu qu'il a
» fait. Le jour même qu'il mourut,
» nous demandâmes, Monſieur le
» Général Bayard * & moi, au Roi
» qui eſt à préſent, ce qu'il lui plai-
» roit que nous fiſſions, d'autant que
» nous avions pluſieurs lettres & pa-
» quets à quoi n'avoit été répondu. Il
» nous fit réponſe que le ſuiviſſions, ce
» que nous avons fait : Meſſieurs les
» Cardinal de Tournon & Admiral
» ſont demeurés avec le corps en ce
» lieu; & le jour même que le Roi y
» arriva, y arriva pareillement Mon-
» ſieur le Connétable, qui inconti-
» nent a embraſſé tout le faix des affai-
» res. Je me ſuis préſenté à lui, &
» vous adviſe qu'il m'a fait bonne che-
» re, me diſant qu'il étoit mon ami, &
» qu'il me le donneroit à connoître.
» Marchaumont & le Receveur de
» Sens **, ont été créés Sécretaires des
» Finances; & j'ai mis peine à ſentir,
» comme nous en étions vous & moi;
» m'ayant aſſuré que le Roi en avoit

* Il étoit Général des Finances.
** Jean du Thier, Sieur de Beauregard.

» bonne opinion, & ſe vouloit ſervir
» de nous. J'ai recommandé vos affai-
1514. » res & les miennes par un même
& ſuiv. » moyen à Monſieur le Connétable,
» qui m'a confirmé ce que deſſus, &
» m'a dit que les matieres d'Etat ſe
» dépêcheroient par Marchaumont,
» vous, moi, & ledit Receveur de
» Sens. Il lui a plû prendre mon fils,
» pour le ſuivre, & écrire ſous les Sé-
» cretaires. Marchaumont s'avance
» tant qu'il peut, & je me retire;
» néanmoins je continue à dépêcher
» tout ce que j'ai accoutumé, & trou-
» ve que l'on me fait bonne chere; je
» vous aſſure que j'ai trouvé plus d'a-
» mis que je ne penſois en une telle &
» ſi ſoudaine mutation. Le pauvre
» Monſieur le Général Bayard a eu
» congé aſſez étrangement, comme
» je vous dirai; & vous aſſure que
» quelque mal que j'aie reçu de lui,
» j'en eus pitié. Venez-vous-en, quand
» vous voudrez, car on vous fera
» bonne chere. Il y a beaucoup de
» mutations dont je ne vous écrirai
» pour cette heure. Quant à mon Sei-
» gneur l'Admiral, le Roi n'en parle
» que fort honnêtement; de ſon trai-
» tement, je ne ſçai, quel il ſera;

» mais je penſe, que les Etats lui de-
» meureront. On dit que Monſieur le 1514.
» Cardinal de Tournon ſe veut reti- & ſuiv.
» rer : Voilà ce que j'ai à vous écrire
» pour cette heure, me recomman-
» dant à vous, & priant Dieu vous
» donner ce que vous déſirez «.

De S. Germain en Laye. Votre bon Pere
le 4 Avril 1547. BOCHETEL.

La ſuſcription eſt, *A mon fils, Monſieur de l'Aubeſpine, Conſeiller du Roi, & Secretaire de ſes Finances.*

Nous parlerons plus au long dans le Volume ſuivant de ces quatre Secretaires d'Etat : Sçavoir Bochetel, l'Aubeſpine, Clauſſe de Marchaumont, & du Thier; mais nous n'en ferons qu'un ſeul article, rélatif au Miniſtere ſous lequel ils ont été employés, & nous en uſerons ainſi dans la ſuite à l'égard de quelques autres Secretaires d'Etat qui ſe ſont le plus diſtingués dans leur Charge.

TABLE
ALPHABETIQUE
Des Matieres contenues dans ce premier Volume.

A

ABELARD, Religieux de S. Denis, emprisonné par ses Confreres, s'enfuit de prison, *page* 35. Scandalisé de la conduite des Moines, il veut quitter son Ordre, & en obtient la permission, quoiqu'avec peine, 36

Adam, Abbé de S. Denis, prend un grand soin de l'éducation de Suger, 7. Il conçoit de l'amitié pour lui, & lui donne sa confiance, 9. Il l'envoye tenir sa place au Conseil du Roi, *ibid.* Pour complaire à ce Prince, il confie à Suger les plus belles dignités de son Ordre, 15. Sa mort, 33. Suger lui succéde, *ibid.*

Agnès Sorel, ou la belle Agnès, Maitresse de Charles VII. p. 269. Portrait de cette fille, 294. Sa mort imputée faussement à Jacques Cœur, 299

Alexandre VI. Pape, craint l'arrivée du Roi Charles VIII. en Italie, 365. Il s'accorde avec ce Prince, 377. Portrait de ce Pontife, 379. Il donne le chapeau de Car-

dinal à Briçonnet, 381
Angelo Cattho, Archevêque de Vienne, fait pluſieurs prédictions à Briçonnet, 357 & *ſuiv.*
Amboiſe, (George d') veut qu'on aille ſecourir le Duc d'Orleans, 392. Il eſt la dupe du Pape Jules II. 403
Anne de Bretagne, Reine de France, témoigne une grande douleur à la mort du Roi Charles ſon mari, 367
Argenteuil (le Monaſtere d') eſt réuni à celui de S. Denis; & les Moines chaſſés ſont remplacés par des Bénédictins, 43
Artur de Bretagne, Comte de Richemont. Caractere de ce Prince, 222. Sa puiſſance, 224. Il vient au ſecours de Charles VII. *ibid.* Il eſt fait Connétable, 227. Il ſacrifie au repos de l'Etat les Favoris du Roi, *ibid.* & *ſuiv.* Il ſe rend odieux à ce Prince, 229. Pour regagner ſon eſtime, il lui donne la Tremouille pour Favori, 231. Mais il eſt payé d'ingratitude par ce Seigneur, 233. Artur ſe revolte, 237 & *ſuiv.* Les Seigneurs de ſon parti l'abandonnent, 240. On demande ſon retour. Le Roi l'envoye en Normandie contre les Anglois, 244. Ses conquêtes, 252. Il eſt rappellé à la Cour après la diſgrace de la Tremouille, 254. Il devient Duc de Bretagne, 262
Auvergne (le Comte d') chaſſe l'Evêque de Clermont de ſon ſiége; mais il eſt rétabli par le Roi, 40

B

BALUE. (Jean de la) Sa fortune. Il eſt d'abord Domeſtique de l'Evêque d'Angers, qui le préſente au Roi, 310. Idée générale de Louis XI. & de la Balue, 312. Les

Princes voiſins de la France redoutent la politique du Roi & de ſon Miniſtre, 313. La Balue exhorte les Pariſiens à demeurer fideles au Roi, *ibid.* Il fait la revûe de tous les Habitans de Paris capables de porter les armes, 325. Crédit de ce Miniſtre, 326. Il va au Parlement faire enregiſtrer l'abolition de la Pragmatique-Sanction, 327. Il trouve de l'oppoſition, 328. La Balue & le Connétable de S. Pol Ambaſſadeurs en Flandres, 334. Réponſe du Duc de Bourgogne, 335. La Balue retourne vers ce Prince, 337. Intrigues de ce Miniſtre en faveur du Frere du Roi, 338. Portrait de Tannegui du Chatel, 339. Il va avec la Balue trouver le Duc de Bourgogne, 340. La Balue eſt arrêté, 347. Sa pourpre lui ſauve la vie, 349. Réflexion ſur l'affreuſe ſituation d'un priſonnier d'Etat, 350. Arrivée d'un Légat qui redemande la Balue, 351. Il eſt mis en liberté, 352. Sa mort, *ibid.* Jugement ſur ce Miniſtre, 353

Bernard (Saint) eſt édifié de la bonne conduite de Suger, & il l'en félicite, 42. Il eſt pris pour arbitre dans le doute où la France étoit de reconnoître Innocent ou Anaclet. Il décide en faveur du premier, 45. Lettre de ce Saint Abbé adreſſée au Roi, à qui il reproche le ſac de Vitry, 53. Il prêche la Croiſade, 55

Blanche de Caſtille, femme de Louis VIII. eſt déclarée Régente à la mort du Roi. Guerin lui remet ſa dignité de Chancelier, 113. Apologie de cette Princeſſe vertueuſe, 115. Sa prudence, 116

Blois (Guillaume de) dit le Cardinal de

Champagne. Sa naiſſance, 72. Il eſt fait Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens, *ibid.* Il eſt nommé Légat, 74. Il anime le Pape contre les meurtriers de Thomas de Cantorberi, & paſſe en Angleterre, 76. Devenu Archevêque de Reims, il ſacre Philippe Auguſte, 78. Il eſt fait Cardinal, puis premier Miniſtre de France, 79. Il fait brûler les Hérétiques, *ibid.* Il porte le Roi à faire la guerre au Comte de Flandres, 80. Il procure la paix à ce Prince, 81. Le Cardinal va à Rome, 83. Il fait le pélerinage de S. Jacques en Galice, 88. Il déclare nul le mariage du Roi avec Ingelburge, 90. Sa mort, 91. Ses vertus & ſes défauts, *ibid.*

Bochetel Sécretaire d'Etat. Sa Lettre à Aubeſpine ſon gendre, au ſujet des changemens arrivés à la Cour, 432

Bouvines, lieu célebre par la bataille que Philippe Auguſte gagna ſur pluſieurs Princes ligués, 97 *& ſuiv.*

Briçonnet (Guillaume.) Son origine, 355. Il eſt fait Général des Finances en Languedoc, 356. Prédictions faites à Briçonnet, 357. Danger qu'il court en paſſant la Loire, 358. Goût particulier de Briçonnet, 360. Il eſt fait Sur Intendant des Finances, 361. Il porte le Roi à aller faire la guerre en Italie, 362. Ambaſſadeurs de Ludovic Sforce à la Cour de France, 363. Briçonnet traite avec le Duc pour la guerre d'Italie, 364. Crainte du Pape Alexandre VI. Il envoye un Agent à Briçonnet, 365. Le Roi part pour l'Italie, 366. Conduite de Briçonnet en ce Pays, 368. Il fait rétablir Pierre de Médicis dans ſes biens à Florence, 369.

Haine entre les Piſans & les Florentins. Les premiers implorent la protection du Roi, 370. Briçonnet eſt fait Cardinal, 381. Il conſeille au Roi de s'accommoder avec les Florentins, 383. Sa Lettre aux Généraux ennemis, 388. Il conſeille au Roi d'aller ſecourir le Duc d'Orleans, 392. Son avis eſt rejetté. Briçonnet empêche le Roi de retourner en Italie, 396. Mort de Charles VIII. 397. Douleur de Briçonnet, 398. Il va à Rome, 401. Sa conduite dans cette Capitale du monde Chrétien, 404. Il ſort de la Ville, 406. Il eſt excommunié par le Pape, 408. Il eſt abſous des Cenſures fulminées par Jules II. Sa ſoumiſſion au S. Siége, 415. Il eſt fait Gouverneur de Languedoc, 416. Monumens de ce Cardinal, *ibid.* Sa piété, 417. Digreſſion à ſon ſujet, 418. Il eſt faux qu'il ait jamais été Chancelier, *ibid. & ſuiv.* Mort de ce Miniſtre, 421. Son éloge, 422. Sa ſépulture à Notre-Dame, *ibid.*

Froſſe. (Pierre la) Son extraction, 130. Il eſt d'abord Chirurgien Barbier, 131. Il devient Favori du Roi Philippe le Hardi, & enſuite Miniſtre, *ibid.* Sa perfidie envers la Reine, qu'il charge de pluſieurs crimes, 132. Ses intrigues avec les ennemis de l'Etat, ſont découvertes par le Roi, 133. Il eſt pendu, 134. Pluſieurs grands Seigneurs aſſiſtent à ſon ſupplice, *ibid.*

Brunon Légat du S. Siége, indique un Concile à Poitiers, où Suger ſe trouve, 10. Sujet de cette Aſſemblée, *ibid.*

C

CALIXTE III. Pape, indique le Concile de Reims, où l'on traite des inveſtitures. L'Empereur Henri y eſt excommunié, 31
Cantorbéri (Thomas de) meurtre de ce Prélat, qui eſt reconnu pour Saint, 74
Carvajal (le Cardinal de) Préſident du Concile aſſemblé à Piſe, contre le Pape Jules II. 410
Chabanes, brave Officier, s'échape de la Baſtille, 317. Bon mot qu'il dit au ſujet de la Balue, 326
Charles ſurnommé le Bon, Comte de Flandre, contribue par ſon exemple & par ſes conſeils à la converſion de Suger, qui prend des ſentimens plus dignes de ſon état, 41
Charles le Mauvais, Roi de Navarre, excite des troubles dans le Royaume, 181. Il eſt arrêté par le Roi même, 183. Ses intrigues pendant la priſon de Jean. 188
Charles Dauphin, ſe trouve à la bataille de Poitiers, 186. Sa prudence à pacifier les troubles excités à Paris, 187. Il eſt Régent du Royaume pendant l'abſence du Roi ſon pere, 190. Devenu Roi de France, il fait Jean de la Grange ſon premier Miniſtre, & lui procure le chapeau de Cardinal, 197
Charles VI. ſon averſion pour le Cardinal d'Amiens, 198. Il donne ſa confiance à Jean de Montagu, 205. Brouilleries entre les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, funeſtes à l'Etat, & en particulier au Miniſtre qu'on fait mourir, 208 & *ſuiv.* Le Roi apprend ſa mort avec chagrin, 211. Triſte état de la France pendant la maladie de ce

Prince, 218. Les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, ſont ſucceſſivement aſſaſſinés, 219. Les Anglois profitent des troubles domeſtiques, & gagnent la bataille d'Azincourt, *ibid.* Portrait de Charles VI. 220. Mort de ce Prince, 221
Charles VII. monte ſur le Trône. Il veut attirer Jean Duc de Bretagne dans ſon parti, 222. Portrait de ce Roi, 225. Au défaut du Duc de Bretagne, il gagne ſon frere Artur Comte de Richemont, 226. Il eſt affligé de la perte de ſes Favoris, 230. Il refuſe les ſecours que lui offre le Connétable Artur, 241. Il eſt ſacré à Reims, 249. Il pourſuit les Anglois, qui ſont battus par-tout, 250 *& ſuiv.* Il oublie aiſément la Tremouille, 256. Ce Seigneur ſe ligue avec pluſieurs autres contre le Roi, qui les diſſipe bientôt, 258 *& ſuiv.* Le Roi donne ſa confiance à deux nouveaux Favoris, qui ne ſont pas plus heureux que les précédens, 264 *& ſuiv.* Charles emprunte de l'argent à Jacque Cœur, 266. Par ſon conſeil il établit le commerce dans ſes Etats, 267. Il le fait Sur-Intendant des Finances & Miniſtre, *ibid.* Le Dauphin lui donne de l'inquiétude, 269. Les Genois veulent ſe donner à Charles, 273. Ce Prince employe Jacques Cœur à rétablir la paix dans l'Egliſe, 279 *& ſuiv.* La guerre recommence contre les Anglois, 290. Charles fait ſon entrée à Rouen, 294. Son amour pour Agnès Sorel, 295. Il ſoupçonne Jacque Cœur de l'avoir empoiſonnée, 299. Il écoute les calomnies contre ce fidéle Miniſtre, qui eſt dépouillé de ſes biens & envoyé en exil, 301 *& ſuiv.*

Charles VIII, Roi de France monte ſur le Trône, 360. Il va en Italie, 361 & *ſuiv.* Ses conquêtes, 376. Il entre dans Naples, 382. Il gagne la bataille de Fornoue, 389. Son retour en France, 394. Il perd toutes ſes conquêtes, *ibid.* Sa mort, 397

Charles, dit le Hardi, Comte de Charolois, fait la guerre au Roi Louis XI. 316 & *ſuiv.* Combat de Montlhéri, 321. Charles traite avec le Roi, 323. Il devient Duc de Bourgogne, 329. Nouvelles brouilleries entre ces deux Princes, 331. Le Duc accepte la paix offerte par le Roi, 338. Divers exploits du Comte, 345 & *ſuiv.* Il eſt tué à la bataille de Nanci, 351.

Charles de France, Frere de Louis XI. eſt bien traité en apparence par ſon frere, 315. Il ſe met à la tête de la Ligue dite du bien public, 316. Il prend la qualité de Régent du Royaume, 322. Dépouillé du Duché de Normandie ſon appanage, il ſe retire en Bretagne, 325. Il traite avec le Roi ſon frere, 338. Il reçoit la Champagne & la Brie en appanage, 345. La Balue trame en ſa faveur, mais ce Miniſtre eſt arrêté, 349

Chatillon (Gaucher de) s'oppoſe aux Comtes de Boulogne & de Flandres, 46. Il a grande part au ſuccès de la bataille de Bouvines, 101 & *ſuiv.*

Clement VII. Antipape, fait un bon accueil au Cardinal d'Amiens, 299

Cœur (Jacque.) Son origine. Il prête de l'argent au Roi Charles VII. Ses richeſſes & ſon prodigieux commerce, 267 & *ſuiv.*

Il eſt fait Sur-Intendant des Finances, *ibid.* Etat des affaires de la Cour, 269. Secours que Jacque Cœur fournit au Roi pour la conquête de la Normandie, 272. Jacque Cœur traite au nom du Roi avec les Genois, 274. Il veut prendre poſſeſſion de Genes au nom de Charles; mais il trouve les choſes changées en arrivant, 275. Il ſe forme une Ligue contre Jacque Cœur, 276. Services qu'il rend aux Chevaliers de Rhode, 277. Il va à Rome avec Tannegui du Chatel, 285. Sa magnificence, 286. Sa réception de la part de Nicolas V. 287. Il ſe rend à Lauzane auprès de l'Antipape Felix V. *ibid.* Succès de cette Ambaſſade, d'où dépendoit le repos de la Chrétienté & la paix de l'Egliſe, 288. Jacque Cœur détermine le Roi à la conquête de la Normandie, 292. Il entre dans Rouen avec ce Prince, *ibid.* Il condamne l'amour de ſon Maître pour Agnès Sorel, 295. Il fournit des ſommes conſidérables au Dauphin, 296. Commencement de la diſgrace de Jacque Cœur, 299. Calomnies de ſes ennemis, 301. Il ſe juſtifie, *ibid.* Il eſt néanmoins condamné, 303. Il ſort du Royaume, 304, & ſe retire dans l'Iſle de Chipre, où après avoir épouſé une Dame du Pays, il devient plus riche qu'il n'étoit en France, 305. Son innocence eſt reconnue, 306. Déclaration de Louis XI. en faveur de Geoffroy Cœur, *ibid.* On pourſuit les accuſateurs du Miniſtre, 308. Son éloge, 309. On croit qu'il avoit la pierre philoſophale, *ibid.*

Comines (Philippe de) eſt nommé pour trai-

ter d'un accommodement avec les Princes confédérés d'Italie, 387 & 393
Conſécration (Forme de) pour l'état Monaſtique dans l'onziéme ſiécle, abolie depuis, 3 & 4
Coteréaux, eſpéce d'Héretiques du douziéme ſiécle. Ils prennent les armes contre le Roi, qui les taille en piéces, 80
Croiſades. Jugement ſur cette eſpece de guerre, oppoſé au ſentiment de M. Fleuri, 70

D

DENIS (Saint) célébre Abbaye, où Suger eſt conſacré à l'âge de dix ans, 2
Dormans (Jean de) Evêque de Beauvais, eſt fait Chancelier après la démiſſion de la Forêt, 192
Dunois (le Comte de) bâtard d'Orleans, délivre Montargis, 237. Il ſe jette dans Orleans, aſſiégé par les Anglois, 241. Il eſt ſoupçonné de s'entendre avec la Pucelle, 244. Il commande l'armée contre les Anglois, 250. Il ſe ligue contre le Roi, 258, mais il rentre bientôt dans le devoir, 260. Il eſt envoyé en Normandie, 292. Beau portrait de ce Général, 293. Ses conquêtes rapides, 294

E

ESSARTS (Pierre des) Prevôt de Paris, eſt chargé d'arrêter Montagu, 210. Il devient lui-même Miniſtre, 218. Son origine, *ibid.* Il porte les armes dans ſa jeuneſſe, 214. Il s'attache au Duc de Bourgogne, puis au Dauphin, 215. Il ſubit le même ſort que ſon Prédéceſſeur, *ibid.* Jugement du Moine de S. Denis ſur Pierre des Eſſarts, *ibid.* Sa mémoire eſt réhabilitée, 216. Poſtérité qu'il laiſſe, *ibid.*

F

FERRAND ou Ferdinand, Comte de Flandres, ſe révolte contre le Roi, à qui il devoit ſa fortune, & ſe ligue avec l'Empereur & le Roi d'Angleterre, 95. Il commande l'aîle gauche de l'armée des Confédérés à la bataille de Bouvines, 103. Il eſt pris Priſonnier, & enfermé dans la Tour du Louvre, d'où il ne ſort que ſous le regne de Louis IX. 110

Florentins (les) ſe ſoumettent au Roi Charles, 369 & *ſuiv.* Les Piſans ſe plaignent de leur tirannie & obtiennent la protection du Roi, 384

Forêt (Pierre de la). Sa naiſſance & ſon éducation, 173. Il eſt Profeſſeur en Droit, 174. Il embraſſe l'état Eccléſiaſtique, & poſſede divers Bénéfices, 175. Il eſt Avocat Général au Parlement de Paris, 176. Garde des Sceaux du Duc de Normandie, & Evêque de Tournai, 177, puis Evêque de Paris & Conſeiller d'Etat, *ibid.* Il eſt Chancelier & premier Miniſtre ſous le Roi Jean, 178. Il confere le chapeau de Cardinal à Gilles Rigaud ſon ami, 179. Il fonde le College de Tournay, 180. Il eſt élu Archevêque de Rouen, 181. Diſcours du Chancelier aux Etats, 184. Haine du Roi de Navarre contre la Forêt, 187. Il eſt fait Cardinal, 189. Il ſort de Paris à cauſe des troubles, *ibid.* Il remet au Roi ſes dignités, 192. Déclaration du Régent en faveur de la Forêt, 193. Il eſt Légat en Sicile, *ibid.* Il va en Angleterre par ordre du Pape, 194. Il rentre dans le Miniſtere, *ibid.* Le Roi Jean retourne en Angleterre, 195. Le Cardi-

nal de la Forêt ſe retire d'abord à Avignon, puis à Ville-Neuve, où il meurt de la peſte, *ibid.* Son éloge, *ibid.*
François. Opinion qu'on avoit de leur politeſſe dans le douziéme ſiécle, 14

G

GALON, Evêque de Paris, ſe plaint au Pape des Moines de S. Denis. Suger les défend, 11
Gaſton, fils du Comte de Foix. Sa mort funeſte & extraordinaire, 203
Gelaſe Pape, vient en France pour ſe mettre à couvert des perſécutions de l'Empereur Henri, 30
Genois. Ils veulent ſe donner au Roi Charles, 273. Perfidie ordinaire de ces Républicains, 276
Geoffroi, Duc de Normandie, eſt obligé de plier devant Suger Régent du Royaume, 61
Gié (le Maréchal de) court un grand péril, 385. Son habileté à la bataille de Fornoue, 386
Grange (Jean de la) dit le Cardinal d'Amiens, entre dans l'Ordre de S. Benoît, 196. Le Pape l'envoye en Eſpagne, *ibid.* Charles V. le choiſit pour ſon premier Miniſtre, 197. Il eſt fait Evêque d'Amiens & Cardinal, *ibid.* Il ſe retire à Avignon, 198. Mépriſe de Guaguin ſur le mot *Duacum*, 198. La Grange eſt bien reçu de l'Antipape Clement VII. Inveſtives d'Urbain IV. contre ce Cardinal, 200. Récit de Walſingham touchant la Grange, 201. Le Cardinal d'Amiens Légat à Lucques, 202, puis en Bearn, *ibid.* Sceleratteſſe de Charles le Mauvais, qui rejaillit ſur le

jeune Gaſton de Foix, 203. Mort de la Grange, 204

Guerin, Chevalier de S. Jean de Jeruſalem. Son élevation au Miniſtere, 93. Il eſt employé à réconcilier le Comte de S. Pol avec celui de Boulogne, mais ſa négociation eſt inutile, 94. Guerre contre le Comte de Flandres, 95. Exploits & conquêtes de Guerin, 96. Bataille de Bouvines gagnée par l'habileté de Guerin, 97. Il fait regler le rang de Chancelier, 113. Sa retraite & ſa mort, *ibid.* Il eſt regretté des Moines, 114

Gurk. (l'Evêque de) Son exceſſive fierté, 405

H

HENRI V. Empereur d'Allemagne, meurt, après avoir perſécuté longtems le S. Siége, 39

Honoré II. Pape, mourut ſur le Siége Pontifical, 38

Hugue Comte de S. Pol inſulte griévement le Comte de Boulogne, 94. Soupçonné de trahiſon, il fait des prodiges à la bataille de Bouvines, afin de ſe juſtifier, 104

I

JEAN I. ſuccede à Philippe de Valois, 177. Il conçoit de l'eſtime pour la Forêt, à qui il confere pluſieurs dignités, 178. Sacre de ce Prince, 180. Il arrête lui-même le Roi de Navarre, 184. La guerre eſt déclarée à l'Angleterre, 185. Bataille de Poitiers où le Roi eſt fait priſonnier, 186. Il paſſe en Angleterre, 191. Son retour en France, 194. Ses Sujets refuſent de ratifier entierement le traité de Bretagne. Il ſe remet entre les mains des

Anglois, 195
Jean de S. Romain, Procureur Général, s'oppose avec fermeté à l'abolition de la Pragmatique-Sanction, 328
Jean V. Duc de Bretagne maintient la paix dans ses Etats, tandis que toute la France est en combustion, 221
Jean de Melun Favori de Louis XI. lui présente la Balue, 310. Il est envoyé à Paris pour maintenir les Habitans dans le devoir, 316. Ingratitude de la Balue envers son Protecteur, qui a la tête coupée, 327
Innocent II. est élevé sur la Chaire de S. Pierre en même tems qu'Anaclet. Son Concurrent l'oblige à quitter l'Italie, & il vient en France, 44. On le reconnoit dans le Royaume pour le légitime Pontife, 45. Il va à S. Denis, où il confirme par une Bulle la réunion du Monastere d'Argenteuil à l'Abbaye de S. Denis, *ibid.* Il parcourt toute la France en deux années, & indique un Concile général à Reims, 46
Joinville un des Chefs de l'Armée du Roi à l'expédition de la Terre-Sainte, 117. Sa générosité à l'égard de Villebéon, 119.
Jules II. Caractere de ce Pape, 402. Ses différends avec Louis XII. 403 *& suiv.* Léon X. lui succede, 413

L

LEON X succede à Jules II. 414.
Liégeois (les) se révoltent contre leur Souverain, 325, 335 & 345
Lothaire Duc de Saxe, parvient à l'Empire après la mort de Henry V. 34
Louis, dit le Gros, est élevé à l'Abbaye de S. Denis. Il conçoit de l'estime pour Suger,

qui eſt admis au nombre de ſes amis, 8. Dangéreuſement malade, il ſe diſpoſe à la mort; mais il recouvre la ſanté, 48. Il retombe malade & meurt peu après le mariage de ſon fils, 50

Louis VII. ſurnommé le Jeune, eſt couronné du vivant même de ſon pere, 47. Il épouſe Eléonore fille du Duc d'Aquitaine, 49. Il fait la guerre au Comte de Toulouſe; mais ſes armes n'ont point un heureux ſuccès, 51. Il prend la Croix, & ſe diſpoſe à paſſer en Orient, 55. Il nomme Suger Régent du Royaume pendant ſon abſence, 55 & *ſuiv.* Il va au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri; mais il en revient malade, 77. Il meurt après avoir fait ſacrer ſon fils Philippe, 78

Louis VIII. monte ſur le Trône, 111. Il attaque & prend la Rochelle, 112. Il fait la guerre aux Albigeois, 113. Sa mort, *ibid.*

Louis IX. ou S. Louis, ſuccede à Louis VIII. ſon Pere, 116. Il fait le voyage de la Terre-Sainte, où il eſt fait priſonnier, 119. Son retour & ſon ſecond voyage, *ibid.* Il meurt de la peſte devant Tunis, 122

Louis X. ſuccede à Philippe-le-Bel, 157. Sa lâche complaiſance pour le Comte de Valois ſon oncle, *ibid.* Il a la foibleſſe de ſe prêter à ſon animoſité, en laiſſant périr Enguerrand, 162

Louis XI. étant Dauphin, ſe révolte pluſieurs fois contre ſon Pere, 269. Caractére turbulent de ce Prince, 270. Jacque Cœur lui prête de l'argent, 296. Il s'efforce, mais inutilement de ſauver ce Miniſtre, 304. Sa reconnoiſſance pour un

homme qui l'avoit tant de fois obligé, 306. Il monte ſur le Trône, 310. Portrait de ce Prince & de ſon Miniſtre, 312. Il change tout le Gouvernement, 315. Il ſouleve tous les Grands de ſon Royaume, qui lui font la guerre avec aſſez de ſuccès, 316 & *ſuiv.* Il ſe trouve au combat de Montlheri, 321. Traité avec le Comte de Charolois, 323. Intrigues du Roi chez les Etrangers, 324. Sa haine contre le Duc de Bourgogne, 331. Celui-ci le fait priſonnier, mais le relâche auſſi-tôt, 340. Louis XI. fait arrêter la Balue, 350

Louis Duc d'Orleans aſſiégé dans Novare, 391. Eſt tiré de péril, 393. Il ſuccede à Charles VIII. 398. Son portrait, 399. Il préfere d'Amboiſe à Briçonnet, 401. Ses brouilleries avec le Pape, 403. Mort de Jules II. 413

Louis de Luxembourg, Comte de Saint Pol, Connétable de France, eſt envoyé en Ambaſſade vers le Duc de Bourgogne, 332. Caractere & conduite de ce Seigneur, 333. L'appanage du Frere du Roi eſt remis à ſon arbitrage, 338. Il accompagne le Roi à Péronne, 340

Louis d'Eſpagne Connétable de France, eſt aſſaſſiné par ordre du Roi de Navarre, 182

Ludovic Sforce, uſurpateur du Duché de Milan, traite avec le Roi, 364. Portrait de ce Prince, 373. Sa trahiſon, 391

M

MANASSEZ Evêque de Meaux, intercéde, mais inutilement, auprès de Suger Abbé de S. Denis, pour obtenir qu'Abelard ſe retire du Monaſtere, 34

Marigny. (Enguerrand de) Sa naiſſance, 136. Sa grande autorité cauſe de la jalouſie, 137. Il fonde la Collégiale d'Ecouis, 138. Haine du Comte de Valois contre Marigny, *ibid.* Source de cette haine, 139. Diſcours de Marigny au peuple de Paris, 148. Soulevement contre Marigny, 153. Mort de Philippe-le-Bel, 156. La perte de Marigny eſt jurée, 157. On veut lui faire rendre compte de ſon adminiſtration, 158. Sa querelle avec le Comte de Valois, *ibid.* Il eſt mis en priſon, 160. Plaidoyer ridicule d'Anieres contre Marigny, 161. Foibleſſe du Roi qui lui fait commettre une injuſtice, 162. Impie ſuperſtition renouvellée ſous le regne d'Henri III. 163. Marigny eſt condamné à mort, 164. Le jugement eſt exécuté, 165. Il proteſte de ſon innocence & meurt courageuſement, *ibid.* & *ſuiv.* Remords du Comte de Valois, 167. Ce que la Cour fait pour réparer ſon injuſtice, *ibid.* Pénitence du Comte de Valois, 168. On réhabilite la mémoire d'Enguerrand, 169

Marcel (Etienne) Prevôt de Paris, excite de grands troubles dans cette Ville; 188 & *ſuiv.* Il fait aſſaſſiner deux Maréchaux de France, 191. Sa mort, 193

Marie de Brabant, ſeconde femme de Philippe-le-Hardi, eſt accuſée d'avoir fait empoiſonner le Prince Louis de France, enfant d'un autre lit, 125. Elle eſt juſtifiée & ſon Accuſateur puni, 127 & 128

Mauvaiſon (Pierre de) ſon courage à la bataille de Bouvines, 107. Il eſt ſur le point de prendre l'Empereur Otton, 108

Maximilien I. Empereur. Son portrait, 403

Médicis (Pierre de) voulant s'accommoder

avec Charles VIII. les Florentins s'y oppoſent & le chaſſent de leur Ville, 367. Il eſt rétabli par ordre du Roi, 369
Moines. Idée qu'on avoit d'eux dans le huitiéme ſiécle. Relâchement & réforme, 5. Le Pape Paſcal II. écrit aux Moines de S. Denis une Lettre de reproche, où il les accuſe de renverſer l'Ordre hiérarchique de l'Egliſe, 12. Les Moines de S. Martin d'Etampes ſont rétablis dans leur Monaſtere par ordre du Roi, à la priere de Suger, 44
Montagu. (Jean de) Sa naiſſance & ſa fortune, 205. Ses alliances, 206. Son caractere lui fait des ennemis, 207. Ils profitent de la maladie du Roi pour le perdre, 208. Troubles de l'Etat, *ibid.*
Montagu eſt arrêté, 209. Il eſt condamné à mort, 210. Son ſupplice, 211. Sa mémoire eſt réhabilitée, & on lui fait de magnifiques obſeques, 212.
Montaigu (Gille Aiſſelin de) eſt fait Garde des Sceaux, après le départ du Cardinal de la Forêt, 192

N

NICOLAS V. eſt élevé ſur la Chaire de S. Pierre, 282. Il fait une honorable réception à Jacque Cœur, 287. Il eſt reconnu ſeul légitime Pontife, 289

O

ODERISE Abbé du Mont-Caſſin, contracte amitié avec Suger. Il l'invite à venir voir ſon Monaſtere, 38. Il eſt dépoſé par le Pape, & il ſurvit peu à ſa diſgrace, 41
Odilon, Religieux de Cluny, met la réforme dans Saint Denis; mais le relâchement y rentre après ſa mort, 6
Otton III. Empereur d'Allemagne, ſe ligue

avec le Roi d'Angleterre & pluſieurs Vaſſaux de la Couronne, contre le Roi de France, 95. Son armée eſt entierement défaite au Pont de Bouvines, 97 & *ſuiv.* Danger qu'il court, 107

P

PASCAL II. vient en France, 10. Suger vient au-devant de lui pour le complimenter, *ibid.* Il va à S. Denis, puis à la Charité conſacrer une Egliſe. Il viſite le tombeau de S. Martin de Tours, 12. A des conférences ſecrettes avec le Roi, *ibid.* Tient à Troye un Concile, qui eſt transferé à Rome, 13. Sujet de cette Aſſemblée, *ibid.* Suger y eſt invité, 14

Philippe I. Sa mort arrivée en 1108. Son corps eſt enterré à S. Benoît-ſur-Loire, 14

Philippe fils aîné de Louis VI. meurt par un accident, âgé de 14 ans, 46

Philippe II. ſurnommé Auguſte, eſt ſacré à Reims, 77. Il fait la guerre avec ſuccès aux Vaudois, aux Cotereaux & au Comte de Flandres ſon Tuteur, 79, 80 & 81. Son amitié pour le Cardinal de Champagne, 82 & 83. Il prend la Croix, & va à la Terre-Sainte, 85. Il laiſſe la Régence du Royaume à Alix de Champagne ſa mere, 86. Il revient de ſon voyage malade & fort dégoûté de pareilles entrepriſes, *ibid.* Il veut ſe brouiller avec Baudouin Comte de Flandres ; mais le Cardinal de Champagne y remédie, 67. Philippe épouſe Ingelburge, fille du Roi de Dannemark, 88. Il la répudie peu de tems après ſon mariage, 90. Mais il eſt obligé de la reprendre, *ibid.* Il court un grand danger à la bataille de Bouvines, 107 & *ſuiv.* Sa mort, 111

Philippe Comte de Flandres aſſiſte au Sacre de Philippe Auguſte, comme Vaſſal de la Couronne, 77. Il eſt nommé Tuteur du Roi, 78. Son Pupil lui fait la guerre, & gagne ſur lui une ſanglante bataille, 80. Il demande la paix qui lui eſt accordée, 81
Philippe III dit le Hardi, monte ſur le Trône, 113. Il ne penſe qu'à rétablir le bon ordre dans ſon Royaume, 124. Il ôte ſa confiance à Mathieu de Vendôme, pour la donner à Pierre la Broſſe, 125. Il l'ôte bientôt à ce Favori indigne, qui eſt condamné à mort, 128. Le Roi fait la guerre au Roi d'Arragon, *ibid.*
Philippe-le-Bel donne ſa confiance à Enguerrand de Marigny, 137. Déclare la guerre à Gui Comte de Flandres, 140. Sa perfidie à l'égard de ce malheureux Comte, 142. Il ſe trouve à la bataille de Courtrai, & à celle de Mons en Puelle, où il eſt victorieux, 146. Sa mort, 156
Philippe de Flandres, défend avec courage les Etats de ſon pere, 144 & *ſuiv.*
Philippe VI. dit de Valois, connoiſſant le mérite de la Forêt, met ſes talens en uſage, 176. Mort de ce Prince, 177
Philippe dit le Bon, Duc de Bourgogne, entretient le Dauphin juſqu'à la mort du Roi, 314. Ses ſages avis ſont mépriſés, 315. Il intercede pour les Liégeois, 325. Sa mort, 329
Pierre d'Arragon Uſurpateur du Royaume de Sicile, eſt tué dans la guerre contre le Roi de France, 118
Piſe. Concile tenu dans cette Ville par ordre du Roi Louis XII. 407. Le Pape jette l'interdit ſur Piſe, 408

Ponce Abbé de Cluny eſt dépoſé par le Pape, pour ſes déſordres, 41
Porée (Gilbert de la) ſoutient une Doctrine qui eſt condamnée dans le Concile de Reims, 59
Pucelle d'Orleans. Ses exploits, 241 & *ſuiv.* Diverſes opinions ſur cette fille, 244 & 246.
Puiſet (le Baron du) met à contribution les terres voiſines de la ſienne, 15. Le Roi lui fait la guerre & le prend priſonnier, 18. Il ſe réconcilie avec ce Prince; mais retourné dans ſes terres, il fait de nouvelles hoſtilités, 22. Le Roi vient s'oppoſer à ſes progrès, & le pouſſe à bout une ſeconde fois, 25. Il répare bien-tôt ſes pertes, & aidé du ſecours des Anglois, il recommence la guerre avec plus de vigueur, 29. Le Roi indigné jure ſa perte, aſſiége une troiſiéme fois ſon Château & s'en rend Maître. Le Baron du Puiſet, après s'être fait jour l'épée à la main, ſe met en ſureté. Il part enſuite pour une expédition en Terre-Sainte, où il eſt tué, *ibid.*

R

RAOUL Comte de Vermandois, conduit le jeune Roi Louis VII. en Aquitaine, 49. Il devient amoureux de la ſœur de la Reine, nommée Pétronille; & il répudie ſa femme pour épouſer cette Pétronille, 52. Troubles à ce ſujet. Le Roi prend ſon parti contre le Comte de Champagne, 53
Reims, Concile tenu dans cette Ville, où l'Antipape Anaclet, eſt ſolemnellement excommunié, 47. Autre Concile, où la Doctrine de Gilbert de la Porée eſt condamnée, 59
Renaut Comte de Boulogne, reçoit un affront

front qu'il refuſe de pardonner, 94. Il ſe révolte contre le Roi, 95. Son courage à la bataille de Bouvines, où il eſt tué, 105.
Rigaud (Gille) Abbé de S. Denis, eſt pris pour Juge d'un différend ſurvenu entre l'Univerſité & le Chapitre de Notre-Dame, 179. Il eſt fait Cardinal, *ibid.*
Rigord, Chapelain du Roi, Hiſtorien du douzième ſiècle, ſe trouve à la bataille de Bouvines, . . . 98 & 104.
Robert, Comte de Dreux, veut s'emparer du trône en l'abſence du Roi ſon frère; le Régent le met hors d'état d'exécuter ſes mauvais deſſeins, . . . 64.
Robertet (Florimond) ſa naiſſance & ſes premières occupations, 424. Commencement de ſa fortune, *ibid.* Il eſt Sécretaire d'Etat ſous Charles VIII & Louis XII, 425. Son grand crédit ſous ce dernier Roi, 426. Il a le même pouvoir ſous le regne de François I, ſous lequel il meurt, 427. Son fils & ſon couſin lui ſuccèdent dans ſes Charges, *ibid.* Deſcendans de l'un & de l'autre, 428. Le premier forme pluſieurs illuſtres perſonnages, . . . 429.

S

SChiſme cauſé par l'Election des deux Papes, Innocent II & Anaclet II. Le parti de celui-ci prévaut dans Rome, oblige l'autre de ſe refugier en France, l'aſyle ordinaire des Pontifes perſécutés. Innocent eſt reconnu dans le royaume pour le Pape légitime, 44 & 45. Autre ſchiſme cauſé par l'élection de Nicolas V & de Felix V, appaiſé par les ſoins du Roi, 287.

Suger eſt conſacré à l'état Monaſtique, 10. Forme de cette conſécration, 3. Suger eſt envoyé au Prieuré de l'Etré, 6. Ses études, 7. Louis, fils aîné de Philippe I, eſt élevé à S. Denis. 8. Suger gagne ſes bonnes graces, *ibid.* Il devient favori de l'Abbé Adam, 9. Il eſt employé à quelques affaires importantes, *ibid.* Il défend ſon Abbaye contre les reproches de l'Evêque de Paris en préſence du Pape, 10. Le Pape vient à S. Denis, 12. Suger au Concile de Troye, 13. Il eſt fait Prévôt de Berneval & de Tours, 15. Sa querelle avec le Baron du Puiſet, *ibid.* Ruſe dont ſe ſert le Baron pour ſe venger de Suger, 20. Celui-ci va trouver le Roi, 21. Le Baron du Puiſet attaque Toury en l'abſence de Suger, & eſt contraint de lever le ſiège à l'arrivée du Roi, 23. Suger va au Concile de Rome, 26. A ſon retour il fait lui-même la guerre au Baron du Puiſet, 28. Il va au-devant du Pape Gelas, 30. Il fait le voyage de Rome, 32 Il eſt élu Abbé de Saint-Denis en ſon abſence, 33. Il reçoit l'Ordre de Prêtriſe, 34. Il aſſiſte au premier Concile de Latran, 36. Il eſt au Mont-Caſſin, 37. Son retour en France, 38. Affaires dont il eſt chargé, *ibid.* Il change de conduite, & réforme ſon Abbaye, 41. Réunion du Monaſtère d'Argenteuil à ſon Abbaye, 43. Il prend le parti des Bénédictins d'Etampes, 44. Il ſe diſpoſe à la mort, 48. L'Egliſe de S. Denis achevée par ſes ſoins, 54. Il eſt Régent du Royaume, 55. Il introduit des Chanoines Réguliers de S. Victor dans la Mai-

lon de ſainte Geneviève, 58. Sa conduite dans le gouvernement, 60 & *ſuiv.* Le Pape fait au Roi l'éloge de Suger, 65. Il réforme l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne, 66. Il empêche la guerre entre le Roi & le Duc de Normandie, 67. Il entreprend une nouvelle croiſade, 68. Il aſſemble ſon armée, *ibid.* Il tombe malade, 69. Jugement ſur les Croiſades, 70. Mort de Suger, 71. Il eſt fort regretté, & le Roi aſſiſte à ſes funérailles, *ibid.*

T

Talbot, Général Anglois, le ſeul qui leur reſte, 271
Tanneguy du Chatel, a part à l'aſſaſſinat du Duc de Bourgogne, 219. Le Dauphin devenu Roi, lui donne ſa confiance, 227. Il eſt exilé malgré ſes ſervices, *ibid.* Il eſt rappellé à la Cour, 269. Il eſt envoyé avec Jacque Cœur pour recevoir l'hommage des Genois, 274. Il ravitaille Final, 284. Il eſt nommé Ambaſſadeur à Rome avec Jacque Cœur, 285. Sa générosité & ſa reconnoiſſance pour le Roi ſon Maître. Il ſe retire à la Cour du Duc de Bretagne, 315. Portrait de ce brave Officier, 339. Il eſt envoyé vers le Duc de Bourgogne, 340.
Théodore, ſeconde femme de Jacque Cœur, qu'il épouſe dans l'Iſle de Chypre, 305
Thibaud, Comte de Champagne, écrit à S. Bernard en faveur de Guillaume ſon fils. Réponſe ſage du Saint, 73. Vénération des peuples pour cet Abbé, *ibid.*
Toulouſe (le Comte de), Guerre contre ce Prince, dont le ſuccès eſt malheureux, 51.
Tours, autrefois Ville, aujourd'hui Village

de la Beauce, ſe vante d'avoir vu naître Suger, 2. La Prévôté de Toury eſt ravagée par le Baron du Puiſet, 15
Tremouille (George de la), Origine de George de la Tremouille, 217. Ses premières dignités, *ibid* Bataille d'Azincourt, où la Tremouille eſt pris, 219. Il ſe rachete & revient en France, 221. Il ſe retire en Bretagne auprès du Duc Jean V, *ibid.* Va trouver le nouveau Roi à la ſuite d'Artur de Bretagne, 224. Il épouſe la veuve du Seigneur de Giac, 228. Il devient favori & Miniſtre, 231. Le Connétable & la Tremouille ſe brouillent, 233. La Trémouille oppoſé à la Pucelle d'Orléans, 244. Politique de ce Miniſtre, 252. Les Peres du Concile de Bâle lui écrivent, 253. Complot contre ſa perſonne, 254. Il eſt conduit en priſon, 255. Il rachete ſa liberté, 256. Il entre dans une ligue contre le Roi. Mauvais ſuccès des Confédérés, 260. Mort de la Tremouille, 262.
Triſtan (Pierre) expoſe ſa vie pour ſauver celle du Roi, 107.

V

VALOIS (le Comte de) frere de Philippe-le-Bel. Sa haîne contre Enguerrand de Marigny, 138. Sujet de cette haîne, 139. La guerre de Flandre ſuſpend ſon animoſité, *ibid* Il commande l'armée du Roi contre Gui, Comte de Flandre, qu'il amene priſonnier à Paris, 141. Il ſe trouva à la bataille de Courtrai & à celle de Mons en Puelle, 143 & 146. Sa haîne contre Enguerrand ſe réveille, 153. Après la mort de Philippe-le-Bel, il cherche à ſe venger, 158 *& ſuiv.*

& ſuiv. Il fait arrêter ſon ennemi, qui eſt condamné à mort, *ibid.* Remords & réparation du Comte de Valois, 167 *& ſuiv.*
Vaudois, ſont perſécutés ſous le regne de Philippe-Auguſte, & on en brûle pluſieurs, 79
Vendôme (Mathieu de) Abbé de S. Denis. Il eſt d'abord Régent, puis premier Miniſtre, 123. Pierre de la Broſſe le ſupplante, 121. Vendôme va conſulter la Beguine de Nivelle, 126. Il devient une ſeconde fois Régent du Royaume, 128. Sa mort, 129. Il eſt enterré à S. Denis, - *ibid.*
Villemon (Pierre de) devient premier Miniſtre ſous le regne de S. Louis, 116. Il ſuit le Roi à la Terre-Sainte, *ibid.* Exploits de Villebon, 120. Il meurt de la peſte devant Tunis, 121. Il eſt enterré à S. Denis aux pieds du Roi, *ibid.*

X

XACON, Miniſtre de Charles VI, eſt diſgracié, & meurt dans la miſere, 265

Y

YVE, Abbé de S. Denis, envoye Suger au Prieuré de S. Martin de l'Etré, où il paſſe ſon tems à ne rien faire, 6. Guerre entre les Moines & leur Abbé, *ibid.*
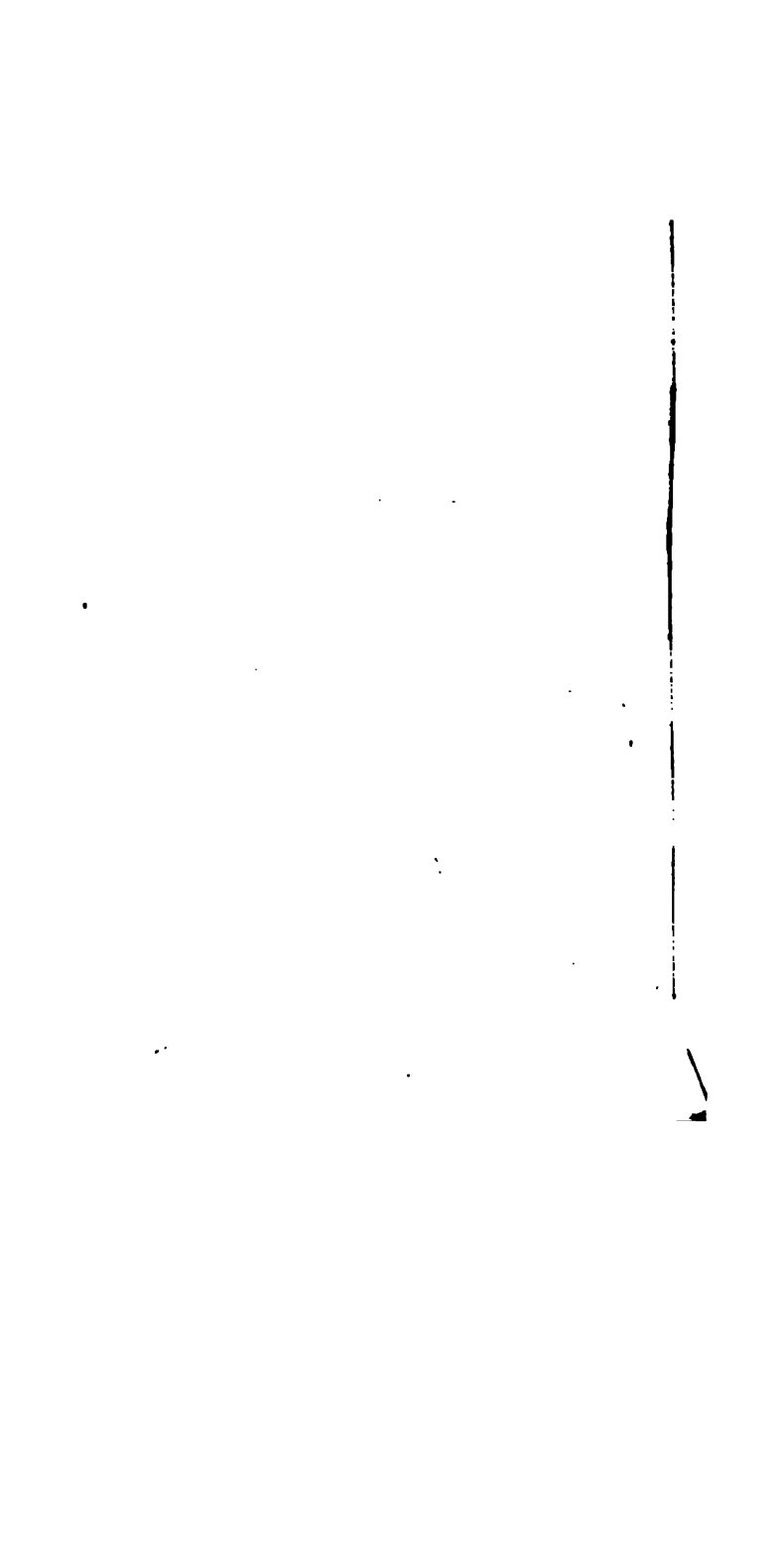
Fin de la Table du premier Volume.